



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

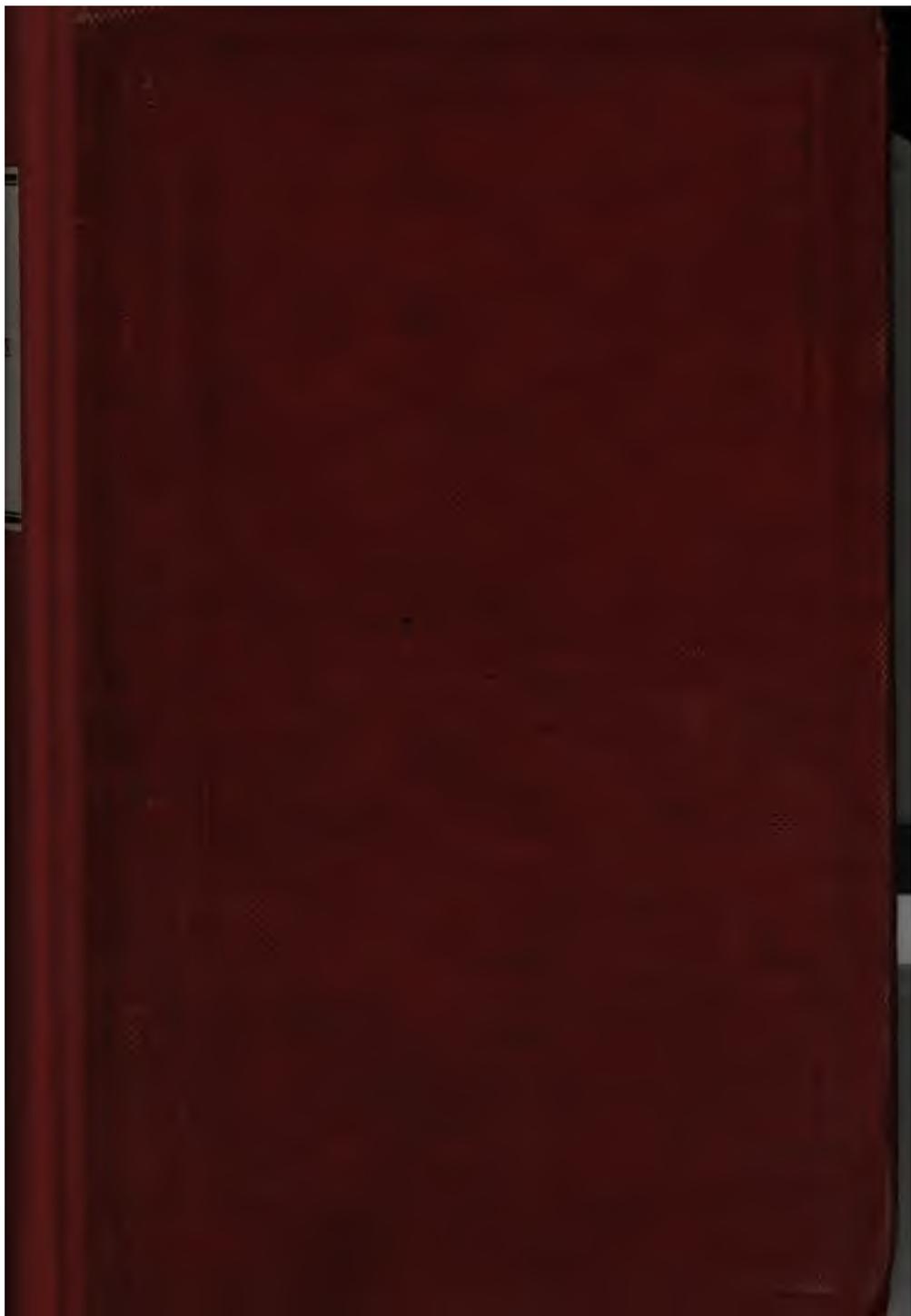
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



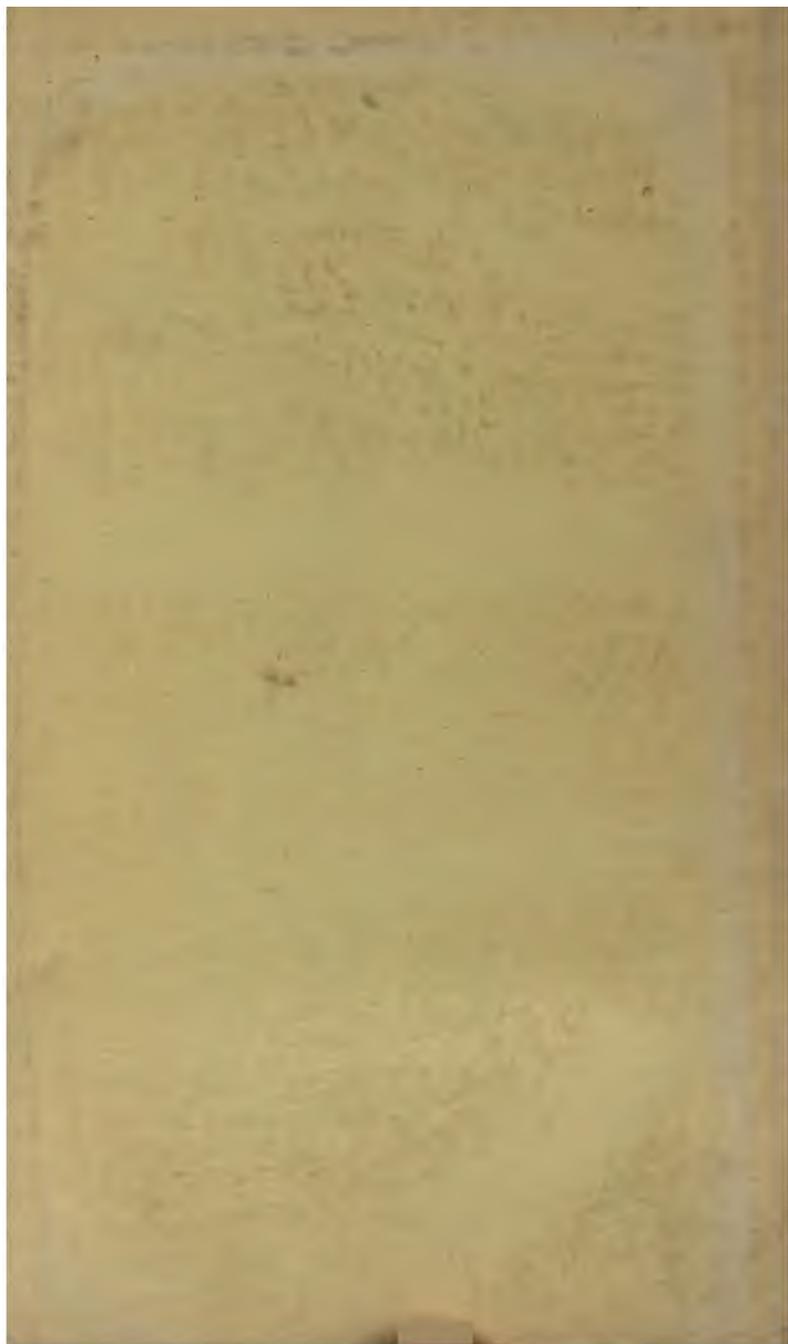
Ind 9879, 15

Harvard College
Library



FROM THE BEQUEST OF
JOHN HARVEY TREAT
OF LAWRENCE, MASS.
CLASS OF 1862

PROBSTHAIN
Bookseller
Russell Street
N. W.C. 1



N

Vertical line of text on the left side of the page.

Main body of text, appearing as a large, faint, and mostly illegible block.

Small dark mark or character on the right side.

Small dark mark or character on the right side.

Small dark mark or character on the right side.

Small dark mark or character at the bottom left.

Small dark mark or character at the bottom center.

Cet ouvrage se trouve aussi :

A Lyon,	Chez GIRARD et JOSSERAND.
Montpellier,	SEGUIN.
Angers,	BARRASSÉ.
—	LAINÉ.
Nantes,	MAZEAU.
—	POIRIER-LEGROS.
Metz,	CONSTANT-LOIEZ.
—	PALLEZ et ROUSSEAU.
Lille,	LEFORT.
—	BILLAUT.
Liesse,	Mlle E. DANET.
Dijon,	HÉMERY.
Nancy,	VAGNER.
Toulouse,	CLUZON.
—	DELBOY.
—	PRIVAT.
Tours,	CATTIER.
Le Mans,	GALLIENNE.
Clermont-Ferrand.	VEYSSET.
Bordeaux,	DUCOT.
—	LAFARGUE.
Rouen,	FLEURY.
Vannes,	LAMARRELLE.
—	GALL.
Verdun,	LAURENT.
Marseille,	CHAUFFART.
—	LAFERRIÈRE.
Grenoble,	MERLE.
Amiens,	CARON.
Orléans,	BLANCHARD.
—	GATINEAU.
Bruxelles,	GØMAERE.
—	DEWAGNEER.
Londres,	BURNS et LAMBERT.
Genève,	MARC-MEHLING.

VOYAGES ET TRAVAUX
DES
MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

PUBLIÉS

PAR DES PÈRES DE LA MÊME COMPAGNIE

POUR SERVIR DE COMPLÈMENT

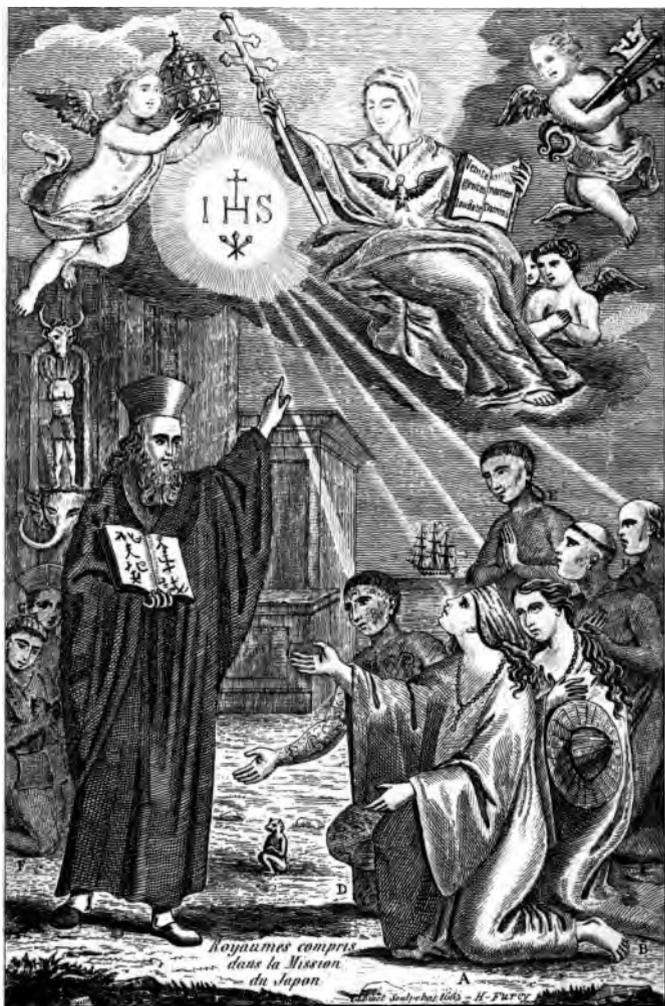
AUX LETTRES ÉDIFIANTES

II

MISSION DE LA COCHINCHINE ET DU TONKIN

PROPRIÉTÉ.





MISSION

COCHINCHINE

DU TONKIN

(PAR M. DE LA MOTTE PILETTRE)



PARIS

AT LA LIBRAIRIE MUSEUM, 20, RUE DE LA HARPE



MISSION
DE LA
COCHINCHINE
ET
DU TONKIN

AVEC
GRAVURE ET CARTE GÉOGRAPHIQUE



PARIS
CHARLES DOUNIOL, ÉDITEUR
RUE DE TOURNON, 29.
1838

△

Ind 9879.15
✓



Heart Fund

INTRODUCTION

Parmi les nouvelles chrétientés que l'Orient a vues se former, au seizième et au dix-septième siècle, comme un rayonnement de l'apostolat de saint François Xavier, on doit mettre au premier rang les églises de la Cochinchine, du Tonkin, du Camboge et de quelques autres contrées comprises aujourd'hui sous le nom générique d'Indo-Chine ¹.

1. La mission de Cochinchine a commencé en 1615; celle de Camboge en 1617; du Tonkin en 1627; du Ciampa vers 1629; de l'île de Haynan en 1632; du royaume de Laos en 1633. L'île de Macassar, évangélisée d'abord, au temps de saint François Xavier, vers l'année 1546, l'a été depuis à plusieurs reprises. Le royaume de Siam avait vu des missionnaires dominicains se succéder à d'assez longs intervalles de 1556 à 1600. Les premiers Jésuites y vinrent vers 1606. — Quand Mgr de Bérythe, vicaire apostolique de la Cochinchine, arriva à Siam en 1662, « il trouva en cette ville deux églises, dont l'une étoit gouvernée par les Pères de Saint-Dominique et l'autre par les Pères Jésuites; elles

Ces chrétientés, en effet, ont la gloire d'être les filles de l'Église du Japon, qui elle-même se glorifiait d'avoir le grand apôtre des Indes pour fondateur et pour père. Voici à quelles circonstances ces missions ont dû leur origine.

Lorsqu'en 1614, Daïfusama, empereur du Japon, porta un édit de bannissement contre tous les prêtres européens qui se trouvaient dans ses États, les missionnaires jésuites avec un grand nombre de chrétiens japonais se réfugièrent dans les royaumes voisins¹. Les jeunes Jésuites furent envoyés aux Philippines ou à Macao pour y achever leurs études et se préparer au sacerdoce; les autres missionnaires se retirèrent avec leur troupeau fugitif, partie en Cochinchine, partie à Siam ou au Camboge, partie au Tonkin ou dans

contenoient en tout quinze cents chrétiens ramassés de diverses nations. » (*Relation des missions des Evêques françois*, etc., par M. Tiberge; in-8°, Paris, 1674, p. 4.)

1. *Relation de la province du Japon*, par le P. Cardim, S. J., p. 2. — Il ne faudrait pourtant pas croire que l'Église du Japon fût demeurée par là privée de secours religieux. En outre de vingt-huit missionnaires qui étaient restés cachés parmi les fidèles, un grand nombre d'autres ouvriers, soit des missionnaires exilés, soit d'autres Pères venus d'Europe, ne tardèrent pas à rentrer dans le pays. En sorte, remarque le P. de Charlevoix, que cette Église n'eut point alors à souffrir de la disette des ministres de l'Évangile. (*Histoire du Japon*, liv. XIII et XV.)

l'île de Haynan. C'est ainsi que les malheurs mêmes de l'Église du Japon devinrent une cause de salut pour tant de nations infidèles qui ont reçu à cette occasion les premières semences de l'Évangile.

Cependant la Compagnie de Jésus, dont les ouvriers avaient fondé ces nouvelles missions, voulut, en les unissant par un lien commun, perpétuer ainsi le souvenir de leur commune origine. Elle les renferma toutes dans celle de ses provinces qui portait déjà et qui continua à porter le nom de province du Japon. Cette province, dont le siège était à Macao, comprit dans son ressort, outre l'empire japonais, les royaumes de Tonkin et de Cochinchine, le Ciampa et le Camboge, l'île de Macassar, le Laos et le royaume de Siam¹.

Mais parmi toutes ces chrétientés les plus illustres furent sans contredit celles de la Cochinchine et du Tonkin; plus que les autres, elles reproduisirent les miracles de foi et l'héroïsme du martyr dont les chrétiens japonais leur avaient légué l'exemple. Elles seront donc aussi les pre-

1. La ville de Canton et l'île de Haynan, quoique dépendantes de l'empire chinois, appartenaient aussi à cette province du Japon. Les autres missions établies dans le Céleste-Empire formaient la vice-province de la Chine.

nières dont nous présenterons à nos lecteurs les sanglantes et glorieuses annales.

Plus d'une raison ont motivé ce choix. Pour nous, Français, l'Église du Tonkin se rattache à notre patrie par le P. de Rhodes, son premier apôtre, et par plusieurs de ses missionnaires également Français, tels que les Pères Tissanier, Albier, Le Royer, Ignace Beudet, Parégaud, etc., et enfin par ses évêques dont le plus grand nombre ont été formés aux vertus apostoliques dans nos séminaires de France.

La Cochinchine n'a pas moins de droits à nos sympathies patriotiques et religieuses, puisque c'est nous qui lui avons donné presque tous ses vicaires apostoliques ; et que l'un d'entre eux, l'illustre évêque d'Adran, ayant recueilli et sauvé l'héritier de la couronne aux jours de la tempête, ménagea un traité d'alliance entre la France et la Cochinchine.

Ce traité, il est vrai, ne fut pas mis à exécution ; mais il eut au moins pour résultat de faire entrer au service du monarque cochinchinois plusieurs officiers français. Grâce à leur utile coopération, ce prince put reconquérir l'héritage de ses pères et y joindre peu de temps après le royaume du Tonkin.

Aujourd'hui encore, ce sont pour la plupart des missionnaires français qui fécondent de leurs sueurs, et même de leur sang, ces terres toujours fertiles en chrétiens fervents et en généreux confesseurs de Jésus-Christ¹. En effet, ce qui s'y passe de nos jours n'est qu'une répétition de ce qui est arrivé à diverses époques dans ces florissantes missions. Aussi, à la seule vue du tableau où nous avons inscrit les noms de ceux qui, par une mort glorieuse, ont illustré jusqu'ici les églises de l'empire annamite², on pourra conclure que les néophytes des derniers temps n'ont pas dégénéré de la vertu de leurs devanciers; de même que les premiers martyrs de ces églises naissantes n'ont pas été indignes de ceux qui, dans la suite des temps, ont parcouru la même carrière et y ont remporté de semblables victoires.

Notre dernier motif est l'opportunité dans les circonstances présentes d'un ouvrage sur le Ton-

1. Des Dominicains espagnols ont travaillé depuis longtemps et travaillent encore avec zèle dans la mission du Tonkin, et plusieurs ont eu la gloire d'y sceller de leur sang les vérités qu'ils annonçaient. Mais ces religieux ont été ordinairement peu nombreux en comparaison des missionnaires français.

2. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 9, Liste des principaux confesseurs qui ont enduré la mort pour la cause de la foi à la Cochinchine et au Tonkin (1630-1857).

kin et sur la Cochinchine. En face des graves événements dont les mers de la Chine viennent d'être le théâtre, et dans l'attente de ceux qui peuvent s'y accomplir dans un prochain avenir, on est porté généralement à interroger l'histoire, à lui demander des renseignements sur les lieux où notre France semble appelée à jouer un rôle guerrier ou pacifique, mais toujours glorieux.

C'est à ce désir bien légitime que nous avons essayé de répondre, en publiant les relations de nos missionnaires, précédées de quelques notions géographiques sur ces contrées encore peu connues.

GÉOGRAPHIE

DE LA COCHINCHINE ET DU TONKIN
OU DE L'EMPIRE D'ANNAM ¹.

L'empire annamite est peut-être de tous les pays celui dont la nomenclature géographique,

1. *Annam*, ou mieux *An-Nan*, signifie la paix du midi ou midi pacifique. Ce nom a été en usage pour désigner le Tonkin et la Cochinchine, jusqu'au règne de Gia-Laong (1802). Ce prince lui a substitué celui de *Viet-nam*, ou *Nam-Viet*, c'est-à-dire splendeur du midi. Du mot *Annam* les missionnaires ont fait les adjectifs *annamite* et *annamitique*.

telle qu'on la trouve exposée dans les récits des missionnaires et des voyageurs, offre de plus nombreuses et de plus profondes différences. Et il ne faut pas s'en étonner ; les révolutions fréquentes, dont ces contrées, dans le cours des deux derniers siècles, furent le théâtre, ont dû nécessairement en produire une analogue dans les divisions et subdivisions administratives. Des villes nouvelles se sont élevées, d'autres ont disparu, et d'autres enfin ont changé de nom. Ajoutons à cette première cause de confusion, les variétés d'orthographe introduites dans la traduction en caractères européens d'un même nom annamite, par des écrivains appartenant à des nations diverses, et accommodant, chacun de son côté, leur traduction au génie propre de leur langue maternelle. Mais s'il est facile d'assigner à ces différences leur véritable cause, elles n'en sont pas moins pour le lecteur une source d'erreurs, de fatigue et d'ennui. C'est afin d'obvier à cet inconvénient que nous nous sommes décidé à tracer ici une triple esquisse géographique de l'empire d'Annam. La première, que nous empruntons au P. de Rhodes, nous le représentera tel qu'il était constitué à l'arrivée des premiers missionnaires européens (dix-septième siècle). Les deux autres nous

feront connaître les changements qui s'y sont introduits au dix-huitième siècle et de nos jours.

§ I. — DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

« Le royaume annamite, dit le P. de Rhodes¹, s'étend vers le nord, du 12° degré environ jusqu'au 23° inclusivement; en sorte que tout ce qui est contenu entre le 12° et le 17° degré appartient à la Cochinchine², et ce qui reste jusqu'au 23° degré est du ressort du Tonkin. Les habitants du pays comparent le Tonkin à une tunique, et la Cochinchine à une ceinture. En effet, la première de ces deux parties du royaume d'Annam se déploie assez exactement sous la forme d'un carré; tandis que la seconde n'est qu'une longue bande de terrain qui glisse entre la mer et une chaîne de montagnes sur une largeur qui ne dépasse jamais vingt-cinq lieues françaises.

« Les montagnes qui bornent ce pays sont habi-

1. *Tunkinensis historia libri duo, etc. Authore P. A. de Rhodes, S. J.*, in-4°, Lugduni, 1632, lib. I, cap. 1.

2. Au temps du P. de Rhodes, le royaume de Ciampa ne dépendait pas encore de la Cochinchine. Plus tard, les princes cochinchinois s'emparèrent successivement de tout le Ciampa et d'une partie du royaume de Camboge.

tées par des peuplades sauvages ; on les appelle Remoi ¹. Ces montagnards diffèrent entièrement des autres habitants de l'empire annamite, et par leurs mœurs, et par leur langage, et par leur couleur, qui est noire.

« Quant à la longueur de la Cochinchine, on lui donne, du nord au midi, environ 140 lieues de France. On prétend que cette contrée dépendait autrefois du royaume de Ciampa, mais que les Annamites s'y sont établis par droit de conquête, après en avoir chassé les anciens habitants ².

« L'empire d'Annam est borné au nord par la Chine, et par les États d'un petit souverain nommé *Civa-Cauh* ³ ; au midi par le royaume de Ciampa ; à l'est d'abord, par les États de Civa-Cauh, et ensuite par la mer de la Chine, que les Portugais

1. On dit encore *Kemoi*, ou simplement *Moi*, ce qui signifie montagnards.

2. Telle est aussi l'opinion d'Abel Rémusat (*Mélanges asiatiques*, t. I, p. 80). Ce savant orientaliste affirme, d'après les *Nouvelles Lettres édifiantes* (t. VI, p. 26), que le Ciampa, nommé autrefois Chiem-Thanh, était, au treizième siècle, borné au nord par le Tonkin, et au midi par le Camboge, et qu'il renfermait ce qui a été connu depuis sous le nom de Cochinchine et de Ciampa.

3. Autrement, royaume de *Caubam* ou Cao-Bang. Le P. de Marini, dans sa *Relation du Tonkin*, le nomme aussi *Ciu-Canghe* (liv. I, ch. 11).

appellent le golfe de Haynan ¹. Enfin, il a pour limites, au couchant, les montagnes habitées par les Kemoi, et le royaume de Laos, dont il est séparé par de vastes solitudes, arides, et tellement dépourvues de tout ce qui peut servir à l'entretien de la vie, que les voyageurs sont obligés de porter avec eux les choses de première nécessité ². »

Le P. de Rhodes explique, au même endroit, l'étymologie des noms de Tonkin et de Cochinchine. « De même que Pékin signifie en chinois, cour royale du septentrion, et Nankin, cour royale du midi ; de même, Tonkin, composé de deux mots, *kin*, cour, et *tun*, orient, signifie cour ou ville royale de l'orient. Le Tonkin, il est vrai, est situé au midi, et non pas au levant, par rapport à la Chine, mais si on considère que ce grand empire s'étendait autrefois sur les royaumes de Laos, (d'Ava, de Pégou) et de Siam ³, et que ces contrées sont au couchant du Tonkin, on comprend pour-

1. Des géographes l'ont aussi appelé golfe de Cochinchine, mais on le nomme plus communément *golfe du Tonkin*.

2. *Tunkinensis hist.*, lib. II, c. I.

3. Nous lisons dans le P. de Marini que les royaumes de Laos et de Siam appartenaient autrefois à la Chine, et que le Pégou dépendait du Tonkin dans un temps où le Tonkin lui-même était tributaire du Céleste-Empire.

quoi la cour ou ville royale du Tonkin était appelée la cour de l'Orient. Dans cette ville, en effet, résidait un tribunal suprême, où l'on jugeait en dernier ressort les causes d'appel des pays occidentaux, que, vu l'extrême distance des lieux, il eût été difficile de porter à Pékin ou à Nankin. Plus tard, quand les régions occidentales furent affranchies de la domination chinoise, la province du Tonkin fut appelée *Annam*, c'est-à-dire repos du midi. Sous ce nom, on comprit également le Tonkin et la Cochinchine, qui ne font qu'une nation, à cause de la communauté, qui existe entre eux, de mœurs, de coutumes et de langage; comme aussi, avant la division qui en a été faite, ils ne formaient qu'un seul royaume soumis au même souverain et aux mêmes lois. »

Quant au nom de Cochinchine, voici l'explication qu'on en peut donner : « Le royaume d'Annam, d'où dépendait autrefois la Cochinchine, avait pour capitale la ville de *Chece*. Ce nom de *Chece*, ou *Checio*, reçut bientôt une altération dans la bouche des marchands japonais; ils le changèrent en celui de *Coci*. De leur côté, les Portugais, qui étaient en relation de commerce avec les Japonais, pour distinguer le nom de *Coci* d'avec celui de *Cocin* ou *Cochin*, ville des Indes

orientales, non loin de Goa, composèrent le mot Cochinchine, comme s'ils eussent voulu dire Cocin ou Cochin, qui est près de la Chine¹. Du reste, ce nom était déjà en usage au temps de saint François Xavier. L'apôtre des Indes, dans une lettre écrite, en 1549, fait mention de la Cochinchine, à l'occasion d'une violente tempête dont il fut assailli en se rendant au Japon². » Après ces quelques notions préliminaires, suivons notre guide dans la description spéciale qu'il nous a laissée de chacune de ces deux grandes divisions de l'empire d'Annam.

I. La Cochinchine est divisée en six provinces, dont chacune a son gouvernement et un ressort de justice particulier³. Les provinces du nord

1. Le P. de Marini, autre missionnaire jésuite, qui publiait une *Relation du Tonkin* dix ans après celle du P. de Rhodes, ne donne pas ce mot *Chece* ou *Coci* pour étymologie du mot Cochinchine. Il adopte (et à son exemple la plupart des modernes) le mot *Cao-ci*, ou *Kiao-Tchi*, qui veut dire *doigts du pied tortus*, ou *orteils croisés*. Du reste, en admettant ce mot Cao-Ci, on peut encore supposer avec le P. de Rhodes qu'à ce nom de Cao-Ci, les Portugais ont ajouté le nom de Chine, et en ont fait Cao-Ci de la Chine, ou Cochinchine. (Voir Marini, *Del Regno di Tonkino*, lib. I, cap. III, in-4°, Roma, 1664.)

2. *Lettres de saint François Xavier traduites par M. Léon Pagnès*, 2 vol. in-8°, Paris, 1855, t. II, l. VI, p. 144.

3. *Voyages et Missions du P. de Rhodes, etc.*, 2° partie, ch. II, p. 83 et *passim*. (In-8°, Paris, chez Julien, Lanier, 1854.)

sont le Quam-Binh et le Thoa-Noa ¹. La province du centre se nomme Cham ². Les trois provinces méridionales sont celles de Quanglia, Quinhin et de Ranran ³. C'est dans la province de Thoa-Noa que se trouve la ville de Kehue, capitale de tout le royaume et résidence ordinaire du roi et de sa cour ⁴.

1. La province de Thoa-Noa ou d'Hoa a été aussi appelée province de *Hué*; dans des cartes anglaises récentes, on lit encore *Kué*. Elle est maintenant partagée en deux départements ou préfectures : Quang-Duk et Quang-Tri.

2. Quelques auteurs écrivent *Ciam*; les modernes disent *Quang* ou *Quang-Nan*.

3. *Quanglia* ou *Quang-Hia*, et enfin *Quang-Ngai*. *Quinhin* ou *Qui-Nhon* était aussi appelée par les Portugais, *Pulocambi*, de deux mots malais qui signifient *île* et *chèvre*. La configuration de la côte et d'une île voisine, vue de loin, avait donné lieu à cette dénomination. (Voir Bartoli, *Della Cina*, t. III, n° 126. 17 volumes, etc., in-8°, Torino, 1825.) — *Ranran*, ce nom n'est plus employé par les modernes; on pense que les anciens missionnaires entendaient désigner par là ce qu'on a appelé depuis province de Phuyen ou de Fumoi.

4. *Kehue* ou *Kehoa*; les modernes disent *Hué*. Les Portugais donnent à cette ville, en latin, le nom de *Sinoa*; les Chinois l'appellent *Sun-Whua*; les Cochinchinois *Fou-Tchouan*, dont les Portugais ont fait *Phu-Xuan*, qu'ils prononcent *Phou-Tchouan*. Il est plus régulier, ce semble, de conserver, même dans l'orthographe, le monosyllabe *Fou*, qui, dans les langues orientales, caractérise les villes de premier ordre. (Voir *Lettres édifiantes*; mémoires de la Chine, t. XVI, p. 337.—Édition de Paris, 26 vol. in-12, 1780-1783.)

La province de Cham est la plus connue des étrangers, parce qu'elle renferme les villes les plus marchandes et les ports les plus fréquentés de la Cochinchine. On y remarque surtout le port de Cua-Han, nommé, par les Européens, Touron ou Touram (les modernes disent Tourane), et la ville de Faïfo, que les Cochinchinois nomment Han-San. Le P. de Rhodes et les premiers missionnaires parlent très-souvent d'une ville nommée Cacciam ou Cacham, qui était le séjour du gouverneur de la province de Cham, et qui, de temps à autre, était habitée par le roi et sa cour. Plus tard, nous la trouvons désignée sous le nom de Dinh-Cham ou Dinh-Ciam. C'est très-probablement cette ville que les modernes appellent Quang-Nan-Dinh, c'est-à-dire capitale de la province Quang-Nan.

Les autres principales villes de la Cochinchine sont, Ding-Cat dans la province de Thoa-Noa¹; Baobam ou Bauban dans celle de Quanglia. On trouve, dans la province de Pulocambi, les villes de Benda ou Chem-cheu, et de Nuoc-Man, qui,

1. Dinh-Cat est appelée par quelques missionnaires la seconde capitale du royaume. On dit aussi le pays et même la province de Dinh-Cat. Non loin de Dinh-Cat se trouve le bourg de Keday ou Kethay, souvent mentionné par les missionnaires.

du temps des premiers missionnaires, 'était la capitale de la province et la résidence du gouverneur. Nuoc-Man n'est plus, de nos jours, que le port de la ville de Qui-Nhon, capitale de la province du même nom. Cette ville, appelée aussi Qui-Phu ¹, avait été choisie par les Taysons usurpateurs pour capitale du royaume de la Cochinchine centrale (1777-1800).

Le P. de Rhodes indique, sur sa carte de l'empire d'Annam ², la ville de Dinh-Phoan dans la province de Ranran; c'est probablement aujourd'hui la ville de Phuyen ou Phuyen-Dinh, capitale de la province de Phuyen.

II. Le Tonkin, au dix-septième siècle, était divisé en sept provinces : dans ce nombre on ne comprenait pas la capitale du royaume qui, avec

1. Si, d'après la règle que nous donnions tout à l'heure, on eût écrit *Qui-Fou*, il eût été facile de comprendre, au premier coup d'œil, que cette ville était une ville capitale ou de premier ordre.

2. Cette carte figure en tête de la première édition de son histoire du Tonkin, publiée en 1650. Elle fut un peu plus tard modifiée par les jésuites de France, et ajoutée par eux à la seconde édition des *Voyages et Missions du P. de Rhodes*, qui parut en 1666. — Dans la *carte de l'empire d'Annam*, que nous publions à la fin de ce volume, nous avons inséré la carte du P. de Rhodes, de 1650, pour donner au lecteur la facilité d'y suivre l'histoire des premiers temps de la région.

son district, formait une province à part, qu'on appelait la cour ou la province de la cour.

Ce district et la ville capitale étaient renfermés entre quatre provinces qui prenaient leur nom des quatre points cardinaux ; la province du nord ou Ké-Bac ; celle du sud ou Ké-Nam ; de l'est ou Ké-Dom ; et de l'ouest ou Ké-Tay. Les trois autres provinces, plus rapprochées de la Cochinchine, étaient celles de Thin-Hoa ¹, de Nghéan et de Bo-chinh. Au midi de la province de Bo-chinh s'élevait alors une grande muraille appelée Luy-Say, construite par les Cochinchinois pour se mettre à couvert des attaques des rois du Tonkin. Il n'en reste plus aujourd'hui que des ruines, ou plutôt de faibles vestiges que foule aux pieds le voyageur en traversant ces contrées si longtemps désolées par les guerres civiles.

On voyait alors au Tonkin peu de villes dignes de ce nom, si ce n'est la capitale du royaume nommée Kécio par le P. de Rhodes, et Kescho ou Ketcho par les modernes ². Cette ville était jadis grande et remarquable par la magnificence de ses palais ; mais elle est aujourd'hui bien déchue de

1. Les modernes disent *Thanh-Hoa*.

2. On écrit aussi Ke-cho, mais on prononce Ket-cho.

son antique splendeur. Après la capitale, la ville la plus importante était Hean ou Hien, située sur le fleuve Song-Ca¹ entre Ketcho et la mer. Les Hollandais, les Français et les Anglais y ont eu des comptoirs jusque vers le milieu du dix-huitième siècle. On transporta ensuite cet entrepôt de commerce à Doméa, ville placée au milieu d'un *delta* que forme le Song-Ca, à l'endroit de son embouchure, dans le golfe du Tonkin.

Les autres bourgs ou villages n'ont rien de bien remarquable. Les plus connus sont ceux qui avoisinent la mer, ou qui se trouvent à l'embouchure de quelque rivière dont ils portent assez ordinairement le nom. Nous indiquerons entre autres Cua-Dai, ou le grand port dans la province de Thin-Hoa; de nos jours il est, ce nous semble, appelé Kua-Gok. Cua-Bang est le port de mer où aborda le P. de Rhodes, le 19 mars 1627, et

1. Le Song-Ca, qu'on appelle aussi Song-Co, ou même par corruption Sang-Koi, est le plus grand fleuve du Tonkin, qu'il traverse obliquement du nord-ouest au sud-est. Il prend sa source en Chine, dans la province de Yun-Nan, passe à Ketcho, et se jette par plusieurs embouchures dans la mer. Nous n'avons rien dit des fleuves ou rivières de la Cochinchine, parce qu'il n'en est aucun qui mérite une mention particulière; il n'en est pas de même des fleuves qui arrosent le Camboge. Nous en parlerons plus bas.

qu'il nomma port de Saint-Joseph. Cua-Civa, ou le port de la reine, dans la province de Nghéan, est appelé par quelques géographes Cua-Thai. Dans la même province, Cua-Rum et Cua-Soo, qui sur plusieurs cartes modernes conservent encore leur ancien nom. Près de Cua-Soo, plusieurs auteurs placent la ville de Ke-Hoa, différente de Ke-Hué ou Kehoa, capitale de la Cochinchine.

Le P. de Rhodes, dans sa carte de l'empire d'Annam, marque vers le nord, entre le Tonkin et la Cochinchine, le petit royaume de Cao-Bang. Ce royaume avait alors pour maîtres des princes de la famille *Mac*. Quand ces princes se retirèrent à la cour de Pékin, vers la fin du dix-septième siècle, leurs États retombèrent sous la domination tonkinoise. On en composa deux provinces : celle de *Xu* ou *Tchou-Cao-Bang* et celle de *Xu* ou *Tchou-Lang-Bac*¹.

1. Outre cette description topographique, le lecteur trouvera dans le cours du volume des détails de géographie physique, tels qu'ils nous ont été laissés par les anciens missionnaires : pour ce qui concerne le Tonkin, dans la *Relation du P. Tissanier*, 2^e partie, chap. 1^{er}, p. 92 et suiv.; et pour ce qui regarde la Cochinchine, dans la *Relation du P. Borri*, dont on publie un extrait aux *Pièces justificatives*, n^o 1, § II, p. 365.

§ II. — DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Dans le cours de ce siècle il ne s'est produit aucun changement notable dans la géographie du Tonkin; nous ne parlerons donc ici que de la Cochinchine.

Ce royaume s'était accru, avec le temps, de tout le pays de Ciampa et d'une partie assez considérable du Camboge; en sorte qu'au dix-huitième siècle, ses limites, au midi, ne s'arrêtaient plus au 12^e degré, mais descendaient presque jusqu'au 9^e degré de latitude nord.

Les divisions administratives de l'empire d'Annam subirent aussi à cette époque d'assez grands changements, que nous allons indiquer, en prenant pour guide le P. Koffler, de la compagnie de Jésus. Ce missionnaire, après avoir pendant plusieurs années exercé le saint ministère dans les provinces, fut en 1747 appelé à la cour pour y remplir les fonctions de médecin du roi. Il était à même de connaître exactement le pays; par conséquent, la division qu'il en donne peut, en quelque sorte, être considérée comme officielle.

« Certains auteurs, dit-il ¹, partagent le royaume de Cochinchine en dix provinces ; mais cette division n'est pas exacte ; car on ne peut appeler provinces que les pays gouvernés par des vice-rois. Or, il n'y a que sept gouverneurs en Cochinchine qui aient l'autorité de vice-roi ². On ne doit donc y compter que sept provinces. Ce sont, au midi, Dou-nai et Baria, qui sont limitrophes du royaume de Camboge. Le Dou-nai est un des pays les plus riches et les plus fertiles ; il abonde en toutes sortes de productions et surtout en riz ; aussi on le nomme communément le *grenier du royaume*. La troisième province est celle de Chang ou Cham ; on y

1. J. Koffler, *Cochinchinæ historica descriptio*, p. 32 (in-8. Nuremberg 1803). — Le P. Koffler paraît ici avoir en vue M. Favre, qui, après avoir été proviseur apostolique à la Cochinchine, vers 1740, a publié en 1751 une description assez détaillée de ce pays. Dans le grand *Dictionnaire de Moréri* (article *Cochinchine*), on fait de cette description un éloge auquel nous sommes loin de souscrire. Il faut avouer cependant que la division de ce royaume, telle que la donne M. Favre, et que l'ont reproduite plusieurs Anglais dans leurs cartes marines, était assez communément adoptée par le peuple.

2. Le P. Koffler désigne ici, par le nom de vice-rois, des mandarins de premier ordre qui ont un commandement militaire. Dans l'administration moderne, comme nous verrons plus bas, il n'y a que trois vice-rois ; les autres n'ont que le titre de gouverneurs ou de préfets, et les pays qu'ils administrent se nomment préfectures.

remarque le port de Touron, dont la vaste enceinte peut contenir mille vaisseaux européens. Une montagne, qui couronne ce port et l'environne presque de tous les côtés, le défend de la fureur des vents et des tempêtes. Non loin de là est une cité commerçante, habitée également par les Chinois et les Cochinchinois; son nom est Fai-Fo, qui signifie marché public ¹.

« Vient ensuite la province de la cour, nommée Dinh-Cat, qui l'emporte sur toutes les autres par sa grandeur, sa richesse, le nombre de ses édifices et de ses habitants. Au centre de cette province, est une île assez vaste, résidence du roi et de sa cour; les Portugais l'appellent Sinoa ².

« En remontant vers le nord, on trouve la province de Dinh-Tram. Muoi-Cio est la résidence d'un vice-roi, chargé spécialement de l'administration militaire et de la défense du royaume, surtout dans sa partie septentrionale. Enfin, la dernière province est celle de Dinh-Ngoi qui confine avec le Tonkin.

1. *Forum scrutariorum*, mot à mot, Marché de la vieille ferraille.

2. Autrement Hué. On voit ici, comme au Tonkin, que la ville capitale et son district n'étaient pas rangés parmi les provinces. Il ne s'y trouvait pas non plus de vice-roi, parce que le roi y exerçait l'autorité par lui-même.

« Quang-Hia et Quinh-Hing, Phanri, Phanrang, Nha-Ru et Nha-Tlang ne sont que des portions de territoire administrées par des mandarins lettrés. »

Le P. Siebert, qui avait été médecin du roi de Cochinchine, en parlant des provinces desservies par les missionnaires jésuites, leur donne les mêmes noms que le P. Koffler. Dans une lettre qu'il écrivait le 30 août 1741 à un religieux de sa compagnie en Europe ¹, il fait mention des provinces de Dinh-Cat, Dinh-Tram, Moi-Dinh et Ding-Ngoi, et de celles de Chang, Dong-nai et Baria. Moi-Dinh est probablement le Muoi-Co dont parle le P. Koffler.

La province de Phuyen n'est point mentionnée dans cette énumération, mais on y trouve, de plus, la province de *Baria*. Baria est une contrée qui appartenait autrefois au Camboge. Elle est bornée, au nord-est par l'ancien royaume de Ciampa; au midi, par la mer de Chine et par le cap Saint-Jacques, qui forme son extrême limite, vers le 10° 16'

1. *Der Neuen-Welt-Bott*, ou Courrier du Nouveau-Monde, tome VI, 36^e partie, n° 707. — Cet ouvrage, écrit en allemand, renferme une collection des lettres des missionnaires de la Compagnie de Jésus, de 1642 à 1752. Il a été publié en 6 volumes in-folio, Augsbourg, Gratz, Vienne, 1726-1758. Nous le citerons ordinairement sous le titre de *Neuen-Welt-Bott*.

de latitude nord, et le 104° 45' de longitude est ¹.

On remarquera que les provinces, telles que les indique le P. Koffler, doivent une partie de leur importance à leur position. Elles bordent presque toutes des frontières qui ont besoin d'être défendues.

§ III. — DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Parmi les documents où nous avons puisé pour retracer les divisions administratives actuelles de la Cochinchine et du Tonkin, nous citerons, 1° la relation en anglais de M. John Crawfurd, intitulée : *Journal de l'ambassade du gouverneur de l'Inde vers les cours de Siam et de Cochinchine* ²; en second lieu, un article du *Journal de la Société royale géographique de Londres sur la Cochinchine*, par M. Gutzlaff ³, et enfin les cartes et notices géographiques publiées en ces derniers temps par MM. des Missions étrangères.

1. D'après certains auteurs, les provinces de Dong-Nai et de Sai-Gon auraient appartenu au Ciampa, et non pas au Camboge. Mais cette opinion est combattue, ce semble avec raison, par Mgr Reydelet : *Nouvelles Lettres édifiantes*, t. VI. Introduction, p. XIX.

2. 2 vol. in-8°, Londres, 1830.

3. T. XIX, p. 85 et suiv. In-8°, Londres, 1849.

Commençons par les ouvrages anglais, qui sont moins connus, et auxquels nos lecteurs pourraient plus difficilement recourir.

« L'empire actuel de Cochinchine, dit M. Crawford ¹, renferme trois royaumes : le Camboge, la Cochinchine *proprement dite* avec le Tsiompa ², et le Tonkin; on le nomme aussi Empire d'Annam. Il est situé entre le 8° 25' et le 23° de latitude nord, et entre le 103° 13' et le 109° et quelques minutes de longitude est ³. »

Il se divise en trois grands gouvernements, le Camboge, le Tonkin et la Cochinchine, et en trente-deux provinces ou préfetures. Le Camboge et le Tonkin sont gouvernés par un vice-roi. En Cochinchine, le gouvernement dépend du roi et de la cour.

Le Camboge, capitale Saï-Gon, se divise en six provinces : Dong-nai, Que-Donc, Sa-Dik, Mi-Tho, Ca-Mao et Tek-Sia ⁴.

1. *Journal de l'Ambassade*, etc., t. II, p. 231 et suiv.

2. Ou Ciampa.

3. M. Crawford indique ici la longitude d'après le méridien de Greenwich, elle répond à 100° 53' et 107° sur le méridien de Paris. Dans la carte que nous publions à la fin de ce volume, nous suivons le méridien de Paris.

4. En langue annamitique Va-Leng, P'en-Fong, Fo-Nam, Win-

Le gouvernement de Cochinchine compte sept provinces : Binh-Thuan ou Tsiompa ; Nha-Trang, où se trouve le port de Camraigne , fortifié à l'européenne par M. Olivier ; Phuyen , Qui-Nhon , Quang-ai , Quang-nan et Hué , dont la ville principale , Hué ou Phu-Chuan , est la capitale du royaume et de tout l'empire annamite.

Le gouvernement du Tonkin a pour capitale

Chen, Ho-Sin et Then-Chong. — Le Camboge est surtout remarquable par ses rivières ; voici les principales :

La rivière de *Can-Cao*, qui va de l'est à l'ouest, se jette dans le golfe de Siam, au 10° degré 14' latitude nord, et au 104° degrés 55' longitude est ; son embouchure est d'une très-grande largeur.

La rivière de *Tek-Siu* se décharge aussi dans le golfe de Siam, à la latitude 9° 46' nord. Dans l'idiome cambogien, elle se nomme Kar-Mun-Sa, et Ret-Ja en langue cochinchinoise. Elle est assez forte et peut servir à la navigation depuis le Mei-Con jusqu'à la mer, mais seulement pour des vaisseaux de moyenne grandeur.

La rivière de *Tek-Mao*, appelée au Camboge *Rivière Noire*, se perd dans le golfe de Siam, vis-à-vis de *Pulo-Ubi* ; elle communique avec la grande rivière du Camboge, et est navigable pour les petits bateaux.

Le *Mei-Con*, ou rivière du Camboge, est un des fleuves les plus considérables de l'Asie. Il prend sa source en Chine, dans la province de Yun-Nan, et peut porter bateau, même avant qu'il soit entré dans le royaume de Laos, vers le 22° et le 23° degré de latitude nord. Il se jette dans la mer par trois embouchures entre le 9° et le 11° degré. Ces trois embouchures sont ainsi désignées par les navigateurs européens : celle de l'ouest, par le nom de

Kecho ou Cachao, appelé par les naturels Bak-Than ¹.

M. Crawford, à l'exemple des autres géographes, indique ici plusieurs divisions du Tonkin en provinces ².

Mais comme ces nomenclatures, presque toujours différentes entre elles, sont également fastidieuses et barbares, nous nous abstiendrons de les reproduire dans notre texte.

Donnons maintenant quelques extraits de l'intéressant article de M. Gutzlaff.

D'après cet écrivain, l'étendue actuelle de l'empire d'Annam équivaldrait à peu près à celle

rivière *Basak*; celle de l'est par celui de *branche du milieu*, et celle du nord, par le nom de *rivière japonaise*.

La rivière de *Sai-Gon* se perd dans la mer de Chine, vers le cap Saint-Jacques; sa source nous est inconnue, mais elle se trouve probablement dans les montagnes du Laos.

1. Malte-Brun écrit Bac-Kin, qu'il interprète *Cour du Nord*. En effet, Kecho est actuellement cour du Nord, par rapport à Hué, cour du Centre, et à Saïgon, cour du Midi. Bak-Than ou Bak-Thanh, qui signifie *ville fortifiée du Nord*, s'applique également bien à Kecho.

2. Celle qu'il adopte lui aurait été communiquée par les indigènes. — Le Tonkin est partagé en quinze provinces dont voici les noms : Kecho, Teng-Long, Wai-Tak, Sang-Sai, King-Pak, Sing-Kwang, Heng-Wha, Ko-Peng, Leong-San, Ching-Wha, Lanam (premier) et Lanam (second), Hai-Yong, An-Kwong et Man-Ning-Chao.

de la France ; mais on n'y compterait que 12 à 13 millions d'habitants.

Le Tonkin, compris entre le 103° 50' et le 109° 36' de longitude orientale, est situé entre le 17° 34' et le 22° 53' de latitude septentrionale¹. C'est un pays généralement fertile et qui renferme une population très-agglomérée et passablement industrielle.

La capitale Kecho ou Hanoi² est la ville la plus grande et la plus peuplée de tout l'empire annamite ; elle est bien plus avancée dans les arts et dans l'industrie que la ville de Hué.

L'auteur, en traitant du Camboge, s'accorde avec tous les missionnaires qui en ont parlé. Il le regarde comme la contrée la plus riche et la plus fertile du royaume et comme le *grenier de la Cochinchine*.

Le Ciampa, au contraire, est stérile ; il offre

1. D'après le méridien de Greenwich.

2. *Hanoi* est plus spécialement le nom du territoire ou district dans lequel se trouve la ville capitale du Tonkin ; ce mot veut dire *intérieur du fleuve*. — Les noms des provinces du Tonkin, tels que les donne M. Gutztaff, sont : Thanh-Noi, Thanh-Ngoai (dans ces deux provinces on reconnaît l'ancien Thoanh-Noa), Hung-Hoa, Nam-Thuong et Nam-Ha, Hae-Dong, Kinh-Bak, Son-Tay. Kao-Lang, probablement Kao-Bang), Lang-Bak, Thai-Nguyen, Tuyeu-Kwang et Quang-Yeu.

peu de ressources pour les besoins de la vie. On y trouve cependant quelques productions rares et précieuses, entre autres son *bois d'aigle* ou bois d'aloès, qui est très-estimé dans toute l'Asie¹.

Quant à la division générale de l'empire d'Annam, et en particulier de la Cochinchine proprement dite, M. Gutzlaff emploie la même à peu près que les autres géographes. Ainsi, il divise le royaume en trois grands gouvernements : celui du Tonkin, celui du Camboge et celui de la Cochinchine ; puis il fait observer qu'en outre des deux provinces de Binh-Thuang et de Nha-Trang, qui formaient jadis le royaume de Ciampa, les souverains actuels ont ajouté encore au gouvernement de Cochinchine les deux provinces les plus méridionales de l'ancien Tonkin, le Bochinh et le Nghéan².

Entrons avec lui dans quelques détails.

La province de Phuyen est une des plus riches

1. Les modernes nomment aussi ce bois *Agaloche*.— Voir aux *Pièces justificatives*, n° 1, § II, la description qu'en fait le P. Borri, sous le nom de bois de *Calamba* et d'*Aquila*.

2. Voici, d'après M. Gutzlaff, le tableau complet des provinces du gouvernement de Cochinchine, en commençant par le Sud : Binh-Thuan, Nha-Trang, Phuyen, Qui-Nhon, Quan-Ngai, Quang-Nam, Quang-Duk, Quang-Tri, Quang-Binh (Bochinh) et Nghé-An.

de ce gouvernement ; ses productions principales sont le riz, le maïs et une grande quantité de légumes. La ville capitale de même nom a un port assez avantageux vers le 13° 23' latitude nord. Parmi les autres villes, on remarque Vung-Lam, Vung-Chao, etc.

La province de Qui-Nhon offre sur une surface d'assez grande étendue des terres bien cultivées. La population en est assez nombreuse et la mieux civilisée, peut-être, de toute la Cochinchine. La ville capitale, Binh-Dinh-Thanh ¹ n'est pas loin du bourg de Nuoc-Man, dont le port est un des plus spacieux et des plus fréquentés du royaume. On trouve encore dans cette province Benda ou Chem-Cheu, etc.

Quang-Nghai est une province de peu d'étendue et montagneuse ; elle produit beaucoup de sucre. Sa capitale est Dinh-Quang-Nghai ; ses villes principales Dong-Ngo, Lo-Vom (probablement l'ancien Baobam).

La province de Quang-Nan est grande et assez fertile ; ses productions sont le riz, le sucre et la cannelle. Elle est surtout remarquable par son port

1. Binh-Dinh-Thanh est la même que Qui-Phu (ou Qui-Fou), dont nous avons parlé plus haut. Cette ville est fortifiée, ce que signifie le mot Thanh.

de Han ou Touran ; sa capitale est Quáng-Nan-Dinh, l'ancien Cacham ou Dinh-Ciam ; les autres villes sont Fai-Fo, Tra-Dinh, Phu-Thuong et Bunghe.

Vient ensuite la province de Quand-Duk, nommée autrement *Hué-phu*, c'est-à-dire gouvernement ou district de Hué. La ville capitale est appelée par les naturels Phu-Thua-Thien (ou Fou-Tchouan). Cette province n'est pas des plus fertiles ; elle produit cependant du sucre et une grande abondance de riz.

A quelques lieues de la capitale et à l'embouchure de la rivière d'Hué, on trouve le port de Cua-Thuan-An, vers le 16° 21' latitude nord. Puis, en suivant la côte et en remontant vers le Tonkin, on arrive à la province de Quang-Tri, à laquelle appartient d'On-Ko ou île du Tigre, vers le 16° 55' de latitude septentrionale.

(M. Dayot indique 16° 57' lat. nord.)

Mais de tous les documents modernes, ceux qui ont le plus de prix à nos yeux, ceux que nous avons consultés les premiers sont les notices et les cartes géographiques, qui ont pour auteurs des missionnaires catholiques.

Parmi ces documents, nous signalerons : 1° la carte de l'empire d'Annam, composée par

Mgr Taberd, des Missions étrangères, évêque d'Isauropolis et vicaire apostolique de la Cochinchine ¹, et 2^o les diverses notices géographiques, publiées dans les *Annales de la Propagation de la Foi*.

Quant à la carte de Mgr Taberd, M. Putzloff en fait un très-bel éloge ; et, à vrai dire, il l'a mise grandement à contribution dans son article sur la Cochinchine, que nous citons tout à l'heure.

Elle ne nous a pas été moins utile à nous-même, pour compléter la carte de l'empire d'Annam, que nous publions en ce volume ².

1. Cette carte a pour titre : *Tabula geographica imperii anamitici ab auctore dictionarii latino-anamitici disposita*, et a été publiée à Calcutta, en 1838. — Voici la division qu'elle donne de l'empire Annamite en provinces ou départements. — *Tonkin* : Cao-Bang-Tran, Lang-Son ou Lang-Bac-Tran, Thai-Nguyen-Tran, Tuyen-Quang-Tran, Quang-Yen-Tran, Bac-Ninh-Tran, Hung Hoa-Tran, Son-Tay-Tran, Hai-Dong-Tran, Son-Nam-Tran, Nam-Dinh-Tran, Ninh-Binh-Tran ou Thanh-Hoa-Ngoai, Son-Thai-Tran ou Thanh-Hoa-Noi. — *Cochinchine* : Nghe-An-Tran, Bochin-Tran, Quang-Tri-Tran, Quang-Duc ou Hué-Phu, Quang-Nam-Tran, Quang-Ngai-Tran, Tran-Binh ou Qui-Nhon, Phuyen-Tran, Nha-Trang ou Binh-Hoa-Tran, Binh-Thuan-Tran. — *Camboge* : Bien-Hoa-Tran, Phan-Yen-Tran, Dinh-Thuong-Tran, Chau-Doc-Tran, Vinh-Tanh-Tran, Ha-Tien-Tran-Tuc-Khmau ou Camau.

2. Nous nous servons aussi, pour tracer une partie du littoral, des *Cartes hydrographiques de la côte de la Cochinchine* dressées par M. Dayot, Français qui a exercé longtemps les fonctions de mandarin dans l'empire annamite. Ce magnifique travail, comme

Une autre source où nous avons puisé d'utiles renseignements, ce sont les notices historiques et géographiques publiées dans les *Annales de la Propagation de la Foi*. Comme cet ouvrage est dans les mains de tout le monde, il nous suffira, en général, d'indiquer les endroits que nous avons consultés¹.

Mais pour résumer notre travail et le rendre plus utile au lecteur, nous emprunterons à cet intéressant recueil une *nomenclature géographique* de l'empire d'Annam, et nous la comparerons avec les anciennes divisions de ce même pays, données par le P. de Rhodes et les missionnaires des âges suivants. Cette comparaison fera voir ce que ces divers documents ont de commun entre

l'appelle M. Abel-Rémusat, a été publié en 1818, et se conserve au dépôt de la marine. Il nous fait connaître les côtes de ces contrées lointaines peut-être mieux que ne le sont certaines côtes de l'Europe. (*Mélanges asiatiques*, t. I, p. 79.)

1. D'abord les nos 4 et 6 du t. I de la collection des *Annales*, et d'autres documents au t. VI, *passim*. En second lieu, une note historique sur les *Missions du Tonkin et de la Cochinchine* (t. II, p. 151 et suiv.); en troisième lieu, une *Carte du Tong-King et de la Cochinchine, de Siam et de la Birmanie*, qui se trouve à la fin du XI^e volume des *Annales*; de plus un article très-intéressant inséré dans le XII^e volume de la même collection sous le titre de *Géographie sacrée de l'Indo-Chine*; enfin, une statistique du Tonkin oriental donnée par Mgr Retord, p. 82 du t. XXVIII des *Annales*.

eux, et ce qu'ils ont de différent. Mais dans la reproduction que nous faisons de cette nomenclature, nous suivrons un autre ordre et une autre marche que le rédacteur des Annales ¹.

Commençons par le Tonkin. Ce royaume est divisé en onze provinces dans la langue officielle ou chinoise, et en treize provinces ou départements dans la langue vulgaire. La capitale du Tonkin, nommée Ke-Cho, c'est-à-dire le *grand marché*, n'appartient à aucune des provinces, mais se trouve placée entre quatre d'entre elles, que voici : 1° Kinh-Bac ou Tchou-Bac en langue vulgaire ², ce qui veut dire province du nord; on reconnaît ici le Kébac du P. de Rhodes; 2° Son-Nam, province du midi, qui répond aux deux districts de Tchou-Nam-Ha et de Tchou-Nam-Thuong, en langue vulgaire; c'est le Ké-nam des premiers missionnaires; 3° Hai-Dong ou Tchou-Dong, province de l'est; on lit Ké-Dom ou Ké-Don dans les anciennes cartes, et 4° Son-Tay ou Tchou-Doai, qui est l'ancien Ké-Tay ou province de l'ouest ³.

1. T. XII, p. 120.

2. Le rédacteur des Annales écrit Xu; nous préférons, à l'exemple de M. Abel-Rémusat, nous servir de Tchou, qui se rapproche plus du Tcheou des Chinois

3. On voit que les anciens missionnaires employaient pour

Les autres provinces du Tonkin sont : au nord, Yen-Quang, Lang-Bac ou Tchou-Lang ; Thai-Nguyen ou Tchou-Thai ; Tuyen-Quang ou Tchou-Tuyen ; à l'ouest, Hung-Hoa ou Tchou-Hung ; au midi, Thanh-Hoa, qui répond au Tchou-Thanh-Ngoai et au Tchou-Thanh-Ngoi de la langue vulgaire.

Dans ce dénombrement de provinces, nous ne trouvons pas l'ancien royaume ou province de Cao-Bang, probablement parce qu'on le fait dépendre de la province de Lang-Bac, à laquelle il est limitrophe dans la carte de Mgr Taberd. On n'y voit pas non plus le Bochin, probablement parce qu'une partie de cette province, conquise depuis assez longtemps par les rois de Cochinchine, était annexée à leurs États sous le nom de province de Dinh-Ngoi, ou province du dehors, c'est-à-dire d'au delà la grande muraille.

Venons maintenant au royaume de Cochinchine, que le rédacteur des Annales divise en quinze provinces. En voici les noms, dont la plupart nous sont déjà connus et ont été employés dans les anciennes nomenclatures. Haute Co-

désigner les provinces la particule *Ké*, les modernes se servent du mot *Tchou* ou *Xu*, ou même du mot *Tran*. Ce dernier mot signifie plutôt département ou préfecture.

chinchine : Dinh-Ngoi, Quang-Binh, Dinh-Cat, Hué ou Quang-Tri, Cham ou Quang-Nam. Ici nous ferons remarquer que Mgr Taberd, qui, dans sa carte, n'indique pas Dinh-Ngoi, comme province, mais seulement comme ville, met à la place la province de Bochinch. En outre, au lieu de la province de Ding-Cat, il met celle de Quang-Tri, et au lieu de celle de Hué, il met le district ou département de Quang-Duk, qui veut dire province royale.

Dans la Cochinchine centrale, on trouve Quang-Ngai, Qui-Nhon, Phuyen, Nharou ou Binh-Khang, Nha-Trang, Binh-Thuan ou Tsiampa.

Dans la basse Cochinchine, Dong-Nai, Sai-Gou, Mi-Tho, Long-Ho.

Les dépendances de l'empire d'Annam sont la principauté de Can-Cao, le Camboge, maintenant conquis en partie par les Siamois, et le Laos, composé de plusieurs petits États, dont quelques-uns reconnaissent la suzeraineté de Siam, de la Chine et des Birmans.

Cette division de la Cochinchine supérieure et centrale, d'après les Annales, n'est pas entièrement conforme à celle que donne Mgr Taberd, dans sa carte de l'empire d'Annam ; mais la différence est bien plus grande encore en ce qui

concerne la basse Cochinchine. Ce gouvernement, ou vice-royauté, est composé, comme on le sait, d'une partie du royaume de Camboge, et est désigné sous le nom de Gia-Dinh-Phu par l'évêque d'Isauropolis. Du reste, à l'exception des provinces de Can-Cao, de Dong-Nai, de la ville de Sai-Gon, et de quelques positions maritimes, ce pays est généralement peu connu des Européens ¹.

Venons maintenant au plan et à la division de ce volume. Il est composé de quatre parties principales. La première est une relation concernant la mission du Tonkin, par le P. de Rhodes, extraite de *l'histoire du Tonkin*, du même auteur. Le P. de Rhodes est assez connu ; homme puissant en œuvres et en paroles, il joignait aux vertus apostoliques des connaissances étendues et plusieurs des qualités qui plaisent dans l'écrivain, de l'originalité et une agréable simplicité.

Son livre sur le Tonkin est écrit en italien ; il en a donné lui-même une édition latine, qui se

1. Si on désire des détails sur l'ancien Camboge, on peut consulter les *Nouveaux Mélanges asiatiques d'Abel-Rémusat*, t. I, p. 74 et suiv.

fait remarquer par la netteté et l'élégance de la diction ¹.

La relation que nous publions ne sera donc qu'une traduction, et nous sommes forcé de le dire, elle est loin de reproduire les grâces de l'original. Cependant, le nom seul du P. de Rhodes, l'intérêt du sujet, la variété des événements et des tableaux, nous font espérer qu'elle sera reçue avec bienveillance, et même avec plaisir, par le lecteur chrétien.

La seconde partie consiste dans une relation sur le Tonkin, par le P. Joseph Tissanier. Cet ouvrage, imprimé d'abord en 1663, renferme, outre le récit du voyage du P. Tissanier et de son séjour au Tonkin, les aventures de ses compa-

1. *Tunkinensis historix libri duo... Authore P. Alexandro de Rhodes, Avenionensi, S. J. presbytero*, in 4°, Lugduni, 1652. — Il est probable que le P. de Rhodes écrivit d'abord cet ouvrage en latin; plus tard il le traduisit lui-même en italien, et le publia à Rome, avec une dédicace au pape Innocent X, sous ce titre : *Relazione de' felici successi della santa Fede... nel regno di Tunkino... di Alexandro de Rhodes...*, in-4°, in Roma, 1650. — Enfin, il existe une traduction du même ouvrage, par le P. Albi; elle porte en titre : *Histoire du royaume de Tonkin et des grands progrès que la prédication de l'Évangile a faits en la conversion des infidèles...*, composée en latin par le P. A. de Rhodes, de la Compagnie de Jésus, et traduite en français par le P. Henri Albi, de la même Compagnie, in-4°, Lyon, 1651.

gnous de voyage, leurs entreprises et leurs travaux en diverses missions¹. On conçoit assez que les limites déjà si étroites d'un volume ne nous permettaient pas de traiter des matières étrangères à notre sujet; il nous a donc fallu retrancher de cette relation ce qui n'appartenait pas directement aux missions de l'empire annamite.

Exilé du Tonkin dans l'année 1663, cet homme apostolique continua de travailler avec zèle dans les missions si fructueuses de l'extrême Orient. Nous le trouvons supérieur de la résidence de Siam, en 1664; en 1684, il était visiteur des provinces de la Chine et du Japon. Il est probable qu'il exerçait encore cette charge, quand un voyageur protestant, Nicolas de Graaf, passant par Macao, y fut très-bien reçu, comme il le raconte lui-même, par plusieurs Jésuites, parmi lesquels il nomme le P. Tissanier². Nous ignorons l'année de la mort de ce missionnaire.

La troisième partie de ce recueil contient un récit des diverses persécutions qui ont éprouvé

1. *Relation du voyage du P. Joseph Tissanier, de la Compagnie de Jésus, depuis la France jusqu'au royaume de Tonkin*, in-12. Paris, 1663.

2. *Voyage aux Indes-Orientales*, p. 117.

l'Eglise de la Cochinchine et des martyrs qui l'ont illustrée vers le milieu du dix-septième siècle ; ce n'est, à vrai dire, qu'un extrait de plusieurs relations. Le plus important de ces documents, indiqué dans le manuscrit sous le nom de *Mémoires portugais*, a été imprimé à Paris, en 1670, sous le titre suivant : *L'Etat présent de l'Église de la Chine et des autres royaumes voisins*. Ce livre, qui ne porte aucun nom d'auteur ou d'éditeur, est dédié au premier président du parlement de Paris, le célèbre Guillaume de Lamoignon.

La quatrième partie est un précis des travaux des Pères de la Compagnie de Jésus au Tonkin et à la Cochinchine, depuis que ces missions sont gouvernées par des vicaires apostoliques ; elle embrasse un espace de plus de cent cinquante ans, depuis les dernières années du dix-septième siècle jusqu'au milieu du siècle présent. On conçoit que, dans une si longue période de temps, il a fallu passer rapidement sur certaines choses moins dignes de remarque, afin de s'étendre sur les points d'un intérêt plus réel et plus général. Cette partie commence par un récit abrégé de la création de vicaires apostoliques pour les pays infidèles ; viennent ensuite des *lettres*, extraits ou *mémoires* qui ont paru propres à faire connaître l'état de ces mis-

sions. Ces diverses pièces sont l'ouvrage de missionnaires français, italiens et surtout de Jésuites allemands, qui, avec les Pères portugais, travaillaient en assez grand nombre dans les chrétientés de l'empire annamite. Nous n'en nommons ici que deux : le P. Jean-Baptiste Messari, qui a eu le bonheur de donner sa vie pour la cause de la foi au Tonkin, et le P. Jean Siebert, missionnaire à la Cochinchine, où il exerçait aussi les fonctions de médecin et de mathématicien du roi.

Comme les documents qui composent ce volume n'ont pas toujours une liaison bien marquée entre eux, nous avons tâché d'y suppléer dans le cours de l'ouvrage, en intercalant au besoin un texte qui résume les faits intermédiaires, et qui serve à lier un récit avec l'autre. Dans ce but, nous avons mis en tête de la première partie un *chapitre préliminaire*, qui rappelle les commencements des deux missions de la Cochinchine et du Tonkin, et qui prépare ainsi le lecteur à l'intelligence des faits exposés dans les relations qui suivent. Puis, à la fin de la dernière partie, nous avons ajouté par forme de conclusion un tableau abrégé des principaux événements arrivés en ces missions, depuis l'extinction de la Compagnie jusqu'à nos jours.

Nous complétons l'ouvrage par un choix de *pièces justificatives*.

Avant d'entrer en matière, et pour nous conformer au décret du pape Urbain VIII, nous protestons que dans l'emploi que nous faisons en cet ouvrage de certaines expressions, comme sont celles de *saint*, de *bienheureux*, de *martyr*, etc., nous ne prétendons en aucune manière prévenir le jugement de l'Église, et que nous n'employons ces expressions ou autres semblables que comme simple historien, n'ayant droit tout au plus d'attendre du lecteur qu'une foi naturelle et humaine. Il convenait sans doute de donner ce gage de notre soumission filiale envers l'Église, dans un livre où nous avons à raconter les combats que ces héros du Christianisme ont soutenus pour la cause et pour l'exaltation de la sainte Épouse de Jésus-Christ.

Paris, le 23 mai 1858 (Fête de la Pentecôte.)

F.-M. DE MONTÉZON, — ED. ESTÈVE,
de la Compagnie de Jésus.



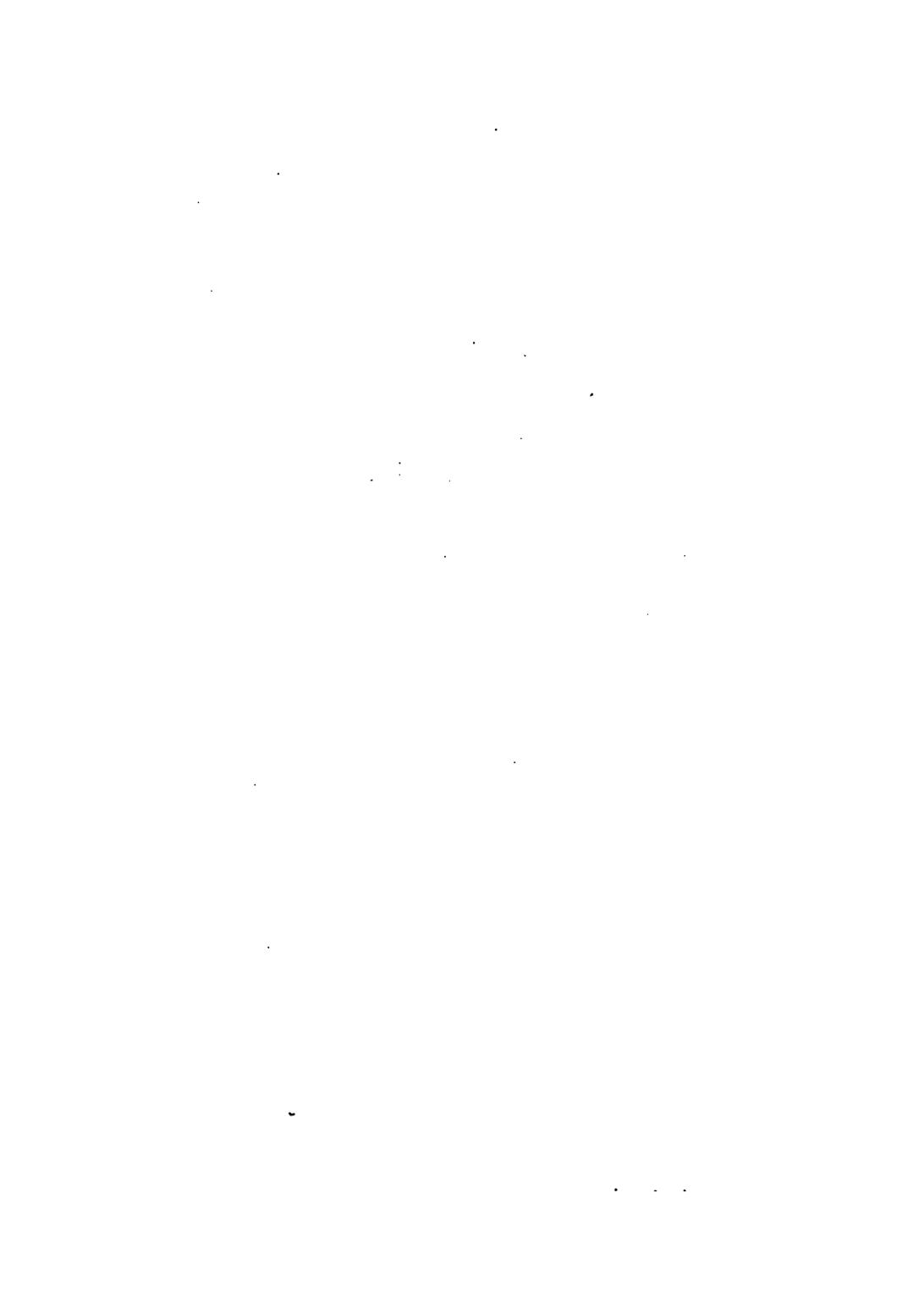
I

RELATION
DE LA MISSION DU TONKIN

PAR LE P. ALEXANDRE DE RHODES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

(1630-1648)



CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

Établissement du Christianisme à la Cochinchine
et au Tonkin.

Au commencement du dix-septième siècle, les peuples d'Annam étaient encore plongés dans les ténèbres de l'infidélité, quand Dieu, pour les éclairer des lumières de la foi, suscita deux missionnaires de la Compagnie de Jésus. L'un, le P. François Busomi, Italien, devait évangéliser la Cochinchine; l'autre, le P. Alexandre de Rhodes, né à Avignon, allait annoncer, le premier, la bonne nouvelle aux habitants du Tonkin.

Ces deux royaumes, longtemps réunis sous une même domination, venaient d'être séparés violemment l'un de l'autre, par suite de la révolte d'un gouverneur de la Cochinchine. Ce seigneur, nommé Nguyen-Hoang¹, ayant secoué le joug des rois du Tonkin, leur avait enlevé plusieurs provinces, dont il s'était formé un État héréditaire

1. Nguyen-Hoang était fils de Nguyen-Do, qui avait rétabli la famille des Lê sur le trône du Tonkin; ce fut en 1600 qu'il se déclara indépendant; il est connu dans l'histoire sous le nom de Thanh-Trung. A cette

indépendant. Telle est l'origine de la dynastie des Nguyen, qui, après avoir occupé pendant deux cents ans le trône de la Cochinchine, est enfin parvenue à réduire sous ses lois tout l'empire annamite.

Sai-Vuong, le second des princes de cette famille, régnait en Cochinchine lorsque le P. Busomi y aborda, le 18 janvier de l'année 1615¹. Le missionnaire, empressé de prendre possession de cette terre infidèle au nom de Jésus-Christ, son maître, bâtit une chapelle près du port de Kean². Bientôt il put y célébrer les saints mystères et admettre dix de ses nouveaux disciples à la grâce du baptême.

Ces heureux commencements encouragèrent le zélé religieux à étendre plus loin ses conquêtes. Dieu bénit ses efforts; et, pendant les vingt-quatre années qu'il travailla en cette mission, il eut la consolation d'y établir plusieurs chrétientés ferventes.

« Le P. Busomi, écrit le P. de Rhodes, était un homme de sainte vie, infatigable dans ses travaux, courageux

époque régnaient au Tonkin Kinh-Tong, avec le titre de *Vua*, et Trinh-Taong, qui, sous le titre de *Chua*, ou de généralissime, était le roi véritable. En l'année 1598, Trinh-Taong avait été décoré du nom de Binh-an-Vuong. — Voir aux *Pièces justificatives*, n° 1, Liste chronologique des rois du Tonkin et de la Cochinchine.

1. Le P. Busomi était accompagné du P. Diégo Carvalho, qui ne demeura que peu de temps à la Cochinchine, et fut martyr au Japon en 1624.

2. *Kean* ou *Ghean*, ou, comme le P. de Rhodes l'appelle dans un autre endroit, *Cua-Han*, est un port vaste et commode, que les Européens ont nommé *Touron* ou *Tourane*.

dans tous les dangers , ferme dans toutes ses résolutions. Il s'est entièrement consumé à fonder et à augmenter cette nouvelle Église ; il y a réussi si heureusement que, n'ayant trouvé que fort peu de chrétiens lors de sa première entrée dans la Cochinchine , il en a laissé au moins douze mille quand il est allé au ciel recevoir autant de couronnes qu'il avait fait de chrétiens ¹.

« Les autres missionnaires qui secondèrent dignement le zèle de ce grand apôtre furent les PP. François de Pina, Benoît de Matos, Jean de Leiria, Gaspard Luis et autres religieux de notre Compagnie, qui, pendant les années qu'ils ont passées à la Cochinchine, y ont été persécutés en plusieurs manières par les ennemis de Jésus-Christ et de sa sainte religion.

« Trois fois ils furent tous chassés du royaume par édit du roi ; le crime dont on les accusait était le même que celui que l'on a si souvent imposé aux chrétiens des premiers siècles, d'empêcher les pluies et d'apporter la stérilité à la terre. Cette fausse persuasion irritait si fort l'esprit des païens que, bien souvent, ils ont été sur le point de faire mourir ces pauvres Pères, qui n'avaient point d'autre plus grand dessein que de leur

1. Ces chrétiens étaient pour la plupart des Japonais que la persécution avait forcés de s'expatrier ; peut-être aussi quelques Cochinchinois baptisés par les aumôniers des vaisseaux espagnols et portugais qui faisaient le commerce dans les ports de Cochinchine. Mais ces derniers n'étaient chrétiens que de nom , et ils ignoraient complètement la doctrine et les obligations du Christianisme.

ouvrir à tous le ciel, et d'en faire pleuvoir les grâces en abondance¹. »

Mais de tous ces hommes apostoliques, celui qui contribua le plus à étendre le royaume de Jésus-Christ en ces contrées, et y laissa un nom plus illustre, des souvenirs plus précieux, est sans contredit le P. de Rhodes. D'abord missionnaire à la Cochinchine, il fut ensuite l'apôtre du Tonkin, puis revint à la Cochinchine, pour y continuer et développer l'œuvre du P. Busomi.

Le P. de Rhodes avait d'abord ambitionné la mission périlleuse du Japon ; mais, la porte de ce grand empire étant alors fermée aux prédicateurs de l'Évangile, il avait été envoyé en Cochinchine par ses supérieurs. Dès qu'il y fut arrivé, il donna ses premiers soins à l'étude de la langue du pays ; et il la posséda bientôt si parfaitement, qu'il put écrire en langue annamitique plusieurs traités dont les missionnaires ont tiré plus tard d'immenses secours².

Le Tonkin touchait de trop près à la Cochinchine pour qu'il n'attirât pas les regards des ouvriers qui défrichaient cette dernière contrée. Depuis longtemps ils désiraient y répandre la semence du salut, lorsqu'une circonstance particulière leur en offrit l'occasion.

Le P. Julien Baldinotti avait pénétré au Tonkin en

1. *Voyages et missions du P. de Rhodes*, 2^e partie, p. 144. (Un vol. in-8°, Paris, Julien, Lanier, etc., 1851.)

2. Entre autres, un *Catéchisme latin et tonkinois*, et un *Dictionnaire annamitique, latin-portugais*. Ces deux ouvrages ont été publiés à Rome, à l'imprimerie de la Propagande. (2 vol in-4°, 1651.)

1626. Accueilli avec bienveillance par le roi, le missionnaire avait cru trouver dans les Tonkinois des dispositions favorables à l'Évangile. Mais, comme il ne savait pas leur langue, il n'avait pu leur annoncer la loi de Jésus-Christ, et s'était contenté de baptiser quelques enfants moribonds, germes précieux d'une moisson plus abondante. Cependant il s'empressa d'écrire à ses supérieurs à Macao, et aux Jésuites de la Cochinchine, pour les informer des résultats de son voyage, et pour demander avec instance qu'on envoyât des ouvriers dévoués et habiles dans une terre qui paraissait bien préparée.

Le choix tomba sur le P. de Rhodes et sur le P. Pierre Marqués. Ils s'embarquèrent sur-le-champ, le 12 mars 1627 ; ils abordaient au Tonkin le 19 du même mois, jour où l'Église célèbre la fête de saint Joseph. Le P. de Rhodes, profitant de cette heureuse circonstance, prit saint Joseph pour patron de la mission naissante. Le même jour, et avant même qu'il eût quitté le navire, le zélé missionnaire inaugurait son apostolat par la conversion de deux Tonkinois, qui, touchés de la grâce, demandèrent aussitôt le baptême. Il le leur administra quelques jours après, ainsi qu'aux autres personnes de leurs familles ¹. Tout réussissait à l'homme de Dieu ; le roi l'avait reçu avec bonté, et, non content de lui permettre d'annoncer l'Évangile, il lui avait fait bâtir, en sa ville

1. *Sommaire des Voyages et Missions du P. de Rhodes*, p. 37 et suiv. (Un vol. in-12, Paris, 1653.)

capitale, une maison commode et une belle église ¹.

« Là, dit le P. de Rhodes, je preschois tous les jours au moins quatre fois, et le plus souvent jusqu'à six. Le concours estoit incroyable, et les jours estoient trop courts pour recevoir les catéchumènes ou confesser les nouveaux chrétiens. J'y passois souvent les nuits entières. Je baptisai dans la première année plus de douze cents personnes, et les années suivantes le nombre en fut encore plus grand.

« La main de Dieu, ajoute-t-il, nous assistoit sensiblement; la sœur du roi et dix-sept de ses proches parents reçurent le baptême, et le roi même estoit ébranlé; mais la pluralité des femmes a esté pour lui un obstacle insurmontable. C'est là aussi ce qui empesche bien des gens, en ce pays, de prendre le chemin du ciel. Cependant la grâce a été plus forte, en beaucoup d'autres, que la corruption de la nature. J'ai baptisé au moins deux cents prêtres des idoles qu'on appelle *Saï*, et ce sont eux qui nous ont aidés le plus en nos travaux. L'un d'eux m'amena un jour cinq cents personnes à baptiser. Je puis dire qu'en la première année j'annonçai Jésus-Christ à plus de cent mille personnes qui n'en avoient jamais entendu parler ². »

Ces progrès du Christianisme chez une nation païenne avoient été trop faciles pour être durables; l'ennemi

1. Le roi dont il s'agit ici est probablement le *Chua* ou régent; il s'appelait *Triuh-Trang*, ou *Thanh-do-Vuong*.

2. *Sommaire des Voyages et Missions du P. de Rhodes*, p. 41 et suiv.

de tout bien et les passions humaines ne tardèrent pas à les entraver. On parvint à indisposer le roi contre les missionnaires. Ce prince, qui avait été jusque-là le protecteur déclaré des docteurs étrangers, changea tout à coup à leur égard, et lança un édit foudroyant contre la loi chrétienne. Le P. de Rhodes et son compagnon furent obligés de se tenir cachés, et continuèrent néanmoins en secret, et avec grand fruit, leur ministère parmi les fidèles et même parmi les païens. Sur ces entrefaites, un vaisseau portugais qui amenait de nouveaux ouvriers étant entré dans un port du royaume, on crut la circonstance favorable ; tous les missionnaires, anciens et nouveaux, se rendirent à la cour et furent bien reçus du roi. Mais le calme n'était qu'apparent : au bout de quelques semaines, que les hommes apostoliques surent mettre à profit, la persécution recommença ; les édits de proscription furent renouvelés, et on en pressa plus sévèrement l'exécution.

Les missionnaires, violemment expulsés, durent donc céder à l'orage et abandonner, au moins pour un temps, la terre du Tonkin.

Ce court exposé de l'établissement du Christianisme dans l'empire annamite nous conduit jusqu'à l'époque où commencent les relations contenues dans le présent volume. Le P. de Rhodes, le premier, va nous raconter les faits qui suivirent son expulsion.

1000



RELATION
DE LA
MISSION DU TONKIN

PAR LE P. ALEX. DE RHODES

(1630-1648)

CHAPITRE PREMIER,

Départ du P. de Rhodes pour l'exil (1630).—Arrivée de nouveaux missionnaires au Tonkin; état de cette chrétienté.

L'exécution de l'édit qui nous condamnait à l'exil ne souffrait plus de retard. Nous avons tenté tous les moyens pour le faire révoquer; nos démarches et celles de nos amis étaient restées sans résultat: il nous fallut partir¹. Plusieurs de nos néophytes s'étaient présentés pour nous accompagner jusqu'au port de la Reine²; nous

1. Les missionnaires étaient au nombre de quatre: le P. Alexandre de Rhodes, Français; le P. Gaspard d'Amaral, Portugais; le P. Pierre Marquès, né d'un père portugais et d'une mère japonaise, et le P. Paul Saïto, Japonais, qui, trois ans plus tard, en 1633, mourut martyr au Japon.

2. C'était le port où stationnait le vaisseau venu de Macao, et qui de-

n'accordâmes cette faveur qu'à François, notre principal catéchiste, et à un petit nombre de fidèles Tonkinois qui venaient, en ces derniers jours, de préparer quelques catéchumènes à la grâce du baptême. Au moment où le bon François nous vit monter sur le navire portugais qui devait nous emmener, il fondit en larmes, en poussant des sanglots si déchirants que tous les assistants en furent vivement émus.

« Ah ! mes pères bien-aimés, s'écriait-il, est-ce ainsi que vous abandonnez vos enfants ? Qui prendra soin maintenant de ce troupeau délaissé ; qui pourra le défendre contre la rage des loups ? Que ferai-je, malheureux que je suis ? Ne vaudrait-il pas mieux pour moi vous suivre à Macao, afin de vivre et de mourir avec vous ? » Nous tâchâmes de consoler ce fidèle disciple, et de lui faire comprendre que sa présence était nécessaire au Tonkin. D'ailleurs, tout n'était pas perdu par notre éloignement ; Dieu demeurait avec eux. Notre-Seigneur, qui est le pasteur suprême, se chargerait de protéger lui-même son petit troupeau. Enfin, nous promîmes d'envoyer au plus tôt des Pères à leur secours.

Ces paroles calmèrent un peu la douleur du bon catéchiste ; nous lui fîmes un dernier adieu, et nous quit-

vait y reconduire les missionnaires. Le P. de Rhodes appelle ailleurs ce port *Cua-Choua*. Dans son histoire du Tonkin et sur sa carte de l'empire d'Annam, il le désigne sous le nom de *Cua-Civa*. Sur des cartes géographiques récentes, ce port est nommé *Cua-Thai* ; au 18° 53' latitude nord.

tâmes cette terre bénie, emportant une lettre que nos chrétiens écrivaient au souverain pontife, Urbain VIII, et dans laquelle ils conjuraient Sa Sainteté de tourner vers cette Église affligée les regards de sa paternelle sollicitude ¹.

J'arrivai à Macao dans le courant de l'année 1630, et sur-le-champ j'informai le P. Palmeiro, visiteur de la Chine et du Japon, des malheurs de notre mission. Il jugea expédient de pourvoir au plus tôt de pasteurs cette intéressante chrétienté, et choisit le P. Gaspard d'Amaral pour supérieur des nouveaux ouvriers qu'il destinait au Tonkin; il lui adjoignit les PP. Antoine de Fontès, ancien missionnaire de la Cochinchine, et Antoine Cardim ², destiné à porter la foi dans le royaume de Laos. Enfin le P. Palmeiro se décida lui-même à partir avec eux; et tous ils abordèrent heureusement au Tonkin, le 7 mars 1631.

Vainement j'essayerais de peindre les transports de joie des chrétiens, et surtout des catéchistes, à la vue de leurs Pères; ils allaient au-devant les uns des autres, ils se félicitaient mutuellement, et tous ensemble rendaient grâce à Dieu, qui daignait, dans sa miséricorde, rendre à leurs désirs ceux qui leur avaient enseigné le chemin du salut. Il faut le dire aussi: la joie de nos Pères n'était pas moins

1. Cette lettre se trouve aux *Pièces justificatives*, n° 2.

2. Le P. Cardim a écrit en portugais une *Relation* des missions du Japon, du Tonkin et de la Cochinchine, etc., etc.; elle a été traduite en français par le P. Fr. Lahier et imprimée à Paris en 1646.

grande en voyant ces fervents néophytes, que les épreuves n'avaient fait qu'affermir dans la foi et dans la piété.

L'absence des missionnaires avait duré dix mois, et dans ce court intervalle trois mille trois cent quarant : infidèles avaient embrassé notre sainte religion, à la voix de nos trois catéchistes François, André et Ignace. La récompense qu'ils nous demandèrent, pour de si beaux services, fut la permission d'étendre à toute leur vie les vœux qu'ils avaient faits, avant notre départ, de ne se point marier jusqu'à l'arrivée de nouveaux missionnaires.

Vingt églises avaient été construites, et chaque dimanche les chrétiens s'y assemblaient pour prier en commun. Il régnait entre tant de personnes, si différentes d'âge et de condition, une telle charité, qu'on eût dit une famille de frères tendrement unis. Un Portugais à qui, depuis quelque temps, il était donné de vivre parmi eux, ravi du spectacle édifiant de leur vertu, s'écriait un jour : « Je n'ai rien vu en Europe de comparable à ces néophytes ; ce ne sont pas là de simples chrétiens, mais bien plutôt les novices d'un ordre religieux des plus réguliers et des plus fervents. » Nous allons en citer un exemple.

CHAPITRE II

Martyre d'un néophyte. — Conversions remarquables.

Un néophyte, nommé François, s'était adonné depuis son baptême aux œuvres de miséricorde. Ensevelir les morts était l'un de ses exercices de prédilection, et souvent il les portait sur ses épaules jusqu'au lieu de la sépulture. Le frère du roi, que servait ce néophyte, en fut informé ; il l'appelle et lui dit d'un ton courroucé : « Comment, de ces mains que tu souilles sans cesse par le contact des morts, tu oses toucher ensuite les objets à mon usage et ma propre personne ? Je ne le souffrirai pas et je veux qu'à l'instant tu renonces à un si vil métier et à la religion qui te l'a inspiré. — Oui, prince, repartit François avec douceur, oui, je suis chrétien, et ma religion promet le ciel à la pratique des bonnes œuvres ; rien au monde n'aura donc la force de me faire abjurer ma croyance. Quant au service de votre personne, je n'y pourrais manquer sans compromettre mon salut éternel ; comptez donc sur ma fidélité. Mais ne

trouvez pas mauvais, je vous prie, que je consacre à mon Dieu et à mes frères le temps que me laissent mes emplois près de vous. »

Le prince, ennemi juré des chrétiens, ne put se contenir, et, dans sa colère, chassa le néophyte de sa présence et lui défendit de remettre les pieds dans sa maison. François obéit, heureux, en perdant la faveur d'un grand de la terre, d'avoir plus de temps à donner au service du Roi des rois. A quelque temps de là ce seigneur apprit que la ferveur de François, loin de diminuer, prenait chaque jour de nouveaux accroissements. A cette nouvelle, frémissant de rage, il fait venir son ancien serviteur et le somme d'abjurer le Christ. — « Jamais ! prince, jamais je ne me souillerai d'une telle infamie, dussé-je endurer mille morts. — Qu'on l'emmène, dit le prince furieux, et qu'on le frappe de verges, qu'on le torture. »

L'ordre est exécuté, mais la rigueur des tourments ne sert qu'à faire éclater l'énergie du saint confesseur ; malgré les coups qui pleuvent sur lui de tous côtés, et qui font voler sa chair en lambeaux, il proteste que Jésus-Christ est son Dieu, et qu'il l'adorera jusqu'à son dernier soupir. Enfin l'arrêt de mort est porté, et le bourreau lui trancha la tête. Ce fut la première victime qu'offrit à Dieu l'Église du Tonkin, et cette immolation fut pour les nouveaux missionnaires le présage des fruits les plus abondants.

La voix de Dieu vint se joindre à la constance du

martyr en faveur du Christianisme ; de toutes parts des miracles insignes éclatèrent. Ils devinrent si fréquents qu'il a été impossible à nos Pères d'en constater le nombre ; un seul chrétien avait délivré jusqu'à 30 possédés par ses prières. Dans la province de Nghéan, la résurrection d'une femme chrétienne, opérée au moyen de l'eau bénite par son fils, chrétien comme elle, produisit les plus heureux effets et détermina plusieurs païens à embrasser une religion confirmée par de tels prodiges. Mais ce qui acheva d'ébranler les peuples, ce fut de voir que la toute-puissance divine semblait s'être mise à la disposition des catéchumènes eux-mêmes. L'un d'eux, rencontrant au milieu des bois un homme qui se mourait, courut à la rivière chercher un peu d'eau, puis, ayant fait sur cette eau le signe de la croix et récité l'oraison dominicale, il en répandit sur le pauvre abandonné, qui au même instant recouvra la santé et les forces.

Le Ciel, dans sa miséricorde, ne dédaigna pas d'employer ce moyen pour convertir ses plus grands ennemis. Un fameux enchanteur, qui n'avait laissé échapper aucune occasion d'outrager nos mystères et notre sainte loi, entendit parler un jour des prodiges qui s'opéraient. Il en est frappé, et prend le parti de chercher la vérité. Un catéchisme lui tombe entre les mains ; il commence à le lire avec la résolution de ne le quitter que quand il aura appris quelle est cette religion qui faisait tant de bruit. A peine l'a-t-il ouvert, que tout à coup les yeux lui enflent, et qu'il est contraint par la douleur de se couvrir le visage.

lecture. C'était un dernier effort de Satan : il voyait sa victime prête à lui échapper, et il voulait, en fermant les yeux du corps, empêcher la lumière de la vérité de pénétrer jusqu'à l'âme. Il se mit en même temps à le tourmenter dans tous les membres d'une manière affreuse. Mais son règne était passé ; le nouveau soldat de Jésus-Christ puise dans ses douleurs mêmes un courage inébranlable, il confesse qu'il est loin de souffrir des peines proportionnées à ses péchés ; puis, appelant les chrétiens, il les conjure instamment d'avoir pitié de son âme et de se mettre en prières pour lui obtenir miséricorde. Les chrétiens n'ont pas plutôt compris sa pensée, qu'ils ont recours à Dieu et commandent au démon d'abandonner cet homme, qui désormais appartenait à Jésus-Christ. Le démon, forcé de quitter ce poste, se saisit de la femme de l'enchanteur, qui, comme son mari, était adonnée à la magie. Les néophytes le délogèrent encore de ce dernier retranchement, puis ils brisèrent tous les instruments qu'employaient ces idolâtres pour l'exercice de leur art et de leurs pratiques superstitieuses.

Cependant l'enchanteur n'avait pas recouvré la vue ; mais une dame d'un aspect vénérable lui étant apparue en songe, lui dit qu'il trouverait un remède infailible dans les eaux salutaires du sacrement qui fait les chrétiens. Docile à la voix céleste, cet homme demanda aussitôt le baptême, qu'il reçut avec tous les siens. Dès lors son mal disparut, et depuis ses ardentés prières,

ses exemples de vertu ont gagné à Dieu plus d'âmes qu'il n'en avait séduit par ses artifices.

Cette conversion éclatante fut suivie de celle d'un seigneur de la cour, qui fit grand bruit dans tout le royaume. Ce seigneur, que le roi affectionnait tout particulièrement, connaissait déjà la religion chrétienne. La sublimité de ses dogmes, la pureté de sa morale l'avaient rempli d'admiration; il avait même permis à son épouse et à sa fille, mariée à un frère du roi, de l'embrasser et d'en suivre les pratiques. Quant à lui, malgré ses convictions et les fréquentes instances qui lui étaient faites, il en restait éloigné; son cœur était captif, il n'avait pas la force de briser les chaînes qui le tenaient asservi. Mais le bras de Dieu était levé, il frappa le corps dans sa clémence afin de sauver l'âme : en peu de jours, le Tonkinois infidèle est aux portes du tombeau. Pendant que le palais retentissait de cris de désespoir, l'épouse de ce seigneur veillait auprès de lui, et, toute préoccupée du salut d'une personne si chère, elle pressait le malade, et par ses caresses et par ses larmes, d'avoir pitié de lui-même et d'écouter enfin la voix de Dieu, qui le sollicitait depuis longtemps. Une si tendre charité amollit ce cœur rebelle; le malade demanda le baptême; et, en présence de toutes les personnes de sa maison, il promit solennellement d'élever à Dieu une église magnifique s'il recouvrait la santé. Son gendre, frère du roi, applaudit à ce projet et voulut assister à son baptême, où le nécrophage...

Joachim. Le Ciel, pour mettre le comble à ses faveurs, permit que le sacrement rendît au corps la vie qu'il donnait à l'âme, et qu'en peu de temps ce seigneur recouvrât une parfaite santé.

Cet événement semblait présager les plus beaux jours à l'Église du Tonkin en lui assurant la protection d'un personnage puissant, et lui faisait même espérer les faveurs du roi. Ce prince, en effet, avait été vivement frappé d'un prodige qui lui rendait l'un de ses sujets les plus dévoués. Cet espoir fut de courte durée, comme on le verra bientôt.

CHAPITRE III

Conduite équivoque du roi à l'égard des missionnaires ¹.
Exemples de fermeté chrétienne.

Depuis deux mois que nos Pères étaient de retour au Tonkin, ils avaient conféré le baptême à plus de mille personnes. De toutes parts les peuples accouraient vers eux ; les égards dont le roi les entourait avaient fait croire à une sincère affection de sa part, et nos missionnaires étaient à la veille de recueillir la plus abondante moisson. Cependant les Portugais allaient partir. Le roi n'avait rien omis pour les faire entrer dans la guerre qu'il avait entreprise contre les Cochinchinois ; mais il s'agissait pour eux d'attaquer des alliés fidèles, les Portugais se montrèrent inflexibles. Alors le roi ne dis-

1. Ce prince, nommé Trinh-Trang, a été le second des Chua, ou régents du royaume, qui prirent le nom de Vuong, c'est-à-dire de roi, ne laissant plus au Vua, ou roi légitime, qu'un vain titre et qu'une ombre de royauté. — (Consulter à ce sujet, *Pièces justificatives* 1. 1. etc ch... nologique des rois du Tonkin et de la Cochinchine.

simula plus ses véritables sentiments; il commanda aux missionnaires de partir avec les vaisseaux de leur nation. Toutes les instances qu'on employa n'aboutirent à rien; on obtint seulement l'autorisation pour deux Pères de rester dans le royaume, mais à la condition qu'ils s'abstiendraient de prêcher l'Évangile aux peuples du Tonkin.

Cette épreuve était pénible; elle n'ébranla pas le courage des hommes apostoliques. Ils s'efforcèrent de concilier les intérêts de Jésus-Christ avec les ordres du monarque. Évitant donc tout éclat, chaque jour ils se rendaient alternativement auprès du prince, et celui qui était libre se livrait le plus secrètement possible à tous les travaux du saint ministère. Les choses allèrent ainsi jusqu'à l'arrivée d'un navire portugais qui amenait deux nouveaux missionnaires, les PP. Jérôme de Majorica et Bernardin Regio¹, l'un et l'autre Italiens. Ce renfort donna aux Pères la facilité de redoubler d'assiduité à la cour et de multiplier en même temps leurs travaux auprès des fidèles; ils le faisaient toutefois sans que les païens en reçussent ombrage, parce que les assemblées se tenaient en secret, dans les maisons des chrétiens.

Toutefois, quand arriva la fête de Noël, ils crurent devoir lui donner toute la solennité possible. Autour d'une crèche où reposait l'Enfant-Dieu, ils disposèrent tous les personnages que demandait la représentation du

1. Le P. de Marini, dans sa relation du Tonkin, nomme ce Père Bernardino Oreggio.

mystère. Le spectacle était nouveau, il émut toute la contrée, et bientôt notre église fut trop étroite pour contenir les flots du peuple qui accourait; idolâtres et fidèles montraient le même empressement. Nos Pères mirent si bien à profit l'occasion qui leur était ménagée, que, pendant les sept mois que le vaisseau portugais passa au Tonkin, ils administrèrent à trois mille personnes le sacrement de baptême.

Ces nouveaux chrétiens se montraient, par leur ferveur, dignes des premiers âges de l'Église. Jamais ils ne s'approchaient du tribunal de la pénitence sans s'y être préparés par un jour de jeûne et une rude flagellation; en voyage même, ils continuaient d'exercer ces saintes rigueurs. Un Portugais, qui montait une barque en compagnie de quelques néophytes tonkinois, en fut lui-même témoin. Au milieu de la nuit, tandis qu'il dormait profondément, il est réveillé tout à coup par un assez grand bruit, semblable à celui que fait une grosse pluie en tombant. Il écoute, il regarde autour de lui; mais quelle n'est pas sa surprise, quand il s'aperçoit que ce bruit vient des coups redoublés de discipline que se déchargent sur les épaules ses fervents compagnons de voyage!

Avec de semblables dispositions à l'immolation volontaire, les faits suivants n'étonneront personne. Une chrétienne nommée Darie avait dû, pour se soustraire aux indignes poursuites de son maître, homme puissant dans sa contrée, se réfugier dans un village de soixante chré-

tiens, vassaux de ce seigneur. Bientôt la retraite de Darie est connue, et les néophytes sont sommés de la livrer, sous peine d'avoir à porter tout le poids de la colère de leur maître. Ils répondent que trahir une personne qui a mis en eux sa confiance serait une perfidie, et que la livrer à un homme qui en veut à sa vertu serait un crime. En apprenant cette réponse, le tyran devient furieux; sur-le-champ il commande à ses soldats de réduire par les tourments ces chrétiens indociles. Ce maître inhumain n'est que trop bien servi; les soldats se précipitent sur leurs victimes, ils ne ménagent ni les injures ni les coups; puis ils enlèvent tout ce qui a du prix, renversent les maisons, coupent, brisent tout ce qui leur tombe sous la main. Les disciples de Jésus-Christ s'étaient préparés au combat par le serment solennel de rester fidèles à leur Dieu. Ils ne profèrent pas une plainte, ils ne fléchissent pas un instant. C'est en vain que, pour les porter à abjurer leur foi, on les accable d'outrages et on les menace de nouvelles tortures, ils sont invincibles. Mais quand, à l'approche de la nuit, la retraite de leurs bourreaux leur permet de respirer, ils prennent la résolution de quitter le domaine de ce seigneur, pour se retirer à la capitale, où facilement ils trouveront un asile. Ils supplient en même temps nos Pères d'avoir pitié d'eux et de venir entendre leurs confessions. Ces pauvres gens avaient tout perdu, mais ils avaient été jugés dignes de souffrir pour Jésus-Christ. Le missionnaire les trouva dans la joie la plus vive. Il crut cependant que le combat n'était

pas fini, et les engagea à se montrer jusqu'au bout dignes d'eux-mêmes. Mais, le jour suivant, une dame de qualité, informée de l'événement, fut touchée de compassion; elle prit Darie auprès d'elle, et se déclara la protectrice de tous ces chrétiens, qu'on n'osa plus persécuter dans la suite.

L'âge le plus tendre montra, en ces jours de persécution, jusqu'où peut aller l'héroïsme chrétien. Un jeune enfant, nommé Ignace, avait, malgré ses parents, embrassé le Christianisme; il eut à subir de leur part une des plus rudes épreuves qu'on puisse endurer à cet âge. Ses parents avaient pris occasion de l'abstinence du carême pour exiger qu'il mangeât des viandes, comme en tout autre temps. Ce pauvre enfant aima mieux passer de longues journées sans aucune nourriture que d'enfreindre les lois de l'Église; bientôt l'irritation de ses persécuteurs ne connaît plus de bornes, ils le menacent, le chargent de coups et le laissent baigné dans son sang. Mais, voyant que la violence est inutile, ils le dépouillèrent de ses vêtements et le couvrent de lambeaux; puis ils publient qu'à l'avenir ils ne reconnaîtront plus cet enfant pour un membre de leur famille et ils le chassent de leur maison. Une foule nombreuse a bientôt entouré le petit martyr; les plus modérés tâchent d'abord de le ramener à d'autres sentiments; mais, voyant qu'ils perdent leur temps et leur peine, ils ne lui épargnent ni les outrages ni les coups; ils le poussent ignominieusement hors de la ville, avec défense d'y reparaitre. Cependant cet admi-

nable enfant, consolé par la pensée qu'il avait Dieu père et le ciel pour patrie, vint nous supplier de le voir dans notre maison, en qualité de domestique, n'ayant pour récompense que la facilité de servir toute sa vie.

CHAPITRE IV

Une persécution suscitée par les païens tourne à l'avantage
des chrétiens.

Le P. d'Amaral, supérieur de la mission, avait été appelé à Macao pour rétablir sa santé altérée par de continuel travaux. Pendant son absence, des marchands chinois vinrent dans la ville de Rum¹, en la province de Nghéan, pour les affaires de leur négoce; les idolâtres du pays, qui n'osaient attaquer les chrétiens, parvinrent à soulever contre eux ces marchands étrangers.

Un jour que les fidèles étaient réunis dans leur église pour entendre les vérités du salut que leur expliquait le P. Majorica, une cinquantaine de ces Chinois y entrent avec grand bruit et les armes à la main; ils frap-

1. La ville et la rivière de Rum qui, dans la *carte du Tonkin* dressée par le P. de Rhodes, sont indiquées entre Cua-Soo et Cua-Civa, ne se trouvent pas marquées dans la *carte de l'Inde et de la Chine* publiée par Guil. de l'Isle en 1715; mais Bué, dans sa *carte générale des Indes* (1821), a placé la rivière de Rum au-dessus de Cua-Soo, vers 19° 45' latitude nord.

pent cruellement le prédicateur et blessent plusieurs chrétiens. Les autres néophytes, moins effrayés qu'indignés de cette provocation violente, repoussent la force par la force, et bientôt ils ont mis en fuite leurs injustes agresseurs.

Cependant le Chinois qui avait levé la main contre le Père fut trouvé mort le lendemain matin, soit qu'il eût succombé à la gravité de ses blessures, soit, comme on l'a prétendu, qu'il eût été achevé par ses compatriotes eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, ces étrangers apportèrent le cadavre devant le juge, et demandèrent vengeance de ce meurtre, dont ils accusaient les chrétiens. Pour faire droit à leur plainte, le missionnaire fut arrêté avec plusieurs néophytes; ils furent tous jetés en prison, où ils languirent pendant près d'une année. Enfin, le roi voulut prendre connaissance de cette affaire; le P. Majorica fut amené devant lui, et le prince, s'étant convaincu par lui-même de l'innocence du missionnaire et de la malice de ses ennemis, prononça un arrêt solennel en faveur du Christianisme et de ses docteurs. Mais, dans l'intervalle, l'église de Rum avait été renversée; les païens, profitant de la consternation des néophytes au moment où le Père avait été arrêté, l'avaient démolie de fond en comble.

Le jugement glorieux porté par le roi réprima l'insolence des infidèles; il arriva même que le juge, qui d'abord s'était montré hostile aux chrétiens, ayant reconnu que le P. Majorica avait été victime d'une injuste persécution, alla se joindre aux néophytes pour le complimenter

au moment où il reparut dans la ville ; il le fit ensuite asseoir à sa table, et commanda que l'église fût rebâtie aux frais de ceux qui l'avaient détruite. Cet événement contribua beaucoup au progrès de la vraie religion ; et dans le cours de l'année suivante (1639), le P. Majorica conféra le baptême à plus de deux mille quatre cent soixante-douze païens de la seule province de Nghéan.

A ce triomphe inespéré vint se joindre une réparation moins attendue encore. Un vaisseau chinois venait d'arriver au port. Les chrétiens n'étaient pas sans appréhension ; rarement ils avaient eu à se féliciter de la présence de ces étrangers, qui, pour la plupart, vivent de rapine, et ne sont, dans leurs courses aventureuses, soumis à aucune loi. Quel ne fut pas leur étonnement, quand ils virent le capitaine du vaisseau, suivi de tout son équipage, se diriger vers leur église et se prosterner devant l'image du Sauveur, pour faire amende honorable du sacrilège commis par des hommes de sa nation ! Ce premier acte de réparation accompli, le capitaine chinois sollicita la faveur d'entretenir le P. Majorica, puis il le pria d'accepter de magnifiques présents, après lui avoir fait des excuses pour les mauvais traitements qu'il avait eus à essuyer de la part de ses compatriotes.

Quant aux auteurs de cet odieux attentat, ils ne tardèrent pas à porter la peine de leur crime. Ayant appris que le roi du Tonkin avait donné l'ordre de les punir de leur insolence, ils s'embarquèrent sur un navire hollandais qui allait en Europe.

versée, l'équipage s'étant abandonné aux excès du vin, les païens crurent que c'était pour eux un coup de fortune ; en un instant, ils font main basse sur les Hollandais, puis se partagent la cargaison. Ils se séparent ensuite et équipent trois navires qui prennent différentes directions. L'un de ces navires aborde à la Chine ; il est pris et confisqué, pour avoir introduit des marchandises de contrebande ; un autre se dirige vers la Cochinchine ; il se brise contre les écueils, et tout l'équipage périt dans les flots. Quant au troisième, il arrive au Camboge ; mais les officiers du roi, ayant reconnu sur les balles la marque des Hollandais, appliquent les Chinois à la torture, et, sur l'aveu qu'ils font de leur crime, ils les condamnent au dernier supplice. L'action de Dieu dans ce châtimement était manifeste : les païens eux-mêmes en furent frappés.

CHAPITRE V

Etat du Christianisme au Tonkin en 1640. Mort des PP. Joseph Maur, Antoine Barbosa et de quelques néophytes.

L'Église du Tonkin, comme on l'a vu, avait déjà eu ses épreuves; mais que peuvent les hommes et l'enfer même contre ceux que Dieu protège? Évidemment les jours de grâce s'étaient levés sur cette terre si longtemps infidèle. Dans la seule année 1639, douze mille trois cents idolâtres se firent chrétiens¹. Déjà on en comptait près de cent mille dans tout le royaume. Ils avaient construit cent grandes églises où ils s'assemblaient à l'époque des visites de nos Pères pour recevoir les sacrements et entendre la parole de Dieu; cent vingt chapelles servaient pour les réunions du dimanche présidées par les catéchistes: un

1. Le P. Cardim, dans sa *Relation du Japon* (p. 76), donne le relevé suivant des baptêmes administrés dans le Tonkin depuis 1631 jusqu'à 1640 inclusivement. En 1631, il y a eu 5,727 idolâtres baptisés; en 1633, 9,797; en 1634, 9,874; en 1635, 8,176; en 1636, 7,121; en 1637, 9,107; en 1638, 9,076; en 1639, 12,334; en 1640, 10,570; et en tout, les baptisés montaient au nombre de 108,000.

grand nombre de maisons avaient des oratoires particuliers. Dans la seule province de Nghéan, soixante-dix bourgades étaient entièrement catholiques. Ce qui est plus merveilleux et ne peut être attribué qu'à la grâce du Saint-Esprit, plus jaloux encore de régner dans des temples vivants que dans les sanctuaires érigés par les hommes, le plus grand nombre de ces chrétiens avait conservé l'innocence baptismale; beaucoup s'étaient consacrés à Dieu par le vœu de virginité perpétuelle, et de jeunes fiancés, que leurs parents avaient unis dans leur bas âge, venaient ensemble au pied des autels renoncer au mariage et se consacrer au Seigneur, dès qu'ils étaient devenus maîtres de leur volonté.

A mesure que l'Église du Tonkin voyait croître le nombre des fidèles, elle voyait diminuer celui des ouvriers évangéliques. On peut le dire en toute vérité, ils succombaient sous le poids de leur triomphe, car, leurs forces n'étant plus en rapport avec les soins qu'exigeait leur troupeau, ils tombèrent les uns après les autres, épuisés de fatigues. Déjà le P. d'Amaral avait été obligé d'aller prendre à Macao un repos devenu nécessaire. Les PP. Balthazar Caldeira et Joseph Maur étaient venus pour le remplacer. Ce dernier, d'un naturel ardent, était chargé de l'administration de la province de Tinh-Hoa¹, où le Christianisme avait fait d'immenses conquêtes. Le P. Joseph voulut, à lui seul, faire face à tous les be-

1. Ou *Think-Hoa*; on dit aussi *Thanh-Hoa*.

soins d'une chrétienté, où dix missionnaires auraient été suffisamment occupés. Au bout de quelques mois, la fièvre le saisit ; il mourut entre les bras du P. Balthazar, à l'âge de trente et un ans. Il avait su, pendant son séjour au Tonkin, gagner les cœurs des néophytes et mériter leur admiration ; ils pleurèrent amèrement sa perte.

Le P. Ant. Barbosa ne tarda pas à le suivre. Depuis quatre ans cet incomparable missionnaire se livrait aux travaux du saint ministère. Une fièvre lente minait les forces de son corps, sans altérer la vigueur de son esprit ; et, malgré sa faiblesse, il continuait à administrer une nombreuse chrétienté. Les supérieurs, informés de son état, le rappelèrent à Macao, dans l'espoir de lui rendre la santé. En vain l'entourèrent-ils de tous les soins d'une paternelle sollicitude, bientôt s'éteignirent les restes d'une vie qui avait été toute consacrée à Dieu et au prochain. Le P. Barbosa, jeune encore, alla recevoir au ciel le prix de ses glorieux travaux.

Vers ce même temps, arriva la mort édifiante de deux chrétiens qui jouissaient d'une haute réputation de sainteté. La première fut celle de Caïc, homme d'un grand zèle pour la gloire de Dieu et la conversion de ses frères. Il avait eu l'honneur d'être tourmenté en haine de la foi de Jésus-Christ. Au milieu des tortures, il ne cessa de prêcher l'Évangile à ceux mêmes qui le persécutaient. Sorti victorieux du combat, le Seigneur le soumit à une épreuve d'un autre genre. Une lèpre si affreuse le frappa

dans tout son corps, qu'il devint insupportable à ses propres enfants. Ce fut alors que sa grande âme se révéla tout entière ; dévoré par les ardeurs d'une maladie qui le consumait tout vivant, objet d'horreur pour ceux qui l'entouraient, sa douceur ne se démentit pas un instant. Jusqu'à son dernier soupir, il n'ouvrit la bouche que pour adorer les admirables dispositions de la Providence et édifier ceux qui l'approchaient. Sur le point d'expirer, il dit à ses enfants : « O vous, l'objet de ma tendresse, mes chers enfants, écoutez les dernières paroles de votre père mourant, et gravez-les si avant dans votre cœur, qu'elles ne s'y effacent jamais : « Attachez-vous à
 « notre divin Sauveur, et, pour lui prouver votre amour,
 « soyez prêts à tous les sacrifices ; sachez mourir si le bien
 « de sa cause le veut ; c'est l'unique recommandation que
 « je vous fais ; votre père ne demande rien autre chose de
 « vous. Quant à mon corps, qui bientôt ne sera plus qu'un
 « vil cadavre, ne lui rendez aucun honneur, mais jetez-le
 « dans une fosse si profonde, que personne n'ait à souffrir
 « de son infection. » Ici le vieillard cessa de parler aux hommes pour s'entretenir avec son Dieu. « O divin Jésus, répétait-il doucement, quand donc m'appellerez-vous à jouir de votre présence ? Pourquoi différez-vous si longtemps à exaucer les soupirs de mon cœur ? » C'est au milieu de ces élans d'amour qu'il rendit sa belle âme à Dieu.

Un autre chrétien, nommé Joachim, avait bâti une belle église à ses frais ; le zèle qu'il témoignait pour la

gloire de Dieu, lui mérita la haine des païens qui, à diverses reprises, l'accablèrent de coups et parvinrent même à l'exiler de son pays ; mais aucune de ces épreuves ne triompha de son courage. On finit par ne plus l'inquiéter sur sa religion, et il parvint à l'âge de quatre-vingts ans. Dans sa dernière maladie, voyant qu'on lui préparait la robe neuve dont, suivant l'usage de la contrée, on devait le revêtir pendant la cérémonie des funérailles : « Mes chers enfants, dit-il, de quoi vous inquiétez-vous là ? Je vous en prie, ne prenez pas tant de soins de cette chair grossière, qui dans peu sera abandonnée aux vers et à la pourriture du tombeau, il suffit que mon âme soit ornée, par la miséricorde divine, de la robe de la grâce pour entrer en possession de la gloire éternelle. Si vous m'aimez, employez tous vos soins à m'obtenir cette robe d'immortalité, auprès de laquelle nulle autre n'a de prix à mes yeux. » Sentiments admirables dans un homme qui, depuis quelques années seulement, s'était converti à la religion chrétienne !

Le fait suivant ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs. Nous le racontons comme nous l'avons appris de ceux qui avaient pu en constater les circonstances. Un jeune homme, nommé Yves, ayant été victime d'un grave accident, resta de longues heures sans donner signe de vie ; déjà même on se préparait aux funérailles, quand Yves, recouvrant l'usage de ses sens, se relève subitement. Ceux qui l'entourent sont saisis de stupeur et de terreur.

nent la fuite en poussant des cris. Yves les rappelle, les rassure et leur raconte que pendant qu'ils l'avaient cru mort, six jeunes gens, d'une ravissante beauté, étaient venus le prendre pour le conduire dans un pays délicieux. « Là, dit-il, sur un trône d'or, se tenait un Roi vénérable, d'une majesté sans égale. Deux autres Rois étaient assis sur des trônes aussi élevés que le premier, environnés d'un même éclat. Au-dessous de ces augustes personnages, qui, comme me l'ont dit mes guides, représentaient les trois personnes de la sainte Trinité, j'ai reconnu plusieurs saints de notre nation, assis en demi-cercle sur des sièges du cristal le plus pur. Ils m'invitèrent à prendre place parmi eux, et bien volontiers j'allais le faire, quand mes conducteurs, m'arrachant de ce beau pays, me firent descendre dans une grotte obscure. Là, d'un côté était un gouffre rempli de feu ; de l'autre, un étang hérissé de glaçons ; plusieurs personnes qui m'étaient inconnues y enduraient de cruels tourments. Mes guides ensuite m'ordonnèrent de revenir sur la terre, pour raconter ce que j'avais vu à ceux que je connaissais et pour prendre soin de mes vieux parents, auxquels il ne reste plus de vie que jusqu'à la nouvelle lune. Ils m'ont donné l'assurance que, lorsque j'aurais rendu les derniers devoirs aux auteurs de mes jours, ils me viendraient chercher, pour me conduire au séjour délicieux qu'ils m'avaient montré. »

Ce récit laissa dans l'âme des auditeurs de profonds sentiments d'espérance et de sainte frayeur. Deux mois

après, les parents d'Yves étant morts, il les ensevelit, et, se mettant sur sa couche, il recommanda à sa femme la piété envers Dieu et la constance dans la foi ; puis, posant la tête sur le chevet de son lit, comme pour dormir, il expira sans fièvre et sans maladie, et passa doucement au séjour des bienheureux.

CHAPITRE VI

Les catéchistes au Tonkin.

Dès l'origine de la mission, nous avons senti la nécessité de prendre pour auxiliaires, dans nos travaux apostoliques, ceux de nos chrétiens qui se distinguaient par une piété solide et leur capacité ¹. Ces catéchistes ne recevaient d'abord que l'instruction commune aux autres fidèles; mais bientôt on fonda des séminaires pour recueillir et former avec plus de soin ceux qu'on destinait à ces fonctions importantes. Il ne s'agissait de rien moins, en effet, pour le catéchiste, que de partager les travaux des missionnaires dans la conquête des âmes et dans l'établissement du Christianisme. Ainsi, instruire les catéchumènes, les baptiser en cas de nécessité; accompagner et aider les Pères dans leurs courses, et

1. Au tableau que le P. de Rhodes présente ici de l'œuvre des catéchistes, nous avons ajouté quelques traits empruntés à la *Relation de la mission du Tonkin*, par le P. de Marini, lib. II, cap. III, p. 183. — Voir aux *Pièces justificatives*, n° 3. Jugement porté sur les catéchistes du Tonkin, etc.

gouverner dans leur absence les nouvelles chrétientés ; réunir les fidèles dans les églises ou chapelles ; présider aux exercices de piété ; faire le catéchisme et même les exhortations chrétiennes, telles étaient, en résumé, les principales fonctions de ces utiles collaborateurs du missionnaire. On conçoit que, pour les remplir dignement, il fallait des hommes qui, à une connaissance assez approfondie de la religion, joignissent une vie exemplaire et mortifiée. Quand donc on rencontrait des sujets qui nous donnaient des espérances, on les admettait au séminaire, où on les préparait aux fonctions de catéchistes. Après une épreuve suffisante, on leur confiait quelques-uns de ces emplois qui, étant révocables à volonté, laissaient la liberté, s'ils venaient à tomber en quelque faute grave, de les leur retirer, et de les faire rentrer eux-mêmes dans la classe des simples fidèles.

Les premiers sur qui nous jetâmes les yeux furent quatre fervents néophytes nommés François, André, Ignace et Antoine. Déjà, depuis quelque temps, ils étaient dans l'exercice de ce ministère, lorsqu'à notre départ forcé du Tonkin, en 1630, nous leur confiâmes le soin de cette Eglise persécutée. Ces fidèles disciples ne nous étaient encore unis que par le seul lien de leur affection ; nous désirâmes que, pour plus de stabilité en leur état, ils s'engageassent par quelque promesse envers Dieu, au moins jusqu'au retour des missionnaires. Ils agréèrent cette proposition avec un vif empressement, et le dernier jour où nous célébrâmes les saints mystères au milieu de

nos chrétiens, ces quatre généreux catéchistes, après avoir reçu le corps du Seigneur, s'engagèrent par vœu à vivre dans l'état de virginité, à mettre tous leurs biens en commun, et à obéir à celui d'entre eux que nous aurions désigné pour leur supérieur. Ils prononcèrent la formule de cet engagement avec tant de fermeté et de dévotion, que tous nos néophytes en furent profondément émus; et, à partir de ce jour, ils les regardèrent comme leurs pères et leurs maîtres, reportant sur eux le respect et la considération dont ils nous avaient toujours environnés.

On a vu plus haut avec quelle fidélité et avec quel succès ils s'acquittèrent d'une tâche aussi difficile, et quelle fut la récompense qu'ils nous demandèrent pour leur dévouement et leurs travaux. Nous nous crûmes heureux de la leur accorder, en leur permettant de s'engager par un vœu perpétuel à vivre dans la chasteté et la pauvreté évangéliques, sous l'obéissance des missionnaires.

Ce fut cet engagement spontané de leur part qui nous suggéra la pensée d'exiger la même promesse de ceux qui désireraient, dans la suite, se consacrer aux fonctions de catéchistes.

Ils sont divisés en trois classes, les novices, les scolastiques ou étudiants, et les maîtres; on n'arrive à ce dernier degré qu'après de longues et sérieuses épreuves. Les maîtres, qu'on appelle *Thāī*, c'est-à-dire docteurs gradués, sont chargés chacun de quinze novices et étudiants;

ils les forment et les exercent aux fonctions de leur état, dans une maison attenante à celle du missionnaire. C'est de ces écoles de science et de piété chrétienne que nous tirons nos catéchistes; en moins de vingt ans, nous avons pu en former plus de cent, remarquables par leur piété et leur dévouement. Après cet aperçu général, donnons quelques détails sur ceux qui, les premiers, ont partagé nos travaux et nos sollicitudes apostoliques.

François, qui fut établi supérieur de ses frères en notre absence, avait été le premier à s'attacher à nous. Avant de nous suivre, il était prêtre des idoles. Un jour, m'ayant entendu blâmer celui de qui les Tonkinois avaient appris le culte des faux dieux, il fut si frappé de mon discours, qu'il se leva au milieu de l'auditoire et me dit : « Il y a dix-sept ans que je me suis consacré au culte de ces dieux que vous réprouvez; j'espérais qu'en retour de mes services ils feraient quelque bien, en l'autre vie, à l'âme de mon père; mais j'apprends de vous que tous ces dieux ne sont que de vains fantômes et que j'ai perdu mon temps. Je vous en prie, dites-moi comment réparer une faute et tant d'années inutilement écoulées? » Je lui répondis que le Dieu des chrétiens pardonnait toujours au repentir sincère, et que si, à l'avenir, imitant le voyageur qui s'est laissé entraîner hors de sa route, il doublait le pas pour arriver au terme, il y parviendrait sûrement. « Dès aujourd'hui; ajoutai-je, renoncez aux idoles que vous avez servies; et, puisque vous avez enseigné l'erreur, devenez pour vos frères l'apôtre de la

vérité; avec le pardon du passé, vous obtiendrez une belle récompense pour l'avenir. »

François, docile à la grâce, quitta aussitôt le temple, malgré la considération et les riches revenus que lui valait son emploi. Partout il publia les raisons de sa conduite, et ainsi désabusa un grand nombre d'infidèles. Admis, sur sa demande, à vivre avec nous, il fit en peu de temps de si rapides progrès dans la connaissance de la religion, qu'il fut en état de l'enseigner aux autres. Plus tard il fit preuve, à notre égard, d'un attachement tout filial, et mérita, tant par sa conduite que par ses importants services, d'être reçu dans notre Compagnie.

André n'était encore que simple chrétien quand nous vîmes, en 1629, dans la province de Nghéan. Il nous y reçut en sa maison, et nous pria de baptiser cent douze chrétiens qu'il avait instruits. Ce premier acte de zèle nous inspira la pensée de nous l'associer comme catéchiste; et, de grand cœur, il accepta la proposition que nous lui en fîmes. Lors des premiers édits contre l'Évangile, il vint partager notre exil et nos travaux; et quand nous retournâmes à Kescho¹, André prit la même direction, annonçant sur son chemin le saint Évangile avec grand succès. C'est alors qu'une troupe de scélérats se précipitèrent sur ce fervent néophyte, qui faillit expirer sous leurs coups. Il n'oublia jamais cette cir-

1. *Kescho* ou *Ketcho*, est le nom populaire de la capitale du Tonkin; son nom officiel est *Bac-Khin*, c'est-à-dire cour du nord. On l'a aussi appelé *Thang-Long-Than*, qui signifie ville du dragon jaune.

constance, où il lui avait été donné de souffrir pour le nom de Jésus-Christ. Quand le P. Bonelli partit pour évangéliser le Laos, il nomma André supérieur des catéchistes. Après une année de séjour en ce royaume, André regagna le Tonkin, où, peu après, il mourut. Onze ans de sa vie s'étaient écoulés dans les rudes travaux des missions ; il avait converti plusieurs milliers d'infidèles.

Ignace, l'un de nos trois premiers catéchistes, obtint de s'embarquer avec nous, quand nous fûmes bannis de la capitale du Tonkin. Pendant le voyage, il dissuada le capitaine du navire d'offrir des sacrifices aux dieux pour obtenir une bonne traversée ; aussi, plus tard, quand la tempête eut menacé de nous engloutir, il manqua d'être jeté à la mer par les matelots irrités. Durant notre exil, ce jeune homme, d'un esprit cultivé, composa, contre les superstitions des païens, une chanson qui bientôt passa de bouche en bouche. Le rôle des dieux et la crédulité de leurs adorateurs étaient couverts d'un tel ridicule, qu'un grand nombre de païens, honteux de leurs superstitions, se convertirent à la foi chrétienne. Ce fut la cause d'un second danger pour Ignace. Ce zélé catéchiste continua à se dévouer pendant plusieurs années au bien de la mission. Il abrégua ses jours par d'excessives fatigues et des austérités continuelles, et mourut à quarante-cinq ans. On peut dire de lui, en voyant la sérénité de son esprit, sa pieuse résignation, à ses derniers moments : Jamais plus douce mort ne couronna plus sainte vie.

Antoine ne fut guère employé aux fonctions de catéchiste, mais son dévouement à toute épreuve et ses longs services en ont fait un des hommes les plus précieux que nous ayons rencontrés. Il était déjà âgé de plus de trente ans quand il connut nos Pères. Il servait comme soldat dans les armées du Tonkin. Tout à coup, à la vue de ses compatriotes qui s'enrôlaient pour toute leur vie au service des idoles, il conçut la pensée de se consacrer au vrai Dieu. Sans délibérer, il aborde son capitaine, lui dit ingénument qu'il désire renoncer à servir le roi du Tonkin pour commencer à servir le Roi du ciel. Le capitaine, bien que païen, ne fait aucune difficulté de lui accorder son congé, et voilà qu'Antoine, après avoir jeté ses armes dans un lac, accourt à notre maison. « Pères, dit-il, recevez-moi; je ferai tout ce que vous voudrez et je ne vous demande rien : c'est le bon Dieu qui me l'ordonne. » Ce brave Antoine n'eut pas besoin d'insister; nous vîmes en lui un homme de cœur : il l'a bien prouvé par la suite. En effet, dans bien des circonstances, nous avons dû à cet excellent néophyte d'être tirés de positions difficiles. Il nous suivit en exil, et, quand nous fûmes réduits à la nécessité la plus extrême, il sut, par son industrie et son dévouement, recueillir les aumônes suffisantes à nos besoins les plus pressants, et nous conserver ainsi pour le bien de la mission.

CHAPITRE VII

Nouvelle persécution.

Dans le courant de 1640, arrivèrent au Tonkin les PP. Pierre Alberto, Emmanuel Cardoso, Paul Calopresi et Onuphre Borgès, missionnaires dévoués et dans la vigueur de l'âge. Ils avaient été précédés par le P. Thomas Rodriguez, qui, consumé par les ardeurs de son zèle, fut enlevé bientôt à l'affection de nos chrétiens. Nous comptions cent mille fidèles sous l'étendard de Jésus-Christ, et de toutes parts les peuples accouraient s'enrôler; un contre-temps inattendu fit succéder tout à coup les craintes les plus vives aux plus douces espérances. Au moment où nous y pensions le moins, un édit du roi fut affiché à la porte de notre église. Le prince défendait à tous ses sujets, sous les peines les plus graves, de professer la religion des prêtres européens, de converser avec eux, parce que c'étaient des imposteurs et des prédicateurs du mensonge. Il ordonnait de

jetter aux flammes les images , les rosaires , les catéchismes , afin qu'aucune trace de la nouvelle doctrine ne restât dans son royaume.

Impossible de peindre la consternation et les angoisses de nos Pères à la vue de cet édit ; plus l'extrémité était grande , plus ils s'efforcèrent de mériter l'assistance du ciel. Jeûne , prière , mortification , rien ne fut négligé ; ils conjurèrent la sainte Vierge d'intercéder pour eux auprès de son divin Fils ; ils s'adressèrent à saint François Xavier pour être délivrés du coup qui les menaçait. Quelques semaines se passent , et voilà que soudain l'esprit du roi s'étant adouci , il fait appeler le P. Majorica , lui exprime le regret qu'il éprouve , et de l'édit qu'il a porté , et des rigueurs qui en ont été les suites ; il ajoute que c'est l'œuvre de leurs ennemis , qui , à force de calomnies , étaient parvenus à le tromper ; mais qu'à l'avenir ils n'auraient rien à craindre , parce qu'il les estimait et qu'il prendrait en main leur cause , qu'ils pouvaient prêcher leur religion par tout son royaume comme auparavant ¹.

Un changement si subit , des paroles si bienveillantes touchèrent sensiblement le P. Majorica. Quand nos Pères en furent informés , ils allèrent avec leurs chrétiens en

1. Le roi du Tonkin était encore Trinh-Trang , qui ne mourut que vers l'année 1657. Ce prince s'est fait remarquer par ses variations à l'égard du Christianisme. Il avait d'abord accueilli avec beaucoup de faveur le P. de Rhodes , qu'il bannit bientôt avec défense de rentrer jamais en ses États. Il usa ensuite tour à tour de bienveillance ou de rigueur , selon qu'il était inspiré par l'intérêt ou par d'autres passions.

rendre à Dieu de solennelles actions de grâces. Sur la demande du Père supérieur, le roi voulut encore qu'on enlevât l'édit placé près de l'église; il fut mis en pièces par les soldats, afin qu'il n'en restât plus de vestige.

Cette persécution dura peu, mais l'enfer sut mettre le temps à profit pour se venger des coups que nous portions à son empire. Pendant huit jours notre maison fut constamment investie de soldats, qui jetèrent au feu tout ce qu'ils purent trouver d'objets de piété. Nos pauvres chrétiens furent maltraités de toutes manières dans leurs biens et dans leurs personnes. Le Ciel dut se réjouir de la patience et du courage qu'ils firent briller pour la plupart en ces jours mauvais. Quant à nous, en présence de tant de vertu, nous oublions nos propres douleurs, qui étaient loin d'ailleurs d'égaliser celles de nos chrétiens. Sur eux venaient se décharger à la fois la brutalité du soldat, la vengeance de nos ennemis et souvent la colère de leurs parents idolâtres, jaloux de venger l'honneur de leurs divinités domestiques, devenues l'objet du mépris de ces fervents néophytes.

Trois jeunes filles se distinguèrent surtout par leur intrépidité. Elles s'étaient consacrées à Dieu par un vœu de chasteté perpétuelle. A peine eurent-elles connaissance de l'édit, que, du fond de la province de l'Est, elles écrivirent à nos Pères qu'elles se sentaient inspirées du désir d'aller trouver le roi, pour lui dire qu'elles

étaient chrétiennes et avaient fait vœu de virginité, et que, dût-il employer contre elles les plus cruels supplices, rien n'ébranlerait la résolution qu'elles avaient prise de persévérer jusqu'à la mort.

Le Ciel n'accepta pas leur généreux dessein, mais il les soumit à des épreuves dignes de leur courage. L'une d'elles est attaquée par un soldat idolâtre qui en veut à son honneur ; elle le repousse avec indignation. Le soldat s'irrite et tire contre elle son glaive, en la menaçant de la mort. « Eh bien ! dit-elle, je consens à mourir ; frappe s'il te plaît ; mais souviens-t'en, une épouse de Jésus-Christ craint moins la mort que le péché. » En prononçant ces paroles elle inclina la tête comme pour recevoir le coup fatal, mais le soldat, confus, cacha sa honte dans la fuite. Les deux autres néophytes se rendirent à la capitale, dans la compagnie d'une autre chrétienne plus avancée en âge ; elles espéraient y puiser dans la grâce des sacrements la force nécessaire pour souffrir la persécution. Mais, chemin faisant, elles rencontrent une troupe de soldats qui, sachant qu'elles professaient la religion de Jésus-Christ, les insultent en mille manières et finissent par les plonger dans des fosses, où ils les abandonnent après les avoir toutes couvertes de boue. Ces pieuses fidèles passent ainsi toute la nuit jusqu'au lendemain, où, délivrées par des passants, elles continuent leur route. Arrivées à la ville, elles y reçoivent le pain des forts, et prennent la résolution de ne plus se séparer, mais

de vivre ensemble jusqu'à la fin de leurs jours. Bientôt la maison s'ouvrit à de nouvelles vierges, et toutes, s'étant consacrées à Dieu par des vœux, mènent véritablement la vie des anges au milieu d'une terre encore souillée de tant de crimes.

CHAPITRE VIII

Protection du Ciel en faveur des néophytes. — Dévouement et mort de plusieurs missionnaires.

Depuis que la foi a pénétré au Tonkin, nous voyons les erreurs populaires se dissiper devant les vérités de l'Évangile et l'empire de la vertu s'établir dans un pays où depuis tant de siècles le vice régnait en tyran. Nous pouvons même affirmer que, parmi nos chrétiens, il en est qui marchent à grands pas dans le sentier de la perfection, jaloux de reproduire dans leur vie les exemples des saints que nous proposons à leur admiration. Aussi nous arrive-t-il souvent d'avoir à modérer les pieux excès où les entraînent l'amour de la pénitence et de la mortification chrétienne. Parmi les plus riches, il s'en trouve qui, au milieu de l'hiver, ne portent qu'un seul vêtement, ou couchent sur la terre nue pour mater leur corps et ressentir en quelque chose les effets de la pauvreté. Un de nos Pères demandant un jour à l'un de ses pénitents pourquoi il était devenu si maigre : « Mon Père, lui répondit celui-ci, depuis que vous nous avez

dit que la porte du ciel est étroite et que peu y entrent, je fais tous mes efforts pour être de ce petit nombre, et je réduis mon corps de toutes les manières, afin qu'occupant le moins de volume possible, il puisse facilement passer. »

Est-il étonnant que le Ciel, touché de tant de générosité, répande avec profusion ses grâces les plus insignes sur ces fervents néophytes, jusqu'à leur accorder le don des miracles? Il suffit souvent que des païens, tourmentés du malin esprit, entrent dans l'oratoire où prient les chrétiens, pour en être à jamais délivrés. On a remarqué qu'à peine une église était érigée dans une bourgade devenue chrétienne, que les tigres s'en tenaient éloignés, comme repoussés par une force invisible; mais si, dans un moment de persécution, l'église venait à être détruite, les bêtes féroces l'infestaient comme auparavant. Dans une circonstance, le Seigneur voulut apprendre à tout le pays que du haut des cieux il veille sur ses enfants, que les éléments lui obéissent, et qu'à sa voix ils sont prêts à récompenser et à punir. Un certain nombre d'idolâtres avaient, en haine de notre sainte religion, brûlé l'église des chrétiens de leur voisinage: pendant une année entière leurs terres furent privées de la pluie du ciel et frappées de stérilité, tandis que les champs des chrétiens, arrosés comme à l'ordinaire, étaient couverts des plus belles moissons. Les coupables, convaincus qu'ils portaient la peine de leur attentat sacrilège, rebâtirent l'église, demandèrent solennellement pardon au Dieu der

chrétiens, et quatre-vingts d'entre eux se convertirent. A partir du jour de l'expiation, la colère de Dieu cessa de les poursuivre.

Le signe de la croix, si puissant dans l'usage qu'en faisaient les chrétiens de la primitive Église, est encore, dans la chrétienté naissante du Tonkin, un signe de victoire et de salut. Les païens eux-mêmes rendent hommage à sa puissance et s'en servent pour conjurer des malheurs et pour obtenir des guérisons. En voici un exemple assez frappant : Un païen de distinction portait à notre sainte religion une haine si implacable, qu'il avait fait mourir le père nourricier de son fils, uniquement parce qu'il l'avait embrassée. Cependant, le bruit de quelques miracles opérés par le signe de la croix étant parvenu jusqu'à lui, il fit un examen sérieux des faits dont il avait entendu parler, et, ne pouvant se refuser à l'évidence, il suspendit les effets de sa haine, se promettant bien d'éprouver par lui-même la puissance de la croix à la première occasion. Elle se présenta bientôt : une maladie contagieuse décimait ses troupeaux ; les moyens naturels sont employés, mais les progrès du mal n'en deviennent que plus rapides. Alors l'ennemi des chrétiens a recours au signe du salut, il dresse une grande croix au milieu de son bercail ; à peine a-t-il invoqué la puissance de cet étendard sacré, que la maladie s'arrête et que le troupeau est guéri. A la vue du prodige, le païen est désarmé ; sa haine se change en un généreux dévouement, il consacre sa fortune à élever une magni-

fique église, et, malgré les sarcasmes et les persécutions que lui attire sa conversion, il persévère dans les pratiques de la plus solide dévotion.

Les faveurs que le Ciel accordait aux néophytes étaient pour les missionnaires un sujet de reconnaissance et un encouragement à de nouveaux efforts. Cinq ouvriers partirent de Macao, le 23 février 1646, par les ordres du P. Emmanuel d'Azévédo, pour venir soulager les Pères du Tonkin. C'étaient les PP. Gaspard d'Amaral, Pierre Alberto, Jean-Ignace Leviski, François-Ascanio Ruida. Avec ces missionnaires destinés au Tonkin, trois autres, se rendant à l'île de Haynan, montaient le même navire, à savoir : les PP. Jean-André Lubelli, Antoine Constantin et Valentin Nogheira.

Le capitaine du vaisseau, après vingt-quatre heures de navigation, vint relâcher au port de Sancian, tant pour donner aux Pères le moyen d'honorer cette terre sanctifiée par les derniers moments de l'apôtre des Indes, que pour attendre une mer plus calme. Le lendemain, il se remit en route pour l'île de Haynan ; et, quoique les vagues fussent assez fortes, le vaisseau continua à avancer jusqu'à minuit. Mais alors un si violent orage le poussa contre un écueil, que le P. Alberto fut lancé à la mer du bord où il était couché ; et, ce qu'on ne peut guère expliquer que par l'intervention du Ciel, une lame le souleva aussitôt et le ramena sur le pont. Impossible de peindre l'effroi qui s'empara soudain de tout l'équipage. La secousse avait été si terrible, que personne ne doutait

d'une perte certaine. Dans cette extrémité, nos Pères, s'oubliant eux-mêmes, consolent leurs compagnons d'infortune, baptisent ceux qui ne sont pas encore chrétiens. Cependant les matelots s'éloignent dans une barque, et bientôt le navire entr'ouvert sombre avec le capitaine et tous les passagers.

Le P. André Lubelli surnage, il songe au salut de ses frères et absout encore ceux qu'il aperçoit à la surface des flots ; et pendant qu'attentif à les découvrir à mesure qu'ils reparaissent, il ne pense qu'à prendre les moyens de mourir le dernier, un mât détaché du navire vient seconder son zèle et lui sauver la vie. Le P. Lubelli s'y était cramponné, quand il est aperçu par des matelots qui le ramènent au rivage au moment où, épuisé de forces, il allait périr. Quand, le lendemain matin, le soleil vint éclairer cette scène de désolation, debout sur le rivage, les yeux fixés sur le gouffre qui s'entr'ouvrait encore sous les coups de la tempête, le saint prêtre ne peut retenir ses larmes. « Je cherchais autour de moi mes compagnons, nous dit-il plus tard, et, voyant que seul je survivais, il me vint à la pensée que c'étaient mes péchés qui m'avaient fermé la porte du ciel, où tous nos Pères jouissaient déjà de la récompense due à leurs mérites. »

Sur le même navire se trouvait avec nos missionnaires un jeune chrétien, nommé Gilles ; quand il vit que c'était fait du navire, il se jeta dans une barque avec quelques objets précieux, et arriva sain et sauf au

port. Bientôt il se rendit à notre maison et nous raconta, au milieu des sanglots et des pleurs de tous ceux qui l'écoutaient, les tristes détails de l'épouvantable événement dont il avait failli lui-même être victime. La nouvelle s'en répandit dans toute la contrée, et parvint jusqu'au roi, qui se montra sensiblement affecté d'un si grand malheur. Quant à nos Pères, ils furent profondément affligés; mais le Ciel, après leur avoir envoyé une si terrible épreuve, daigna les visiter, dans sa miséricorde, de la manière la plus inespérée.

Le P. André-Xavier Koffler, savant mathématicien, avait conquis, en Chine, l'estime et l'admiration d'un vice-roi chrétien. Celui-ci, à l'instigation du missionnaire, s'efforça de gagner un ambassadeur tonkinois qui revenait de Pékin à Kescho, et il lui parla avec beaucoup d'éloges de la religion chrétienne, ainsi que des prêtres qui l'annonçaient. Le vice-roi, ne se bornant pas à des paroles, écrivit au roi du Tonkin, et dépêcha un de ses officiers pour porter sa lettre. L'effet que produisit cette démarche eut des résultats prodigieux; le roi et son fils, voyant qu'un personnage de cette considération avait embrassé la foi chrétienne, et qu'il donnait à nos Pères le nom de maîtres, conçoivent la plus haute estime de notre sainte religion, et comblent d'honneurs publiquement ses ministres. Les peuples, à l'exemple des grands, nous entourent de vénération; partout notre parole est favorablement accueillie, et, dans l'espace de six mois, douze mille païens se font baptiser.

A la nouvelle de ces heureux succès, le P. d'Azévédo, visiteur de la Chine et du Japon, se hâta, vers la fin de 1646, d'envoyer au Tonkin cinq nouveaux missionnaires, à la place de ceux qui avaient péri. C'étaient les PP. Jean Cabral, François Rangel, François Figheira, François Montefuscoli et Stanislas Torrente.

CHAPITRE IX

Tableau de l'Église du Tonkin en 1647.

Le P. Jean Cabral avait été envoyé au Tonkin en qualité de visiteur. Après plusieurs mois de séjour dans cette florissante mission, il rendit compte au R. P. général de ce qu'il y avait fait et de ce qu'il y avait vu de ses propres yeux. « En arrivant dans ce pays, écrit-il, je trouvai la chrétienté toujours croissante en nombre et en ferveur ; les deux années précédentes, 1645 et 1646, elle avait admis dans son sein plus de vingt-quatre mille infidèles convertis à notre sainte foi.

« Sept ouvriers, partagés en cinq résidences, desservaient les églises de la mission. J'ai pu, au moyen des quatre Pères venus avec moi, et du P. Philippe de Marini, arrivé depuis peu, établir une sixième résidence.

« D'après ce que j'ai remarqué, il n'est aucune nation, en Orient, qui ait, pour le Christianisme, d'aussi heureuses dispositions que les Tonkinois. C'est un peuple simple, docile, et exempt des vices infâmes qui rendent

d'ordinaire si difficile aux païens la pratique des vertus chrétiennes. Une fois baptisés, ils sont aussi fermes dans leur croyance que s'ils l'avaient reçue depuis plusieurs siècles ; ils ont une horreur extrême des désordres si communs ailleurs, et ils se portent avec empressement à l'observation de la loi divine.

« Du reste, ces peuples sont d'un bon naturel, d'une grande aménité de caractère, et ont beaucoup d'inclination pour la prière. Leur attachement et leur respect pour nos Pères ne laissent rien à désirer. Quand ceux-ci entrent dans l'endroit qu'ils habitent, ou quand un nouveau missionnaire arrive dans le pays, c'est un événement qu'on célèbre par des réjouissances publiques.

« Les espérances qu'avaient conçues les missionnaires dans ces derniers temps viennent de se réaliser au delà de toute prévision. Le jeune roi, qui, à cause des préventions de son père, avait contenu l'expression de ses bons sentiments pour nous avant de monter sur le trône, a saisi l'occasion d'un service rendu à son ambassadeur par nos Pères de Chine, pour se déclarer solennellement en notre faveur ¹. Le 11 mars de l'année 1647, il a adressé

1. Ce prince, désigné dans la relation du P. de Rhodes sous le nom de Kiem-Thuong, ou Kiem-Juong, est appelé Trinh-Tac, ou Tày-Dinh-Vuong, par l'auteur de la notice sur le Tonkin et la Cochinchine qui se trouve en tête des *Nouvelles Lettres édifiantes*. Cette diversité de nom ne doit pas surprendre, et ici elle est suffisamment motivée. L'auteur de la notice donne à ce prince le nom tonkinois de Trinh-Tac, tandis que le P. de Rhodes le nomme, d'après une pièce écrite dans la langue de la Chine et avec les caractères chinois. Comme nous l'avons dit plus haut,

au P. Félix Morelli un diplôme par lequel il l'adoptait pour son fils ; c'est le plus grand témoignage d'affection qui se puisse donner en ce pays ¹. Une députation des premiers officiers de la couronne apporta en grande pompe l'écrit du roi à notre maison. Pour reconnaître, autant qu'il dépendait de nous, l'honneur dont le P. Morelli était l'objet, nous avons réuni les personnages les plus distingués de la nation portugaise. Le capitaine, qui s'y trouvait avec toute sa suite, leur fit le plus brillant accueil ; il les reçut au son des instruments, et il voulut lui-même faire cortège au Père quand il alla présenter ses remerciements au roi pour la faveur insigne qu'il daignait lui accorder. »

Vers le même temps, un autre missionnaire traçait un tableau non moins intéressant des mœurs et de la piété de nos nouveaux fidèles. « Ce qui me frappe avant tout, dit ce missionnaire, c'est l'amour des néophytes pour la prière : l'heure de leur exercice de piété est fixée, et aucun intérêt temporel n'est capable de la faire oublier. Chaque famille a son oratoire ; c'est l'endroit le plus convenable de la maison ; les plus pauvres eux-mêmes ne négligent rien pour l'embellir. On trouve des indigents, qui ont peine à se procurer les aliments de première nécessité, et dont l'oratoire est entretenu avec une sorte de magnificence. C'est là que, soir et matin, se

Triah-Trang, père du nouveau roi, ne mourut que vers l'année 1657 ; mais il avait installé son fils sur le trône quelques années avant sa mort.

1. Voir ce diplôme aux *Pièces justificatives*, n° 4.

réunit toute la famille. Ils y conservent l'eau bénite, les images qu'ils peuvent se procurer, et les instruments de pénitence dont ils se servent pour macérer leur corps. Ceux qui entreprennent souvent des voyages ont leur oratoire portatif; ils le dressent dans les hôtelleries en y arrivant, pour s'acquitter, aux heures ordinaires, de leurs exercices accoutumés. Nous n'étonnerons personne en ajoutant que, quand nous offrons le saint sacrifice dans nos églises, aucun chrétien n'y manque; et, à moins que nous ne les forcions de se retirer, ils restent tous jusqu'à la fin des messes, priant avec une ferveur capable d'édifier les anges : cette ferveur est encore plus vive, s'il est possible, quand nous leur permettons la sainte communion, dont ils se montrent toujours véritablement affamés.

« Que dirai-je de leur charité mutuelle? Oh! c'est bien ici que règne, dans toute sa perfection, le précepte du Sauveur : Aimez-vous les uns les autres. Il suffit, pour être bien reçu dans une maison, d'être chrétien. Avec ce titre, on y trouve un lit, une table; tous les bras, tous les cœurs sont au service de l'hôte qui se présente en cette qualité, fût-il d'ailleurs inconnu. Il n'est pas rare de voir mendier aujourd'hui celui qui hier était à la tête d'une belle fortune; il en a fait le sacrifice pour n'avoir à s'occuper que de ses intérêts éternels. On le pense bien, il est une sorte de pauvres qui ferait aisément fortune chez nos chrétiens; ce sont ceux qui, en haine de la religion, ont été chassés de leurs domaines, déshérités par leur fa-

mille ou par les juges. Il est touchant de voir avec quel empressement on les reçoit, avec quelle vénération on traite ces confesseurs de la foi.

« Nous n'avons qu'un regret, dit en terminant le pieux missionnaire, c'est de voir en si petit nombre les ouvriers qui cultivent cette terre de bénédiction. Nous le pouvons dire, jusqu'à présent elle produit au centuple, et, nous en avons la ferme conviction, si la multitude des ouvriers répondait aux dispositions que nous remarquons partout, il n'y aurait plus bientôt, dans tout cet empire, qu'un cœur et qu'une âme pour louer et adorer Celui à qui appartient tout honneur et toute gloire. »

Entre cette relation du P. de Rhodes et celle du P. Tissanier, qui va suivre, il s'en trouve plusieurs autres, où sont racontés les faits qui ont eu lieu au Tonkin depuis 1648 jusqu'à 1658. Entre autres, la relation du P. Cittadelli, qui a été traduite en français et dédiée à la reine de Pologne par le P. de Rhodes; celle du P. Maracci, qui a été présentée à la S. Congrégation de la Propagande; enfin, celle du P. de Marini, qui fait partie de son ouvrage *Des Missions de la province du Japon*. Mais dans toutes ces pièces, qui ne manquent pas d'intérêt, ce qu'il y a de plus remarquable, ce sont les progrès toujours croissants de cette florissante chrétienté.

II

RELATION

DU P. JOSEPH TISSANIER

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

SON VOYAGE DE FRANCE AU TONKIN (1654-1658).

SON SÉJOUR AU TONKIN; DESCRIPTION DE CE ROYAUME.

ÉVÉNEMENTS MÉMORABLES

LA MISSION DU TONKIN PENDANT LES ANNÉES 1658, 1659 ET 1660.

RELATION
DU
VOYAGE DU P. JOSEPH TISSANIER
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

DEPUIS LA FRANCE JUSQU'AU ROYAUME DU TONKIN

Avec ce qui s'est passé de plus mémorable dans cette mission
pendant les années 1658, 1659 et 1660.

PREMIÈRE PARTIE

VOYAGE DEPUIS LA FRANCE JUSQU'AU TONKIN
1654-1658

CHAPITRE PREMIER

Départ de France.

Tandis que le feu des guerres civiles désolait toute la France, et que les gens de bien gémissaient à la vue des misères publiques, le P. Alexandre de Rhodes, de notre Compagnie, embrasa, par le feu de son zèle, une grande partie du royaume. Cet homme apostolique, qui venait

des extrémités du monde, consola merveilleusement les fidèles, affligés de tant de maux¹, par les agréables nouvelles qu'il leur donna des progrès que faisait la foi dans les royaumes du Tonkin et de la Cochinchine. A cette occasion, plusieurs religieux de notre Compagnie sollicitèrent de notre R. P. général, Goswin Nickel, la grâce d'être envoyés en ces missions, où les âmes paraissent si bien disposées à recevoir les lumières de l'Évangile.

J'eus le bonheur d'être du nombre de ceux sur qui notre Père général jeta les yeux pour cette entreprise. L'exécution en avait été grandement favorisée par les offres généreuses de Jean IV, roi de Portugal. Ce prince avait chargé son grand aumônier de demander au P. Nickel au moins soixante-dix ouvriers pour les missions de l'Orient. Mais, comme notre Père général avait déjà fait partir pour les Indes cinq missionnaires, qui tous étaient Français², il se contenta d'en envoyer alors treize, onze Français et deux Italiens.

Je reçus à Poitiers la permission, que j'avais si longtemps demandée, d'employer le reste de ma vie dans le Tonkin; et j'eus la consolation d'apprendre cette heureuse

1. Quand le P. de Rhodes arriva en France, ce royaume était en proie à tous les fléaux. Après les troubles de la Fronde, qui avaient semé partout le désordre, les maladies contagieuses et la famine avaient exercé leurs ravages dans un grand nombre de provinces.

2. Les PP. Jacques le Faure, Adrien Greslon, Humbert Augery, Paul Gobert et Pierre Peyronnière; ces deux derniers moururent, en route, avant d'arriver à Goa.

nouvelle le jour de l'Ascension, après avoir lu à la messe ce bel évangile où le Fils de Dieu envoie ses apôtres par tout le monde, afin de baptiser les nations et de leur ouvrir le ciel. Les autres Pères, qui avaient obtenu la même grâce, n'attendaient plus que le moment qui les devait séparer de leurs provinces, lorsque le P. de Rhodes nous avertit de nous disposer au voyage. Nous partîmes tous de France sur trois vaisseaux, et en des temps différents, mais avec un égal désir de travailler dans ce nouveau monde à la conversion des infidèles. Je sortis du port de Bordeaux le 30 du mois d'août 1654, avec les PP. Pierre Albier, Jacques et Nicolas Motel, Christophe Cloche, et Dominique Gabiani. Nous allions d'abord à Lisbonne, où le roi de Portugal nous attendait et devait nous fournir les moyens de passer aux Indes. Le P. Edmond Poncet partit de Vannes sur la fin d'octobre de la même année, avec les PP. François Beudet, Germain Macret et Dominique Fuciti. Le P. Jean Forget s'embarqua, le dernier, à la Rochelle, au mois de février de l'année suivante, avec les PP. Louis Gobbé et Claude Motel. Ces Pères étaient tous Français, excepté les PP. Dominique Gabiani et Dominique Fuciti, dont le premier était de la Savoie et le second de la ville de Rome. En quittant la France, pour obéir à la voix de Celui qui les appelait ailleurs, tous, ils pouvaient dire avec raison qu'ils quittaient le plus florissant royaume de la terre, dans l'espérance d'en trouver encore un plus glorieux et plus beau dans le ciel.

CHAPITRE II

Arrivée en Portugal. — Départ pour les Indes.

Nous arrivâmes heureusement à Lisbonne , le jour de la Nativité de la glorieuse Vierge. Un de nos premiers soins fut d'aller saluer Mgr l'évêque d'Elvas, grand aumônier du roi de Portugal, et de lui présenter la lettre de notre Père général. Ce prélat nous reçut avec beaucoup de joie ; et, après avoir lu la lettre : « Le roi, dit-il, sera bien aise de voir ici les ouvriers évangéliques que le R. P. général, d'après ce qu'il m'écrit, envoie pour les missions de l'Orient ; mais Sa Majesté recevrait encore une plus grande satisfaction, si elle voyait arriver les soixante-dix missionnaires que j'avais demandés de sa part. »

Ce que je trouvai de plus remarquable dans Lisbonne fut l'étendue de cette ville, la magnificence des églises et la beauté du port, où les plus grands vaisseaux peuvent aisément se mettre à l'abri. Comme nous étions arrivés de bonne heure, l'on nous dispersa en divers collèges,

afin d'y apprendre la langue portugaise, en attendant le temps propre à la navigation des Indes. Quelques-uns furent envoyés au collège d'Évora, dont l'université avait été fondée par le cardinal don Henri, depuis roi de Portugal. Je fus placé, avec le P. Albier, au collège de Coïmbre, qui a eu la gloire d'être le premier de tous les collèges de notre Compagnie dans le monde entier. Son fondateur avait été ce même roi Jean III qui envoya le glorieux saint François Xavier aux Indes. Cette maison a d'ordinaire plus de deux cents religieux, et est comme le séminaire de tous les ouvriers évangéliques qui se répandent dans les missions de l'Orient. La ville n'est pas fort grande; elle est néanmoins fameuse par son université et par la beauté de ses monastères, qui sont encore aujourd'hui des témoignages illustres de la piété des rois de Portugal. Dans un faubourg de la ville, on remarque un ancien monastère de religieuses de Sainte-Claire, où se conserve, dans un sépulcre d'argent, le corps de sainte Élisabeth, reine de Portugal, comme un des plus riches ornements de tout le royaume.

Enfin, le temps de nous embarquer arriva, et tous les Pères venus de France et d'Italie pour les missions des Indes, se rendirent à Lisbonne, vers le commencement du mois de mars 1655. Le P. François Spinola, Génois, petit-neveu du vénérable Charles Spinola, martyr au Japon, était en Portugal depuis un an; il ne laissa point échapper cette occasion, que lui offrait la Providence, de partir pour le lieu de sa destination, et il devint le com-

pagnon de notre voyage, comme il devait l'être de nos travaux.

Le roi de Portugal avait équipé trois gros vaisseaux et une patache ¹; son but, en envoyant ce nouveau renfort, était de défendre l'Inde contre les Hollandais; il comptait beaucoup sur l'habileté du comte de Sarsedas, qu'il avait choisi pour vice-roi de ce nouveau monde. Nos Pères de Portugal profitèrent du départ de cette flotte pour secourir leurs missions de Goa, de Cochinchine, du Tonkin et de la Chine; de sorte que vingt-cinq religieux de notre Compagnie s'embarquèrent sur deux de ces vaisseaux: on comptait parmi eux onze Portugais ², onze Français et trois Italiens.

Nous fûmes admis, au nombre de quinze religieux de notre Compagnie, sur le galion *Saint-François*. Nos autres Pères firent voyage sur le vaisseau du vice-roi, avec dix ou douze religieux de Saint-Dominique. Mais, avant de partir, nous eûmes l'honneur d'aller saluer le roi et la reine ³, à qui nous demeurerons obligés toute notre vie du grand zèle qu'eux et toute leur cour ont fait paraître pour le bon succès de nos missions.

1. Sorte de vaisseau léger employé au service des navires pour aller à la découverte et porter les nouvelles.

2. Les PP. portugais se nommaient Antoine Freire, Emmanuel Soarès, Emmanuel Godinho, Antoine de Brito, Balthazar da Rocha, Diégo Abreu, François Gomez, Gonsalve d'Oliveira, Pierre Morato, Antoine Freire *junior*, Pierre de Lis et Louis Gonçalvès.

3. La reine de Portugal était alors la célèbre Louise de Guzman de Médina-Sidonia. Cette princesse avait, par une habileté et un courage

Nous nous embarquâmes enfin le 21 mars 1655, et le 23 du même mois nous sortîmes de la barre de Lisbonne. Le vent était bon ; il nous fit, en peu de temps, perdre de vue les côtes d'Europe, et nous poussa vers ces terres où nous avions déjà notre cœur. Le seul regret que nous avions, était de nous voir privés de la compagnie du P. Alexandre de Rhodes ¹, que nous avions espéré avoir

au-dessus de son sexe, contribué puissamment à mettre la couronne de Portugal sur la tête de Jean, duc de Bragançe, son époux.

1. Le P. de Rhodes avait d'abord été désigné pour conduire au Tonkin et autres pays de l'Orient la nombreuse recrue de missionnaires qui avaient répondu à son appel ; on le voit par une lettre du P. Nickel, général de la Compagnie, au P. Annat, provincial de France, en date du 5 janvier 1654 ; il y était dit : « Quant à ce qui regarde les prêtres séculiers qui se destinent aux missions de Chine et d'Orient, soit les évêques nommés, soit leurs compagnons, ils demandent seulement d'avoir *comme nos missionnaires* le P. de Rh des pour *guide de leur voyage* et pour chef de leur mission ; et que nos procureurs d'Europe, qui gèrent ici les affaires des nôtres, se chargent aussi des leurs... « Comme ces demandes n'ont « rien que de très-équitable, je ne puis qu'y acquiescer. » (*Archives du Gesù*, à Rome.) — Cependant, cette destination du P. de Rhodes pour le Tonkin fut bientôt révoquée. On lit dans une lettre que le P. Nickel écrivait à ce missionnaire, le 20 avril de la même année 1654, « que le roi de Portugal ayant offert par l'évêque d'Elvas, son grand aumônier, le passage gratuit sur ses vaisseaux pour tous les missionnaires jésuites, le P. de Rhodes devait profiter de cette facilité pour faire partir tous ses compagnons désignés aux missions d'Orient, lui *seul excepté*, parce qu'il était nommé pour conduire une autre troupe de missionnaires dans le royaume de Perse. » D'où vient ce changement si subit ? On ne peut l'attribuer qu'à la crainte d'offenser le roi de Portugal. Ce prince s'était plaint hautement à Rome des démarches faites par le P. de Rhodes pour obtenir des évêques indépendants du Portugal ; il n'eût pas été prudent d'envoyer à Lisbonne ce même missionnaire qu'on accusait d'avoir violé les droits (ou les prétentions) du patronage portugais.

pour père et pour guide dans une si importante entreprise.

Mais Notre-Seigneur voulait utiliser ailleurs les talents de ce grand missionnaire; il l'envoyait dans le royaume de Perse, où il devait déployer le zèle apostolique qu'il avait autrefois montré en fondant la belle Église du Tonkin.

CHAPITRE III

Exercices de piété sur les vaisseaux pendant le voyage.

On dit communément : *Qui ne sait pas prier aille sur mer*. Les périls, si fréquents sur cet élément inconstant et perfide, apprennent, et même obligent à prier, ceux qui sur terre négligent, ou même tournent en dérision un si saint exercice. Dans notre navigation, la prière était toujours bienvenue, et on n'y vit jamais rien de contraint ou de forcé. La pratique en était si familière et si exactement observée, qu'il semblait que chaque vaisseau fût, selon l'expression de saint Paul, *une église domestique*¹, et que les passagers se fussent embarqués pour faire de ce voyage un acte continu de piété. En effet, les louanges de Dieu retentissaient à toutes les heures du jour, sur ce grand théâtre des merveilles du Seigneur².

Je ne parlerai ici que des exercices de dévotion qui se

1. *Domestica ecclesia*, Rom. 16.

2. *Mirabiles elationes maris; mirabilis in altis Dominus*. Ps. 92.

faisaient sur notre galion, et on se convaincra, par ce simple exposé, que la mer n'est pas toujours si éloignée du chemin du ciel qu'on se le figure quelquefois.

Nous étions, dans le galion *Saint-François*, seize prêtres : un religieux de l'ordre de Saint-Dominique, un de Saint-François, et quatorze de notre Compagnie, et tous nous avions la consolation ou de célébrer la messe presque tous les jours, ou au moins de recevoir la communion. Après cette sainte action, on visitait les malades, et on s'efforçait de leur procurer les remèdes du corps et ceux de l'âme. Chaque jour un de nos Pères expliquait aux matelots et aux officiers du navire la doctrine chrétienne. La récitation publique du rosaire était présidée par le Père dominicain. On chantait tous les soirs les litanies de la sainte Vierge. A la fin de la journée, une histoire intéressante servait d'instruction et d'honnête délassement aux gens de l'équipage et aux passagers.

On ne laissait passer aucune fête sans prédication ; et tous les vendredis, avait lieu l'exercice ou dévotion de la bonne mort, conformément à la pieuse méthode qu'en a tracée le R. P. Vincent Carafa, général de notre Compagnie. En voici la pratique.

Avant midi, on dressait un autel du côté de la poupe, où était exposée l'image du crucifix ; sur les trois heures, tout le monde, animé par une courte et chaleureuse exhortation, récitait la couronne des cinq plaies du Sauveur ; suivaient ensuite l'acte de contrition et l'adoration de la croix, qu'accompagnaient le plus souvent

des larmes de dévotion. Cet exercice parut si saint et si utile à tous ceux du vaisseau, qu'ils ne se lassèrent jamais d'y assister, afin d'y apprendre à bien vivre, et de mériter la grâce de bien mourir.

Les jours des plus grandes fêtes, les confessions et les communions étaient en si grand nombre, que notre navire paraissait une des plus dévotes églises d'Europe. Le jour de la Fête-Dieu, on fit la procession du Saint-Sacrement, avec un appareil qui enchantait tous les Portugais.

La fête de saint Ignace fut célébrée par des feux d'artifice, des salves d'artillerie et de mousqueterie. Tous, passagers ou marins, voulurent assister à la grand'messe; la plupart s'y étaient disposés par la réception des sacrements de pénitence et d'Eucharistie. Tels étaient, en partie, les exercices extérieurs de dévotion qui se faisaient sur notre vaisseau. Toutes ces pratiques, très-édifiantes aux yeux des hommes, étaient encore plus agréables aux yeux de Dieu; et sans nul doute, animées qu'elles étaient de l'esprit intérieur, elles contribuèrent à nous obtenir du Ciel un prompt et heureux voyage.

En effet, dans cette traversée, nous ne rencontrâmes aucun ennemi qui pût se faire craindre : deux vaisseaux hollandais avaient paru près de la Ligne, mais à la vue de notre flotte ils prirent incontinent la fuite.

D'un autre côté, la mort, qui parfois exerce cruellement ses ravages sur les vaisseaux, avait été assez bénigne pour nous. Sur vingt cinq religieux de notre

Compagnie, aucun ne mourut ou même ne fut gravement malade. Notre flotte, qui portait près de mille personnes, n'eut à en regretter qu'un petit nombre. Sur les deux grands vaisseaux je ne crois pas qu'il y ait eu plus de vingt morts, et notre galion n'en perdit que sept : cinq qui succombèrent à la maladie, et deux enfants qui tombèrent à la mer.

Le premier qui mourut dans notre vaisseau était un marinier portugais ; il fut enlevé par une longue maladie sur la fin de juillet et vis-à-vis du Mozambique. Un de ses amis, ayant vu jeter à la mer son cadavre avec quatre boulets de canon qu'on lui avait attachés aux pieds, eut le cœur percé d'une douleur si vive qu'on le crut en danger et qu'on nous pria de lui donner les derniers sacrements. Muni de ce secours céleste, le malade surmonta enfin sa douleur, et une heure après qu'il eut reçu les sacrements, se levant sain et joyeux, il vint remercier nos Pères du soin qu'ils avaient eu de son âme.

Le second que nous perdîmes fut un Père dominicain, âgé de plus de cinquante ans, dont les bons exemples avaient toujours édifié les passagers. Les religieux du même ordre qui étaient sur le vaisseau-amiral n'ayant pu, à cause du mauvais temps, venir faire l'office à notre bord, nos Pères eurent la consolation de rendre ce service au défunt. Durant la messe, où tout l'équipage assista, un des nôtres exposa dans une oraison funèbre les vertus et les mérites de ce bon religieux, qui

avait couronné une sainte vie par une mort plus sainte encore.

Les matelots qui furent engloutis dans la mer étaient deux jeunes Portugais : l'un, dormant la nuit sur une planche qui était en dehors du vaisseau, fut jeté dans l'eau par le mouvement du navire et disparut pour toujours ; l'autre, tombé en plein jour dans la mer, près du cap de Bonne-Espérance, nagea longtemps sur cet océan agité, criant avec une voix lamentable et demandant miséricorde. Dans cette triste conjoncture, les absolutions de plusieurs prêtres ne lui manquèrent pas pour le salut de son âme, mais le secours lui manqua pour la vie du corps. Ce pauvre enfant combattit longtemps contre la violence des flots pour s'approcher de notre vaisseau, mais en vain ; car, comme le galion allait à pleines voiles avec vent en poupe, nous eûmes le regret de le voir périr sous nos yeux.

Plusieurs prirent cette funeste mort pour un châtiement manifeste de Dieu ; car cet enfant avait la coutume de jurer de telle sorte, qu'il allait quelquefois jusqu'à se souhaiter de tomber dans la mer. Ce qu'il avait désiré dans ses imprécations lui arriva, et plus encore qu'il n'avait demandé ; car, avant de mourir, il devint la proie des oiseaux de mer, qui parurent quelque temps sur sa tête et la lui ouvrirent avec leur bec pour se rassasier de son sang.

A l'exception de ce triste accident, la traversée n'eut rien de bien pénible pour des hommes dévoués à tous les

sacrifices et à tous les dangers ; et ce long voyage, qui passait autrefois en Europe pour une grande folie à cause des mers immenses qu'il faut affronter, nous parut doux et aisé. Notre-Seigneur prend un soin particulier de ceux qui s'exposent aux tempêtes et à la mort pour son service.

CHAPITRE IV

Arrivée des missionnaires à Macao.

Il faut avoir traversé les mers pour bien comprendre le plaisir qu'on éprouve de se voir au port. Notre voyage depuis Goa jusqu'à Macao avait été plus dangereux que les précédents¹; aussi, la joie que nous causa la vue de la Chine fut beaucoup plus sensible. Nos Pères de Macao nous reçurent comme des morts revenus à la vie, car le mauvais temps qui avait régné constamment leur avait fait craindre que nous n'eussions péri dans quelque naufrage. D'un autre côté, comme les PP. Greslon, le Faure et Augery, qui avaient pris leur chemin par la Perse, les Indes et le royaume de Siam, étaient aussi arrivés à Macao depuis environ trois semaines, j'avoue que la vue de tant d'ouvriers évangéliques produisit en moi un merveilleux accroissement de joie, et me fit admirer davantage la Providence de Celui

1. Le voyage de France à Lisbonne, et celui de Lisbonne à Goa.

qui nous avait convoqués de diverses provinces de la France pour nous unir dans un port de la Chine.

La ville de Macao est environ à 22 degrés de la Ligne du côté du septentrion; elle est tout environnée de la mer, excepté une petite langue de terre qui la joint au continent.

Avant la dernière persécution du Japon, cette ville était une des plus florissantes et des plus riches de l'Orient. Ses vaisseaux étaient pour elle comme des mines d'or et d'argent; mais ses richesses disparurent avec son commerce, et maintenant cette ville n'est qu'une ombre de ce qu'elle a été autrefois. Nos Pères y ont une belle église, qui atteste encore la piété avec laquelle les Portugais ont autrefois procuré la gloire de Dieu parmi les infidèles. Les principales reliques conservées dans le collège de notre Compagnie sont celles des onze mille vierges¹, les têtes des trois martyrs du Japon, le corps du vénérable André², premier martyr de la Cochinchine, une chasuble de saint Charles Borromée, le bréviaire et le calice de saint François Xavier.

Une des plus douces consolations que je reçus dans cette ville fut de voir la dévotion du peuple, à laquelle plusieurs attribuent la conservation de la ville. Car Notre-Seigneur n'a pas tellement châtié les péchés des mauvais chrétiens, qu'il n'ait en même temps considéré

1. Il s'agit des vierges compagnes de sainte Ursule; une tradition, que bien des critiques rejettent, en fait monter le nombre jusqu'à onze mille.

2. C'était un disciple du P. de Rhodes; il en sera parlé ailleurs.

les prières des âmes qui lui sont fidèles. Ainsi, ayant fermé les portes du Japon, il a ouvert celles de Tonkin, de Camboge, de Siam et de Macassar, où les vaisseaux de Macao vont trafiquer tous les ans, et d'où les Portugais tireraient de grandes richesses si de fréquents orages n'entraînaient encore pour leurs commerçants la perte de plusieurs navires.

Quelques-uns des missionnaires avaient espérance d'aller travailler dans le royaume du Tonkin, où se trouve la plus florissante Église de toute cette partie de l'Orient; mais sur la fin de septembre de cette année, on apprit que le vaisseau de Macao, qui retournait de ce royaume, s'était malheureusement perdu. Cette nouvelle nous affligea, et déconcerta tellement les marchands de Macao, qu'ils résolurent d'envoyer ailleurs leurs vaisseaux, et ainsi les portes du Tonkin furent fermées à tous les nouveaux missionnaires pour l'année suivante.

CHAPITRE V

Mon départ de Macao pour la mission du Tonkin.

Les Pères français, que nous avons eus pour compagnons de voyage, avaient été presque tous distribués dans les différentes missions que notre Compagnie entretient dans cette extrémité de l'Orient. Les PP. le Faure, Motel et Augery étaient entrés à la Chine vers le commencement de novembre 1656 ; ils espéraient y travailler à la conversion des Tartares conquérants de ce vaste empire. Les PP. Forget et Greslon avaient été envoyés dans l'île de Haynan, où nos missionnaires cultivaient depuis plusieurs années une nombreuse chrétienté. Tandis que les PP. Poncet et Ignace Beudet se dirigeaient vers la Cochinchine, le P. Macret avait tenté de pénétrer dans l'île de Savou, qui est peu éloignée du royaume de Macassar¹. Il avait compté y établir une nouvelle mission avec l'aide du P. Mételle Saccano ; mais les deux

1. *Savou* est une île qui fait partie du groupe de *Timor*.

missionnaires, ayant appris que les Hollandais venaient de s'emparer de Savou, s'étaient déterminés à passer dans une autre île, nommée Soumba¹, dont les habitants avaient demandé autrefois, et avec grande instance, des Pères de notre Compagnie.

Il ne restait plus à Macao que le P. Albier et moi. Déjà depuis près de vingt mois nous attendions une occasion favorable pour exécuter le dessein qui nous avait fait quitter la France, lorsque nos supérieurs nous permirent de nous embarquer sur un navire chinois, qui partait pour le Tonkin. Ce bâtiment était si petit, si frêle, si mal équipé, qu'il faisait peur à tous ceux qui le voyaient dans le port. Il n'avait pour toute artillerie qu'une misérable pièce de fer, pour voiles que deux vieilles nattes, et pour ancres que deux pièces de bois. Le pilote avait la réputation de faire ordinairement naufrage, et les mariniers étaient si peu entendus, qu'ils ne savaient ni manier le gouvernail, ni abâtre une voile. Plusieurs personnes qui nous honoraient de leur amitié, considérant le danger auquel nous nous exposions, faisaient tous leurs efforts pour nous retenir à Macao. D'autres, à la vue de ce pauvre appareil, disaient que le vaisseau pourrait bien arriver à bon port, mais qu'au retour il se perdrait infailliblement sur ces mers orageuses, s'il ne tombait entre les mains des pirates. Ce qui se disait ainsi par raillerie ou par compassion

1. Ile du groupe de *Soumbava-Timor*.

est arrivé en effet , car ce bâtiment n'a pas revu le port de Macao. Cependant le P. Albier et moi , nous nous embarquâmes, le 5 avril 1658, sur ce vaisseau qui faisait peur à tant de monde. Nous étions soutenus par cette pensée que moins nous avions à compter sur les créatures, plus il nous fallait mettre notre confiance en Celui qui nous appelait au Tonkin.

La saison était déjà trop avancée, et il y avait un vrai péril à traverser alors ces mers toutes parsemées d'écueils : mais Notre-Seigneur nous donna un vent favorable. Le 6 avril, nous étions en face de Sancian, et nous saluâmes de loin cette île où l'on voit encore le tombeau de saint François Xavier. Il est orné d'une belle pyramide que le P. d'Amaral a élevée, il y a dix-sept ans, et qu'il a consacrée à la mémoire de l'apôtre des Indes.

Après avoir laissé à main droite l'île de Haynan et passé heureusement un dangereux écueil, nous arrivâmes près de la terre du Tonkin ; mais nous ne pûmes encore l'apercevoir, ni même continuer notre route, parce que la nuit qui nous surprit nous fit craindre, si nous avançons, de nous briser à la côte.

Nous nous éloignâmes donc de la terre jusqu'au lendemain ; mais quelques heures après minuit, au moment même où la lune commençait à disparaître, on distingua plusieurs îles où nous allions nous perdre ; et ainsi on fut encore obligé de changer de route et de veiller le reste de la nuit, pour ne pas s'engager dans quelque autre pé-

ril. Bien que le vent qui nous inquiétait eût cessé, la mer demeura toujours agitée, au point que notre vaisseau menaçait d'être brisé par les rudes secousses qu'il recevait de toutes parts. Ces mouvements violents durèrent jusqu'à la pointe du jour, qui nous découvrit enfin la côte du Tonkin. Je ne puis omettre ici que dans tous mes voyages, depuis mon départ d'Europe jusqu'à ce pays, terme de mes travaux, j'ai toujours eu le bonheur d'arriver un samedi; comme si la bienheureuse Vierge m'eût voulu témoigner que c'était sa main qui m'avait conduit au milieu de tant de dangers, et que c'est à elle que je dois payer un éternel tribut de reconnaissance pour toutes les faveurs que j'ai reçues du Ciel. Ce fut un samedi que j'entraï dans le port de Macassar; ce fut encore un samedi que j'abordai à Macao et au port de la Chine; ce fut enfin un samedi que j'eus la joie de toucher la terre du Tonkin et d'entrer dans cette belle mission, objet de nos vœux et de nos espérances.

CHAPITRE VI

Voyage jusqu'à la ville capitale du Tonkin.

Nous arrivâmes au Tonkin le 13 avril 1658, et nous allâmes mouiller près de l'endroit où, peu d'années auparavant, le P. Morelli avait fait un triste naufrage, à la vue même du port. C'est ce missionnaire qui, comme on le sait, avait tellement gagné la confiance et les bonnes grâces du roi, que ce prince l'avait solennellement et par acte public reconnu pour son fils adoptif¹.

Le Tonkin nous apparaissait comme une terre de promesse, et déjà nous pensions qu'elle nous était acquise, lorsqu'un accident imprévu vint nous exposer à n'y jamais mettre les pieds. A l'embouchure d'une belle rivière que nous avions à remonter jusqu'à la ville capitale, se rencontrent plusieurs écueils entre lesquels il faut que les vaisseaux passent, comme par un canal, sans toucher aux deux extrémités, assez semblables à deux

1. Voir ci-dessus, *Relation du P. de Rhodes*, ch. XI, p. 59.

grandes murailles, qui sont battues sans cesse par les flots en furie.

Pour naviguer sûrement à travers ces écueils, on prit des pêcheurs tonkinois. Ils nous conduisirent avec bonheur jusqu'à l'entrée du canal, mais l'imprudence de quelques Portugais qui se trouvaient avec eux nous poussa contre un de ces écueils. Le pilote, dans ce danger pressant, fit sur-le-champ abaisser les voiles et jeter son ancre de bois sur ce sable aussi dur que le roc ; mais tous les efforts furent inutiles, et nous vîmes échouer sur le sable avec grand danger de nous y briser.

Dans l'impossibilité où nous étions de sortir de ce mauvais pas, nous craignons que chaque moment ne fût celui de notre naufrage et de notre mort.

J'avoue que, pendant cette nuit de détresse, nous priâmes d'aussi bon cœur que si nous avions été dans un oratoire de France ; et que dans cet intervalle de quatorze ou quinze heures, où la mort était sans cesse devant nos yeux, nous fûmes consolés, le P. Albier et moi, par la pensée que c'était en vue de Dieu seul et par le désir de lui plaire que nous nous trouvions engagés en ce péril.

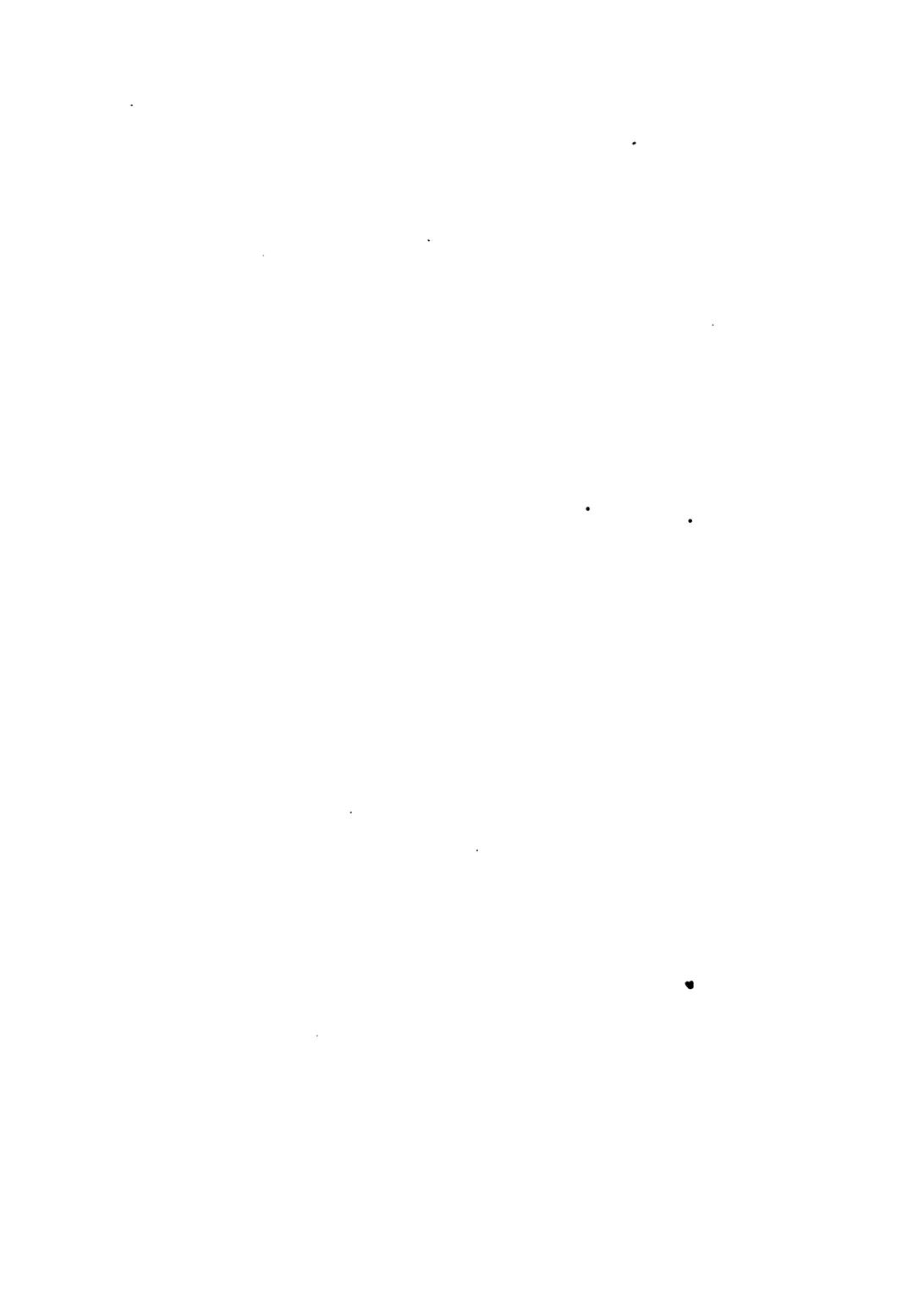
Un Chinois païen, qui était à notre bord, n'espérant plus aucun secours du côté de ses idoles, fit vœu au Dieu des chrétiens de jeûner pendant six jours. Puis il s'approcha de nous, nous conjurant de redoubler nos prières pour lui et pour toutes les personnes de l'équipage. Nous l'exhortâmes à renoncer au culte de ses faux

dieux et à se faire chrétien , afin de sauver son âme, qui était d'un plus grand prix que toutes ses marchandises. Il nous promit de recevoir le baptême ; je ne sais pas encore s'il a tenu sa promesse. Cependant l'orage cessa ; une grande pluie qui survint abattit le vent , et nous commençâmes à espérer. Bientôt le pilote , ayant trouvé par la sonde qu'il avait assez d'eau pour entrer dans le canal , se hâta d'en profiter.

Ainsi , dès la pointe du jour nous levâmes l'ancre , et , poussés par un bon vent , nous suivîmes le canal jusqu'à la rivière qui conduit à la capitale. Alors , nous trouvant hors de danger , nous envoyâmes à la cour un exprès au P. François Rangel , supérieur de la mission , pour l'avertir de notre arrivée. Le Père vint au-devant de nous sur une petite galère , où il nous fit monter , et nous conduisit ainsi jusqu'à la ville , où réside la cour. Nous arrivâmes le jour de Pâques , qui fut véritablement pour nous un jour de fête et de réjouissance.

Il était près de minuit lorsque nous descendîmes à terre , et cependant les deux églises de nos Pères étaient encore toutes pleines de chrétiens qui nous attendaient , dans le désir de nous voir et de nous exprimer la joie que leur causait notre arrivée. Dès le lendemain , les dames chrétiennes de la cour ne manquèrent pas de nous visiter et de nous remercier de l'affection et du zèle dont nous avons fait preuve pour le salut de leurs âmes , en quittant notre patrie toute peuplée de chrétiens pour venir en ces contrées lointaines et infidèles.

Certes la consolation que nous reçûmes à la vue d'une chrétienté si fervente et si nombreuse, fut pour nous une récompense assez grande de tous les travaux que nous avons soufferts dans un voyage de plus de sept mille lieues, et nous fit dire avec le Prophète : *Hæc requies mea in sæculum sæculi; hic habitabo, quoniam elegi eam* : « C'est ici le lieu de mon repos et le centre de mon bonheur. » Je ne désire point voir d'autre terre que celle du Tonkin, puisque j'y trouve la satisfaction de mon cœur, et qu'avec le secours de la grâce je l'ai choisie comme une source de bénédictions éternelles.



SECONDE PARTIE

MON SÉJOUR AU TONKIN
AVEC CE QUI S'Y EST PASSÉ DE PLUS MÉMORABLE
PENDANT LES PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE 1688.

CHAPITRE PREMIER

De quelques particularités du royaume du Tonkin.

Avant d'exposer les grands progrès que l'Évangile a faits au Tonkin depuis que j'ai le bonheur d'y vivre, je crois devoir parler du sol et de ses productions, du gouvernement et des coutumes, des superstitions et d'autres choses particulières à ce pays.

Le Tonkin est aux extrémités de la zone torride ; il confine, du côté de l'orient, avec la mer, du côté du septentrion, avec la Chine, du côté du midi, avec la Cochinchine, et du côté de l'occident, avec le royaume de Bao, dont le prince paye tribut au roi du Tonkin ¹. La

1. Le royaume de *Bao*, dont la ville capitale, du même nom, était

terre est fort humide, et tout entrecoupée de belles rivières, qui sont de grande utilité pour le commerce, et se jettent dans la mer par vingt-huit embouchures. Elle n'a point de froment ni de vignes; les raisins de celles que nous avons plantées dans notre jardin ont bien de la peine à mûrir, à cause des grandes pluies, qui tombent ici durant les mois de juillet et d'août. L'air y est si pur, que la peste, la goutte, la pierre, et semblables maladies, si communes en Europe, sont ici entièrement inconnues.

On compte, dans ce royaume, plus de vingt mille villages, extrêmement peuplés. La nourriture ordinaire du pays est le riz, dont on fait une boisson aussi forte que l'eau-de-vie. Les meilleurs fruits que produit cette terre sont les oranges, et une espèce de figes rouges et couronnées, qui pourraient paraître avec honneur sur les meilleures tables d'Europe. On y recueille beaucoup de citrons, mais les Tonkinois ne s'en servent que pour teindre leurs vêtements. La soie n'y manque pas, puisque les Hollandais en chargent des vaisseaux pour l'aller vendre au Japon. Il n'y a point d'argent monnayé, mais celui qui a cours est ordinairement en barres, dont chacune peut valoir 10 ou 12 écus.

Le printemps semble y durer toujours; on y sent rare-

située sur le fleuve Sang-Koi, touchait d'un côté au Kuang-si, province de la Chine, et de l'autre au petit Laos. Le Christianisme y ayant été introduit vers l'année 1647, par des néophytes tonkinois, le provincial des jésuites y envoya un missionnaire pour instruire et confirmer dans la foi ces nouveaux chrétiens. (*Relation du P. de Marini*, liv. II, chap. IX.)

ment le froid, et seulement lorsque le vent du nord souffle avec violence. Néanmoins, la température est fort inconstante, et, sur la fin de mai de l'année 1660, au moment où le soleil dardait directement ses rayons sur nos têtes, nous avons été saisis d'un froid très-vif, qui succédait à une chaleur excessive. L'on n'a jamais vu, dans le Tonkin, ni glace ni neige, et les arbres n'y perdent jamais leur verdure. On y remarque une espèce de figuier dont les fruits sont semblables aux figues d'Europe, et naissent seulement au pied de l'arbre. Il s'y trouve de grands arbres dont les branches ne portent ni feuilles ni fruits, mais seulement des fleurs; et, ce qui est plus admirable, il y en a dont les branches s'abaissent jusqu'à terre et y jettent des racines d'où naissent d'autres arbres; et les branches de ces nouveaux arbres jettent encore de semblables racines. On dit que, dans l'Inde, un de ces arbres s'est étendu d'une manière si prodigieuse, que trente mille hommes auraient pu se reposer sous son ombre.

Les chevaux sont très-beaux et en grand nombre; on nourrit, pour le service du roi, plus de cinq cents éléphants, dont la chair, quand ils sont encore jeunes, est bonne à manger. On assure que le roi défunt en faisait ses délices. Il ne se rencontre, dans tout ce royaume, ni agneaux ni lions; mais, en certaines provinces, on trouve beaucoup d'ours, de cerfs et de tigres. Il y a, dit-on, aux frontières du royaume, des forêts toutes remplies de singes, et parfois il arrive que ces animaux, réunis au nombre de deux ou trois cents, entrent comme des en-

nemis dans les champs des pauvres laboureurs ; puis, après avoir assouvi leur faim, ils se font une ceinture de paille, sous laquelle ils mettent quantité de riz, et, chargés de ce butin, s'en retournent dans leur caverne. On prétend que, dans tout ce pays, il n'y a qu'un seul âne ; aussi est-il regardé comme un monstre. Mais les vaches, les poules, les pigeons et les cailles y sont en très-grand nombre.

Le royaume n'a pas de villes murées, ni de forteresses, ni même beaucoup de maisons bâties à la mode d'Europe. Il en résulte que le feu consume quelquefois une bonne partie de la ville royale, et que par là les voleurs s'introduisent aisément dans les maisons sans craindre la justice. Celle-ci cependant leur fait une guerre cruelle, et les condamne à mort avec tant de rigueur, que le roi ne pardonne pas même aux plus grands mandarins du royaume lorsqu'ils sont convaincus d'avoir favorisé les larcins.

Les Tonkinois montrent assez bien par leurs ouvrages qu'ils ne sont pas des barbares. Ils ont une poésie, des pièces de théâtre, des chants, des jeux et des danses qui leur sont propres. Ils usent de tambours et d'enseignes dans leurs armées ; leurs armes ressemblent assez à celles d'Europe. Leurs ouvriers excellent à fabriquer des mousquets, des coutelas et des lances ; ils ne construisent pas de grands vaisseaux, mais des galères fort élégantes qu'ils dorent et qu'ils embellissent à merveille. Ils composent un certain vernis si éclatant et si beau, que

je n'ai rien vu de semblable ailleurs. Ces peuples enfin ont une grande aptitude à imiter la plupart des ouvrages d'Europe ; mais ils n'ont pas ordinairement assez de patience pour supporter le travail et pour y mettre le temps qu'il faudrait. Le roi, ayant su qu'un Hollandais fabriquait de très-bonnes grenades pour la guerre, voulut qu'un de ses officiers apprît cet art. Ce Hollandais, qui connaissait déjà le caractère des Tonkinois, enseigna donc à l'officier tout ce qui était nécessaire, puis il ajouta qu'il fallait encore employer une livre de sueur, laissant agréablement à entendre que, pour réussir dans cet ouvrage, il fallait travailler beaucoup et avoir un peu plus de patience que n'en ont d'ordinaire les naturels de ce pays. Cette parole fut fort applaudie à la cour, et le roi lui-même ne put l'entendre sans sourire. En effet, les Tonkinois et tous les peuples de ce nouveau monde sont trop ennemis du travail pour rivaliser dans les ouvrages de l'art avec les peuples de notre Europe.

CHAPITRE II

De l'ancien gouvernement du Tonkin.

Il n'y a que six cent vingt ans que le Tonkin est gouverné par des lois; car auparavant il n'y régnait que trouble et que confusion. Aussi, tout ce que l'on rapporte de ces premiers siècles n'est qu'un tissu de fables. J'en choisis deux entre mille. On raconte ainsi la première : La femme d'un des grands du pays, étant accouchée de cent œufs, fut extrêmement surprise de ce prodige; mais elle le fut bien davantage lorsqu'elle vit éclore cinquante enfants mâles et cinquante filles; on ajoute que, parmi les cinquante enfants mâles, il y en eut dix-huit qui eurent tous, sans interruption, la gloire de gouverner le royaume. La seconde fable rapporte que les Chinois étaient sur le point de se rendre maîtres du Tonkin, lorsqu'un enfant de trois ans se présente aux yeux des Tonkinois; et, qu'après les avoir animés à délivrer leur patrie du joug des étrangers, il monta sur un cheval de fer qu'on vit apparaître comme

miraculeusement, puis, accompagné des troupes du pays, attaqua les ennemis avec tant de courage qu'il les défit entièrement dès la première rencontre.

Ce qu'on peut dire de plus certain d'après les histoires du royaume, c'est que, depuis six cent vingt ans, le Tonkin a été gouverné par sept différentes familles; et que, durant les quarante premières années, les Chinois étaient en possession de nommer ceux qui gouvernaient ce pays, mais sans leur accorder le titre de roi. Le premier qui porta ce nom était un homme de la lie du peuple; il se nommait Dinh, et avait été chef de voleurs. Il devint si puissant et si redoutable que, dans un soulèvement populaire, il usurpa la puissance et les autres attributs de la royauté¹. Ce prince ne laissa que deux frères, dont l'un gouverna seulement trois ans et l'autre trois jours; et, comme ils moururent sans enfants, les conseillers d'État élevèrent sur le trône un mandarin de la maison de Ly². Celui-ci, avec le consentement des Chinois, prit, il y a quatre cent vingt-huit ans,

1. Nous ignorons la source où le P. Tissanier a puisé ces détails. D'après les annales chinoises citées par le P. Gaubil, Dinh ou Ting était un seigneur tonkinois qui parvint à gouverner le Tonkin en maître absolu et sans aucune dépendance de la Chine (*Lettres édific.* — Mémoires de Chine, t. XVI, p. 273). Mais, d'après les annales tonkinoises suivies par Mgr Reydelet, ce fut un pâtre nommé Bo-linh, qui, ayant chassé les gouverneurs chinois, s'empara de la couronne. Bo-linh, qui prit le nom de Thien-Hoang, fut, dit-on, le chef de la dynastie Dinh, qu'on regarda comme la première dynastie tonkinoise. (*Nouvelles lettres édifiantes*, t. VI, Introduction, p. xxxix.)

2. *Ly* ou *Lé*. Voir aux *Pièces justificatives* no 4

le titre et l'autorité, le nom et la dignité de roi. C'est lui qui a fait bâtir ce beau palais dont on admire encore aujourd'hui les marbres et la magnifique structure.

Ce prince n'eut qu'une fille qui, après la mort de son père, se maria avec un mandarin de la maison de Tran. Le dernier roi de la famille Tran fut détrôné par un de ses sujets, qui lui ôta en même temps la couronne et la vie. Cet usurpateur, après avoir régné neuf ans, fut lui-même défait par les Chinois. Ceux-ci possédèrent ensuite ce royaume pendant une vingtaine d'années, jusqu'à ce qu'un mandarin du Tonkin, de la maison de Ly, prit les armes contre ces étrangers et les chassa du pays après les avoir défaits dans trois batailles. Cette famille obtint ainsi la couronne de Tonkin il y a deux cent quatorze ans, mais elle ne conserva sa puissance que quatre-vingt-cinq ans. A cette époque, un soldat de la garde du roi et de la maison de Mac, ne pouvant endurer un affront qu'il croyait avoir reçu de son prince, se souleva contre lui avec tant de succès qu'il lui ravit la couronne.

Mais cette dynastie ne fut pas plus heureuse que les autres. Le fils d'un laboureur, nommé Tring¹, fameux par ses brigandages, et qui avait épousé la fille d'un mandarin², se déclara contre la maison de Mac ; sa mort l'empêcha d'exécuter le dessein qu'il avait formé de détruire cette famille. Tring laissa deux enfants capables

1. Tring ou Trinh.

2. Ce mandarin était Nguyen-Do, dont le fils, Nguyen-Hoang ou Tien-Vuong, a été le premier roi de la Cochinchine.

de poursuivre les projets de leur père. Le plus âgé des deux frères, craignant de s'engager dans une guerre trop dangereuse, se soumit aisément au prince qui gouvernait alors. Le plus jeune, au contraire, moins timide et plus ambitieux, continua la guerre que son père avait commencée, et, après s'être saisi de la personne du roi, le fit mourir publiquement comme un rebelle.

Le vainqueur pouvait s'emparer de la puissance suprême et du titre de roi; il se contenta du nom de général; et, pour faire voir au peuple qu'il n'avait fait la guerre que dans le but d'ôter la couronne à un injuste usurpateur, il donna ordre que l'on cherchât par tout le royaume s'il restait encore quelque prince de la maison de Ly. On n'en découvrit qu'un seul, tellement déchu de son rang, qu'il était alors simple soldat dans l'armée.

Le général, ravi d'avoir trouvé un prince légitime et de pouvoir ainsi rétablir la maison de Ly dans ses États, le fit venir à la cour et le reçut comme le véritable roi du Tonkin¹. Mais, en lui donnant le titre de roi, il en retint pour lui-même et les fonctions et la puissance. Alors on commença en ce pays à voir en même temps deux rois, dont l'un n'en avait que le nom, tandis que l'autre était investi de l'autorité suprême. Ce général Tring, ou pour mieux dire ce véritable roi, est l'aïeul

1. D'après la version adoptée par Mgr Reydelet, ce ne serait pas un des fils de Trinh, mais Nguyen-Do, son beau-père, qui aurait rétabli la famille Lé sur le trône du Tonkin (*Nouvelles lettres édifiantes*, t. VI, p. L.) — Voir aussi *Pièces justificatives*, n° 1.

du prince qui gouverne présentement le royaume, et sa maison possède la couronne depuis soixante-six ans. Cependant les princes de la maison de Ly portent toujours le nom de roi et habitent l'ancien palais dont l'enceinte égale celle d'une ville.

CHAPITRE III

Gouvernement actuel du Tonkin.

Le premier roi du Tonkin qui se révolta contre les Chinois fut, comme on l'a vu plus haut, un mandarin de la maison de Ly. Après avoir longtemps combattu, il demeura paisible possesseur de la couronne, à la condition, toutefois, qu'il payerait chaque année un léger tribut à l'empereur de la Chine. Les rois de Tonkin ont observé cette condition jusqu'à la dernière guerre des Tartares ; mais alors le père du prince qui gouverne aujourd'hui, voyant en même temps deux empereurs, dont l'un était Chinois et l'autre Tartare, profita de cette occasion pour se dispenser de cet hommage.

Le Tonkin, comme nous l'avons dit, a donc deux rois, dont l'un s'appelle Bua, et l'autre Chua. C'est ce dernier qui dispose des biens et des dignités du royaume, tandis que l'autre demeure renfermé dans son palais, comme un fantôme de roi, ou plutôt comme un esclave,

sans pouvoir sortir de sa maison, si ce n'est une fois tous les ans, quand on le porte en grande pompe, comme une statue, par les rues de la ville. Le Bua qui est maintenant décoré du nom de roi, ennuyé de cette rigoureuse solitude, et préférant la liberté à une belle prison, avait obtenu permission de renoncer à ce titre et d'élever son fils à ce simulacre d'honneur. Mais, ce fils étant mort bientôt après, le père pleura son malheur et se vit obligé de reprendre une royauté dont il avait si volontiers fait le sacrifice ¹.

Le Chua ne porte aucun édit sans le faire signer au Bua ; il ne laisse presque passer aucun jour sans donner audience publique. Assis sur un trône doré, environné de mandarins et des soldats de sa garde, il écoute les plaintes et les prières de ses sujets. Ceux qui ont à lui présenter quelque requête la mettent sur leur tête, et, se prosternant à genoux, attendent humblement sa réponse. Un des cunuques de la cour prend cette requête et la porte incontinent au Chua, qui, l'ayant considérée, fait exécuter ce qu'il juge convenable.

Après cette première audience, le roi ² se retire dans un lieu plus secret et demeure quelque temps debout pour attendre s'il y a de nouvelles demandes : il veut té-

1. Ce prince, nommé Than-Thong, avait, en 1643, résigné la couronne à son fils, Chan-Thong ; mais, celui-ci étant mort après six ans de règne, Than-Thong reprit le sceptre, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1663.

2. Il est à remarquer que le P. Tissanier, quand il dit simplement le roi, entend parler du roi de fait, de celui qui gouverne.

moigner par là qu'il paraît en public avec l'intention d'exercer la justice envers tous.

Ce prince a pour sa garde près de cinquante mille soldats, et en entretient près de soixante mille aux frontières de la Cochinchine ; parce que les souverains de ce pays, autrefois tributaire du Tonkin, se sont révoltés et font à leurs anciens maîtres une guerre opiniâtre ¹.

Le roi emploie dans ses armées cinq cents éléphants, il tient tout équipées cinq cents belles galères, dont la plupart sont peintes et très-bien dorées. Les Tonkinois ont coutume d'y ramer debout, en cadence, et tournés vers le côté où ils vont.

Le royaume est divisé en six grandes provinces, dont chacune a son gouverneur et ses tribunaux de justice ². Les eunuques ont ici un grand pouvoir ; et le roi leur confie ordinairement les plus importantes affaires. C'est une politique de ces princes d'éloigner du gouvernement leurs propres frères, afin de leur ôter le moyen de se soulever contre eux. Les princes qui succèdent à la couronne ne sont pas toujours les fils aînés du roi, mais ceux qui sont les plus estimés des conseillers d'Etat et les plus chéris de leur père. Avant de mourir, il donne à celui qu'il aime le plus le titre de Chua, et par là le dé-

1. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 1, Liste des rois de la Cochinchine.

2. Consulter dans l'*Introduction*, n° II, la géographie du Tonkin. — Le P. Tissanier ne compte que six provinces au lieu de sept, parce que le Bochin était alors occupé par les Cochinchinois ; mais le Chua reprit cette province vers 1661.

clare son successeur au trône. Cette préférence cause quelquefois de grands troubles dans le royaume, comme on le vit, il n'y a pas longtemps, à l'élection du prince qui gouverne maintenant le Tonkin. Son père, qui était le second roi de la maison de Tring, affaibli par une grande maladie, fut prié par un de ses favoris de nommer au plus tôt un successeur, afin d'empêcher les désordres et les guerres qu'aurait pu susciter l'ambition des princes. Il nomma pour régner le troisième de ses enfants, qu'il estimait le plus capable de tous. Les conseillers d'Etat favorisèrent cette élection, et la plupart des seigneurs firent hommage au nouveau roi ; mais ses deux frères aînés, ne pouvant souffrir le choix que leur père avait fait, conspirèrent ensemble. Ces deux princes ne manquaient pas de soldats ni d'amis ; ils tâchèrent donc de gagner par la force de leurs armes ce que l'amour de leur père ne leur avait pas accordé.

Ainsi l'on vit en peu de temps une armée considérable du côté des deux princes mécontents, ce qui fit craindre d'abord une entière désolation du royaume.

Dans cette occasion, le vieux roi fit paraître toute la grandeur de son courage et de l'amour qu'il avait pour son successeur, il l'anima par ses paroles à défendre son droit, et, après avoir fait brûler une partie de la ville royale, afin d'en faire un champ de bataille, il l'envoya combattre contre les deux princes rebelles.

Le combat fut horrible, et la victoire coûta beaucoup de sang au nouveau roi, qui, soutenu par son père, de-

meura maître du champ de bataille. Ses deux frères étant tombés entre ses mains, il leur fit subir une mort ignominieuse. Les rues de la ville où les compétiteurs avaient combattu demeurèrent, durant plusieurs jours, couvertes d'un si grand nombre de cadavres, que le peuple ouvrit d'autres rues pour éviter la vue de ce sanglant spectacle.

CHAPITRE IV

Des dignités du royaume de Tonkin.

Quoiqu'au Tonkin il n'y ait point de palais semblables à ceux que l'on admire en Europe, il ne laisse pas d'y avoir beaucoup de noblesse, et plusieurs charges honorables qui servent à récompenser ceux qui se rendent illustres ou par les armes ou par les sciences. On compte dans le royaume vingt-deux dignités, y compris les deux principales, qui sont celle de Bua et celle de Chua. La troisième dignité appartient aux princes, et les autres aux divers mandarins, dont les uns sont mandarins militaires et les autres mandarins lettrés. Les mandarins militaires sont comme les gentilshommes du royaume, et entretiennent des soldats pour le service du roi ; les mandarins lettrés sont comme les docteurs et comme les soutiens de la justice et des lois. Ils entrent dans le conseil du roi, ou jugent les causes des particuliers dans les provinces. La dignité des premiers est comme attachée à la famille, de sorte que le roi permet souvent au fils de suc-

céder à la charge du père, au lieu que la dignité des seconds est une récompense des mérites de chaque individu, et dépend du succès qu'obtiennent dans leurs examens ceux qui s'appliquent à l'étude des sciences.

Les lois de ces examens sont trop curieuses pour ne pas mériter d'être rapportées ici. Il y a trois degrés pour les hommes de lettres et pour ceux qui aspirent à la charge de mandarin par le chemin de la science. Le premier degré est celui de *Sindo*, le second celui d'*Honcon*, le troisième et le plus relevé celui de *Tansi* ou de docteur. Ceux qui ont présentement dans ce royaume le degré de *Sindo*, pourraient à eux seuls composer une armée nombreuse, puisqu'on en compte jusqu'à soixante-trois mille cinq cents.

Pour obtenir ce premier degré, il faut passer un examen qui a lieu de trois en trois ans dans diverses provinces et dans huit endroits différents. Cet examen auquel sont admis tous ceux qui le désirent, se fait dans un local très-spacieux. Chaque maître d'école y déploie un étendard portant son nom, sous lequel il assemble tous ses disciples, et, après les avoir ainsi réunis, il leur dicte, durant trois jours, des passages de quelque livre chinois. Mais, si le mandarin qui préside à cet examen n'est pas content de la matière que le maître a choisie pour le premier jour, il renvoie tout d'abord et le maître et les disciples, comme indignes de paraître à cet examen. Ceux donc qui ont un bon maître, demeurent durant ces trois jours et écrivent avec leur pinceau les caractères

tères chinois, conformément aux paroles dictées par leur maître. Les candidats qui réussissent à bien écrire tous les caractères, reçoivent le degré de Sindo ; mais si quelqu'un manque dans une seule lettre, il ne peut prétendre à rien. Ce premier examen terminé, tous les maîtres se retirent dans leur maison avec ceux qui n'ont point obtenu de degrés.

Les autres qui sont déjà sindos, c'est-à-dire bacheliers, demeurent encore quelque temps, et le mandarin qui préside aux examens, les ayant assemblés le quatrième jour, leur propose lui-même un sujet plus relevé que celui qu'ils ont eu les trois premiers jours. C'est sur ce sujet qu'ils doivent composer pour mériter le degré d'Honcon. Ce docteur oblige les sindos à faire un discours sur une matière semblable aux suivantes : *Quel est le meilleur gouvernement d'un royaume? Quel roi du Tonkin ou de la Chine a gouverné avec plus de sagesse? Quelles vertus sont les plus nécessaires à un prince?* Lorsqu'ils ont achevé d'écrire leurs discours, le juge les examine, pour conférer le degré d'Honcon à ceux qui le méritent. Enfin le même docteur assemble le cinquième tous ces honcons, pour leur faire subir un examen de vive voix ; puis il leur donne, conformément à leurs réponses, le titre de premier, de second ou de troisième honcon.

Le degré de Tansi ou de docteur ne s'accorde que de six en six ans, et après un examen qui a lieu en cette manière : Tous ceux qui ont le degré d'honcon sont obli-

gés de se rendre à la cour, et si quelqu'un d'eux y manque sans juste raison, il perd ce titre et ce degré, avec tous les privilèges qui y sont attachés. Il y a présentement dans ce royaume quatre mille honcons, et ils doivent tous aller à cet examen, qui se fait en présence de plusieurs docteurs, du roi et du Bua, au milieu d'un grand champ situé dans l'enclos de l'ancien palais. Ces honcons ne portent avec eux que du papier, un pinceau et de l'encre, pour écrire un discours de leur composition. Le sujet que l'on donne est un peu plus relevé que celui du second examen, et l'on permet d'écrire sur ce sujet depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit.

Le Bua et le roi ont la patience d'attendre que tous aient achevé leurs discours ; alors seulement ils sont présentés au Bua et examinés par les principaux docteurs. Le nombre des tansis que l'on admet après cet examen dépend de la volonté du roi, qui, suivant le besoin qu'il a de conseillers ou de juges dans son royaume, ordonne qu'on en choisisse plus ou moins parmi ceux qui ont le mieux réussi.

Les docteurs ayant terminé leurs examens présentent au Chua les noms de ceux qui ont mérité le degré de tansi, et, cinq jours après, le roi fait afficher sur la porte de son palais un édit où sont écrits les noms de ces nouveaux docteurs, qui vont saluer d'abord le prince dont ils reçoivent un habit violet et quarante serviteurs, avec une pension proportionnée à leur état.

Les tansis vont ensuite visiter leur village ; les habitants, qui ont dû préparer une maison pour recevoir le nouveau dignitaire, viennent au-devant de lui pour le conduire comme en triomphe et lui offrir des présents. Tout le voisinage prend part à la fête, et chaque tansi, après avoir passé quelques jours dans les festins, au milieu des applaudissements de ses amis, retourne à la cour pour y servir son prince et y gagner de nouvelles faveurs ; car, parmi les tansis, il y a huit degrés de docteurs et trente-deux sortes de charges, dont le Chua a coutume d'honorer ceux qui font paraître plus de talent ou qui rendent plus de services à la couronne. Autrefois, quand le roi de Tonkin envoyait deux ambassadeurs à l'empereur de la Chine, de six en six ans, il avait coutume de choisir pour cette ambassade deux nouveaux tansis. Ceux-ci portaient à l'empereur une petite maison faite de bois de senteur, plusieurs belles pièces de soie et deux petites statues, dont l'une était d'argent et l'autre d'or, comme pour réparer l'outrage que le premier roi de la maison de Ly fit autrefois aux Chinois en tuant dans un combat leur premier capitaine.

Ainsi les récompenses sont proportionnées au mérite de chacun. Les sindos ou les bacheliers sont exempts de la moitié des tailles et dispensés d'aller à la guerre.

Les honcons sont libres de toute sorte de tribut, sans être obligés de porter les armes, et souvent ils deviennent les juges des villages ; mais ces privilèges sont attachés à leur personne sans passer à leurs enfants.

Les tansis ont tous ces privilèges, et pour eux et pour leurs descendants, jusqu'à six ou sept générations; ils sont les juges des provinces et les conseillers ordinaires du roi. De là vient que l'espérance d'obtenir ces degrés d'honneur anime merveilleusement la jeunesse du royaume à l'étude des lettres de la Chine ¹, dont la seule vue ferait peur aux meilleurs esprits d'Europe.

1. Il s'agit surtout ici de l'étude des caractères chinois, dont le nombre; dit-on, s'élève à plus de soixante mille. On comprend qu'une pareille étude exige beaucoup moins de génie que de mémoire et de patience.

CHAPITRE V

De quelques coutumes du Tonkin.

La plupart des coutumes du royaume ont un cachet particulier et montrent assez que le peuple tonkinois ne doit pas être mis au nombre des nations barbares. En voici quelques-unes.

Le premier et le quinzième jour de chaque lune, tous les mandarins de la cour, vêtus à l'ancienne mode de la Chine, vont saluer le Bua, qui est, comme nous avons dit, le souverain légitime du Tonkin. Le Chua ou régent, qui est en possession de l'autorité royale, devrait rendre au Bua les mêmes honneurs, mais il se dispense de cette loi et se contente de l'envoyer saluer par un des seigneurs de sa cour.

Les princes, les mandarins et les soldats vont rendre leurs hommages au Chua le premier jour de l'an, le cinquième jour de la cinquième lune, le jour de la naissance de ce prince, quand on ouvre la chancellerie pour traiter des affaires publiques, et lorsque le Chua reçoit

quelque nouveau titre d'honneur ou qu'il a remporté quelque victoire.

Dans quatre circonstances principales, les grands du Tonkin, les mandarins et les étrangers ont coutume de faire des présents au roi¹ : au commencement de l'année, à la cinquième lune, le jour de la naissance du prince et le jour anniversaire de la mort de son prédécesseur. Le roi choisit le quinzième jour de la septième lune pour faire montre de sa libéralité ; car alors il fait distribuer beaucoup d'argent aux seigneurs de sa cour et à tous ceux dont les pères ont autrefois rendu des services à l'État. En même temps il fait élargir tous les prisonniers qui n'ont point commis de crimes trop énormes.

Selon la coutume superstitieuse de ces peuples, le Chua choisit chaque année, au temps de la dernière lune, un jour de malheur que les Tonkinois appellent *jour de mort*. Dans ce jour, le roi oblige toutes ses femmes, les princes, les mandarins et tous les officiers de sa cour à prêter le serment de fidélité en présence de quelque grand du royaume et dans un temple d'idoles.

Les Tonkinois, à l'âge de dix-huit ou vingt ans, selon l'usage de diverses provinces, sont enrôlés pour le service du Chua ou des mandarins ; et de six ans en six ans, le prince fait le choix de ceux qu'il réserve pour sa garde

1. Le nom de roi, mis sans épithète, s'applique toujours au Chua ou régent.

ou qu'il destine pour l'armée. Il s'en trouve cependant un certain nombre qui se délivrent de cette servitude à prix d'argent.

Quand les Tonkinois saluent le roi ou quelque autre personne qu'ils veulent honorer, ils font quatre profondes révérences jusqu'à terre, avec cette différence que les hommes se relèvent autant de fois qu'ils font de révérences, au lieu que les femmes ne se prosternent qu'une seule fois. Quiconque veut être admis à l'audience du roi est obligé de prendre une robe violette; les serviteurs eux-mêmes doivent se revêtir de la même couleur quand ils accompagnent leurs maîtres en présence du prince. Si quelqu'un paraît devant le roi pour lui demander une grâce, il doit lui offrir un présent. Si le présent est agréé, c'est une marque que la faveur est accordée; il en est tout autrement si le don était refusé.

Tous ceux qui ont donné des preuves de valeur ou de hardiesse reçoivent ici de grands honneurs après leur mort. Dans ce but on dresse chaque année, au milieu d'une grande plaine, environ quarante autels, sur lesquels on met les portraits ou les noms des principaux capitaines ou des plus illustres guerriers qui ont paru dans le royaume. La veille de cette cérémonie, près de cinquante mille soldats passent la nuit dans cette campagne, et le lendemain matin les seigneurs et les mandarins s'y rendent avec grande pompe, et montés sur des chevaux ou des éléphants. Enfin le roi sort de son palais

et vient commencer la cérémonie. On brûle d'abord de l'encens en l'honneur de ces illustres morts, puis les principaux conseillers d'État récitent à haute voix certaines prières. Alors le prince fait quatre révérences aux âmes de ces guerriers, comme pour honorer leur valeur ; il tire ensuite cinq flèches contre les noms des rois de la maison de Mac, comme pour leur déclarer une nouvelle guerre. Cette action du Chua est suivie de quelques coups de canon et d'une très-forte salve de mousqueterie, chaque soldat de l'armée étant obligé de tirer trois coups de mousquet comme pour mettre ces âmes en fuite. Tout l'air se remplit en un moment de fumée : les autels qu'on avait dressés en l'honneur des morts sont brûlés, et la cérémonie se termine par un bruit confus et par les cris redoublés de toute l'armée.

Dans le Tonkin, on ignore encore ce que c'est qu'un carrosse ; les princes vont ordinairement sur des éléphants. Ces animaux sont si bien dressés, que quand leur maître veut prendre place sur leur dos, ils fléchissent les genoux et plient tellement leur corps, qu'on peut aisément y monter et s'y asseoir sans autre secours. Le roi se fait le plus souvent porter dans une grande chaise élégamment dorée ; les mandarins ont coutume d'aller à cheval, ou sur des éléphants, ou portés sur des rets ; mais quand on passe devant le palais, tous sont obligés de mettre pied à terre, excepté les femmes, qui ont le privilège de rester sur leurs rets qui forment une espèce de palanquin.

L'habit des hommes et des femmes est grave et assez modeste : c'est une longue robe qui descend jusqu'aux talons ; elle est ouverte par devant, mais se ferme du côté droit au moyen d'une grande attache. Les dents ne paraîtraient point belles aux Tonkinois si elles n'étaient peintes et noircies ; leurs cheveux sont fort grands et noués derrière la tête, mais quand ils veulent honorer quelqu'un, ils les laissent flotter sur les épaules. Ils vont nu-pieds, excepté le roi. Tous se servent d'éventails, afin de tempérer les grandes chaleurs de la zone torride. Ils mangent à terre sur quelques nattes, et ne touchent rien de ce qu'ils mangent, si ce n'est avec deux petits bâtons dont ils usent à merveille. Comme pour les autres Orientaux, un de leurs grands plaisirs est de mâcher presque habituellement un certain fruit semblable aux noix de France, qu'ils mêlent avec une feuille médicinale et un peu de chaux ¹. Ce mélange réduit en petits paquets, ils l'offrent à tous ceux qui les visitent, et le portent eux-mêmes avec grand soin dans une petite bourse pour s'en servir à tous moments. Les mariages se font ici d'ordinaire par les parents, et avec le consentement du village. La coutume permet aux hommes de répudier leurs femmes quand ils veulent, mais les femmes ne peuvent pas quitter leurs maris sans leur consentement. La polygamie n'est point interdite ; et les païens ont ici en même temps plusieurs femmes, selon leurs richesses.

1. Ce fruit se nomme *aréka*, et la feuille, que le P. Tissanier appelle *médicinale*, n'est autre que le *bétel*.

Le roi, qui est le plus riche du royaume, en a aussi un plus grand nombre. Du reste, ces reines ne sont considérées et honorées, après la mort du prince leur époux, qu'autant qu'elles lui ont donné plusieurs enfants.

CHAPITRE VI

Des principales sectes du Tonkin.

Le Tonkin a trois principales sectes qui sont entièrement opposées à la loi de l'Évangile, et par conséquent favorables aux desseins du démon. La première est celle des savants, qui reconnaît *Confucius* pour son principal auteur; les deux autres sont formées par la masse du peuple ignorante et superstitieuse; l'une d'elles a pris son origine d'un certain *Chaca*, et l'autre a été introduite par un magicien nommé *Lauthu*.

Confucius parut dans la Chine cinq cent vingt-deux ans avant la naissance du Fils de Dieu, et inventa ou perfectionna les lettres dont on se sert encore aujourd'hui dans ce grand empire. Car, avant lui un prince, nommé Phuggi, avait inventé, dit-on, quelques lettres et enseigné aux peuples une espèce de gouvernement politique et la pratique de certaines vertus morales. Confucius a composé des livres sur le gouvernement

des familles, des villes et des provinces, mais il en a écrit tout spécialement sur la morale, où il recommande cinq vertus principales : la piété envers le père et la mère, la justice, la courtoisie, la fidélité et la prudence. Il fait mention du Seigneur du monde, mais en termes confus, et sans parler de l'autre vie, ni des récompenses réservées à la vertu ou des peines préparées aux crimes. Et cependant, c'est lui que les Chinois et que les Tonkinois révèrent comme leur maître, et à qui les savants ont coutume de rendre de grands honneurs comme au plus éclairé des hommes.

Les disciples de ce Confucius ne reconnaissent point de Dieu ; mais ils reçoivent pour premier principe une *matière première* qui, suivant leur croyance, est de soi invisible, bien qu'ils lui donnent la forme et la figure d'un œuf. Si on leur demande comment le ciel et la terre ont été faits de cette matière, ils répondent qu'un peu avant que les créatures fussent produites, cette matière s'était disposée ou par hasard ou par sa propre vertu ; que primitivement elle avait changé de lieu, et que, par ce mouvement local, elle avait donné naissance au principe de la génération. Ils ajoutent qu'après ce mouvement, cette matière s'était quelque temps reposée, et que, durant ce repos, elle avait produit le principe de la corruption. Enfin, après ce repos, la matière première s'était divisée en deux parties, dont la plus subtile s'était élevée en haut, afin de servir à la production de l'air, du feu, du ciel et des astres, tandis que la partie la moins

subtile s'était arrêtée plus bas, afin de servir à la production de l'eau, de la terre et de toutes les autres créatures qui paraissent les plus terrestres.

La doctrine des disciples de Confucius est bien éloignée de celle d'Aristote, car ils enseignent qu'il y a cinq éléments, savoir : le bois, le feu, la terre, l'eau et les métaux. Ils croient que l'homme et les autres animaux sont composés des deux principes ou des deux parties de la matière première et de ces cinq éléments, avec cette différence que les parties extérieures de l'homme et des autres animaux sont faites des parties de la matière sublunaire, au lieu que les parties intérieures des mêmes animaux sont faites des parties de la matière céleste. De sorte que, selon eux, quand un homme vient à mourir, les parties les plus subtiles de cet homme s'élèvent en haut jusqu'au lieu d'où elles étaient sorties, et que les parties les moins subtiles s'arrêtent sur la terre comme sur le lieu de leur origine.

Confucius permet de faire des sacrifices pour honorer le grand empire que les cieux exercent sur la terre ; mais quelques-uns de ses disciples ont étendu cette doctrine, et ils ont ajouté le culte de plusieurs idoles aux hommages purement honorifiques rendus par leur maître aux parties les plus subtiles de la matière première. Ces disciples admettent sept idoles célestes, qui sont les sept planètes, et cinq idoles terrestres ou les cinq éléments dont j'ai parlé plus haut. Ils reconnaissent aussi dans le corps de l'homme sept idoles célestes, les deux

yeux , les deux oreilles, les deux narines et la bouche ; et cinq idoles terrestres, le foie , le cœur, la rate, le poumon et les reins. Enfin ils admettent dans l'âme de l'homme sept idoles célestes, qui sont les sept passions intérieures : la colère , la mansuétude , la tristesse , la joie, l'amour , la haine et le désir ; et cinq idoles terrestres, qui sont : la naissance , la jeunesse , la vieillesse , la faiblesse et la mort. Telle est la doctrine de la première secte et des disciples de Confucius , qui est maintenant suivie des savants du Tonkin, du roi , du Bua et de tous ceux qui vivent sans foi et sans culte religieux.

La seconde secte est celle de Chaca¹, qui était juif, ou qui du moins se servait des livres des Juifs ; il inventa, dit-on , ses erreurs dans l'Inde , du temps du roi Salomon. Cet impie , pour se faire estimer des peuples , se retira sur une montagne durant six ans, où il avoue lui-même qu'il avait à ses côtés deux démons, qui lui inspiraient tout ce qu'il devait enseigner aux hommes. Ainsi , après six ans de solitude , il parut en public et enseigna qu'il n'y avait point de Dieu qui gouvernât le monde , que l'âme était mortelle , et qu'après la mort il n'existait ni peine pour les impies , ni récompense pour les justes. Mais comme il vit que sa doctrine ne trouvait point d'écho dans le cœur du peuple , il changea de langage , sans toutefois changer d'opinion , et répandit en public une doctrine différente de celle qu'il recevait

1. Ce Chaca est le Xaca des Japonais

de lui en particulier ceux qu'il estimait davantage.

Il continua donc d'enseigner à certains disciples choisis qu'il n'y avait ni paradis, ni enfer, ni Providence. En même temps, il professait pour le peuple la transmigration des âmes, et publiait dix commandements dont voici la substance : « Tu ne tueras point les choses ani-
« mées ; tu ne pécheras point avec les femmes ; tu ne
« déroberas point ; tu ne mentiras point ; tu ne feras
« point d'outrages à autrui ; tu n'auras point deux lan-
« gues en parlant ; tu ne parleras point sans règle et
« sans mesure ; tu ne désireras rien avec excès ; tu n'au-
« ras point de colère désordonnée ; tu ne seras point
« ignorant. » Ces dix commandements étaient pour tous ses disciples ; mais ceux qui aspiraient à la perfection devaient renoncer aux délices du monde, user de miséricorde envers les pauvres, vaincre leurs passions et s'occuper à la méditation, afin de recevoir plus de lumières intérieures.

Cet athée, dans le but de porter les peuples à adopter ses erreurs, enseignait qu'il y avait après cette vie dix lieux différents pour punir les coupables, et que ceux qui ne suivaient pas sa doctrine allaient souffrir dans un de ces lieux, conformément à la grandeur de leurs offenses. Après avoir ainsi satisfait une première fois pour leurs péchés, ils retournaient en cette vie ; mais après leur seconde mort, ils allaient encore souffrir dans un autre de ces lieux, sans jamais achever cette série de morts, de résurrections et de peines.

Quant à ceux qui se soumettaient à la pratique de ses maximes, il leur promettait des récompenses après cette vie, et partageait tous ses disciples en quatre classes. Les âmes de ceux qui composaient la première classe étant les plus froids et les moins avancés, devaient, durant trois mille ans, passer en divers corps, et enfin devenir bienheureuses. Ceux qui étaient de la seconde classe, et par conséquent un peu plus avancés, se voyaient condamnés à employer quatre mille ans dans cette transmigration, parce qu'ils avaient droit à une plus grande gloire. Ceux de la troisième classe devaient passer cinq mille ans en cet état, leur récompense étant supérieure à celle des autres. Mais ceux de la quatrième classe, comme les plus excellents disciples, étaient destinés à jouir d'un bonheur extraordinaire, sans renaître comme les autres et sans être sujets aux divers changements de la transmigration. Chacun avouait néanmoins qu'il avait été obligé de renaître dix fois pour acquérir la gloire qu'il possédait, parce que, durant sa première vie, il n'avait pas assez travaillé pour bien comprendre ces hauts mystères.

Ce misérable enseigna toutes ces erreurs l'espace de quarante-deux ans, après lesquels il mourut aussi mal qu'il avait vécu. Mais sa doctrine ne mourut pas avec lui ; car des Indes elle passa au royaume de Siam, de Siam à la Chine, et de la Chine dans les provinces du Japon, et enfin elle entra dans le Tonkin il y a cinq cent soixante-deux ans, à l'époque où les Chinois com-

mencèrent à donner le titre de roi aux gouverneurs de ce royaume.

La troisième secte est celle de Lauthu, qui naquit en Chine, et répandit ses erreurs près de cinq cents ans après la mort de Chaca.. Ce Chinois fut un des plus grands magiciens qui aient paru dans ce nouveau monde. Ses disciples le révèrent encore aujourd'hui comme l'ouvrier de toutes choses, mais avec des fables qui démontrent assez la vanité de leur secte. Ils disent que ce Lauthu n'a jamais eu de père, et que sa mère, nommée Laucoau, ne le mit au monde qu'après l'avoir porté dans son sein l'espace de soixante-dix ans. La secte de ce magicien pénétra dans le Japon et dans le Tonkin, où elle est encore maintenant la plus suivie après celle de Chaca, que les Tonkinois révèrent sous le nom de *Bout*.

Lorsque le P. de Rhodes vint prêcher l'Évangile dans ce royaume, le démon, voulant s'opposer à la doctrine du Fils de Dieu, suscita un Chinois nommé Suto pour réformer la secte de Chaca, en imitant quelques maximes de la perfection évangélique. Cet instrument du démon entra dans le Tonkin, et y établissant des maisons pour l'entretien des pauvres et des malades, il trompa, par cette ombre extérieure de charité, plusieurs bonzes, et même quelques princesses, qui, renonçant aux délices de la cour, se retirèrent dans ces nouveaux monastères pour y représenter, par une imitation déplorable, la vie des religieuses.

CHAPITRE VII

De quelques erreurs des idolâtres du Tonkin.

Il est triste de voir l'empire que le démon exerce sur les infidèles de ce royaume et les hommages qu'il reçoit des âmes que le Sauveur a rachetées de son sang. La plupart des femmes du roi sont tellement attachées à leurs idoles, qu'elles en ont jusque dans leurs chambres, où elles les honorent par l'offrande de parfums et par d'autres hommages superstitieux. Le roi est loin de les imiter dans cet aveuglement; et même, un jour, ayant appris que plusieurs d'entre elles avaient, en offrant des parfums à leurs idoles, mis le feu à leur palais, dont une partie avait été consumée par les flammes, ordonna de jeter dehors toutes ces idoles, ajoutant que, si ses femmes continuaient à brûler de semblables parfums, il exposerait aux éléphants la plus idolâtre en punition de son crime.

La plupart des païens ont coutume d'adorer dans leur maison trois idoles, dont l'une est l'idole de la cui-

sine, l'autre est le *maître des arts*, et la troisième est le seigneur ou *maître du lieu* où l'on demeure. L'idole de la cuisine a tiré son origine d'une histoire, ou plutôt d'une fable que voici : Une femme séparée de son premier mari, étant passée à de secondes noces, causa par cet outrage une douleur si excessive à son premier époux, que cet infortuné, se laissant emporter au désespoir, se jeta dans le feu pour y terminer ses maux et sa vie. Alors cette femme, touchée du repentir de sa faute, suivit l'exemple de celui qu'elle avait auparavant méprisé, et mourut dans le même feu qui l'avait consumé. Le second mari, après avoir longtemps cherché sa femme, la trouva presque réduite en cendres, et, à la vue de ce funeste objet, il fut percé d'une si vive douleur, qu'il voulut achever sa vie dans les mêmes flammes. Telle est l'origine de l'idole de la cuisine. Les Tonkinois, ajoutant foi à cette fable, adorent principalement au premier jour de l'an les trois pierres dont ils se servent pour faire leur cuisine. La seconde idole est une image d'un Chinois que les païens croient avoir été l'homme qui a le plus excellé dans tous les arts : ainsi les marchands, avant de vendre ou d'acheter ; les pêcheurs, avant de jeter leurs filets dans la mer ; les courtisans, avant d'aller faire la cour au prince, et les artisans, avant de commencer quelque ouvrage, adorent cette idole et lui rendent hommage pour obtenir un heureux succès dans leurs desseins. La troisième idole est aussi ridicule que les deux autres, et les Tonkinois

l'adorent en cette manière : Quand quelqu'un veut bâtir une maison en quelque lieu que ce soit, il a cette folle persuasion que ce lieu n'appartient pas tellement au roi de Tonkin, qu'outre le roi il n'ait encore un ancien maître qui, après sa mort, conserve le même droit dont il jouissait durant sa vie. C'est pourquoi ce païen a recours aux superstitions d'un magicien. Celui-ci invite au son d'un tambour l'âme de l'ancien possesseur à venir demeurer sous un petit toit préparé à cet effet. Là, on lui présente des papiers dorés, des parfums et de petites tables couvertes de mets divers pour l'obliger à souffrir dans son champ le nouvel hôte.

La plupart des païens ne se contentent pas de révéler ces trois idoles ; il y en a qui adorent le ciel, la lune et les étoiles ; il en est qui, après avoir adoré les quatre parties du monde, divisent la terre en dix parties, dont les quatre premières sont semblables aux nôtres, et font à chaque partie une profonde révérence. Les bonzes et quelques autres divisent le monde en cinq parties, et la cinquième est celle du milieu. Ils rendent à chacune des hommages particuliers, et dans ce but ils adoptent, pour honorer chaque partie, une couleur différente. Quand ils adorent le septentrion, ils s'habillent de noir, et n'ont pour leur sacrifice que des instruments noirs ; lorsqu'ils adorent le midi, ils sont revêtus de rouge, et tout ce qui sert au sacrifice est rouge ; s'ils adorent l'orient, ils ont des habits verts, et les tables du sacrifice sont vertes ; adorent-ils le sud-ouest, ils prennent

des vêtements blancs ; et enfin , pour l'adoration du milieu du monde , ils se servent d'ornements de couleur jaune.

Cependant , comme si les idolâtres du Tonkin n'étaient pas assez coupables en adorant le ciel et la terre , ils en viennent à ce point d'aveuglement et d'impiété d'adorer les vices et les créatures les plus infâmes . Ceux qui ont autrefois été fameux par leurs brigandages ou par leurs révoltes reçoivent ici de grands honneurs , et on dresse des autels aux personnages qui ont mérité les flammes . Il s'en trouve qui sacrifient aux éléphants , aux chevaux , aux singes , aux vaches , aux chiens , aux oiseaux , aux serpents et aux arbres , et quelques-uns sont assez insensés pour adorer les rats , les éventails et des pièces de bois . Il n'y a pas longtemps que certains pêcheurs , ayant rencontré sur le bord de la mer une grande pièce de bois que les flots y avaient jetée , regardèrent ce bois comme un prodige , et , après avoir fait une pêche abondante de poissons , ils allèrent en faire hommage à ce même bois comme à une puissante et favorable divinité . Ils poussèrent l'aveuglement jusqu'à élever un temple à ce bois informe , dont ils firent une statue qu'ils adorent encore aujourd'hui . Dans leur zèle pour cette singulière divinité , ils lui offrent des habits précieux et des tables couvertes de viandes et de riz . Tout ce culte est fondé sur une folle rêverie ; ils ont donc imaginé que cette souche inerte est la fille d'un empereur de la Chine , qui , s'étant jetée dans la mer , a été changée en bois et a

daigné choisir leur port pour répandre sur eux ses bénédictions et ses grâces ¹.

Quant à ceux qui s'adonnent à l'étude des lettres, ils ont aussi leurs usages superstitieux ; ils adorent les âmes des personnes mortes de faim. Ainsi , les premiers jours de chaque lune, ils demandent du riz en aumône, et, après l'avoir fait cuire, vont l'offrir à ces âmes pour obtenir un esprit pur et subtil, persuadés que ceux qui mangent beaucoup ont l'esprit lourd pour les lettres, mais que ceux qui prennent peu de nourriture ont l'esprit dégagé et propre à acquérir les sciences. J'expose ici les erreurs de ces idolâtres, afin que les chrétiens d'Europe, touchés de tant d'aveuglement, s'efforcent, par de ferventes prières, d'obtenir de Dieu la conversion de ces infidèles et une grâce assez puissante pour que, d'enfants de ténèbres, ils deviennent des enfants de lumière, renoncent aux tromperies du démon et reçoivent enfin l'esprit de l'Évangile.

1. C'est le port qu'on appelle *Cua-Civa*, ou port de la reine. (Voir ci-dessus, *Relation du P. de Rhodes*, ch. I, p. 11, note 1.)

CHAPITRE VIII

Des bonzes du Tonkin.

Les bonzes sont les prêtres des idoles, et leur principal ministère consiste à offrir des sacrifices au démon. Il y a dans le Tonkin à peu près autant de temples d'idoles que de villages : chaque temple a pour le moins deux bonzes. Mais dans quelques-uns il s'en trouve jusqu'à trente ou quarante qui obéissent à un supérieur et vivent en communauté. Pour se distinguer du peuple, les bonzes portent à leur cou une espèce de chapelet et ont au bout de leur bâton un petit oiseau de bois. Ils se servent de grosses cloches aux principales fêtes de leurs idoles ; c'est principalement au premier et au quinzième jour de chaque lune qu'ils honorent ces fausses divinités et toutes les fois aussi que les païens viennent offrir des festins aux âmes des morts. Dans cette circonstance, les bonzes, après avoir achevé leurs prières, mangent une grande partie des viandes qui ont été offertes, soit aux âmes des morts, soit aux idoles.

Un des emplois de ces ministres des faux dieux est de réparer les ponts et d'avoir soin que sur toutes les routes il se trouve des endroits où les voyageurs puissent, durant les grandes chaleurs, se reposer à l'ombre. Parmi les bonzes, quelques-uns mènent une vie assez peu régulière, sans se mettre beaucoup en peine de conserver les bonnes grâces de leurs idoles; d'autres sont comme les *réformés* et font profession d'une vie plus parfaite, suivant les maximes et la doctrine de Suto. Ainsi, ils ne se contentent pas de réciter des prières au premier et au quinzième jour de la lune; ils les font deux fois tous les jours, matin et soir, à l'imitation des chrétiens de ce royaume. Ils usent aussi de parfums, allument des bougies dans leurs temples, afin de rendre plus d'honneur à leurs prétendues divinités. Le défunt roi allait quelquefois en pèlerinage avec ses galères visiter les trois ou quatre principaux temples d'idoles et avait coutume d'y laisser de grandes aumônes pour l'entretien des bonzes. Le fils n'imita pas en cela les exemples du père; il fit très-peu de cas des bonzes et des idoles, comme le montre le fait suivant. Ce prince, ayant appris qu'il y avait dans son royaume un grand nombre de bonzes, les appela tous à la cour comme s'il eût voulu tenir avec eux quelque concile touchant la secte des idoles. Ces pauvres aveugles, croyant que le roi voulait les honorer et leur faire de riches présents, furent ravis de cet ordre et se rendirent en foule à la cour. Mais le prince trompa leur espoir, et tout l'honneur qu'il leur fit de choisir

parmi eux les plus sains et les plus robustes , afin de les envoyer à l'armée, enlevant aux temples des idoles leurs sacrificateurs pour en faire des soldats et les armer contre la Cochinchine.

CHAPITRE IX

Des honneurs que les Tonkinois rendent aux morts.

L'honneur que les idolâtres de ce royaume rendent aux morts est une marque de leur croyance que l'âme est immortelle. Les païens, après la mort de leurs pères et de leurs mères, ont un soin tout particulier de leur procurer des funérailles aussi pompeuses qu'ils peuvent, et comme, selon leurs superstitions, ils croient que les âmes sorties de leurs corps ont besoin de nourriture, ils préparent plusieurs tables chargées de riz, de viandes et de fruits, afin d'inviter ces âmes à manger. Ainsi, on voit souvent auprès du sépulcre quatre ou cinq cents tables si couvertes de mets, qu'on dirait des montagnes. Et, comme si les âmes étaient extrêmement affamées, on leur présente quelquefois jusqu'à trente ou quarante vaches, avec un nombre prodigieux de porcs. Mais, ce qui n'est pas moins ridicule, tandis que les parents du mort pleurent, ou par tendresse, ou par convenance, il

y en a qui chantent en dansant et débitent des bouffonneries, afin de divertir la compagnie et de consoler ceux qui pleurent. Les riches mettent dans le tombeau de leurs morts plusieurs robes de soie et quantité de barres d'or et d'argent, dans la persuasion que les âmes doivent s'en servir en l'autre monde.

La pompe avec laquelle le roi voulut célébrer les funérailles de son père fut la plus magnifique qu'on ait jamais vue dans ce royaume. Le vieux roi étant mort à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le 27 de mai 1657, tout le monde se mit en deuil, et toute la cour se couvrit de robes de toile ordinaire. Le roi et cinq cents princes ou princesses du sang se firent couper en partie les cheveux et mirent sur leur tête comme un diadème de paille, afin de témoigner l'excès de leur tristesse. On prépara cinquante grandes galères dorées et beaucoup d'autres un peu moindres, afin d'escorter le corps jusqu'à la province de Tinh-hoa. Le roi défunt devait y être enseveli, selon la coutume du royaume, avec ses ancêtres, parce que c'est le lieu de sa naissance. Le corps fut mis dans une espèce de maison ou de tente couverte de pièces de soie très précieuses; et on fit un grand chemin en forme de haie, que l'on tapissa partout où le convoi devait passer. Le corps et la chapelle ardente furent ensuite transportés dans une des galères, et, durant le trajet, le roi accompagna le corps avec un visage triste et baigné de larmes, puis il fit de profondes inclinaisons et continua à pousser des cris lamentables jusqu'à ce qu'il eût perdu

de vue les galères. Six ou sept des reines ¹ accompagnèrent le corps du prince jusqu'à Tinh-hoa, où on l'ensevelit avec beaucoup d'or et d'argent et avec ses vêtements les plus précieux. Cette cérémonie eut lieu dans une grande forêt, et si secrètement, que l'endroit de la sépulture n'est connu que d'un seul eunuque et de quelques soldats ; ils se sont même obligés par serment à ne découvrir ce mystère à personne.

Ce premier deuil ne fut qu'une ombre de ce que le prince avait résolu de faire pour honorer la mémoire de celui à qui il devait la vie et la couronne, car, sept mois après, on vit paraître dans une grande campagne, près de la ville capitale, une pompe funèbre dont la magnificence et la richesse surpassaient tout ce qu'on peut imaginer de plus somptueux.

A l'exemple du prince, les riches apportent beaucoup de pompe dans les obsèques de leurs parents ; et les pauvres eux-mêmes ne négligent rien pour honorer la mémoire de leurs ancêtres. Voici ce que fit un chrétien nommé Thomas, lorsqu'il était encore idolâtre, pour payer tous les ans un tribut de reconnaissance à l'âme de son père. Il ne possédait rien en ce monde qu'il pût offrir, afin de procurer des prières et des festins à cette âme vénérée : il brûlait cependant du désir de lui rendre une partie des honneurs accoutumés. Ainsi, pressé par son amour filial, il pria un bonze de suppléer à son dé-

1. Les veuves du roi défunt.

faut et d'offrir une fois tous les ans un festin avec des prières pour l'âme de son père. Mais pour obtenir cette grâce du bonze, il lui promit de se rendre son esclave durant le reste de sa vie. Le bonze, ravi de trouver un si bon cœur, le reçut volontiers dans sa maison et le consacra à l'humble emploi de balayer chaque jour le temple des idoles. Le pauvre Thomas était engagé dans cette servitude lorsqu'il apprit qu'un homme extraordinaire, venu d'Europe (c'était le P. Alexandre de Rhodes), enseignait une loi nouvelle et toute divine. Poussé par l'esprit de Dieu, il résolut d'aller entendre la doctrine que prêchait le P. de Rhodes. Bientôt il y prit tant de plaisir, qu'il demanda le baptême, et, renonçant au service des bonzes, se consacra désormais à celui des Pères de notre Compagnie, pour remplir durant toute sa vie dans leur maison l'emploi qu'il avait exercé auparavant dans le temple des faux dieux.

Chez les Tonkinois, l'habit de deuil est blanc, et le deuil consiste principalement à ne pas porter de soie, à ne pas faire de festins, à ne pas chanter. Quand quelqu'un est mort, on honore sa mémoire, le premier, le troisième, le septième, le cinquantième, le centième jour et au bout de l'an. Les enfants portent le deuil de leurs père et mère l'espace de trois ans, mais ils en font l'anniversaire toute leur vie. La femme porte le deuil de son mari pendant trois ans, mais le mari ne porte celui de sa femme que le temps qu'il veut. Les frères et les sœurs ont un an de deuil les uns pour les autres. Enfin, il se

célèbre dans tout le royaume , à la septième lune , une grande solennité en l'honneur des morts , où on vénère seulement la mémoire de ceux dont on porte le deuil. A la mort du Bua , ses enfants et ses femmes prennent le deuil pour trois ans : les conseillers d'État pour un an , les mandarins pour trois ou quatre mois , selon la dignité de leur charge , et tous ceux du royaume ont vingt-sept jours de deuil. Les chrétiens gardent ces cérémonies à la mort de leurs pères et de leurs mères , mais ils en retranchent les superstitions que les païens ont coutume de mêler à leurs funérailles. Les païens préparent des tables couvertes de différents mets et invitent les âmes des morts à manger : les chrétiens préparent aussi des tables , afin de témoigner leur reconnaissance envers ceux qui leur ont donné la vie et les biens dont ils jouissent ; mais ils se gardent bien d'inviter les âmes à manger. On a permis aux chrétiens de garder une partie de leurs anciennes coutumes , pour ne pas rendre trop odieuse à ces peuples la loi du Fils de Dieu , et pour ne pas empêcher le fruit de l'Évangile , en voulant d'abord abolir quelques cérémonies indifférentes. Car plusieurs grands du royaume se persuadant d'abord que les Pères prêchaient une doctrine contraire à l'honneur dû aux morts , disaient publiquement que notre loi était trop barbare pour être suivie. Mais , ayant vu que les chrétiens conservaient pour leurs parents défunts le respect qu'ils leur avaient porté durant leur vie , ils ont cessé de persécuter les fidèles , et ont commencé à admirer la loi du saint Évangile

CHAPITRE X

Des médecins au Tonkin.

C'est une merveille de voir la science des médecins en ce royaume. Avec fort peu de livres, mais bien étudiés, ils trouvent des remèdes pour les maladies qui paraissent incurables en Europe. Ils guérissent également les malades atteints d'épilepsie, du pourpre, de la phthisie pulmonaire et d'une demi-surdité. On assure que si une femme se plaint de ce que son mari est adonné au vin, les empiriques du pays lui donnent des spécifiques souverains pour le rendre tempérant, et même lui causer jusqu'à la mort une extrême horreur du vin. On croit que tous les médecins de Tonkin puisent une grande partie de leur science dans les livres de certains Juifs qui entrèrent autrefois dans la Chine, et y enseignèrent les principes de la médecine et des mathématiques. Du reste, l'opinion constante est qu'il y avait autrefois dans ce grand empire dix mille Juifs, et que présentement il s'en trouve encore plus de cinq mille.

Quand les médecins visitent les malades, ils ne les fatiguent point par quantité de demandes, comme c'est assez l'usage en Europe; mais ils se contentent de toucher et d'examiner le pouls sans parler au malade, et, en vertu de cet examen, ils disent la nature et les effets de la maladie.

En prenant le pouls de la main droite, ils le touchent en trois endroits, dont le plus proche du pouce répond au poumon, le second à l'estomac, et le troisième aux reins du côté droit. Pour le pouls de la main gauche, ils le touchent aussi en trois endroits, dont le plus proche du pouce répond au cœur, le second au foie, et le troisième aux reins du côté gauche. Mais ils considèrent avec soin combien de fois le pouls bat dans une respiration; si bien que, selon les divers battements du pouls, ils reconnaissent la source de la maladie, et disent d'abord si le cœur, le foie, ou le poumon est en mauvais état, ou si le mal vient du froid ou de la chaleur, ou de l'excès de tristesse, de joie ou de colère; ils déclarent enfin combien de jours la maladie doit durer. Si le pouls, après avoir battu quelque temps, vient à s'affaiblir ou à s'arrêter entièrement, les médecins prennent cela pour une marque assurée que le malade doit bientôt mourir; et si le pouls, après s'être arrêté au commencement, vient à battre de nouveau, ils y voient un signe que la personne doit rester longtemps malade.

Les remèdes dont ils font usage ne sont d'ordinaire que des racines et des herbes choisies, qu'ils mêlent

souvent avec un peu de gingembre, pour les faire boire au malade. Ils emploient volontiers l'encre de la Chine pour guérir les brûlures et pour arrêter les dyssenteries et les fièvres. Ils ne négligent pas non plus d'user, comme remède, du cancre marin de l'île de Haynan. Cet animal, s'étant laissé surprendre par le reflux de la mer, demeure à sec sur le rivage et meurt en peu de temps ; mais le soleil l'échauffe tellement, que, sans lui ôter sa forme naturelle, il le rend aussi dur qu'une pierre. La poudre de cet animal pétrifié sert merveilleusement pour les blessures, pour les fièvres et pour les dyssenteries ; on la prend avec de l'eau, ou du vin, ou de l'huile, suivant la maladie que l'on veut guérir. Quelquefois les médecins ont recours à une herbe, estimée dans toute la Chiue, qui est connue sous le nom de cha¹ ; on en extrait une boisson dont on fait en ce pays-ci un usage aussi fréquent que du bon vin en France. Cette herbe médicinale se garde d'ordinaire dans quelque vase d'étain pour mieux conserver sa vertu. Quand on veut s'en servir, on en met dans un pot d'eau bouillante, et on la boit quand elle est encore bien chaude. On y mêle du gingembre pour les maux d'estomac ou d'entrailles ; ainsi prise, elle a une efficacité souveraine contre les insomnies et le mal de tête, contre la fièvre et les catarrhes.

Les saignées ne sont pas ici en usage comme à Goa, où, pour une seule maladie, on saigne jusqu'à soixante fois ;

1. *Cha* est le nom que les Chinois donnent au thé.

ici, au contraire, c'est un prodige de voir ouvrir la veine d'un malade. Les herbes et les racines sont presque les uniques remèdes employés en ce pays, quoique, dans certaines maladies, on se serve aussi du feu, surtout pour guérir ceux qui sont malades du pourpre. Voici le procédé qu'emploient les Tonkinois contre cette maladie si dangereuse en Europe : ils choisissent de la moelle de jonc qu'ils trempent dans un peu d'huile pour lui faire prendre le feu ; puis, ayant allumé cette parcelle de moelle, ils l'appliquent sur chaque marque du mal, qui éclate aussitôt, comme ferait une petite fusée de poudre. On emploie le même moyen tant qu'il paraît des marques de pourpre ; mais les malades se doivent tenir renfermés et s'abstenir, pendant quatorze ou quinze jours, de viandes et de vin. On ne leur permet ici de manger que du poisson salé et du riz. Or, en peu de temps, comme j'en ai vu l'expérience, ces malades se trouvent hors de danger ; et ce remède, pour être aisé, ne laisse pas d'être infaillible.

Pour guérir ceux qui ont été mordus des serpents, quelques-uns se servent d'un médicament qui vient des Indes : c'est une petite pierre semblable à une châtaigne, que l'on nomme ordinairement pierre de serpent, et dont la vertu semble miraculeuse. Lorsque quelqu'un se plaint d'avoir été mordu par un serpent, si le sang n'est pas encore sorti de la blessure, on en tire un peu, afin d'appliquer la pierre sur cet endroit. D'abord cette pierre bienfaisante s'attache fermement au sang et attire

peu à peu le venin qui s'était répandu à l'entour de la plaie, jusqu'à ce qu'elle tombe d'elle-même. Alors on lave cette pierre dans un peu de lait, ou dans de l'eau mêlée avec un peu de chaux, et on l'applique de nouveau sur la blessure. S'il n'y a plus de venin, la pierre tombe d'abord, et s'il y en a encore, elle le boit entièrement, en sorte que la personne demeure sans danger et sans douleur. J'ai vu l'effet de ce remède il n'y a pas longtemps dans notre propre maison : un de nos chrétiens ayant été mordu à la jambe, et en deux endroits différents, je lui fis appliquer sur les deux blessures une pierre de serpent que l'on m'avait donnée ; ce qui eut lieu avec tant de succès, que, dans une heure, le malade se trouva sans venin, sans douleur et sans crainte.

CHAPITRE XI

De l'état de la mission du Tonkin lorsque j'y arrivai.

Le premier qui ait porté l'Évangile en ce royaume a été le P. Alexandre de Rhodes, qui y entra l'an 1627, et y fonda, par ses exemples et par sa prédication, cette florissante chrétienté que nous voyons maintenant. Il était accompagné du P. Pierre Marquès, Japonais.

Plusieurs autres Pères de notre Compagnie ont succédé au zèle de ce premier prédicateur, et par leurs grands travaux ont cultivé ce champ si fertile avec tant de bonheur, que la foi s'est répandue dans toutes les provinces de ce royaume.

A mon arrivée au Tonkin, je n'y trouvai que six religieux de notre Compagnie : les PP. François Rangel, Portugais, et Onufre Borgès, natif de Lucerne ; les PP. Joseph Agnez, Philippe Marini et Charles de Rocha, Italiens, et le P. Barnabé d'Oliveira, qui était né à Macao. Mais j'y trouvai près de trois cent mille chrétiens, menant une vie ornée des plus belles vertus du Christia-

nisme¹. Il y avait des villages où l'on comptait plus de deux mille chrétiens; en d'autres, on n'adorait que Jésus-Christ, et dans la seule ville capitale près de neuf mille âmes étaient régénérées par les eaux du baptême.

Les principales dames chrétiennes, nommées Jeanne, Blanche, Pic, Colombe et Saule, avaient été autrefois femmes du vieux roi, et étaient enfin devenues servantes du Fils de Dieu. Dans ce nombre de dames chrétiennes, on distinguait encore une autre Jeanne, autrefois mariée à un cousin du roi; Saule, nièce de la reine mère; Agathe, femme d'un gouverneur de la ville capitale, plusieurs nièces de ce roi, et quantité d'autres femmes illustres, non-seulement par l'éclat de leur naissance, mais aussi par les rares exemples qu'elles donnaient aux fidèles. Mais Notre-Seigneur n'était pas seulement reconnu des dames de la cour; il trouvait encore des adorateurs parmi les savants, parmi les eunuques, parmi les mandarins, parmi les capitaines et parmi un grand nombre de soldats, qui se faisaient gloire de combattre sous les étendards du Sauveur, et préféraient les opprobres de la croix aux honneurs de la cour.

Les Pères, afin de mieux secourir un si grand nombre

1. Un auteur non suspect confirme ainsi l'assertion du P. Tissanier : « Ce que l'on peut assurer, d'après le témoignage des chrétiens et des catéchistes du Tonquin, c'est qu'avant l'arrivée d'autres missionnaires, séculiers ou réguliers, la chrétienté du Tonquin étoit déjà de deux à trois cent mille âmes, nombre qui n'a rien d'étonnant pour un pays aussi peuplé. » (*Histoire universelle composée en anglais par une société de gens de lettres*, etc., t. LII, p. 574.)

de chrétiens, s'étaient partagés en diverses provinces, et ils se servaient du zèle des catéchistes tonkinois pour gagner plus aisément à Dieu les infidèles. Dans une seule année, on baptisait neuf ou dix mille personnes. On comptait déjà près de trois cents églises, où les néophytes avaient coutume de s'assembler tous les dimanches et toutes les fêtes de l'année. Pour moi, j'avoue qu'une des grandes consolations que je ressentis dans ce royaume, fut de voir cette chrétienté si fervente et si bien disposée à recevoir les sacrements, surtout celui de l'Eucharistie. Quand nos Pères faisaient la visite de leurs églises et qu'ils étaient obligés d'aller par eau, les néophytes s'estimaient heureux de les conduire dans leurs bateaux, et, après avoir travaillé durant plusieurs jours, ils ne demandaient d'autre récompense de leur service que la permission de se confesser et de s'approcher de la sainte Table.

Tous les fidèles de ce royaume faisaient ordinairement leurs prières deux fois par jour dans leurs maisons ; chaque église avait son catéchiste ou un ancien chrétien, qui avait soin tous les dimanches de lire à voix haute un livre de dévotion et d'expliquer les mystères de notre foi, et durant les trois derniers jours de la semaine sainte, on récitait en toutes les églises ou chapelles les *quinze mystères* de la Passion de Jésus-Christ, composés en langue tonkinoise par le P. de Rhodes. Dans chaque village où il y avait des chrétiens, on choisissait quelques hommes destinés à visiter les malades, et des fem-

mes âgées et vertueuses pour la visite des femmes. Les livres de dévotion ne manquaient pas à cette nouvelle Église ; le P. de Majorica avait écrit avant sa mort la vie de Notre-Seigneur, celles des saints, la doctrine chrétienne, et plusieurs autres ouvrages que l'on conserve encore aujourd'hui comme de riches trésors et comme autant de preuves de la sainteté et du zèle de cet ouvrier évangélique.

L'Église de Tonkin était alors comme un paradis où les chrétiens vivaient avec une telle innocence qu'elle ravissait même les idolâtres et leur faisait avouer que la loi prêchée par les missionnaires était trop sainte pour être méprisée. Ainsi la vie des fidèles était un motif suffisant pour porter les gentils à renoncer à leurs idoles, à recevoir l'Évangile sans qu'il fût besoin d'user de longs discours ou de faire des miracles ; car les Tonkinois sont fort éloignés de l'orgueil des Chinois et ont un naturel merveilleusement disposé à suivre la raison et à croire à l'existence d'une autre vie.

C'est l'état où se trouvait le Christianisme au Tonkin, lorsque Dieu me fit la grâce d'entrer en ce pays. Mais cet âge d'or n'y dura pas longtemps après mon arrivée ; car les ennemis du Fils de Dieu déclarèrent enfin la guerre aux chrétiens, et, ne pouvant arracher de leur cœur la foi de Jésus-Christ, ils travaillèrent à leur ôter leurs pasteurs, afin d'arrêter, par le bannissement des prédicateurs, les progrès de l'Évangile. Néanmoins, la haine de ces infidèles ne servit qu'à manifester davan-

tage la ferveur des chrétiens, et la rigueur du prince, quelque grande qu'elle fût, n'empêcha jamais les fidèles de venir des extrémités du royaume à notre maison pour y recevoir les sacrements et pour s'y affermir dans la croyance de nos mystères, comme nous le raconterons dans les chapitres suivants.

CHAPITRE XII

Le roi du Tonkin ordonne aux Pères de notre Compagnie de sortir du royaume.

Le bonheur que nous éprouvions en voyant la paix dont jouissait la chrétienté du Tonkin fut de bien courte durée. Deux mois après notre arrivée, nos contentements se changèrent en larmes, car la divine Providence souffrit que les ennemis de sa gloire portassent le nouveau roi à persécuter cette florissante Église ¹. Plusieurs choses contribuèrent à allumer le feu de cette persécution : le naturel du roi, les nouvelles venues du Japon, les conseils de plusieurs mandarins et la guerre de Cochinchine.

Le roi n'a jamais eu d'affection pour la loi des chrétiens, et quoique autrefois il eût adopté le P. Morelli, il avait en cela moins considéré les mérites du missionnaire que les perles qu'il espérait recevoir de Macao. D'ail-

1. Ce nouveau roi ou Chuase nommait Trinh-Tac, ou Tay-Dinh-Vuong; il était fils de Trinh-Trang, qui l'avait associé au gouvernement depuis plusieurs années. (Voir ci-dessus, p. 58.)

leurs, ce prince ne cherche que ses intérêts ; sachant que les chrétiens ont un grand respect pour les religieux de notre Compagnie, il s'est plaint bien des fois que ses sujets révéraient moins ses ordres que ceux des Pères, et souvent on lui a entendu dire : « Je ne sais quels attrait et quels charmes a la loi des chrétiens ; tous ceux qui en lisent les livres ou en apprennent les mystères lui deviennent très-affectionnés ; il faut donc l'interdire dans mon royaume. »

En outre, ce prince n'a pu ignorer les rigueurs dont les empereurs du Japon ont usé contre les chrétiens. Car les Chinois qui demeurent dans le Tonkin font souvent le voyage du Japon, et, comme ils sont ennemis de la religion chrétienne, ils ne manquent pas d'en rapporter ici toutes les fâcheuses nouvelles. Cela n'a servi qu'à irriter l'esprit du roi et à l'engager à suivre l'exemple du gouvernement japonais en anéantissant dans ses États une religion que des étrangers s'efforcent d'y introduire pour des motifs qu'il ne saurait comprendre. Ce prince en effet a toujours témoigné beaucoup de peine à croire que des religieux d'Europe aient passé tant de mers et se soient exposés à tant de périls uniquement pour procurer le salut et le bien des âmes.

De plus, le roi admet dans ses conseils quelques mandarins qui, n'ayant d'autre dieu que leur vanité et leurs lettres, ne peuvent avoir d'amour pour les chrétiens ni pour les maximes de l'Évangile. Aussi ont-ils fait tous leurs efforts pour engager le prince à interdire la reli-

gion chrétienne comme contraire au bien de son royaume et aux maximes de leurs ancêtres. Enfin ; la guerre de Cochinchine n'a pas peu contribué à nos malheurs, car le roi du Tonkin se voyant pressé par un puissant ennemi, et craignant que les assemblées des chrétiens ne donnassent lieu à quelque soulèvement dans ses États, a laissé éclater les mauvais desseins qu'il avait conçus depuis plusieurs années, et qu'il n'avait pu exécuter durant la vie de son père. Voici donc ce qui est arrivé dans cette chrétienté dans l'année 1658, qui fut celle de mon arrivée au Tonkin. Le vieux roi étant mort le 27 mai 1657, son fils, selon les coutumes du royaume, ne voulut rien changer au gouvernement de son père durant la première année de son deuil. Mais ceux qui avaient quelque connaissance des dispositions de ce prince, craignirent que comme le père avait laissé entrer l'Évangile dans ses terres, le fils ne tâchât de le bannir des cœurs des fidèles. Le temps fit voir que cette crainte n'était pas mal fondée. En effet, dès le commencement de l'année 1658, les conseillers du roi lui présentèrent une requête, le priant de veiller sur ses États, et pour cela d'en bannir la loi des chrétiens, qui avait déjà envahi toutes les provinces. Le roi saisit volontiers cette occasion de témoigner la haine qu'il portait au Christianisme. Il dissimula toutefois quelque temps ses intentions, parce que l'année de son deuil n'était pas achevée et que le vaisseau de Macao n'avait pas encore paru dans ses ports.

Enfin, le vaisseau arriva vers la fin du mois d'avril de

la même année , et les deux mandarins des étrangers , voyant un bâtiment dont la charge ne répondait pas aux espérances qu'ils avaient conçues et aux avantages qu'ils s'en promettaient , s'en firent un prétexte pour parler au roi contre les chrétiens. L'un d'eux représenta au prince le peu d'affection que la ville de Macao lui témoignait en lui envoyant un présent peu digne de sa grandeur ; puis il ajouta que le vaisseau ne portait presque rien , sinon des objets de dévotion pour les chrétiens. L'autre mandarin , ne voulant pas paraître moins zélé pour le service de son maître , renouvela toutes les histoires que l'on avait autrefois rapportées sur la persécution du Japon , et , par un excès de complaisance , dit au roi que s'il le voulait , il était prêt à couper lui-même la tête à tous les missionnaires.

Ces paroles ne servirent qu'à augmenter la colère du prince qui , toutefois , ne jugeant pas le moment favorable , ne voulut pas encore mettre ses desseins au jour. Il attendit que le vaisseau de Macao fût sur son départ : alors il se déclara ouvertement. Il commanda donc aux deux mandarins de donner ordre au P. Onuphre Borgès , supérieur de la mission , d'appeler à la cour tous les Pères qui étaient dans les résidences. Ces mandarins , qui commençaient à regretter ce qu'ils avaient dit contre nous , hésitaient à porter au Père supérieur cette mauvaise nouvelle. Cependant le roi , craignant quelque négligence du côté des mandarins , et rencontrant dans son palais madame Saule , nièce de la

reine mère, la chargea de cette commission pour le Père supérieur, ajoutant qu'il aimait les missionnaires et qu'il estimait leur loi. Ces belles paroles servaient seulement à couvrir le venin qu'il avait dans le cœur. Cette dame chrétienne fut affligée d'avoir à porter aux Pères un si triste message. Ceux-ci, en se voyant appelés à la cour, comprirent d'abord que le roi ne se proposait point de leur accorder quelques nouvelles faveurs, mais bien plutôt de persécuter le Christianisme. Ils obéirent néanmoins sans retard, et quittèrent non sans grande affliction leur cher troupeau.

Dès leur arrivée, le Père supérieur s'étant rendu au palais, le roi, en présence de ses mandarins, avec des paroles qui ne pouvaient sortir que d'un cœur extrêmement ulcéré, se plaignit de ce que les missionnaires, ne se contentant pas de demeurer dans sa ville capitale, allaient par les villages et y assemblaient les chrétiens contre les coutumes et les lois du royaume. Il finit cette triste harangue par un ordre exprès portant que tous les prêtres étrangers auraient à sortir au plus tôt de ses États. Il permettait seulement au supérieur des missionnaires de demeurer à la cour, mais lui défendait d'aller dans les villages ou de réunir les chrétiens dans les églises. Le supérieur, après avoir remercié le prince de la faveur qu'il lui faisait, lui représenta que ce lui serait une peine bien grande de rester seul dans le royaume, et le pria d'agréer qu'un de ses frères y demeurât avec lui, afin que l'un et l'autre eussent la consolation de se

voir et de s'entr'aider en cas de maladie. Le roi lui accorda sa demande, mais il ajouta qu'il fallait absolument que tous les autres partissent sans délai et qu'ils s'embarquassent sur le vaisseau qui retournait à Macao. On eût bien désiré qu'il eût été permis à quatre missionnaires de demeurer au Tonkin pour prodiguer les secours nécessaires à une chrétienté si nombreuse, mais on eut peur de tout perdre en voulant demander davantage. On se soumit donc, dans l'espérance que la raison et le temps apporteraient quelque remède, et que l'humble obéissance des Pères apaiserait enfin la colère du prince.

CHAPITRE XIII

Mon séjour dans le Tonkin avec le P. Onuphe Borgès ;
six Pères se disposent à retourner à Macao.

Nous étions huit prêtres de notre Compagnie dans le Tonkin, mais le roi n'en voulait souffrir que deux. J'eus le bonheur d'être de ce petit nombre et de rester avec le P. Onuphe Borgès dans cette chrétièté, qui peut occuper plus de cinquante ouvriers. Six Pères furent obligés de se préparer au départ. C'étaient les PP. François Rangel, Joseph Agnez, Philippe de Marini, Charles de Rocha, Barnabé d'Olivcira, et le P. Pierre Albier, que j'avais eu pour compagnon de voyage depuis Bordeaux jusqu'au Tonkin.

Je ne puis ici exprimer combien cette triste nouvelle toucha nos bons néophytes, à qui le nombre des missionnaires avait toujours paru insuffisant. Les dames chrétiennes de la cour ne furent pas les dernières à donner des marques de leur affliction ; elles vinrent à notre chapelle dire adieu aux missionnaires que le roi bannissait, et durant toutes les messes elles répandirent des larmes

accompagnées de tant de gémisséments, que les Pères ne pouvant soutenir ce spectacle, se retiraient le cœur percé de douleur. Quelques-uns de nos chrétiens proposèrent de donner grand nombre de barres d'argent, afin de gagner le cœur du prince ; mais on jugea qu'il fallait laisser agir la Providence, sans recourir à l'emploi d'un moyen dangereux. Car, si on offrait en cette occasion de riches présents, il scrait à craindre que l'espérance d'en avoir de semblables ne disposât le prince à renouveler souvent les actes de persécution. Comme nos supérieurs de Macao avaient écrit au roi avec beaucoup de respect, il voulut faire réponse à cette lettre ; mais il le fit en termes qui prouvaient que pour être éloigné d'Europe, il ne laissait pas d'avoir sa politique et ses maximes d'État. Il louait grandement la loi que les Pères enseignaient dans ses terres ; mais à toutes les louanges il n'ajoutait pas un seul mot sur les missionnaires qu'il bannissait de son royaume.

Déjà les six Pères étaient prêts à s'embarquer, lorsque la visite inattendue de deux mandarins nous fit craindre un plus grand malheur. C'étaient les deux eunuques qui avaient parlé au roi contre nous ; ils venaient par son ordre voir si tous les missionnaires étaient arrivés, et s'il n'y en avait pas encore quelqu'un dans les villages. Nous fûmes tous obligés de paraître devant eux comme devant des juges, de la bouche desquels nous appréhendions quelque nouvelle et rigoureuse sentence. Ces mandarins se contentèrent de nous voir et de recom

mander qu'on se conformât aux désirs et aux intentions que le roi avait témoignés par sa lettre, ajoutant comme menace, que si Macao ne satisfaisait à ses volontés le prince chasserait encore les deux Pères qui avaient la permission de demeurer à sa cour. Une telle visite pouvait nous être fort agréable. Il fallut cependant recevoir comme une visite d'honneur, et souffrir en silence toutes les paroles dont ces païens se servirent pour justifier la conduite et les actes de leur souverain.

TROISIÈME PARTIE

CE QUI S'EST PASSÉ DE MÉMORABLE DANS LA
MISSION DU TONKIN DEPUIS LE MOIS DE JUILLET 1658
JUSQU'À LA FIN DE L'ANNÉE 1660.

CHAPITRE PREMIER

La mission du Tonkin après le départ des six missionnaires
(juillet 1658).

Les missionnaires bannis du Tonkin s'étaient embarqués pour Macao dans les derniers jours du mois de juillet : la traversée ne fut pas heureuse. Leur vaisseau alla échouer sur la côte de l'île de Haynan, où il fut brisé par la violence des flots. La plupart des passagers avaient pu échapper au naufrage, et nos Pères furent recueillis par le P. Forget, supérieur de la mission que nous avons en cette île. Après un mois de séjour, les exilés reprirent le chemin de Macao, où ils arrivèrent sur la fin de septembre 1658.

Cependant la rigueur dont le roi venait d'user envers

quelques-uns des missionnaires, fut bientôt publique dans toutes les provinces : on prétendait même en plus d'un endroit que tous les Pères avaient été mis en prison, et que plusieurs d'entre eux avaient eu la tête tranchée en haine de la foi. A ces tristes nouvelles, beaucoup de néophytes accoururent des extrémités du royaume et furent comblés de joie de nous trouver encore en vie et en pleine liberté.

Comme je vis que le P. Borgès était accablé de travail et qu'un nombre considérable de chrétiens se rendaient sans cesse à notre église pour y recevoir les sacrements, je m'appliquai avec ardeur à l'étude de la langue tonkinoise, pour me mettre en état d'entendre les confessions et par là d'aider le Père supérieur et de procurer la grâce du sacrement aux fidèles qui venaient la chercher de si loin et avec tant de peine.

La langue de Tonkin, outre les six tons ou accents qu'elle emploie pour signifier par un seul mot des choses très-différentes, est toute remplie de monosyllabes, et use de certaines lettres que l'on ne connaît pas en France. Comme les Tonkinois ont leurs caractères particuliers inconnus aux Chinois, ils ont aussi leur langue toute différente de celle de la Chine. Il est vrai que les savants de Tonkin emploient les caractères chinois et qu'ils leur donnent le même sens qu'ils ont dans la langue originale, mais communément ces caractères ont une prononciation qui n'est pas celle que leur donnent les Chinois. J'avoue que ces difficultés m'effrayèrent d'abord,

et que, voyant cette langue si éloignée de celles d'Europe, je perdais presque espérance de l'apprendre. Cependant, après un peu d'étude, je fus jugé capable d'entendre les confessions. On eut sans doute beaucoup d'égards à la nécessité, car nous n'étions que deux prêtres pour une Église de trois cent mille âmes. Ainsi, je commençai la veille de l'Assomption de la Vierge à m'engager dans ce glorieux emploi. Je trouvai tant d'innocence dans la plupart des chrétiens et j'en ressentis tant de joie, que c'était pour moi une bien douce récompense du travail auquel j'avais dû me livrer.

Le Père supérieur, voyant que les circonstances ne nous permettaient pas encore de visiter les chrétiens dans leurs villages, et d'ailleurs ne voulant pas les laisser sans secours spirituel, résolut d'envoyer en divers endroits du royaume les catéchistes, qui nous aident merveilleusement dans la conversion des idolâtres. Nous avons dans cette mission trente Tonkinois, qui connaissent très-bien les mystères de notre religion, et qui les enseignent aux autres avec grand fruit. Parmi ces trente catéchistes, il y en a dix qui, après avoir donné, pendant plusieurs années, des preuves de leur bonne vie et de leur zèle, ont reçu le titre de *Thaï* ou Maîtres de la loi; et, suivant les louables prescriptions du P. Alexandre de Rhodes, se sont consacrés à Dieu par trois vœux, afin de se mieux employer à la conversion des âmes. Les autres catéchistes n'ont point encore fait ces vœux, et ils n'aident les Pères dans la prédication de l'Évangile

qu'autant qu'il leur plaît : ils sont néanmoins fort utiles à cette Église , et gagnent par leurs discours et par leurs saints exemples beaucoup d'âmes à Dieu.

Tous ces catéchistes sont soumis au supérieur de la mission , et sont entretenus par les libéralités et les aumônes des chrétiens. Ils sont obligés de rendre compte de ce qu'ils reçoivent , de peur qu'ils n'attachent leur affection et leur cœur aux biens de la terre , en même temps qu'ils prêchent aux autres le mépris des richesses.

CHAPITRE II

Le roi du Tonkin use contre nous d'une nouvelle rigueur.

On ne peut vivre en assurance dans les États des princes infidèles, parce que leur conduite n'a guère d'autre mobile que l'intérêt et la passion. Nous espérions que le roi se contenterait d'avoir banni six de nos Pères ; mais bientôt, excité par les instigations de ses conseillers, il déploya contre nous de nouvelles rigueurs.

Le 17 septembre de la même année, un mandarin vint nous prévenir, de la part du roi, qu'étant résolu d'interdire la loi des chrétiens, le Chua nous commandait d'établir notre demeure près du palais, dans deux maisons séparées, et de rester là comme prisonniers jusqu'au retour du vaisseau de Macao. Cet ordre du roi nous plongea dans une affliction amère, parce que, devant être renfermés dans les maisons de deux eunuques idolâtres, nous allions être privés de la consolation de nous voir l'un l'autre ; et, ce qui était plus dur encore, il nous serait impossible de secourir nos chrétiens

Ainsi le Père supérieur, considérant que cette prison, glorieuse pour nous, serait préjudiciable aux fidèles, mit tout en œuvre pour empêcher l'exécution de cet ordre ; il y réussit si bien , qu'on nous laissa dans notre maison, située à l'extrémité de la ville. Mais, parce que cette résidence devait nous servir de prison, on ne nous permit d'en sortir que pour aller dans quatre maisons de la cour : celles de nos deux mandarins, celle des Hollandais et celle d'un mandarin japonais et chrétien, à qui cette mission est fort obligée.

Cependant le roi fit intimer à tous les gouverneurs de province que si l'un des Pères osait paraître dans les villages, ils eussent à l'arrêter et à le mettre sur-le-champ entre les mains de la justice, comme un criminel digne de mort. Ces fâcheuses nouvelles, grossies, comme il est d'ordinaire, par beaucoup d'autres bruits faux ou exagérés, coururent en peu de temps par tout le royaume ; en sorte que les chrétiens, éloignés de la cour, dans la pensée que ces bruits étaient véritables, s'affligeaient pour des maux que nous ne souffrions pas. Il se trouvait même des infidèles qui, blâmant la rigueur de leur prince, se sentaient touchés de compassion pour nous : mais ce n'était qu'une compassion stérile, personne n'ayant le courage de parler en notre faveur. Nous étions donc enfermés dans notre maison, sans savoir ce que nous allions devenir, lorsque le même mandarin qui nous avait informés de la volonté du roi entra inopinément chez nous pendant une grande pluie. Cette visite extraordinaire,

dans un temps de persécution, nous donna beaucoup à penser ; mais nous étions déjà accoutumés et tout disposés à recevoir de mauvaises nouvelles, dont la plus agréable eût été celle de notre mort. Le mandarin désira visiter toute la maison. Il entra même dans notre chapelle ; mais ce fut pour nous ordonner d'en fermer les portes, et de défendre aux chrétiens d'y entrer. Il en donna pour raison que nous devions nous accommoder au temps, et prendre garde de fournir au prince un prétexte de nous traiter avec plus de rigueur. Ces paroles signifiaient que nous ne pouvions recevoir dans notre chapelle les fidèles qu'en secret, pour éviter que le roi ne nous fit renfermer dans une prison plus étroite, où nous serions dans l'impuissance de rendre aucun service à nos chrétiens.

La raison et la nécessité nous obligèrent à suivre le conseil de ce mandarin : ainsi nous recommandâmes aux catéchistes de ne point assembler les néophytes dans les églises, et aux néophytes de ne venir que de nuit dans notre chapelle, jusqu'à ce que la tempête fût apaisée. Il était à craindre que le roi ne fit abattre toutes les églises, et ne mit des gardes à la porte de notre maison pour en interdire l'entrée aux fidèles. Mais ce prince, content de notre soumission, ne publia aucun édit contre la religion chrétienne, ne détruisit aucune église, et ne chargea personne de surveiller notre habitation.

Quand les chrétiens eurent appris que notre prison leur était ouverte et qu'ils pouvaient entendre le messe

et recevoir les sacrements dans notre chapelle, ils en furent si consolés que plusieurs faisaient neuf ou dix journées de chemin pour venir nous voir et jouir d'un bien qu'ils estimaient au-dessus de tous les trésors du monde. Ce zèle fut si général et si persévérant parmi les fidèles, que nous étions souvent obligés d'employer une grande partie de la nuit à entendre les confessions. Mais la vue d'une chrétienté si fervente adoucissait merveilleusement notre travail. Nous admirions la force de la grâce qui portait des vieillards, des femmes et des malades à faire à pied plus de vingt journées de chemin sans craindre les voleurs dont ce royaume est infesté, pour se procurer la consolation de se confesser et d'assister à la messe.

CHAPITRE III

Progrès de la religion chrétienne dans le Tonkin
pendant le temps de notre prison.

Comme la rigueur du roi fit éclater davantage la piété des chrétiens, ainsi la piété des chrétiens servit merveilleusement à la conversion des infidèles. Plusieurs d'entre eux, voyant que ce prince, qui tolérait dans ses États quantité de sectes impies, ne s'en prenait qu'à la religion de Jésus-Christ, dont les maximes leur paraissaient si conformes à la raison, en concluaient que cette religion devait être la véritable; elle seule, en effet, était combattue, tandis que les autres sectes, avec leurs erreurs, étaient honorées ou souffertes. On dit même que le Bua, convaincu de la sainteté de l'Évangile, fit dire au roi par un de ses courtisans que cette religion lui plaisait beaucoup plus que toutes les sectes de ce royaume. « Les chrétiens, poursuivait-il, ont dans leurs travaux et dans leurs maladies une telle confiance en leur Dieu, qu'ils emploient les remèdes naturels avec un merveilleux succès, au lieu que les idolâtres et les

infidèles, qui s'adressent aux idoles et aux magiciens pour obtenir leur guérison, n'ont ordinairement d'autre résultat de leurs démarches que de l'argent mal employé et qu'une attente honteusement trompée. »

Le Chua écouta ces paroles avec une apparence de respect, mais il s'en moqua dans son cœur, sans vouloir profiter de si sages réflexions. Il ne laissa pas toutefois de donner son approbation à la loi des chrétiens, en même temps qu'il la persécutait dans ses sectateurs; car, apercevant un jour dans son palais madame Saule, nièce de la reine mère, il lui commanda de dire, en présence d'un grand nombre de princesses et de mandarins, les prières dont se servent les chrétiens. Cette vertueuse dame, craignant d'abord d'irriter encore davantage le roi, demeurait sans rien dire; mais, pressée de nouveau par le prince, elle obéit et récita en tonkinois toutes les prières qu'elle savait. Le roi témoigna qu'il y prenait plaisir et ajouta en souriant: « Vraiment, ces prières sont très-belles, et je trouve qu'elles ont une grâce particulière en notre langue. »

Ces lumières que Notre-Seigneur donnait aux païens ne furent pas entièrement infructueuses; plusieurs embrassèrent la vérité de l'Évangile, et beaucoup d'autres autorisèrent du moins la loi de Jésus-Christ par les faveurs qu'ils accordèrent aux chrétiens. Parmi les femmes du roi, quelques-unes envoyaient des aumônes à notre église, et se recommandaient souvent à nos prières. Il se trouvait aussi des mandarins et des princes qui

louaient publiquement la doctrine que nous enseignions, bien que le respect humain les empêchât d'entrer dans la voie du salut.

Un mandarin d'une ville assez considérable était très-affectionné aux missionnaires et aux chrétiens, mais il tardait à suivre la loi qu'il estimait dans son cœur. Enfin, étant tombé malade, il désira recevoir le baptême, et tâcha de parler à quelque catéchiste, pour se disposer à la mort par les larmes d'une sincère pénitence. Cependant sa mère, alors idolâtre, s'imaginant que les eaux du baptême feraient mourir son fils, eut si grand soin de fermer toutes les avenues de sa maison aux chrétiens, que le malade mourut sans être baptisé. Mais cette mère affligée reconnut bientôt et déplora le mal qu'elle avait causé à son fils, et, jugeant qu'en le privant du baptême elle avait empêché sa guérison, se trouva changée de telle sorte, qu'elle désira pour elle-même le bien qu'elle avait refusé à son fils. Ainsi, après avoir appris les mystères de notre foi, elle obtint la grâce baptismale, et fit voir dans sa conversion que Dieu recherche parfois avec plus d'amour ceux qui semblent lui opposer plus de résistance.

Le zèle dont un autre catéchumène fit preuve dans son baptême mérite de trouver place ici. Le P. Borgès avait donné commission à un catéchiste de baptiser un Tonkinois qui demeurait loin de la cour, et devait bientôt épouser une de nos chrétiennes. Ce catéchumène, invité par le catéchiste à recevoir le baptême, fit gé-

néanmoins qu'il savait bien que les missionnaires ne permettaient aux catéchistes de baptiser que les malades, les enfants et les faibles ; qu'il avait assez de force pour aller voir les Pères, et qu'il recevrait le baptême dans leur maison avec une plus grande joie. En effet, il vint, et j'eus la consolation de le baptiser et de lui donner le nom de François, après avoir admiré avec quelle fermeté il répondit aux questions que je lui avais faites avant de lui administrer ce sacrement.

CHAPITRE IV

Conversion de quelques mandarins.

Les maladies et les afflictions sont ici des moyens assez ordinaires dont Dieu se sert pour le salut des âmes. Un grand mandarin d'un lieu nommé Kévo avait six ou sept femmes dont la première était chrétienne, et il désirait se faire chrétien lui-même ; mais quelques motifs humains le retenaient dans le désordre d'une vie païenne, et l'empêchaient de recevoir le baptême. Il avait cependant coutume de dire chaque jour nos prières du matin et du soir, et même il obligeait ses femmes à suivre son exemple, au point que si quelqu'une omettait un seul jour ce saint exercice, il la condamnait à jeûner pour expier sa faute. Notre-Seigneur, usant de condescendance envers ce mandarin, attendit jusqu'à la fin de sa vie pour l'admettre au nombre de ses enfants. Car ce catéchumène, se voyant atteint d'une maladie très-dangereuse, fit appeler un catéchiste, et dix jours avant sa mort, il lava heureusement ses péchés dans les eaux du baptême. Il

reçut dans ce sacrement, avec le nom de Josaphat, la grâce de la sanctification qu'il avait si longtemps dédaignée.

Je croirais faire tort à la vertu de ce mandarin si je ne retraçais en partie les dispositions qu'il montra durant la maladie pour se préparer à la mort. Peu après son baptême, lorsqu'il se vit appelé au tribunal du souverain juge, il éleva tellement sa pensée et son cœur vers le ciel, qu'il ne voulut entendre parler d'autre chose que de Dieu et des joies du Paradis. Ainsi, considérant d'un œil vraiment chrétien la grâce qu'il avait reçue dans les eaux de la régénération : « Ne dois-je pas, disait-il, m'estimer bien heureux de me voir si doucement traité par un Dieu que j'ai si longtemps offensé ? Il est vrai que, pour avoir résisté si longtemps à la voix de celui qui m'appelait, je me trouve maintenant dans le lit comme dans une prison, où je paye par mes douleurs les plaisirs illégitimes de ma vie passée; mais tout ce que je souffre n'est rien en comparaison de ce que mes crimes ont mérité; et encore la vue des joies éternelles que Dieu me réserve dans le ciel adoucit-elle merveilleusement toutes mes souffrances. Hélas! je suis confus du traitement que Dieu me fait lorsque je pense à celui qu'un de mes amis reçut il n'y a pas longtemps du roi du Tonkin. Ce mandarin, pour s'être une fois révolté contre son prince, fut puni avec tant de rigueur, qu'on lui ôta ses galères, ses biens, ses femmes et la vie; et encore, après tous ces maux, ce malheureux est allé souffrir

un éternel supplice dans les enfers. Ah ! que mon Dieu agit avec moi d'une manière bien différente ! je m'étais mille fois révolté contre lui en adorant les créatures et en sacrifiant au démon. Il est vrai, Dieu me fait son prisonnier sur ce lit de douleur où je me vois mourant ; il me punit et il exerce sur moi sa justice en m'ôtant mes galères, mes femmes, mes biens, mes enfants et la vie ; mais il me punit avec une main de père, car, après tout, il veut me donner le Paradis, dont le moindre plaisir est préférable à tous les biens que je vais perdre. » Ces paroles, dites avec un cœur touché de componction, firent couler des larmes des yeux de tous ceux qui assistaient à un spectacle si nouveau. Cependant, ce généreux mourant exprimait sur son visage une joie extraordinaire, et, se tournant vers ceux qui pleuraient, il les suppliait de ne pas troubler sa joie par leurs larmes, de ne pas pleurer sa mort, puisqu'elle lui ouvrait les portes du Ciel. Le roi ayant appris la maladie de ce mandarin, et voulant conserver un homme dont il estimait beaucoup le mérite, lui envoya un de ses médecins. Mais comme souvent parmi ces idolâtres on mêle aux remèdes naturels les inventions du démon, ce malade, en remerciant le roi de l'honneur qu'il lui faisait, défendit au médecin d'employer pour sa guérison aucune superstition, ajoutant que dans son baptême il avait renoncé à l'enfer, pour n'avoir plus d'alliance avec lui. Il avait un fils chrétien nommé Vite ; il l'appela pour l'encourager à vivre conformément à la loi qu'il avait embrassée et à

souffrir la perte de tous ses biens et de la vie même, plutôt que de perdre la foi de Jésus-Christ. Il n'oublia pas les six femmes païennes qu'il avait eues ; il employa le peu de voix qui lui restait en exhortations pieuses et pleines de foi ; il les engagea à embrasser cette même foi dans laquelle il mourait, et leur laissa par testament tout ce qui était nécessaire pour les entretenir avec honneur jusqu'à leur mort. Ces femmes obéirent à l'invitation de celui qui leur donnait en mourant de si salutaires exemples, et obtinrent bientôt après la grâce du baptême.

Le mandarin Vite vint à la cour, pour y faire dans notre chapelle les funérailles de son père et remettre entre les mains du roi tout ce que le mandarin Josaphat en avait reçu, suivant la coutume du Tonkin. Comme le roi venait de sévir contre les missionnaires et contre les chrétiens, on eut peur qu'il ne dépouillât ce mandarin des biens qu'il avait donnés à son père : mais Dieu disposa tellement le cœur du prince, qu'il reçut ce jeune chrétien avec bonté, et lui laissa tous les soldats, toutes les galères et tout ce que son père avait possédé pendant sa vie. Cette grande bienveillance excita l'envie d'un de ses cousins, qui, oubliant son sang comme il avait oublié son baptême, se déclara ouvertement son ennemi, avec tant d'animosité, qu'il menaça de lui ôter la vie. Les chrétiens, considérant les grands maux que cette inimitié pouvait causer, eurent recours à Dieu, pour qu'il voulût bien y mettre un terme. Dieu ne tarda pas à secourir l'innocent et à châtier le coupable : le persécuteur fut frappé bien-

tôt après d'une maladie qui le mit dans l'impuissance d'exécuter ses injustes desseins. Pour recouvrer la santé, il employa tous les remèdes ordinaires, et, les voyant sans succès, il eut recours aux inventions de la magie, mais cela ne servit qu'à rendre la maladie plus incurable. Un de ces charlatans qui font profession de guérir toutes sortes de maux, fut appelé; le malade ne s'en porta pas mieux. Cet imposteur employa des superstitions ridicules, s'efforçant d'emprisonner les âmes de trois chrétiens qu'il s'imaginait être la cause de cette maladie. L'une de ces âmes était celle d'un mandarin nommé Paul, qu'avait autrefois baptisé le P. Alexandre de Rhodes : la seconde était celle du mandarin Josaphat, mort depuis quelques jours, et la troisième celle d'une fille de ce même Josaphat. L'art du magicien consistait à faire entrer par force ces trois âmes dans un grand vase de terre et à les tenir captives dans ce vase couvert avec soin. Cependant le mandarin ne recevait aucun soulagement, quoique le magicien eût longtemps travaillé autour de son vase. Notre-Seigneur, au lieu d'abandonner celui qui l'avait si lâchement méconnu après son baptême, eut la bonté de secourir cet ingrat et de lui ouvrir les yeux, pour lui faire connaître et pleurer la grandeur de ses crimes. Ce pauvre malade ne trouvant donc point de ressource parmi les créatures, chercha des remèdes divins pour la guérison de son âme; touché d'une vive componction, il écrivit au P. Borgès, pour lui exprimer le regret de

ses infidélités, et le pria de lui envoyer un catéchiste qui le disposât à la mort. Il fut fidèle à la grâce, renonça au démon en présence de beaucoup de chrétiens, et mourut saintement après avoir longtemps pleuré les désordres de sa vie passée.

Du reste, ces conversions éclatantes n'étaient point des cas rares ou isolés. Un très-grand nombre d'infidèles, et parmi eux beaucoup de mandarins et de dames illustres embrassèrent alors la loi de Jésus-Christ. En la seule année 1659, on régénéra dans les eaux du baptême plus de sept mille idolâtres, que l'Église du Tonkin recueillit dans le sein même de la persécution, comme autant de riches diamants pour en faire une couronne à son divin Époux.

CHAPITRE V

Le roi de Siam envoie des ambassadeurs au roi du Tonkin.

Le royaume de Siam est un des plus fertiles et des plus riches de cette partie de l'Orient ; les ports en sont très-fréquentés par des vaisseaux venant du Japon , de Jaquetra¹, de Canton , de Macao , des Philippines et du Tonkin. Les habitants en sont idolâtres et extrêmement attachés à leurs superstitions , en sorte que leur conversion est très-difficile. Les prêtres des idoles y sont en vénération , à cause de la modestie qu'ils font paraître dans leurs actions, et principalement dans leurs prières, où l'on dirait qu'ils veulent imiter les cérémonies de l'Église romaine. Comme le roi possède presque toutes les marchandises que produisent ses États, c'est lui qui en fait le commerce avec les étrangers, et ainsi il amasse

1. Jaquetra ou Jacatra, ville et royaume de l'île de Java ; la ville est maintenant détruite. C'est dans l'ancien royaume de Jacatra que se trouve la ville de Batavia, capitale des possessions hollandaises dans la Malaisie.

beaucoup d'or et de richesses dont il se sert pour embellir son palais et pour orner les temples des idoles. Il permet cependant aux Portugais d'y bâtir des églises et à nos Pères d'y entretenir deux résidences ¹, se montrant favorable aux étrangers et exerçant envers tous une justice merveilleuse. Ce prince est aussi ennemi des guerres qu'il est ami de ses plaisirs et de ses idoles ; ainsi, voyant les succès et la puissance du Tartare, conquérant de la Chine , il lui a fait hommage de son royaume pour ne pas l'exposer aux attaques de ces formidables ennemis. D'un autre côté, craignant la guerre dont le menace le roi de la Cochinchine ², il a envoyé trois ambassadeurs au roi du Tonkin. L'occasion de cette ambassade est trop mémorable pour ne pas mériter d'être rapportée en ce lieu. Le roi de la Cochinchine, après avoir envahi la moitié d'une des plus vastes provinces du Tonkin, y avait laissé une partie de ses troupes pour conserver cette conquête, et avait fait marcher le reste de son armée contre le roi de Ciampa. Le succès avait couronné cette nouvelle entreprise, et le Cochinchinois s'était emparé

1. La *Revue des Deux-Mondes* a publié, il y a quelques mois, un article sur le royaume de Siam où on lit que ce fut en 1662 que les premiers missionnaires catholiques entrèrent en ce pays. On voit ici que dès 1658 les jésuites avaient deux résidences à Siam ; les Pères dominicains entretenaient aussi depuis longtemps des missionnaires en ce royaume.

2. Ce roi, nommé Hien-Vuong, est un des plus grands princes qui aient gouverné la Cochinchine. D'abord assez favorable au Christianisme, il fut plus tard un cruel persécuteur des chrétiens ; mais sur la fin de ses jours, il s'adoucit et accorda quelque liberté aux prédicateurs et aux disciples de l'Évangile.

en peu de temps de tout le royaume et de la personne même du roi , qui , se voyant renfermé dans une cage de fer, et ne pouvant supporter cette honteuse prison, s'était donné la mort de sa propre main ¹. Cette victoire fut bientôt suivie d'un autre avantage encore plus grand. Le roi de Camboge , en mourant , avait laissé son frère pour tuteur de son fils , mais ce tuteur infidèle , entraîné par un excès d'ambition, avait résolu de retenir pour lui le royaume. Cependant le neveu, privé injustement de la couronne , eut recours, dès qu'il le put, à la voie des armes pour recouvrer son héritage, et parvint à enlever à son tuteur le royaume et la vie.

La mort de ce prince ne fut pas le dernier acte de cette funeste tragédie : quatre enfants lui survivaient. Décidés à venger la mort de leur père , ils formèrent un corps d'armée pour attaquer le souverain légitime ; mais, défaits dans une première bataille, et craignant de succomber entièrement, ils appellèrent le roi de la Cochinchine et lui offrirent, pour satisfaire leur passion, de mettre entre ses mains le royaume de Camboge. Ce prince ne fut pas fâché de gagner un nouveau royaume, dans lequel il espérait trouver les ressources nécessaires pour faire la guerre au Tonkin. Il envoya donc pour cette conquête un de ses généraux qui , accompagné de quelques régiments d'infanterie et de plusieurs vaisseaux, entra sans

1. Hieu-Vuong laissa une partie du Ciampa à la veuve de cet infortuné prince, et se contenta de joindre au royaume de Cochinchine le territoire connu depuis sous le nom de province de Nhatrang et de Nharu.

résistance dans un pays qu'on lui ouvrait, et conquit plusieurs grandes provinces du Camboge. Il eut même assez de bonheur pour s'emparer de quatre gros vaisseaux, de plus de mille pièces d'artillerie et de la personne du roi, qu'il emmena prisonnier dans une cage de fer jusqu'en Cochinchine.

Cependant le prince victorieux, ayant dessein d'attaquer et de réunir le Tonkin à son royaume, fit demander au roi de Siam du salpêtre, du riz et trente éléphants, mais sur un ton qui sentait plutôt la menace que la prière. Le roi de Siam vit bien que ce dangereux voisin ne cherchait que l'occasion de lui faire la guerre et de lui enlever ses Etats, il ne se laissa pas toutefois effrayer; et comme d'un autre côté le roi du Tonkin s'était aussi adressé à lui, il crut devoir tenir la balance égale entre les deux rivaux. Dans ce but, il envoya en même temps à la Cochinchine deux ambassadeurs et trois à la cour du Tonkin. Les députés siamois furent très-bien reçus à Ketcho. Le roi se fit un plaisir de leur montrer les richesses de sa cour, le nombre de ses éléphants, les soldats de sa garde, et leur donna des robes précieuses en présence de toute son armée. Ces trois ambassadeurs, dont l'un était Japonais et chrétien, nous firent l'honneur de nous visiter dans notre maison, et après être demeurés quelques mois au Tonkin, ils s'en retournèrent à Siam avec le désir de favoriser les Pères de notre Compagnie qui travaillent dans ce beau royaume à la conversion des infidèles.

CHAPITRE VI

Le P. Onuphre Borgès et moi nous allons saluer le roi du Tonkin le premier jour de l'an.

La plus grande fête des Chinois et des Tonkinois est celle qu'ils célèbrent les trois premiers jours de leur nouvel an ; et, comme ils mesurent le temps par le cours de la lune , ils prennent pour le commencement de leur année cette nouvelle lune, qui est la plus proche du cinquième jour de février. Ils ont un soin particulier de préparer leurs festins et de choisir de riches habits pour passer avec honneur ces trois jours de fête. Quant à ceux qui ne trouvent chez eux ni argent ni habits , ils tâchent de s'en procurer ailleurs par des larcins ou par la voie des rmes. Le dernier jour de l'an , le roi sort de son palais avec son armée pour aller se baigner à la rivière , et le lendemain il reçoit dans son palais, suivant la coutume, ses hommages de ses sujets.

Nos mandarins ayant jugé que si j'allais avec le Père supérieur saluer le roi , il l'aurait pour agréable , je pris une robe violette et un grand bonnet hexagone, qui

sont les vêtements prescrits pour entrer dans le palais. Comme ce premier jour de l'année était , selon leur superstition , un jour de bonheur, le Bua devait ce même jour être porté en grande pompe par les principales rues de la ville , de sorte que je vis ensemble les deux rois du Tonkin avec tout ce qu'il y a de plus auguste et de plus éclatant dans le royaume , et peut-être dans tout ce nouveau monde. La veille , toute la cour s'était disposée à cette grande fête : le roi avait fait garder par trois mille soldats toutes les rues par où devait passer le Bua , et toute la nuit fut éclairée par quantité de feux de joie. A minuit, on tira dans le *Louvre* une pièce d'artillerie pour avertir tout le monde que le nouvel an commençait , et que , par conséquent , les trois jours suivants étaient des jours de repos et de réjouissance. Dès la pointe du jour, l'armée du roi se mit en marche, afin d'accompagner le Bua depuis son palais jusqu'à un temple où il devait adorer le ciel avec une solennité qui n'avait rien de barbare , et qui serait même admirée en Europe.

Cette armée était composée de plus de quarante mille soldats, qui avaient leurs armes merveilleusement nettes et luisantes , et étaient tous couverts de drap de Hollande de diverses couleurs, en sorte que tous les soldats d'une même compagnie portaient le même uniforme et la même couleur. Après chaque compagnie suivait un éléphant sur lequel était monté quelque mandarin ou quelque prince du sang, assis sur une grande chaise dorée, attachée au dos de l'éléphant avec des chaînes de fer,

dont plusieurs étaient argentées. A la suite de chaque régiment venaient quantité de chevaux richement caparaçonnés, que l'on menait par la bride. Au milieu de cette pompe, l'on portait le roi sur un siège doré et couvert, à l'entour duquel marchait l'élite de toute l'armée, formant la garde du corps du Chua. Ils étaient montés sur les plus beaux chevaux du pays, et accompagnés de cent éléphants que l'on gouvernait aussi aisément que les chevaux les plus doux en France.

Enfin s'avancait la litière du Bua, qui, entouré de sa garde, allait adorer le ciel dans un temple magnifique. Le roi et les principaux mandarins du royaume l'y attendaient pour cette cérémonie. Tandis que le Bua faisait son sacrifice, toute l'armée s'arrêta jusqu'à ce qu'on eût tiré trois coups de canon pour avertir le peuple que le Bua retournait dans son palais. On fit donc défiler d'abord les soldats, les chevaux et les éléphants, puis le Bua venait après, élevé sur un beau trône environné de faste, et autour duquel se déployaient de nombreux étendards jaunes. Ce monarque paraissait ravi de voir tant de monde assemblé et de se promener en triomphe dans des lieux qu'il ne voyait qu'une fois l'an. Le Chua était porté dans sa chaise, gardant le silence avec une majesté qui surpassait celle du Bua. On vit dans cette pompe plus de trois mille chevaux et plus de trois cents éléphants, dont la plupart étaient d'une grandeur prodigieuse. Mais ce que je regrettai, dans ce grand nombre de soldats, de capitaines, de man-

darins et de princes, fut que la plupart étaient idolâtres. Plusieurs accompagnèrent le Bua dans son palais, tandis que le roi revint dans sa maison pour y être salué des princes, des mandarins et de toute l'armée. La foule était si grande aux portes du palais, que nous perdions presque espérance d'y pouvoir entrer : nous eûmes cependant assez de bonheur pour arriver jusqu'à une vaste cour où l'on saluait le roi. Nous fîmes quatre profondes révérences en présence de plus de quatre mille personnes, notre bonnet en tête, car, dans le Tonkin et dans la Chine, personne ne paraît la tête découverte devant le roi, sinon ceux qui sont coupables de quelque crime. D'où vient que dans la Chine nos Pères ont obtenu de Rome la permission de dire la messe avec le bonnet sur la tête, pour se conformer aux usages du pays. Dans le Tonkin, nos Pères pouvaient imiter cet exemple; mais le P. de Rhodes ayant introduit une coutume contraire, ceux qui sont venus après lui n'ont rien voulu changer; et l'on a fait entendre aux chrétiens que si le prêtre durant la messe représente le Fils de Dieu, comme il représente aussi la personne des pécheurs qui demandent à Dieu la rémission de leurs crimes, il peut dire la messe la tête découverte, en qualité de pécheur, reconnaissant ses offenses et implorant le pardon.

Le lendemain de cette grande cérémonie, nos mandarins nous avertirent de retourner au palais le troisième jour de l'an, car le roi voulait être salué de tous les étrangers après avoir honoré ses ancêtres dans un temple

domestique. Quand cette cérémonie, qui dura six heures, fut terminée, nos mandarins nous appelèrent pour saluer le Chua dans une cour très-belle, où étaient quantité de grands mandarins et les meilleurs soldats de l'armée.

Les Chinois firent d'abord une révérence à leur façon et ensuite à la façon du Tonkin ; les Hollandais gardèrent la coutume de Hollande, et le P. Borgès et moi saluâmes le prince à la mode du Tonkin. Mais parce que le roi avait fait asseoir sa mère près de lui, afin de l'honorer par cette faveur inouïe, il nous fit faire à sa mère quatre profondes révérences, semblables à celles que nous lui faisons à lui-même. Pendant ce temps, il nous fit demander, par un de ses mandarins, l'âge que nous avions, comme voulant témoigner qu'il n'était plus si irrité contre les chrétiens, et qu'il agréait notre demeure dans son royaume.

CHAPITRE VII

Vie et mort édifiante d'un chrétien de Kien-Lao.

Kien-Lao est un village éloigné de la cour d'environ quarante lieues et fameux non-seulement à cause de ses lutteurs, mais principalement par le nombre et le zèle de ses chrétiens, que l'on a toujours estimés comme les plus fervents du royaume. Le roi prend en ce lieu ses meilleurs soldats, et, par une faveur extraordinaire, il leur permet de partager entre eux les revenus qu'il peut tirer de leurs terres. Ce village a plus de deux mille chrétiens dont les bons exemples ravissent même les infidèles et les portent à embrasser la loi de Jésus-Christ, en sorte que présentement on compte plus de quinze mille chrétiens à l'entour de Kien-Lao. Cette Eglise si florissante reconnaît pour un de ses principaux apôtres un chrétien nommé Benoît, dont je veux raconter la mort après avoir esquissé les traits les plus saillants de sa vie.

Benoît fut baptisé à l'âge de trente-trois ans par le

P. d'Amaral, l'an 1635. Il reçut dès lors une si grande abondance des dons du Saint-Esprit, que depuis son baptême jusqu'à sa mort, il représenta dans toutes ses actions la vie et le zèle des apôtres. Sa première démarche fut de se présenter aux Pères de notre Compagnie, pour servir dans leur maison pendant le reste de ses jours ; mais le P. d'Amaral le voyant engagé dans le mariage, et d'ailleurs prévoyant le grand fruit que son zèle ardent devait un jour produire dans cette vigne du Seigneur, l'obligea à demeurer chez lui, pour y travailler par l'innocence de sa vie, autant que par ses paroles, à la conversion des infidèles de son village. Benoît se rappelant que dans son baptême il avait renoncé à toutes les fausses joies du monde, embrassa tellement la croix du Fils de Dieu, que les Gentils le prirent au commencement pour un insensé. Les jeûnes et autres austérités de la pénitence faisaient ses délices ; il trouvait dans l'oraison tant de douceurs, qu'il oubliait souvent le sommeil ; et lorsque les païens lui enlevaient ses biens, il demeurait inébranlable au milieu de tous ces outrages, se faisant gloire de souffrir pour un Dieu dont il adorait les souffrances.

Comme les chrétiens de Kien-Lao avaient au commencement un mandarin païen et grand persécuteur de l'Évangile, ils étaient sans église et s'assemblaient tous les dimanches dans une maison particulière pour y faire leurs prières. Le mandarin, qui ne cherchait que l'occasion d'exercer sa haine contre les chrétiens, entra un

jour dans cette maison, et commença à frapper si rudement ceux qu'il rencontra, que la plupart furent obligés de s'enfuir. Benoît demeura ferme à son poste, et continua sa prière comme si le mandarin ne l'eût point touché. Cet infidèle, irrité de tant de constance, accabla le généreux chrétien des reproches les plus outrageants et le menaça de le punir avec plus de rigueur ; mais Benoît, sans se troubler, répondit au mandarin qu'il ne se laissait point distraire dans sa prière pour si peu de chose, et qu'il était encore prêt à souffrir davantage pour l'amour de son Dieu. Le P. Morelli voyant la sainteté de Benoît, le chargea du soin des fidèles de Kien-Lao et des lieux d'alentour, parce que celui qui cultivait auparavant cette belle chrétienté venait de mourir dans ce glorieux emploi. Alors Benoît sentit redoubler les forces de son zèle ; il vint à la cour se plaindre des injustes vexations du mandarin, et obtint la permission, qu'il avait si longtemps désirée, de bâtir une église dans le village de Kien-Lao. Le P. Borgès, qui était venu bénir la nouvelle église, fut témoin par lui-même des fruits merveilleux que le Ciel donnait aux travaux du pieux catéchiste. Ils étaient tels, que dans un jour on baptisait quelquefois à Kien-Lao trois ou quatre cents personnes ; et bientôt, le nombre des fidèles croissant tous les jours, on fut obligé d'y construire trois grandes églises que la libéralité des chrétiens embellit de précieux ornements et de riches tentures.

Mais Benoît ne se contenta pas d'avoir décoré les

temples matériels du vrai Dieu, il voulut aussi pourvoir aux besoins des pauvres, qui sont comme des temples vivants et remplis de son Saint-Esprit. Il engagea donc les chrétiens à redoubler leurs aumônes, en sorte que chaque famille chrétienne portât tous les dimanches à l'église au moins une mesure de riz pour l'entretien des pauvres. Cette pratique a tellement plu aux fidèles, que l'on voit encore aujourd'hui tous les dimanches à la porte de l'église de Kien-Lao, comme des montagnes de riz, que les habitants du village y déposent pour l'entretien et le soulagement des malades et des pauvres. La sainte industrie que le bon catéchiste employa pour gagner des voleurs qui infestaient les rivières, n'est pas moins admirable. Il alla lui-même au-devant de ces pirates, et s'étant approché d'eux : « Je sais bien, leur dit-il, que vous errez sur ces rivières pour vous procurer des richesses par la force des armes; mais je viens vous offrir avec joie ce que vous cherchez à extorquer injustement; pour cela il suffit que désormais vous renonciez aux désordres de cette vie criminelle. » Ce discours si simple fut efficace; il toucha le cœur de cinq ou six voleurs, qui, renonçant à leurs brigandages, se mirent entre les mains de Benoît, et eurent le bonheur de recevoir le saint baptême.

On ne saurait ici retracer les travaux que Benoît entreprit pendant quatorze ans pour la plus grande gloire de Dieu parmi les chrétiens et même parmi les infidèles. Il avait une grâce particulière pour éteindre les inimi-

tiés et pour détruire les mauvaises coutumes. Ses discours n'étaient que de Dieu et des vérités éternelles ; sa maison ressemblait à un couvent de religieux, et toute sa vie était tellement irréprochable, que les païens mêmes révéraient sa vertu et ne pouvaient résister à la force de ses paroles. Ayant appris que le roi avait élevé treize habitants de Kien-Lao à la charge de mandarins, et que l'on songeait à lire les édits du prince dans un temple d'idôles, selon la coutume, il parla si bien à ces nouveaux mandarins, dont huit étaient chrétiens et cinq infidèles, que tous allèrent à l'église pour y entendre les édits et pour y faire quatre profondes révérences au Dieu que les chrétiens adorent. Dans une autre occasion, il ne montra pas moins de zèle pour la gloire de Dieu parmi les idolâtres. Comme les habitants de Kien-Lao ont la réputation d'être les meilleurs lutteurs du royaume, ils ont soin de s'exercer dans cet art, principalement les trois premiers jours de l'an. Mais parce que les infidèles faisaient ordinairement leurs jeux près de quelque temple d'idole et y adoraient le démon, Benoît s'employa à les en détourner. Il procura donc des prix et des festins pour les lutteurs et les invita tous à s'exercer à la porte de l'église de Kien-Lao, dans un lieu extrêmement agréable. Ces infidèles, se laissant gagner par ses prières et ses industries, au lieu d'adorer leur idole avant de lutter, s'accoutumèrent à se tourner du côté de l'église du Dieu des chrétiens.

Certes tant de bonnes œuvres dont l'exercice avait

sanctifié la vie de Benoît méritaient d'être couronnées par une sainte mort. Il semble que Notre-Seigneur lui fit connaître le dessein qu'il avait de récompenser bientôt sa vertu dans le ciel ; car Benoît étant venu à la cour durant le carême de l'année 1660, il dit au P. Borgès qu'il n'espérait pas vivre longtemps, et qu'il sentait déjà les approches de la mort. Ce qu'il disait au mois de mars se vérifia au mois de mai, où les grandes fatigues qu'il eut à souffrir dans la visite des malades lui occasionnèrent la [maladie dont il mourut. Dès qu'il se vit affaibli par l'excès de la douleur, il fit son testament, et laissant sa femme, ses enfants et sa maison, il se fit porter à la cour pour y recevoir les sacrements et se disposer à quitter la vie avec plus de joie. Le Père supérieur ayant appris en même temps la maladie et l'arrivée de Benoît, lui envoya un habile médecin ; mais le malade, regardant la mort comme un bien qu'il avait longtemps désiré, répondit : « Les remèdes que je viens chercher sont les sacrements de l'Église, et les médecins que je désire voir sont les Pères, de qui j'attends du secours pour le salut de mon âme. » Ayant cependant pris quelque remède pour obéir au Père supérieur, et voyant que le médecin avait quelque espérance de le guérir, il se pria de ne lui parler que de sa mort, la vie étant pour lui un supplice.

Après qu'il eut reçu les sacrements on lui demanda s'il voulait retourner à Kien... pour mourir dans sa maison : « Ma maison... Dieu le plus

proche des Pères, et le plus grand honneur qu'on pourra faire à ma dépouille mortelle, c'est de l'ensevelir près de l'église. Les cinq ou six derniers jours de sa vie, il voulut avoir devant les yeux et entre les mains l'image du crucifix. La vue d'un Dieu mourant le prépara lui-même au sacrifice de sa vie et lui mérita une mort précieuse devant le Seigneur. Ainsi, après avoir adoré et arrosé de ses larmes la croix du Sauveur, il expira doucement entre les bras du P. Borgès, le 8 juin 1660. Son corps fut porté à Kien-Lao et enterré dans l'église avec un concours extraordinaire de chrétiens et d'infidèles. Il n'avait vécu que vingt-cinq ans depuis son baptême, mais, durant tout ce temps, il avait eu si grand soin d'honorer Dieu, que Dieu, à son tour, voulut l'honorer, et que plus d'une fois il fit éclater aux yeux des hommes, par des faits extraordinaires et miraculeux, la vertu et la puissance de son serviteur.

CHAPITRE VIII

La chrétienté du Tonkin vers la fin de l'année 1660. —
Conclusion.

La loi de Jésus-Christ continue à se répandre par toutes les provinces du royaume. Dans cette année 1660, nous avons baptisé plus de huit mille païens; et si le roi permettait à ses sujets d'embrasser notre religion, je crois que le pays serait bientôt tout chrétien. Comme ce prince s'est singulièrement radouci à notre égard, on en a profité pour prendre un peu plus de liberté. Les fidèles qui n'habitent pas la résidence royale ¹ peuvent librement s'assembler dans leurs églises les dimanches et les jours de fête; mais, à la cour, on ne leur accorde encore d'autre église que la nôtre, dans la crainte de donner des ombrages à leurs ennemis. Tous nos chrétiens sont très-bien instruits des vérités de la foi, et c'est merveille d'entendre avec quelle exactitude et quelle assurance répondent des enfants de neuf à dix ans, que l'on prépare au

1. La ville de Ketcho.

baptême. L'innocence de nos bons néophytes est plus admirable encore; ils sont, en général, si éloignés du péché, qu'on a bien de la peine à trouver dans leurs aveux matière d'absolution; en voici un exemple entre mille. Un des Pères, interrogeant un néophyte sur les péchés qu'il pouvait avoir commis depuis quatre ans qu'il ne s'était confessé, le pénitent parut fort étonné des questions que lui adressait son confesseur. « Eh quoi! mon Père, lui dit-il, que voulez-vous que j'aie à vous accuser, et quels péchés peut-on faire dans un intervalle de quatre années? »

Outre nos chrétiens du Tonkin, on compte, dans le petit royaume de Bao, qui lui est limitrophe, près de trois cents néophytes; le plus considérable d'entre eux, qui est le chef de la chrétienté, porte le nom d'Ignace, qu'il a reçu au baptême. Ces nouveaux fidèles viennent avec grande assiduité à la cour de Ketcho, pour avoir le bonheur d'assister à la messe et de participer aux saints sacrements. Ils nous apportent de la cire et du miel, et nous leur envoyons des cierges, des images et de l'eau bénite, qu'ils reçoivent comme des trésors du ciel, et qu'ils conservent soigneusement comme leurs plus précieuses richesses.

Nous ne terminerons pas ce récit sans faire mention de quelques-uns des bienfaiteurs de notre mission. Nous plaçons en première ligne un Japonais chrétien, nommé Paul de Vada. Il est fils adoptif du roi du Tonkin, mais il tient encore plus à honneur d'avoir eu pour femme la

nièce de deux martyrs du Japon. Maintenant il se fait gloire d'employer son crédit et ses richesses pour la conservation de cette chrétienté et pour l'entretien des missionnaires. Un autre de nos amis les plus dévoués est un riche Cochinchinois qui se nomme Raphaël Rhodes. Ce pieux néophyte, baptisé autrefois dans sa patrie par le P. de Rhodes, conserve encore aujourd'hui le souvenir et le nom de ce grand serviteur de Dieu ; il ne se lasse pas de nous témoigner son affection par d'abondantes largesses. Les Hollandais, qui font le commerce en ce pays, ont toujours usé de beaucoup de libéralité envers les religieux de notre Compagnie, et ils continuent à nous rendre d'importants services. Tel est, en résumé, l'état de notre chrétienté du Tonkin vers la fin de 1660 ; elle serait encore plus florissante, si elle se trouvait sous l'empire d'un roi, qui ressemblât au grand monarque que Dieu a donné à la France pour le bien de toute l'Église.

Maintenant, lorsque je considère le nombre des infidèles qui vivent au Tonkin, à la Chine, au Japon et dans les îles environnantes, il me semble que je vois clairement la vérité de ces effrayantes paroles de l'Évangile, que grand est le nombre de ceux qui sont appelés à la gloire, mais que peu y arrivent ; car, en supposant que tous les chrétiens d'Europe qui meurent avec les sacrements fussent sauvés, on pourrait dire encore avec raison que le nombre des élus est bien petit, en comparaison de celui des damnés. Ce grand nombre de réprouvés, dans

ce nouveau monde, vient principalement, à mon avis, de trois sources : de l'ignorance, de l'orgueil, et de l'amour des plaisirs. Beaucoup d'infidèles n'embrassent pas la religion chrétienne parce qu'ils ne la connaissent pas, et ils ne la connaissent pas parce que leurs ténèbres leur plaisent, et qu'ils ne veulent pas ouvrir les yeux aux pures lumières de l'Évangile. D'autres, qui font profession des lettres, méprisent la loi d'un Dieu crucifié, et, comme ils sont enflés d'orgueil, ils tiennent à déshonneur de suivre les maximes d'une religion étrangère. Confucius est pour eux un oracle qu'ils préfèrent à tous les docteurs du monde, et ils aiment mieux renoncer aux délices du ciel qu'aux erreurs de la secte qu'ils ont embrassée. Enfin, quelques-uns demeurent dans leurs désordres et dans la voie de perdition, parce que l'Évangile condamne leur mollesse et leurs coupables voluptés. Ces dérèglements méritent sans doute nos larmes et nos gémissements, mais ils ne doivent pas nous inspirer le dessein barbare d'abandonner ces infortunés royaumes à leur malheureux sort; car, quoique ces contrées soient remplies d'idolâtres, elles comptent cependant assez de chrétiens pour mériter nos secours et nos prières. Le seul Tonkin a déjà plus de trois cent mille chrétiens, et tous les jours bon nombre d'infidèles abandonnent leurs superstitions, et se rendant aux attrait de la grâce viennent recevoir le baptême. S'il est vrai que tout le ciel se réjouit à la vue d'un pécheur qui pleure ses offenses, ne devons-nous pas croire que le Fils de Dieu daigne aussi

considérer avec plaisir tant d'idolâtres qui, renonçant au démon, entrent tous les jours dans la voie du salut éternel ?

Le roi et les conseillers d'État, il est vrai, ne se soumettent pas à l'Évangile, mais le peuple et beaucoup de mandarins l'ont adopté et le suivent. Nous n'avons pas la liberté de visiter les chrétiens dans leurs provinces, mais les chrétiens ont le courage de nous visiter dans notre prison. Les ennemis du Fils de Dieu n'ont point d'amour pour cette nouvelle Église, mais le Sauveur la regarde comme son héritage et comme le fruit de son sang. Ainsi nous travaillons dans cette vigne du Seigneur avec cette consolation que la parole de Dieu n'y est pas infructueuse et que nos travaux n'y sont pas inutiles.

Nous ne savons pas, toutefois, ce qui doit nous arriver dans un royaume où la paix et la guerre nous paraissent également dangereuses. Le roi n'a pas encore interdit dans ses États l'exercice de la religion chrétienne, mais il a donné à entendre qu'après avoir terminé la guerre de la Cochinchine il examinerait toutes les religions de son royaume et n'en souffrirait qu'une seule, qui n'est autre, à mon avis, que la secte des savants et des athées. Nous craignons donc que ce prince n'exécute enfin le dessein qu'il a formé d'arrêter le cours de l'Évangile. Ce prince, en effet, a beaucoup de déférence pour les avis d'un grand mandarin qui n'a jamais été favorable au Christianisme. Il seigneuru n'est naguère à un de nos catéchistes m'...

gation de notre séjour au Tonkin, mais uniquement dans le but que nous y rendions quelques services au roi, et non pour prêcher une loi nouvelle dans un royaume qui ne manquait ni de bonnes lois ni de personnes savantes.

Je supplie tous ceux qui ont tant soit peu de zèle pour la gloire de Jésus-Christ et pour le salut des âmes de redoubler leurs prières pour la conservation de cette chrétienté, sur laquelle le Fils de Dieu daigne répandre tant de bénédictions et de grâces, et contre laquelle peut-être, dans peu de temps, l'enfer tournera les armes d'un persécuteur infidèle. Celui qui tient entre ses mains les cœurs des princes peut changer celui du roi du Tonkin, empêcher tous les malheurs que nous craignons, et faire que les idolâtres et les persécuteurs deviennent enfin les adorateurs de son nom et les héritiers de sa gloire.

APPENDICE

A LA RELATION DU P. TISSANIER.

(Extrait de mémoires portugais.)

Persécution du Christianisme au Tonkin. (1663-1665)

Il y a peu d'années que l'Église du Tonkin était l'une des plus florissantes de tout l'Orient. Ce royaume est si peu peuplé, que l'on y compte plus de huit mille six cent quarante villes et bourgades. Avant la persécution, il n'y avait point de lieu, dans tout ce grand empire, où la foi n'eût été prêchée, et où il ne se rencontrât des chrétiens. On baptisait d'ordinaire, tous les ans, sept à huit mille païens, et l'on a constaté, d'après les registres baptistaires des églises, que depuis l'an 1627, époque de la naissance de cette mission, jusqu'en l'an 1663, où les missionnaires en ont été bannis, plus de trois cent cinquante mille infidèles avaient été régénérés dans les eaux du baptême.

Les Jésuites ont fondé la mission et l'ont cultivée

jusqu'à présent avec un soin particulier. Ils y avaient six résidences, et il n'était aucune province, dans tout le royaume, où ils n'eussent bâti des temples au vrai Dieu. Ces temples, dont le nombre s'élevait jusqu'à trois cent quatre-vingt-six, respiraient plus la piété que la magnificence, avaient pour ornement la foule des néophytes plutôt que les dorures et les peintures, en un mot, ressemblaient à ceux de l'Église naissante, comme la ferveur des fidèles qui s'y réunissaient rappelait celle des premiers chrétiens.

Tant de bonheur ne pouvait subsister longtemps, en des personnes que Dieu aimait, sans de grandes adversités. A diverses reprises, l'épreuve avait exercé le courage et la patience des pieux néophytes; mais, depuis 1630, on n'avait point encore poussé la persécution jusqu'à exiler tous les Pères par un édit général. Le roi, il est vrai, en était venu quelquefois jusqu'à défendre à ses sujets l'exercice de la religion chrétienne et à ordonner aux Pères de sortir de ses États, mais ces rigueurs n'étaient point de durée, et le prince gardait toujours auprès de lui deux ou trois missionnaires, dont la présence lui était agréable ou pouvait être utile à ses affaires.

L'an 1663, les Tartares, maîtres de la Chine, ayant défendu, par raison d'État, la navigation dans tous les ports sujets à leur obéissance, obligèrent les Portugais de Macao d'interrompre le commerce qu'ils avaient eu jusqu'alors avec le Tonkin. Le roi en témoigna son déplaisir aux Pères, et commença dès lors à n'avoir plus

autant de considération pour eux. Quelques mois se passèrent néanmoins sans qu'il fit éclater son ressentiment, et peut-être il ne serait jamais allé plus loin, sans les mauvais conseils des ennemis de la foi. Un jour qu'il était dans une assemblée des grands du royaume, où il s'agissait de remédier aux désordres de l'État, et en particulier à la diversité des sectes qui s'y étaient introduites, un eunuque, ennemi déclaré des chrétiens, se déchaina avec fureur contre eux, et s'étendit avec chaleur sur le préjudice que la loi dont ils faisaient profession pouvait apporter aux affaires du roi et au repos public. Il conclut que le moyen le plus sûr de prévenir le mal était de bannir les docteurs étrangers de tout l'empire du Tonkin, et de défendre au peuple, sous peine de mort, l'exercice de la religion chrétienne. Ainsi avait agi le roi de la Cochinchine, leur voisin, qui s'en était bien trouvé.

Cette harangue fit sur l'esprit du prince toute l'impression que le ministre du démon en avait espérée. Dès que cet avis eut été ouvert dans le conseil, on conclut au bannissement des missionnaires. Dès le même jour, ils reçurent l'ordre, de la part du roi, de se tenir prêts à s'embarquer sur un vaisseau hollandais qui devait bientôt faire voile pour Jacatara. Le P. Borgès, supérieur de la mission, mit tout en œuvre pour obtenir la permission d'attendre au moins l'arrivée des vaisseaux de Macao. Pour toute réponse, le roi lui dit qu'il voulait être obéi sur-le-champ. Il fallut partir et toutes les mesures avaient été si bien prises, que les missionnaires ne

pas un d'entre eux ne put s'échapper ni trouver moyen de rester caché. De plus, défense expresse leur fut faite d'emmener avec eux aucune personne du pays ni de recevoir aucune visite des chrétiens tant qu'ils demeureraient dans le port, et on en rendit le capitaine responsable sur sa tête. Ainsi contraints d'abandonner le Tonkin, les Pères furent conduits à Jacatara, où ils eurent la douleur de perdre le P. Onufre Borgès, leur supérieur. Ce religieux était âgé de quarante-sept ans; il en avait passé trente dans la Compagnie de Jésus et dix-huit dans la mission du Tonkin. Il avait été deux fois supérieur des missionnaires en ce royaume, et il y avait beaucoup travaillé. Le R. P. général venait de le nommer provincial du Japon, mais il était déjà mort quand les patentes arrivèrent. Trois ou quatre jours après le départ des missionnaires, le roi du Tonkin fit publier un édit par lequel il défendait à tous ses sujets de faire profession de la secte de Bacot, secte qui est gouvernée par deux sorcières, dont le principal ministère est de consulter le démon sur l'état des âmes après la mort. Il y proscrivait également la religion des pagodes et la foi chrétienne. Mais une comète qui parut quelque temps après sur l'horizon fit craindre à ce prince que le Ciel ne fût irrité contre lui à cause de cet édit, et il le révoqua. Quoique dans cette révocation il ne soit pas fait mention expresse de la loi des chrétiens, on a cependant sujet de présumer l'intention de l'y comprendre. Le roi pria un jour une dame de son palais, qui était chrétienne, de lui

faire venir quelqu'un des Pères, pour lui demander ce que signifiait cette comète. Elle lui répondit qu'il n'en était resté aucun dans le royaume, et qu'ils avaient tous obéi au commandement qu'il leur avait fait de se retirer. Il demanda une autre fois à la même personne s'il y avait encore dans son royaume bien des églises dédiées au Roi du ciel; c'est ainsi que les idolâtres appellent le Dieu des chrétiens. Elle lui fit réponse que toutes les grandes églises étaient ruinées, et qu'il ne restait plus que fort peu de chapelles où les chrétiens s'assemblaient. Le roi répartit que l'on pouvait conserver celles qui n'avaient point encore été abattues, et qu'il ne le trouverait pas mauvais.

Les choses en étaient là, lorsque les Portugais obtinrent des mandarins qui commandent à Macao au nom des Tartares la permission de continuer leur commerce dans les lieux où ils avaient coutume de trafiquer. Le Père visiteur destina d'abord le P. Martin Coelho pour être de l'expédition qu'on envoyait au Tonkin. Ce Père y avait déjà demeuré, et en savait fort bien la langue. Cependant, tout bien considéré, il jugea plus à propos d'attendre à l'année suivante, pour avoir le temps de préparer un présent qui pût être agréable au roi et effacer les restes de son ressentiment contre les Pères. Le vaisseau étant revenu quelques mois après, rapporta des lettres écrites par des chrétiens et des catéchistes de cette Église désolée. Ces lettres donnaient toutes à entendre que le roi et les ministres étaient fort apaisés.

On dit que les prodiges arrivés dans le royaume depuis l'éloignement des missionnaires ont beaucoup contribué à ramener les esprits en leur faveur. Le jour des Rois, dans l'année où ils furent bannis, il y eut un grand tremblement de terre, dont on se ressentit même à Macao et à Canton. En 1664, au mois de mai, on vit durant six ou sept jours, dans la province de l'Est, en la bourgade de Quien, un globe de sang au milieu d'un lac s'élever en bouillonnant au-dessus de l'eau. L'année suivante, au mois de février, un grand étang qui est dans l'enclos du palais du roi bouillonna de même durant un jour. Les catéchistes ont mandé au P. Coelho que ces prodiges engagent bien des païens à solliciter la grâce du baptême, et qu'eux-mêmes ont été contraints, par la nécessité, de conférer ce sacrement à plus de trois cent cinquante infidèles qui le demandaient instamment.

Les espérances qu'on avait conçues du rappel des missionnaires étaient loin de se réaliser. Le roi demeura inflexible ; ce ne fut même qu'en 1669 que les Pères de la Compagnie revinrent secrètement auprès de leurs néophytes. Mais, dans l'intervalle, une nouvelle société d'hommes apostoliques, formée en France pour donner des évêques aux pays infidèles, avait réussi, dès l'année 1666, à introduire au Tonkin un de ses missionnaires. C'était M. Deydier, depuis évêque d'Ascalon et premier vicaire apostolique du Tonkin oriental.

III

PERSÉCUTIONS DIVERSES

ET

MARTYRES EN COCHINCHINE

(1639-1665)

TRAITS DES PP. DE RHODES, SACCANO, ET DE MÉMOIRES PORTUGAIS.



PERSÉCUTIONS A LA COCHINCHINE

1639-1663

CHAPITRE PREMIER

Principaux événements depuis la mort du P. Busomi
en 1639 jusqu'à la grande persécution en 1663.

Le P. Busomi, premier apôtre de la Cochinchine, était mort en 1639, et, dès les premiers jours de l'année suivante, le P. de Rhodes arrivait de Macao pour prendre soin de cette mission; il y travailla avec un zèle infatigable et beaucoup de fruit, jusqu'à la fin de l'année 1645. Laissons-le nous esquisser lui-même quelques traits de cette période de sa carrière apostolique.

« Je parcourois ainsi, écrit-il ¹, toute ma paroisse, qui s'étendoit à plus de six vingts lieues, et où j'étois seul

1. *Sommaire des divers voyages*...

prêtre. Chaque année nous donnoit au moins quatorze ou quinze cents nouveaux chrétiens. J'avois réuni plusieurs catéchistes, qui vivoient comme des anges et s'adonnoient avec un succès admirable à la conversion des infidèles. D'un autre côté, une tante du roi, nommée Marie-Magdelaine, nous assistoit merveilleusement en notre dessein, et, pour le dire en un mot, les chrétiens de la Cochinchine ne le cédoient en rien à ceux du Tonkin.

« Ce fut au mois de juillet de l'année 1644 que cette Eglise donna les prémices de son sang pour la querelle de Jésus-Christ. Un de mes catéchistes, nommé André, que j'avois baptisé depuis trois ans, ayant été pris en notre maison, fut mené devant le gouverneur et accusé comme chrétien. J'accourus aussitôt pour le délivrer ou pour le défendre, mais ce fut en vain; on le condamna à mort, pour avoir prêché la foi chrétienne. Je n'eus donc plus rien à faire, que de l'accompagner jusqu'au lieu du supplice. Ce généreux confesseur portoit au col cette espèce d'échelle dont on charge ici les criminels¹, et, malgré ce poids incommode, il marchoit si vite que j'avois peine à le suivre. Je demurai cependant toujours auprès de lui, et je l'assistai pendant tout le temps qu'il fut tourmenté. Il étoit à genoux, les yeux élevés au ciel, et prononçant continuellement le nom de Jésus. Il reçut d'abord trois coups de lance sans remuer ni tomber à

1. La cangue.

terre; puis, en deux autres coups on lui trancha le gosier; et la tête étant détachée de son corps, j'entendis distinctement le nom de Jésus sortir de la plaie du col, et tous les assistants l'entendirent aussi bien que moi. Bientôt les soldats se retirèrent, et j'eus la liberté de recueillir ces sacrées reliques et de ramasser quelques gouttes de ce sang précieux versé pour Jésus-Christ ¹. »

Le P. de Rhodes fut ensuite arrêté lui-même et forcé de quitter la Cochinchine. « On m'obligea, dit-il, de me retirer à Macao, ce que je fis avec grand regret, laissant cette Église déjà couronnée et vêtue de la pourpre du sang de son premier martyr. Peu de temps après, deux de mes catéchistes, Ignace et Vincent, moururent courageusement pour la même cause; c'étoit justement un an après le glorieux sacrifice de mon bon André. Comme lui, ils eurent tous deux la tête tranchée. Les chrétiens qui furent témoins de leur supplice ont assuré que la tête de ce grand serviteur de Dieu, Ignace, étant séparée de son corps, on entendit le nom de Jésus sortir trois fois de cette bouche qui l'avoit prêché si fidèlement. Les sept compagnons de ces deux martyrs eurent seulement les doigts coupés, bien affligés de n'avoir pu, ainsi que Vincent et Ignace, faire à Dieu l'offrande de leur vie ². »

Le P. Saccano, qui remplaça le P. de Rhodes en Cochinchine, a continué l'histoire de cette mission. C'est d'après lui que nous allons retracer les combats

1. *Sommaire des divers voyages*, etc., t. I.

2. *Ibid.*

et les victoires de plusieurs soldats de cette généreuse milice.

L'année 1645 avait été témoin du glorieux trépas d'Ignace et de Vincent, l'année 1647 vit aussi couronner de nouveaux confesseurs de Jésus-Christ.

Six chrétiens avaient été arrêtés dans la province de Quambinh ; mais deux d'entre eux seulement, Alexis et Augustin, furent condamnés à mort ; les quatre autres devaient être remis en liberté après avoir été soumis à des tortures infamantes et douloureuses. « Nos six athlètes, raconte le P. Saccano , furent enfin conduits au lieu du supplice ; les païens, les soldats avec les officiers de la justice d'un côté et les fidèles, hommes et femmes, de l'autre , formaient deux haies parallèles. La charité courageuse d'une dame chrétienne se signala sur ce grand théâtre ; car, s'approchant des prisonniers, elle étendit des nattes au-dessous d'eux, afin que leur sang ne coulât point à terre ; et quoique leur humilité leur fit d'abord refuser cet honneur, ils durent céder enfin aux instances de sa charité. Cette fervente néophyte n'avait point été intimidée par un édit du roi dont le greffier venait de faire lecture, et en vertu duquel *tous ceux qui seraient appréhendés, faisant profession de la loi des Portugais, devaient être passés au fil de l'épée.* Les autres fidèles n'en parurent pas plus effrayés, et la crainte n'en éloigna pas un seul du champ de bataille.

Pendant qu'on frappait de verges les quatre néophytes qui n'étaient point condamnés à mort, et qu'en signe

d'ignominie, on leur rasait les cheveux, Augustin, avec des paroles enflammées, exhortait les chrétiens à l'observation fidèle et constante de la loi de Dieu ; et puis se tournant vers Alexis, qui devait être exécuté avec lui : « Redoublons de courage, mon cher frère, lui disait-il, bannissons loin de nous la peur et la tristesse, car dans peu nous serons au ciel pour jouir à jamais de Dieu. » Alors invoquant tous deux dévotement les saints noms de Jésus et de Marie, et tout triomphants de joie, ils baissèrent le cou sous le cimeterre et rendirent leurs âmes à Dieu. Les têtes des martyrs furent ensuite placées sur des pieux élevés, selon l'ordre exprès du roi, ainsi qu'il se pratique ici envers les mal-faiteurs.

« Le bon vieillard Siméon, l'un des quatre confesseurs, avait subi de cruelles bastonnades, outre l'amputation d'un doigt. Bientôt les souffrances lui causèrent une extrême faiblesse ; il s'éteignit peu à peu, et dix jours après ses deux compagnons, il s'endormit du sommeil des justes pour être couronné avec eux, sans doute, de la gloire des martyrs. »

Le P. Saccano était alors seul chargé de l'Église de Cochinchine ; il eût bien désiré assister lui-même les soldats de Jésus-Christ dans leur dernier combat ; mais les fidèles s'y opposèrent, jugeant que la présence du missionnaire en cette occasion ne servirait qu'à exciter davantage le feu de la persécution. D'ailleurs, il était impossible que le Père arrivât à temps pour l'effet des ca-

téchistes qu'il avait envoyés pour consoler les martyrs ne parvinrent au lieu du supplice qu'après l'exécution. Elle avait eu lieu le 1^{er} juin 1647 ; et le 21 septembre suivant, le P. Saccano écrivait au P. Maracci :

« Jusqu'à présent le roi n'a pas osé mettre la main sur les missionnaires européens ; il me semble pourtant qu'il n'en est pas très-éloigné. J'avais espéré de Dieu cette grâce privilégiée si mes péchés ne m'en rendaient indigne. Au reste, tout ce que je puis faire de plus avantageux maintenant est de conserver la paix dans cette Église affligée, en attendant des jours meilleurs. Dieu daigne nous les accorder dans son infinie miséricorde¹. »

Le missionnaire parlant ailleurs des dispositions du roi par rapport à la religion, s'exprimait ainsi : « Il est certain que ce prince est convaincu en son âme de la vérité et de la sainteté de notre religion, mais il ne veut point en tolérer l'exercice public pour des raisons qu'il tient secrètes. On lui a ouï dire plusieurs fois : « Si « mes sujets veulent être chrétiens, qu'ils le soient, à « la bonne heure, au dedans de leur cœur, pourvu « qu'ils ne le témoignent pas au dehors. » C'est ainsi qu'il en agit avec la princesse Marie, sa tante, femme très-recommandable par sa piété et par ses bonnes œuvres. Il lui fit défendre de tenir aucune assemblée de

1. *Relation du P. Maracci, procureur des missions, adressée à la S. Congrégation De propaganda fide.*

chrétiens en sa maison, tout en la laissant libre de suivre en son particulier la loi du Seigneur du ciel¹. »

Du reste, les motifs qui déterminaient le roi à en user ainsi étaient plutôt politiques que religieux. Ce prince voulait ménager les Portugais, dont les présents flattaient sa vanité et son avarice, et dont le commerce enrichissait ses États et surtout le trésor royal. Mais, d'un autre côté, il redoutait la puissance de ces étrangers, et craignait qu'à l'aide de la religion chrétienne, ils ne vinsent à bout, en gagnant ses sujets, d'opérer une révolution et de s'emparer de ses États. De là, cette conduite équivoque, ces alternatives de bon et de mauvais vouloir à l'égard des prédicateurs de l'Évangile. Après que le P. de Rhodes eut été contraint, en 1645, de quitter la Cochinchine, les PP. Metellus Saccano et Balthasar Caldeira avaient tenté de s'y introduire et étaient débarqués à Tourane, le 11 février 1646. Le roi les accueillit d'abord avec assez de faveur, et surtout témoigna beaucoup de joie en recevant les riches présents qu'ils lui offrirent. C'étaient des perles d'un grand prix; mais bientôt il leva le masque et obligea le P. Caldeira, qui était Portugais, à passer au Camboge ou à retourner à Macao. Le P. Saccano était Italien, et comme tel inspirait moins d'ombrage au monarque soupçonneux; il put rester en Cochinchine,

1. Le roi de Cochinchine, dont il s'agit en cet endroit, se nommait Thuong-Vuong. Il était fils de Saï-Vuong, qui, en 1615, accueillit le P. Busomi. Monté sur le trône en 1628, il mourut dans le courant de l'année 1649.

mais avec défense d'annoncer la foi chrétienne aux naturels du pays.

La présence d'un prêtre catholique, quoique entravé dans son ministère, était précieuse pour la mission, les fidèles s'empressèrent d'en profiter, et bientôt de nombreuses conversions vinrent consoler les travaux et encourager le zèle de l'homme apostolique. Mais il ne pouvait suffire seul à ce fardeau; déjà plus de cinquante mille Cochinchinois étaient entrés dans l'Église de Jésus-Christ; cette terre, arrosée du sang des martyrs, semblait mûre pour une abondante moisson, et il ne manquait que des ouvriers pour la recueillir. On se hasarda donc à faire venir un nouveau missionnaire, et le P. Charles Rocca, Sicilien, fut envoyé de Macao. Il ne s'agissait plus que d'avoir l'agrément du roi. « La main divine, dit le P. Saccano, toucha si favorablement pour nous le cœur de ce prince, que, malgré ses sentiments bien arrêtés dont il avait donné des preuves dans la dernière persécution, il consentit à ce que nous demeurassions tous deux dans son royaume. Des lettres de notre Père visiteur, pleines de supplications très-humbles et accompagnées de deux belles perles et de lingots d'or d'une grosseur considérable, ne contribuèrent pas peu à nous obtenir ce bienveillant accueil. Nous avions augmenté ces présents de tout ce que nous croyions pouvoir lui être agréable, nous épuisant nous-mêmes très-volontiers pour gagner ses bonnes grâces, et par ce moyen, acquérir à Dieu tant d'âmes si bien disposées.

« Quand nous allâmes visiter le roi dans la compagnie des capitaines portugais, il nous reçut avec beaucoup de courtoisie, nous entretint longtemps, et montra beaucoup de joie de nous revoir.

« Trois jours après cette audience, nous fûmes congédiés, et obligés de retourner à Faïfo, notre séjour ordinaire. Le temps était bien court pour rendre aux chrétiens, qui sont attachés par leurs charges auprès du roi, tous les secours spirituels qu'ils attendaient de nous. Encore ne pouvions-nous vaquer que de nuit à notre ministère; car, pour ne pas réveiller la haine et les mauvaises passions de nos ennemis, il fallait nous tenir tranquilles et renfermés pendant le jour. Les sacrements, toutefois, furent administrés à tous ceux qui se présentèrent, et soixante païens reçurent le baptême. En un mot, toute cette cour montra de grandes dispositions à l'Évangile; mais, pour le moment, nous nous contentâmes de les maintenir, car un plus long séjour ici aurait pu ruiner ces belles espérances, par les traverses que la jalousie de nos ennemis aurait pris occasion de nous susciter. Cette circonspection, nécessaire dans les conjonctures présentes, m'a contraint de laisser, sous la conduite de nos catéchistes les mieux instruits, quelques personnes qualifiées, qui soupiraient après la grâce du baptême; entre autres une dame très-considérable, sœur d'un des principaux mandarins, laquelle, comme le P. Rocca allait prendre congé de son hôte, prit son bon désir.

« Le mandarin Paul, chrétien et homme de grand mérite, qui est gouverneur des enfants du roi, et le chef de tous les fidèles qui sont en cette cour, contribue grandement, par sa vie exemplaire, à la haute estime qu'on y a de notre religion ; son fils n'y coopère pas peu, par une très-digne imitation des vertus de son père. M'étant venu trouver l'an passé à Faïfo, pour faire une retraite spirituelle, il fut si vivement touché de Dieu, qu'il me pria instamment de lui permettre de quitter sa femme, ses biens et la cour, dans le but de se consacrer entièrement au service de l'Église dans la fonction de catéchiste.

« Je l'encourageai à bien poursuivre comme il a commencé, lui représentant que la religion n'a pas moins besoin de personnes vertueuses dans les cours des princes que de bons catéchistes dans l'Église ; qu'au reste, Dieu savait partout choisir, et faire des saints aussi bien parmi les gens mariés que parmi les religieux et les prêtres appelés aux fonctions du ministère apostolique.

« Dieu, qui ne se laisse pas vaincre en générosité, et qui regarde la volonté aussi bien que l'action même, voulut récompenser dès lors des résolutions si héroïques ; pendant que ce jeune seigneur ne pensait qu'à s'humilier, la Providence voulait l'exalter. Le roi, qui avait alors à pourvoir au gouvernement d'une demi-province, ne savait sur qui fixer son choix, à cause du nombre et de la qualité de ceux qui briguaient cet honneur, quand tout d'un coup l'idée lui vint de nommer à cette place le fils

u gouverneur de ses enfants. Il le fait donc appeler, et près l'avoir comblé d'éloges, en présence de toute sa cour, il lui donne l'investiture d'un des plus beaux gouvernements du royaume. Le fervent néophyte est, depuis lors, parti pour sa province, au grand regret de nos chrétiens, qui avaient en lui un modèle de toutes les vertus et un protecteur puissant dans leurs nécessités¹. »

1. *Relation du P. Succano.* — Les chapitres suivants sont tirés des *Mémoires portugais*.

CHAPITRE II

La persécution commence à la cour du roi de Cochinchine.
(1663-1664)

Le P. Saccano avait quitté la Cochinchine en 1675. Appelé à Macao pour assister à la congrégation provinciale, il avait été choisi par les Pères de la congrégation et envoyé à Rome en qualité de procureur des missions. Il eut pour successeurs les PP. Pierre Marquès et François Rivas, qui bientôt furent aidés dans leurs travaux par les PP. Fuciti et Beudet. Dans cet intervalle, les missionnaires avaient été bannis plusieurs fois, mais ils s'arrangeaient de manière à ne pas abandonner entièrement la mission ; les uns y restaient cachés, et les autres y revenaient peu après sur des vaisseaux de Macao. La Cochinchine tirait de grands avantages du commerce des Portugais, et la Providence se servait de cette voie pour introduire et conserver en ce pays les prédicateurs de l'Évangile. Quand le roi ¹ se plaignait trop haut, les Por-

1. Il se nommait Hien-Vuong ; c'était le quatrième prince de la dy-

tugais alléguaient leurs lois et leurs usages, qui ne leur permettaient pas de s'embarquer sans des ministres de leur religion. Ainsi, tandis que les vaisseaux demeuraient dans le port, les missionnaires se répandaient dans les provinces, où ils administraient les sacrements aux néophytes, et amenaient au bercail de Jésus-Christ un grand nombre d'infidèles. On travaillait ainsi avec assez de liberté à l'établissement de la foi ; et, quand la persécution recommença, en 1663, il y avait plus de six ans que le roi souffrait que les Pères demeurassent dans le royaume, où ils avaient trois maisons et plus de trente églises. Les nouveaux chrétiens vivaient dans une ferveur et dans une concorde admirables ; ils augmentaient tous les jours en nombre, et chaque année plus de deux mille catéchumènes étaient admis au baptême.

Cependant des éclairs, avant-coureurs de l'orage, avaient paru. Le 29 janvier 1661, une pieuse chrétienne, nommée Marthe, avait été percée d'un coup d'épée, en compagnie de deux autres fidèles, Damase et Benoît. Ailleurs, on avait fait six martyrs, Michel, Simon, Vincent, Jean, Ives, et une vertueuse femme appelée Monique. Mais ces actes de cruauté, soit qu'ils fussent ordonnés par le roi, soit qu'ils eussent lieu sans son autorisation, n'indiquaient pas encore en ce prince un dessein arrêté d'exterminer le Christianisme de ses États ;

nastie des Nguyen qui ait occupé le trône de la Cochinchine depuis sa séparation d'avec le Tonkin.

mais, vers la fin de 1663, la persécution prit un caractère plus alarmant et plus universel.

La ville de Dinhat¹, seconde capitale du royaume, possédait une chrétienté nombreuse. Hien-Vuong, ayant fait arrêter plusieurs de ces néophytes, ordonna qu'on les amenât devant son tribunal. Ce fut le 13 décembre 1664 que les glorieux prisonniers de Jésus-Christ firent leur entrée à la ville où se trouvait la cour. Le peuple accourut en foule, pour être témoin de ce spectacle. Parmi ces pieux confesseurs, les uns étaient liés avec des cordes, les autres portaient au cou un joug fort pesant², dont ils avaient été chargés au moment de leur arrestation. Pendant la route, on les avait traités avec tant de cruauté que plusieurs étaient morts de faim ou de fatigue. Le roi, résolu d'abolir le Christianisme dans ses États, avait choisi, pour accomplir ce dessein, trois mandarins des plus puissants du royaume, et leur avait enjoint de ne rien négliger pour ramener à la religion de leurs ancêtres ceux qui avaient embrassé la loi de Jésus-Christ. Ces ordres ne furent que trop fidèlement exécutés, et les néophytes se virent en butte à toute espèce de mauvais traitements. On mit les uns à la question, on dépouilla les autres de leurs biens, et on brûla publiquement ce qu'on rencontra d'images et de chapelets; les maisons elles-mêmes et les meubles ne furent pas épargnés, et

1. Voir, à l'Introduction, Géographie de la Cochinchine, 1^{re} époque.

2. La cangue.

devinrent plus d'une fois la proie des flammes. Les supplices et les incendies, les gémissements des victimes et la brutalité des bourreaux, causaient partout un si étrange désordre qu'on ne pouvait se figurer une image plus horrible du Jugement dernier.

Le 22 décembre, quatre soldats chrétiens, dont l'un était d'une compagnie de cavalerie et les trois autres de la garde du roi, furent amenés devant le prince. Il leur montra un visage si enflammé de colère, qu'il semblait que le feu lui sortait des yeux. Un des soldats, épouvanté, perdit courage, et demanda lâchement la vie pour lui et pour ses compagnons; deux d'entre eux demeurèrent interdits et n'osèrent ouvrir la bouche; mais le quatrième, nommé Pierre Dang, comprenant les suites d'une lâcheté si criminelle, dit au roi avec une noble assurance : « Prince, je suis premièrement sujet et serviteur du Roi souverain seigneur du ciel et de la terre, et, en second lieu, de Votre Majesté. » Le roi feignit de ne pas entendre et ne répondit rien. Le soldat, qui pensa n'avoir pas été entendu, répéta les mêmes paroles. Alors ce prince barbare, irrité de ce qu'il plaçait Dieu avant lui, répondit en colère : « Le souverain de mon royaume, c'est moi, et je le gouverne comme je veux, sans dépendance du Seigneur du ciel et de la terre. » Celà dit, il fit signe que sur l'heure on coupât la tête au généreux soldat. Ainsi fut récompensée la sainte liberté de Pierre Dang. On l'enterra au même lieu avec plusieurs autres morts comme lui pour la défense de la fo

Peu de jours après, trois chrétiens, nommés Pierre Ki, Michel Mien et Ignace Vang, firent paraître le même courage, et réparèrent ainsi le scandale qu'avaient causé les trois soldats pusillanimes.

Pierre Ki, le premier d'entre eux, était le chef, et comme le père des chrétiens de la cour et de la province de Quambinh ¹. Il fut livré aux *soldats de l'épée d'or* ² pour être décapité. Arrivé au lieu du supplice, il offrit au mandarin et au bourreau une somme d'argent considérable en reconnaissance du bonheur inestimable qu'ils allaient lui procurer. Ils lui tranchèrent la tête et divisèrent son corps en quatre parties, suivant les ordres qu'ils en avaient reçus.

Michel et Ignace étaient soldats d'une compagnie fort nombreuse; ils furent condamnés à mort pour avoir refusé de fouler aux pieds les saintes images. Les barbares satellites qui les conduisaient leur firent endurer dans la route de cruels traitements; car, depuis le palais du roi jusqu'au lieu du supplice, ils s'amuserent à leur couper des morceaux de chair dont ils parsemèrent le chemin.

1. On trouverait peut-être étonnant qu'un simple garde du roi fût le chef des chrétiens de la cour. Il faut savoir que Pierre Ki, d'abord mandarin de la province de Quang-Nghai, avait été, dans la suite, un des principaux officiers du mandarin, favori du roi et premier ministre. La profession du Christianisme lui ayant ôté les bonnes grâces de son maître, il avait été obligé, selon la coutume de Cochinchine, quand on perd son emploi, d'entrer comme simple soldat dans la garde du roi. (*Notice sur Pierre Ki*, par le P. Marquès.)

2. On appelait ainsi un corps d'élite.

Ces braves soldats eurent la tête tranchée, et leurs corps, après avoir été rompus avec des barres de fer, furent jetés dans la rivière.

L'extrême rigueur avec laquelle commença la persécution à la cour, et l'absence des Pères qui déjà en avaient été exilés, nous ont privés des détails qu'en toute autre circonstance nous aurions recueillis avec fidélité. Mais depuis que la persécution a passé de la cour à Faïfo et dans la province de Cham, nous avons été informés plus exactement par les Pères témoins de ce qu'ils racontent; aussi pourrons-nous entrer dans des détails plus circonstanciés.

CHAPITRE III

Persécution dans la province de Cham ¹.
(1665)

Dieu fait voir clairement en cette persécution que la force nécessaire pour le martyre est une faveur spéciale de sa grâce, et qu'elle n'est en aucune sorte un apanage de la nature. Les Japonais qui, pour un léger point d'honneur, se font gloire de mépriser la vie et se l'ôtent eux-mêmes quand ils croient ne la pouvoir conserver sans déshonneur, ont montré dans cette occasion la plus honteuse faiblesse.

A Faïfo ², où les Japonais chrétiens sont en très-grand nombre, le roi fit publier un édit par lequel il leur ordonnait de renoncer à la loi de Jésus-Christ, de fouler aux pieds les saintes images, et d'attester par un acte signé de leur main leur renonciation à la foi.

Tous les chefs de famille obéirent presque sans résis-

1. *Cham*, ou *Quang-Nan*, province de la haute Cochinchine.

2. *Faï-Fo*, aujourd'hui *Hué-Han*, ville autrefois considérable, maintenant presque ruinée.

tance, et en un instant s'évanouit ce grand courage dont ils faisaient ostentation avant d'avoir vu de près le danger.

Plus tard, il est vrai, ces mêmes chrétiens japonais témoignèrent une grande douleur de leur faute, mais ce repentir tardif n'empêcha pas que leur mauvais exemple n'eût des suites très-funestes; car, comme ils étaient presque tous d'anciens chrétiens, et qu'ils passaient pour être plus courageux que les Cochinchinois, les mandarins parvinrent facilement à persuader aux nouveaux convertis qu'il n'y avait point de honte à imiter des hommes si braves et si instruits dans la religion. Les gouverneurs de Cacham ¹, de leur côté, laissèrent à leurs prisonniers le temps d'apprendre la défection des Japonais de Faïfo, afin d'ébranler la résolution qu'ils avaient prise de persévérer jusqu'à la mort dans la foi de Jésus-Christ. Cet artifice ne réussit que trop : plusieurs de ces néophytes, amenés devant les tribunaux et sommés de fouler aux pieds les saintes images, succombèrent malheureusement. D'autres cependant montrèrent plus de constance; parmi eux se distinguèrent quatre généreux confesseurs, Michel, Joseph, Caius et Ignace, qui préférèrent la mort au déshonneur d'un tel sacrilège.

Une fervente chrétienne nommée Jeanne vint aussi d'elle-même faire profession de sa foi devant les manda-

1. *Cacham* ou *Cacciam* est la même ville que *Dinh-Cham* ou *Dinh-Ciam*, dont le nom signifie chef-lieu du gouvernement ou siège des gouverneurs de la province de Cham.

rins. Les Cochinchinois, ne pouvant se persuader qu'on puisse sans folie s'offrir à la mort, crurent qu'elle avait perdu la tête, et la chassèrent deux fois du tribunal; mais elle y rentra de nouveau, et, n'ayant pas voulu profaner les saintes images, elle fut mise en prison avec ceux qui avaient déjà confessé Jésus-Christ, et bientôt elle les suivit courageusement au martyre.

Peu de temps après, le 9 janvier 1665, le roi prononça la peine de mort contre tous les chrétiens qui avaient refusé de marcher sur les saintes images. Les uns étaient condamnés à avoir la tête tranchée, les autres à être déchirés par les éléphants.

Ces heureux prisonniers de Jésus-Christ reçurent cette nouvelle avec joie, et remercièrent Dieu comme d'une faveur toute particulière. Ils trouvèrent ensuite le moyen de voir les Pères, gardés eux-mêmes dans leur maison, afin que, fortifiés par la grâce des sacrements, ils pussent se montrer dignes de la cause qu'ils soutenaient. Sur la fin de janvier, ils furent conduits devant les juges pour entendre leur arrêt de mort. Et, comme si ce jour eût été le plus beau de leur vie, ils se revêtirent de leurs habits de fête.

Quand le gouverneur, du haut de son tribunal, leur demanda s'ils voulaient fouler aux pieds les images, afin de conserver leur vie : « Non, répondirent-ils, nous n'avons pas changé de résolution, et si nous avons mille vies à sacrifier, nous serions heureux de les offrir au Dieu que nous adorons. » La peine de mort fut la récompense de cette courageuse réponse.

Entre ces martyrs, deux enfants se distinguèrent; le ciel semblait les avoir choisis pour publier sa gloire et confondre ses ennemis. Ces deux enfants étaient frères; l'aîné avait seize ans, il se nommait Raphaël; le plus jeune, appelé Etienne, était dans sa douzième année. Tandis que les gouverneurs jugeaient les chrétiens, ils entrèrent au tribunal, et quand ils eurent donné aux juges les marques usitées de respect, Raphaël, prenant la parole, leur dit : « Vous avez devant vous deux orphelins, nous venons de la province de Sinoa¹, pour comparaître devant votre tribunal, vous priant de nous envoyer au ciel, où est notre Père. » Un des gouverneurs lui ayant demandé qui était son père, l'enfant répondit : « *C'est Dieu*, seigneur et créateur du ciel et de la terre. — Mais puisque vous êtes pauvres et orphelins, répliqua le gouverneur, qui vous a logés et nourris depuis que vous êtes ici? » Raphaël, qui s'aperçut de son dessein, ajouta : « Nous avons logé dans des hôtelleries où vont ordinairement les pauvres comme nous. » Les gouverneurs furent extrêmement étonnés de voir des enfants répondre avec tant de liberté et de sagesse. Mais ils le furent bien davantage lorsque, ayant commandé aux soldats de les enchaîner, Raphaël leur dit : « Vos précautions sont inutiles; il ne faut point de chaînes à ceux qui s'offrent volontairement au martyre. »

Ces généreux enfants furent condamnés à mort, et ne

1. Sinoa est le nom que les Portugais donnent à la capitale du royaume de Cochinchine, qu'on appelle communément Hué.

sortirent du tribunal que pour être conduits au supplice avec plusieurs autres chrétiens. On les divisa en deux troupes : sept confesseurs formaient la première, et devaient avoir la tête coupée ; quatre étaient dans l'autre pour être livrés aux éléphants, qui marchaient à leur suite, comme les bourreaux et les exécuteurs de la sentence.

Quand ils furent arrivés au lieu du supplice, petite éminence de sable que les inondations avaient amassée entre Cacham et Faïfo, on les partagea en trois groupes ; dans le premier étaient Michel, Joseph, Ignace et Benoît ; dans le second Étienne, que les chrétiens de son pays regardaient comme leur père et leur chef, avec Pierre, Simon et un autre Benoît ; dans le troisième Raphaël, Étienne, son frère, Caius, et la vertueuse chrétienne nommée Jeanne. La joie brillait sur leur visage ; leur douceur, la sainte intrépidité avec laquelle les plus jeunes eux-mêmes contemplaient les appareils du supplice, étaient pour ces païens un charme puissant, qui élevait leur âme et ravissait leur admiration.

Une multitude extraordinaire était accourue de toutes les provinces ; les personnes les plus distinguées du royaume n'avaient pu résister à l'envie d'être témoins de ce spectacle ; et, il faut le dire, l'intérêt qui s'attache à la cause de l'innocence persécutée avait attiré le plus grand nombre. Les trois enfants qui devaient être livrés aux éléphants excitaient surtout la compassion ; autour d'eux se pressaient les flots d'un peuple immense.

L'aspect seul de ces terribles animaux inspirait l'effroi ; on tremblait pour ces jeunes victimes, qui allaient être abandonnées à leur férocité.

Mais Dieu était avec ses serviteurs, leur inspirant un courage invincible, et, bien loin de les craindre, ces jeunes combattants leur tendaient les bras et les invitaient à fondre sur eux. Tandis que chacun attendait avec impatience la fin de cette cruelle exécution, une jeune fille nommée Lucie, dont bientôt nous raconterons la glorieuse victoire, fendant la presse, vint se jeter aux pieds de Raphaël pour les baiser. Le jeune homme, qui la connaissait, crut qu'elle voulait s'opposer à son bonheur ; il la releva promptement et lui dit : « Ma sœur, ne vous affligez point ; nous nous reverrons dans le ciel. » Étienne, frère de Raphaël, animé par la constance de ses compagnons et le désir du martyre, s'adressant au peuple, dit avec une noble assurance et une modestie angélique : « Vous tous qui êtes ici présents, sachez bien que nous souffrons la mort avec plaisir, pour la cause de notre sainte foi, et parce que nous voulons aller voir notre Père dans le ciel. »

Le gouverneur, qui présidait l'exécution, ne pouvait revenir de sa surprise, à la vue de cette constance héroïque ; il crut cependant qu'à l'aspect du supplice des plus âgés le courage des enfants ferait défaut, et que Jeanne, malgré la fermeté qu'elle avait montrée jusque-là, ne pourrait voir couler le sang de ses compagnons sans en éprouver de l'effroi.

Il ordonna donc que Caius, qui était un jeune homme de trente ans, fût exposé le premier aux éléphants. En un clin d'œil, il fut mis en pièces ; on porta ses membres palpitants auprès de Jeanne et des deux frères. Mais l'exemple du saint martyr développa une nouvelle énergie dans leur cœur, et, au lieu de paraître intimidés, ils se montrèrent plus que jamais fermes et intrépides. Le gouverneur, déconcerté, ordonne aux bourreaux de lâcher les éléphants sur Jeanne. Celle-ci forme le signe de la croix de la main droite, et de la gauche continue, sans s'émouvoir, à tenir l'éventail qu'elle agite, selon la coutume du pays, devant son visage, où viennent se peindre, avec la pureté de son âme, l'espérance et la joie de son cœur.

Un des éléphants se précipite sur elle, la frappe de ses défenses avec tant de fureur qu'elle expire à l'instant. Le gouverneur, qui avait remarqué dans Étienne et dans Raphaël beaucoup de sagesse et de courage, les avait réservés jusqu'alors, à dessein de les sauver ; il avait espéré, en différant leur supplice, que la vue des souffrances des autres les amènerait à renoncer à la foi de Jésus-Christ ; mais, reconnaissant qu'il s'était flatté d'un vain espoir, il fit lancer les éléphants sur eux. Les deux enfants, s'armant du signe de la croix, étendent les bras vers ces bêtes furieuses, et en un instant ils sont écrasés sous leur poids. A ce triste spectacle, tout le peuple est ému de compassion ; les infidèles mêmes ne peuvent contenir leurs larmes, et accusent de barbarie les juges qui ont

condamné à mort deux enfants si dignes de vivre. Mais les chrétiens, en qui les sentiments de la nature sont relevés par la grâce et les lumières de la foi, publient qu'ils sont mille fois heureux d'avoir été jugés dignes de répandre leur sang pour une cause si sainte. Ils bénissent le royaume de Cochinchine, qui les a produits, et les missionnaires, dont la doctrine a formé de si nobles caractères, inspiré de si généreux sentiments.

La mort de ces douze martyrs arriva le 31 janvier 1665. Pendant la nuit, les chrétiens enterrèrent leurs corps dans un champ assez éloigné de Faïfo, attendant que des jours plus tranquilles leur permettent de les transporter dans un lieu plus honorable, avec toute la pompe due à des restes si précieux.

CHAPITRE IV

Persécution à Faï-Fo (1663). — Le martyr
de six autres chrétiens.

Le 4 février, on mena à Faïfo quatre chrétiens pris dans la province de Quanghia¹. Deux d'entre eux se nommaient Thomas², les autres Benoît et Dominique. A leur arrivée, on les livra au gouverneur de Cacham. Ne pensant plus dès lors qu'à se préparer au martyre, ils gagnèrent les soldats qui gardaient la maison des Pères, afin de pouvoir y entrer et recevoir les sacrements. Quand ils furent arrivés au tribunal où ils devaient comparaître, l'un des deux Thomas s'étant arrêté à la porte, pendant qu'on attendait les juges, se mit à expliquer au peuple assemblé la sainteté de la loi pour laquelle lui et ses compagnons allaient verser leur sang. Tandis qu'il parlait, la généreuse Lucie entra, montrant la même

1. Quanghia ou Quang-Ngai, province de la Cochinchine centrale.

2. L'un Thomas Tin, l'autre Thomas Ngé.

hardiesse qu'elle avait eue en venant se jeter aux pieds de Raphaël quelques jours auparavant. Une dame veuve, de grande vertu, nommée Marine, l'accompagnait. Toutes deux venaient se présenter au martyr avec autant de joie que si elles fussent allées à un festin ou à quelque partie de plaisir. Les gouverneurs étant arrivés, se firent amener les prisonniers. Celui des mandarins qui passait pour le plus grand ennemi des chrétiens leur demanda pourquoi, étant nés dans la Cochinchine, ils avaient abandonné la religion de leur patrie et pris celle des Portugais? Thomas répondit que ses compagnons et lui suivaient, à la vérité, la loi des Portugais, non point parce qu'elle était la loi d'un royaume ou d'une nation particulière, mais parce qu'elle était la loi véritable, la loi du Seigneur du ciel et de la terre, qui avait été donnée à tout le monde. Il ajouta que comme le soleil, parce qu'il éclairait la Cochinchine, n'était pas pour cela le soleil de ce seul royaume, mais encore celui de tout l'univers, ainsi la loi qu'il appelait la loi des Portugais était prêchée par l'ordre de Dieu, non-seulement à ce peuple, mais encore à toutes les nations de la terre. Ils en avaient eux-mêmes une preuve dans la diversité des missionnaires qui étaient venus leur annoncer cette loi divine, dont les uns étaient Italiens ou Portugais, d'autres étaient Français, et quelques-uns même Japonais. « Cette doctrine, dit-il encore, considérée en elle-même, porte de tels caractères de vérité et de sainteté, qu'aucun peuple, pour peu qu'il soit raisonnable,

ne peut faire difficulté de l'embrasser quand il la connaît, parce qu'elle assure ici-bas le bonheur en réglant saintement notre vie, et conduit à la souveraine félicité, que sans elle il est impossible d'atteindre. »

Une multitude infinie de peuple écoutait attentivement ce discours. Thomas en profita pour exposer plus en détail les preuves de la vérité et de la sainteté de la loi chrétienne. Cependant les gouverneurs, étonnés, ne répondaient pas une parole ; mais, loin d'abandonner leur dessein, ils commencèrent à sévir avec une nouvelle rigueur, et ordonnèrent d'abord qu'on dépouillât Thomas des riches vêtements de soie qu'il portait, selon la dignité de son rang. Le généreux confesseur, heureux d'avoir quelques traits de ressemblance avec le divin Maître, à qui, dans sa Passion, on avait d'abord arraché sa robe, manifesta la joie la plus vive de ce mauvais traitement.

Dès que Thomas eut achevé de parler, la jeune Lucie, poussée d'un mouvement particulier du Saint-Esprit, s'avança jusqu'au pied du tribunal des mandarins, et, après le salut d'usage, leur dit : « Seigneurs, je suis la fille de Pierre Ki, que le roi a fait mourir parce qu'il était chrétien ; je soupirais dès lors après le même bonheur ; mais les mandarins, me voyant si jeune, ne purent se résoudre à tremper leur épée dans mon sang. Maintenant, je viens de moi-même me présenter à vous avec cette dame que vous voyez, vous demandant de nous exposer toutes deux aux éléphants, afin que nous puissions

bientôt jouir du bonheur qui nous est préparé dans le ciel. »

Les gouverneurs, surpris et indignés de cette sainte hardiesse, ordonnèrent, sans autre procédure, qu'on menât ces femmes au supplice avec les autres chrétiens. Après l'audience, les généreux soldats de Jésus-Christ s'acheminèrent vers le lieu du sacrifice; c'était celui où déjà étaient tombés leurs frères. Les soldats marchaient sur deux rangs, armés d'épées ou de hallebardes; les six néophytes étaient au milieu, suivis des exécuteurs, l'épée nue à la main.

Un officier de justice donnait le signal avec une espèce de timbale d'airain; de temps en temps il arrêtait la marche et criait à haute voix : « *Le roi ordonne qu'on fasse mourir tous ceux qui suivent la loi des Portugais.* »

Thomas, à qui ces expressions déplaisaient, promit de l'argent à cet officier, s'il voulait les remplacer par celles-ci : « *Le roi ordonne qu'on fasse mourir ceux qui suivent la loi du Seigneur du ciel et de la terre.* » Il obtint facilement ce qu'il demandait.

La jeune Lucie, qui n'était point chargée de chaînes, marchait avec un empressement extrême, et sautait d'allégresse en se voyant près du lieu d'où elle devait s'élançer au ciel. Parmi le peuple, qui suivait en foule, plusieurs poussaient l'inhumanité jusqu'à la charger d'injures; mais la courageuse enfant leur répondait avec tant de sagesse et de modestie, qu'elle les couvrait de

Un païen , entre autres , croyant ou feignant de croire qu'on avait abusé de sa simplicité pour l'attirer au Christianisme , tâchait , par ses discours , de la détromper. « Voyez , disait-il , ce que peut être la religion des Portugais , puisqu'elle rend insensés ceux qui l'embrassent , à tel point que volontairement ils s'exposent à perdre la vie , bien sans contredit le plus précieux qu'on puisse posséder au monde. » La jeune chrétienne fut piquée de ces paroles , et , se tournant vers celui qui les avait prononcées et vers le peuple qui la suivait , elle dit avec un sourire et un noble dédain qui témoignaient assez combien elle avait de prudence et de lumière surnaturelles : « Je n'ai jamais eu le jugement si sain ni si libre que présentement , puisque c'est aujourd'hui que j'ai choisi la meilleure part et le plus grand honneur qui me pût jamais arriver. Car enfin , puisqu'il est honorable d'exposer sa vie pour la défense de sa patrie et le service de son roi , et que nous estimons tant la valeur de ceux qui en agissent ainsi , pourquoi me blâmez-vous , moi , si j'en use de la même manière ? ma mort ne doit-elle pas être estimée glorieuse , non-seulement pour l'autre vie , mais encore pour celle-ci ? Vous voyez que les mandarins me font l'honneur de m'accompagner avec tous leurs gardes , leurs soldats bien armés et en bon ordre , et que je suis suivie de douze éléphants ; n'est-ce pas là un cortège magnifique ? »

Quand on fut arrivé au lieu de l'exécution , le mandarin fit mettre ensemble ceux qui devaient avoir la tête

tranchée ; il laissa Lucie et Marine auprès des éléphants, afin de voir si l'aspect de ces animaux, en leur inspirant des sentiments de crainte, ne leur ferait pas quitter la religion de Jésus-Christ, puis il fit signe aux bourreaux armés d'épées de faire leur devoir. Thomas Tin, se tournant alors vers le peuple : « Vous le voyez, mes frères et mes amis, dit-il, je vais mourir pour la défense de ma foi ; je n'ai qu'un regret, c'est de n'avoir pas mille vies à sacrifier à mon Dieu, le créateur et le souverain seigneur du ciel et de la terre. » Sa tête tomba au moment où il achevait les dernières paroles ; ses trois compagnons furent de même décapités. On commença ensuite à harceler les éléphants pour les mettre en fureur, puis on les dirigea vers les deux innocentes brebis qui attendaient avec impatience le moment du sacrifice.

La jeune Lucie exprimait son bonheur et sa joie tantôt en étendant les bras, tantôt en battant des mains. Un éléphant, lancé contre elle à deux fois différentes, lui plongea ses défenses dans le corps, puis, la saisissant avec sa trompe, la jeta si haut qu'elle fut tuée dans sa chute. Marine, qui était faible et âgée, succomba au premier coup qu'elle reçut. Les corps de ces saintes victimes demeurèrent en ce même lieu, comme dans le champ de bataille où elles avaient remporté une si glorieuse victoire ¹.

1. M. Chevreuil, dans le récit qu'il a tracé de cette persécution, fait monter jusqu'à quarante-trois le nombre *des confesseurs mis à mort en cette seule année 1665*. Les vicaires apostoliques avaient fait dresser

les actes de ces différents martyres, afin de les envoyer à Rome, pour servir au procès de la béatification; mais ces actes ont été perdus. M. Chevreuil ajoute que les Jésuites recueillirent les corps des deux jeunes martyrs, Raphaël et Étienne; que, pour lui, il eut le bonheur d'avoir la tête de la petite vierge Lucie, que monseigneur de Bérythe fit déposer, dans la suite, sous l'autel de l'église de Siam. (*Relations des missions des évêques françois et de leurs ecclésiastiques, etc.* In-8°, Paris, 1674, p. 97 et 99.)

CHAPITRE V

Ce qui arriva aux Pères pendant cette persécution.

A cette époque, trois missionnaires cultivaient l'Eglise de la Cochinchine : c'étaient les PP. Pierre Marqués, Ignace Beaudet et Dominique Fuciti. Depuis peu de temps, deux religieux de l'ordre de Saint-François étaient arrivés en ce royaume, mais avec dessein de continuer leur voyage pour Macao. Il s'y trouvait encore un prêtre français, qu'un évêque de la même nation avait envoyé de Siam pour savoir s'il pourrait entrer lui-même en ce royaume, afin d'y administrer le sacrement de confirmation ¹ et d'y remplir les autres fonctions épiscopales. Lors de la persécution de l'année précédente (1663), qui avait ruiné les églises et les chapelles du sud, les trois Pères jésuites s'étaient séparés pour subvenir plus facilement aux besoins des chrétiens : le P. Marqués résidait à Faïfo,

1. M. Chevreuil, des Missions étrangères de Paris, était venu en cette mission, comme délégué de monseigneur de Lamotte, évêque de Bérythe, et vicaire apostolique de la Cochinchine.

le P. Ignace Beudet à Tourane ¹, et le P. Dominique Fuciti à la cour. Ils travaillaient tous trois, avec beaucoup de fruits, parmi les chrétiens, qu'ils entretenaient dans la ferveur, et même auprès des infidèles, dont plusieurs se faisaient baptiser sans que personne les inquiétât. Mais, à la fin de l'année 1664, les néophytes s'étant rassemblés, le saint jour de Noël, dans une église de Faifo, pour célébrer cette grande solennité, on vint avertir le P. Marqués, qui achevait la sainte messe, que les soldats se préparaient à arrêter les chrétiens, avec ordre de les retenir prisonniers. Le Père engagea donc les fidèles à se retirer, puis il ferma l'église. Sur les sept heures, les soldats étant arrivés, enfoncèrent les portes; mais, ne trouvant dans l'église que trois jeunes Cochinchinois qui servaient les Pères, ils déchargèrent sur eux leur fureur, et les conduisirent chargés de chaînes à Cacham.

Le lendemain, fête de Saint-Étienne, on vint dire au P. Marqués que le P. Fuciti avait été mis à mort à la cour. Ce bruit s'étant répandu, M. Louis Chevreuil, missionnaire français, ainsi que les PP. Bernard de Jésus, Bonaventure de la Nativité, de l'ordre de Saint-François, vinrent se joindre au P. Marqués, et tous ensemble commencèrent à se réjouir du bonheur qui devait leur arriver, s'encourageant au martyre par des paroles pleines d'une ardeur toute divine. Le P. Marqués se

1. Voir dans l'*Introduction*, la géographie de la Cochinchine, 1^{re} époque.

coupa les cheveux, que les missionnaires portent fort longs, selon l'usage de la Cochinchine, afin d'être mieux préparé à recevoir le coup qui lui trancherait la tête; les autres Pères firent de même. Cependant on apprit bientôt que le P. Fuciti était encore vivant, et que le roi avait ordonné à un mandarin de le conduire à Faïso sous bonne escorte. Ce Père était, en effet, parti pour Faïso, impatient de recevoir la couronne du martyr, que lui faisait espérer la présence d'un officier marchant près de lui l'épée nue à la main. Arrivé en cette ville, il y trouva le P. Beaudet, les deux religieux franciscains et le prêtre français.

Le roi n'avait pas intention de faire mourir les missionnaires, mais seulement de les renvoyer du royaume. Cet ordre fut exécuté le 9 février, où on les fit embarquer sur un vaisseau qui partait pour Siam. Cependant les exilés restèrent quatre jours en rade, retenus par les vents contraires, ou, pour mieux dire, par la Providence, qui voulait fournir aux chrétiens du pays le moyen de recevoir les sacrements¹. Enfin, ils levèrent l'ancre, et arrivèrent assez heureusement dans un port du Champa². Les fidèles de cette contrée venaient de se couvrir de gloire dans la dernière persécution; plusieurs

1. M. Chevreuil n'était pas compris dans ce premier édit de bannissement; mais il fut obligé de sortir de la Cochinchine un mois environ après les Jésuites.

2. Champa, ou Ciampa, qu'on appelle aussi Cham, était alors un royaume tributaire de la Cochinchine: il était divisé en plusieurs provinces.

d'entre eux s'étaient offerts au martyr avec un courage qui avait étonné les tyrans. Des familles entières avaient été forcées, pour éviter la mort, de se retirer dans les bois et sur les montagnes, et d'abandonner tous leurs biens à l'avarice de leurs ennemis pour conserver le trésor plus précieux de la foi. Il est aisé de s'imaginer la joie de ces bons chrétiens, à l'arrivée des missionnaires; chaque nuit ils les venaient trouver, pour participer aux saints mystères, que l'on célébrait dans une caverne près du rivage. Ce fut pendant une de ces nuits que le P. Fuciti, pensant qu'il rendrait de grands services à cette Église abandonnée s'il demeurait dans le pays, conçut le projet de se dérober secrètement du vaisseau, dont le capitaine n'observait pas les missionnaires de fort près. Un chrétien, frère du mandarin, à qui il communiqua sa pensée, l'approuva fortement, et s'offrit à lui servir de guide. A l'heure même ils se mirent en chemin, et firent plus de douze lieues sans trouver personne. Enfin, ils rencontrèrent deux chrétiens qui les reçurent les larmes aux yeux, et les conduisirent à une maison qu'ils possédaient dans un village voisin. Ils demeurèrent un jour et une nuit, puis passèrent dans une petite cabane, au milieu d'un bois fort épais. Le Père concevait déjà les plus belles espérances, lorsqu'il apprit qu'on le cherchait par ordre de la reine de Champa. Le capitaine du vaisseau, qui avait commandement de conduire les missionnaires au royaume de Siam, était allé se plaindre à cette princesse de la fuite du Père, et lui avait re-

présenté qu'il était de son intérêt de ne pas donner asile à cet étranger et de s'exposer ainsi à la colère d'un monarque jaloux, à qui elle devait ce qui lui restait encore de ses Etats.

La reine, ayant fait en vain toutes les diligences pour découvrir le P. Fuciti, et voulant obliger les néophytes à le livrer, s'avisa d'un expédient qui lui réussit. Elle leur fit dire que si le Père ne paraissait dans un temps indiqué, elle ferait exposer aux éléphants les principaux chrétiens du pays, à commencer par la femme d'un néophyte, frère d'un mandarin de la province. Cette menace effraya tout le monde, excepté ceux qu'elle concernait; ils supplièrent le Père de ne les pas abandonner, l'assurant que leur fidélité était à l'épreuve des supplices, et que tous étaient prêts à mourir pour conserver à leur Église le secours de son ministère. Mais le missionnaire ne se put résoudre à voir périr cette généreuse dame, et avec elle tant d'innocents que la reine aurait vraisemblablement sacrifiés. Il se crut obligé de sortir de sa cabane, et, quelque regret qu'il eût de quitter cette solitude, où il avait déjà donné le baptême à deux idolâtres, il rejoignit le vaisseau.

Le capitaine se hâta d'abandonner le port, où, comme il le voyait bien, les Pères avaient de nombreuses intelligences, et de continuer son voyage. Le trajet, qui n'est d'ordinaire que de vingt-cinq jours, en dura plus de cinquante-sept.

Mais la sanctification de ces chrétiens, à qui

les missionnaires purent administrer les sacrements, et la conversion de vingt-deux idolâtres, qu'ils baptisèrent pendant la traversée, leur fit supporter plus facilement la longueur et les fatigues du voyage.

IV

TRAVAUX

DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

DANS LES MISSIONS

DU TONKIN ET DE LA COCHINCHINE

DEPUIS QU'ELLES SONT GOUVERNÉES PAR DES VICAIRES APOSTOLIQUES
JUSQU'A LA SUPPRESSION DE LEUR ORDRE (1664-1774).

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS

DEPUIS CETTE ÉPOQUE JUSQU'A NOS JOURS (1857).

EXTRAITS ET LETTRES DE MISSIONNAIRES FRANÇAIS,
ITALIENS, ALLEMANDS, ETC.

1

MISSION
DU TONKIN ET DE LA COCHINCHINE

TRAVAUX DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

AU TONKIN ET A LA COCHINCHINE

Depuis que ces missions sont gouvernées par des vicaires apostoliques.

(1664-1774)

CHAPITRE PREMIER

Institution des vicaires apostoliques. — Places qu'occupent les missionnaires jésuites dans la nouvelle organisation.

Le premier prédicateur de la foi au Tonkin, et l'un des premiers missionnaires à la Cochinchine, le P. Alexandre de Rhodes, fut aussi le premier qui s'occupa de donner à ces nouvelles Églises leur dernière forme, en travaillant à leur procurer des évêques.

Du reste, quoi qu'on ait pu dire, la pensée d'établir une hiérarchie ecclésiastique complète dans les chré-

tientés de l'extrême Asie n'appartenait pas au seul P. de Rhodes; elle était partagée par la plupart de ses confrères, et surtout par ses supérieurs.

Ce fut, en effet, par commission expresse de ceux-ci, comme le pieux missionnaire le raconte lui-même ¹, « qu'il vint à Rome, *principalement*, dit-il, pour trouver moyen de secourir ces belles Églises, en leur procurant des évêques et en leur donnant de nouveaux ouvriers évangéliques. » Ailleurs, il ne s'explique pas moins clairement, et il affirme que ses supérieurs l'envoyaient en Europe dans le but de « représenter au saint Père l'extrême besoin où étoient ces chrétiens d'avoir des évêques, aux princes chrétiens la grande pauvreté des ouvriers qui travailloient en ces missions, et au révérend Père général de la Compagnie les grandes espérances qu'il y avoit de convertir tous ces royaumes, si l'on y envoyoit des prédicateurs qui leur annonçassent l'Évangile. » — « Mes supérieurs, ajoute-t-il, me donnèrent ces trois commissions, dont je me suis chargé très-volontiers ². »

Arrivé à Rome en 1649, le P. de Rhodes alla se jeter aux pieds du Pape, et lui exposa les besoins des Églises d'Orient. Innocent X, qui occupait alors la chaire de saint Pierre, applaudit aux desseins du zélé missionnaire, et voulut le sacrer lui-même premier évêque de ces nou-

1. *Sommaire des Voyages et Missions du P. A. de Rhodes*. Paris, 1633, in-12, 3^e partie, p. 79 et 80.

2. *Voyages et Missions du P. A. de Rhodes*. Paris, 1854, in-8^o, 3^e partie, p. 337.

velles Églises ; mais l'humble religieux refusa constamment cette dignité, et jamais on ne put vaincre sa résistance à cet égard ¹.

Le P. de Rhodes, après être demeuré trois ans à Rome, où il assista, en qualité de procureur des missions, à deux congrégations générales de son ordre, partit pour la France vers la fin de l'année 1652. Il y venait, comme il l'écrit lui-même, « dans l'espérance de trouver en ce royaume, le plus pieux du monde, des soldats qui travailleroient à la conquête de l'Orient pour l'assujettir à Jésus-Christ, et des évêques qui seroient nos pères et nos maîtres en ces Églises ². »

M. de Bourges, dans sa *Relation du voyage de l'évêque de Béruth*, confirme le récit du missionnaire, et dit expressément que le P. de Rhodes venait en Europe « chargé de représenter au saint-siège l'état des Églises naissantes du Tonkin et de la Cochinchine, et le besoin qu'elles avoient du secours des évêques ³. » Et, en effet, le zélé religieux avait reçu cette commission importante non-seulement de ses supérieurs, mais aussi de la congrégation provinciale qui l'envoyait à Rome, en qualité de procureur des missions, pour porter ses vœux et ses demandes à la congrégation générale de l'ordre.

En France comme à Rome, le P. de Rhodes trouva, parmi les supérieurs et les principaux religieux de sa

1. *Nouvelles Lettres édifiantes*, t. 1^{er}, préface, p. xii.

2. *Voyages et Missions*, etc., 3^e partie, p. 435.

3. *Voyage de Monsieur de Béruth* n. 7

Compagnie, une disposition franche et sincère à seconder ses desseins. Il n'y a pas lieu d'en douter, quand on a sous les yeux les lettres nombreuses que s'écrivirent à ce sujet les supérieurs de Paris et de Rome ¹.

Cependant les missionnaires de la Compagnie de Jésus, qui, à la voix du P. de Rhodes, avaient pris la route de l'Orient, étaient arrivés au terme de leurs désirs, et l'on publiait, en 1659, le premier résultat de leurs travaux. Dans cette relation, composée par le P. de Machault, et qui résume parfaitement les sentiments des missionnaires jésuites, on retrouve partout l'esprit qui animait le pieux apôtre du Tonkin.

Voici, entre autres, un trait frappant de cette conformité de vues et de pensées.

« Les lettres arrivées du Tonkin en 1654, 1655 et 1656, écrit le P. de Machault, assurent que le Christianisme est plus florissant que jamais en ce royaume; et, quoiqu'il n'y reste plus que cinq missionnaires accablés et presque mourants sous le poids de la fatigue, cette chrétienté croît en ferveur aussi bien qu'en nombre; et de là, conclut-il, *on peut montrer combien des évêques y sont nécessaires pour affermir l'état de cette Église*, qu'on fait déjà monter à plus de trois cent mille chrétiens ². »

1. Nous avons déjà cité un passage d'une de ces lettres, ci-dessus, p. 71, note 1. Ceux qui désireraient en voir davantage peuvent consulter l'ouvrage du P. J. Bertrand, intitulé *Histoire de la mission du Maduré*, 4 vol. in-8°. Paris 1847. — Au tome 1^{er}, p. 193 et suivantes, l'auteur traite abondamment cette question.

2. *Relation des missions des PP. de la Compagnie de Jésus dans*

Si donc, plus tard, quelques missionnaires parurent tenir une conduite opposée, il ne faut pas croire que leur opinion eût changé à cet égard ; mais ils agissaient sous la pression des rois de Portugal, et, on doit le dire aussi, sous l'influence de principes de conscience qui méritent, ce semble, d'être respectés. Ajoutons à cela des préventions, des malentendus, qu'il convient beaucoup mieux de déplorer ici qu'il n'est à propos d'entreprendre de les expliquer.

Quoi qu'il en soit, le projet de créer des vicaires apostoliques pour l'Orient, accueilli d'abord avec faveur par Innocent X, puis ajourné par suite d'obstacles de différents genres, fut repris et mené à bonne fin sous Alexandre VII. Mgrs Pallu, de Lamothe-Lambert et Cotelendi, nommés évêques d'Héliopolis, de Bérythe et de Métellopolis, reçurent du saint-siège des pouvoirs pour gouverner, en qualité de vicaires apostoliques, les Églises du Tonkin, de la Chine et de la Cochinchine. Ces prélats partirent pour leurs missions de 1660 à 1662 ; mais, Mgr Cotelendi étant mort à Surate, on lui donna pour successeur, peu de temps après, Mgr Laneau, qui fut sacré, comme son prédécesseur, sous le titre d'évêque de Métellopolis.

Ce fut à Siam, dont le roi protégeait alors le Christianisme, que se rendirent d'abord les nouveaux vicaires apostoliques ; de là ils députèrent, vers les chrétientés du

Tonkin et de la Cochinchine, des provinciaires, pour gouverner ces Églises en leur nom. M. Chevreuil, chargé des pouvoirs de l'évêque de Bérythe, arriva à Faïfo, en Cochinchine, le 31 juillet 1664. Il trouva, en cette ville, des missionnaires jésuites qui l'accueillirent cordialement et l'invitèrent à célébrer avec eux la fête de leur saint fondateur.

A cette époque, une cruelle persécution désolait l'Église de Cochinchine; un grand nombre de chrétiens languissaient dans les fers, plusieurs même avaient eu la gloire de répandre leur sang pour Jésus-Christ. Les missionnaires eux-mêmes furent tous contraints de quitter le royaume. M. Chevreuil les suivit bientôt; et, un mois après leur départ, en mars 1665, il prenait aussi la route de l'exil. Cependant, dans le cours de la même année, un autre prêtre français, M. Hainques, put pénétrer en Cochinchine, et y rencontra le P. Rivas, missionnaire jésuite, qui arrivait de Chine sur un vaisseau portugais.

M. Hainques et M. Brindeau, qui était venu partager ses travaux apostoliques, succombèrent, après quelques années, sous le poids des souffrances et des fatigues. Quant à M. Chevreuil, n'ayant pu rentrer en Cochinchine, il était allé porter l'Évangile aux peuples du Camboge. C'était un saint missionnaire, et le P. de Rocca, Jésuite italien, qui travaillait dans le même royaume, en a rendu ce témoignage honorable que nous nous plaisons à reproduire : « M. Chevreuil, écrivait-il au P. le Faure, travaille sans relâche dans la mission, et cepen-

dant il jeûne tous les jours ; il a baptisé, dans une seule journée, soixante idolâtres. C'est un homme très-exemplaire, qui mérite véritablement le nom et la qualité d'apôtre. »

D'un autre côté, la persécution continuait toujours au Tonkin, et, sans être sanglante, elle n'était pas moins funeste aux fidèles, qu'elle privait de leurs pasteurs et de leurs Pères. Le roi, en 1663, avait banni de ses États tous les missionnaires jésuites, et ce ne fut qu'en 1666 que M. Deydier, provicaire du Tonkin, put pénétrer en ce royaume, sous l'habit de matelot. Il se livra sur-le-champ, avec beaucoup de zèle, aux fonctions du saint ministère.

Un de ses premiers soins fut de réunir les catéchistes des anciens missionnaires. Il en trouva un certain nombre qui persévéraient dans les pratiques de vertu que les Pères leur avaient inspirées, et qui gardaient inviolablement le vœu de ne point se marier et de ne posséder rien en propre ¹. « Ces bons néophytes, écrit M. Deydier, conservent précieusement le souvenir de leurs pères spirituels, principalement de trois Jésuites : du P. Alexandre de Rhodes, qui, le premier, a porté l'Évangile au Tonkin ; du P. Gaspard d'Amaral, Portugais, qui a donné aux catéchistes des préceptes pour vivre chrétiennement, et du P. Jérôme Majorica, Italien, qui, ayant fait un long séjour en ce royaume, a composé, en langue tonki-

1. *Relation des missions des évêques français à Siam, au Tonkin, à la Cochinchine*, etc. Paris, 1674, in-8°, 3^e partie, p. 179.

noise, plusieurs livres très-utiles à cette nouvelle chrétienté¹. »

Des moments de calme, qui, de temps à autre, interrompaient le cours de la persécution, donnèrent la facilité d'introduire en ces missions de nouveaux ouvriers. Deux prêtres français, MM. de Bourges et Bouchard, vinrent se joindre à M. Deydier. De leur côté, les Pères de la Compagnie de Jésus commencèrent à rentrer secrètement dans leurs anciennes chrétientés. Les vicaires apostoliques avaient aussi profité de ces intervalles de tranquillité, et, à plusieurs reprises, ils avaient visité le troupeau confié à leurs soins. Ce fut à l'occasion de ces visites, et en vertu des pouvoirs qu'ils avaient reçus de Rome, qu'ils instituèrent de nouveaux vicaires apostoliques au Tonkin et à la Cochinchine. MM. de Bourges et Deydier furent choisis pour gouverner l'Église du Tonkin : le premier, sous le titre d'évêque d'Auren, était chargé de la partie occidentale du royaume ; le second, nommé évêque d'Ascalon, avait sous sa juridiction la partie orientale. Vers le même temps, au mois d'octobre 1682, Mgr Lancau, évêque de Métellopolis, sacra à Faifo M. Mahot, évêque de Bide, et l'établissait vicaire apostolique de la Cochinchine. Mgr Mahot commençait

1. *Relation des missions des évêques françois à Siam, au Tonkin et à la Cochinchine*, p. 195. — On lit, dans la même relation (p. 244) : « Qu'en 1668, M. Deydier envoya à Siam trente-huit volumes, qui étoient des copies des principaux livres composés jusqu'ici, la plupart par des Jésuites sur notre sainte religion. »

en ce royaume la série des évêques français, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

A la mort de Mgr Deydier, arrivée en 1693, Innocent XII nomma, pour gouverner la partie orientale du Tonkin, un missionnaire de l'ordre des Frères prêcheurs. Depuis lors ce vicariat apostolique a toujours été administré par des religieux italiens ou espagnols, qui, presque tous, ont appartenu à l'ordre de Saint-Dominique.

Quant au vicariat occidental du Tonkin, il resta sous la juridiction des prêtres français, formés, la plupart, à la pieuse école du séminaire des Missions étrangères, à Paris.

Dans cette organisation définitive des Églises de l'empire d'Annam, les Jésuites restèrent ce qu'ils étaient, simples missionnaires, et continuèrent à travailler au salut des âmes, sous la juridiction des vicaires apostoliques.

Mais avant qu'une intelligence parfaite eût pu s'établir entre les anciens et les nouveaux ouvriers appelés à défricher le même champ du Père de famille, de tristes désaccords avaient éclaté et auraient pu compromettre l'avenir de la mission. Dans le but de remédier au mal, Innocent XI donna ordre au général de la Compagnie de rappeler en Europe quatre de ses religieux. C'étaient les PP. Fuciti, Ferreira, Candone et d'Acosta. Quelques an-

1. On trouve, aux *Pièces justificatives*, n° 8, la Liste des évêques français, vicaires apostoliques du Tonquin et de la Cochinchine..

nées après, en 1689, le même pape, sur la requête des catéchistes tonkinois, venus à Rome avec le P. Tachard, permit, aux missionnaires de la Compagnie de Jésus de reprendre leurs travaux dans ces contrées infidèles¹.

Plus tard, Innocent XII autorisa les PP. Ferreira et Candone, dont l'un avait été rappelé du Tonkin et l'autre de la Cochinchine, à retourner dans leurs missions. Probablement le P. Fuciti était mort, ou son grand âge le mettait hors de combat. Quant au P. Barthélemy d'Acosta, il ne lui avait pas été possible de se rendre en Europe. Arrivé à Macao, et sur le point de s'embarquer pour l'Italie, il avait été enlevé du milieu de ses frères, par ordre du gouvernement portugais, et renvoyé en Cochinchine. Cet acte de violence, qui contrariait également les ordres des supérieurs et l'obéissance du religieux, avait pour motif les réclamations du roi de Cochinchine. Ce prince affectionnait particulièrement le P. d'Acosta, qui était Japonais, et qui, depuis longtemps, était attaché à sa personne, en qualité de médecin; il menaça donc les Portugais, s'ils ne lui rendaient au plus tôt ce missionnaire, de faire saisir et de confisquer tous les vaisseaux qu'ils avaient dans ses ports. Les magistrats de Macao crurent devoir obtempérer, et, malgré le provincial et le visiteur des Jésuites, malgré le P. d'Acosta

1. Ce fut en vertu de cette permission que les Pères Le Royer et Paré-gand furent envoyés, en 1692, dans la mission du Tonkin, aux frais du gouvernement français.

lui-même, ils ramenèrent ce religieux à la cour du roi de Cochinchine ¹.

Du reste, les monarques cochinchinois, quelque opposés qu'ils fussent, pour la plupart, à la foi de Jésus-Christ, ne laissèrent pas de prendre en affection plusieurs de ceux qui la prêchaient dans leurs États. De là il résulta un avantage réel pour la mission, qui, sauf quelques tourmentes passagères, rencontra, pendant une assez longue période d'années, beaucoup moins d'obstacles à son développement et à la propagation de l'Évangile.

1. *Lettre du P. Philippucci, visiteur de la Chine et du Japon, au P. Général de la Compagnie, en date du 19 octobre 1688.* — Le roi de Cochinchine dont il s'agit ici se nommait Ngai-Vuong; parvenu à la couronne en 1686, il mourut dans le cours de l'année 1690.

CHAPITRE II

Mission de la Cochinchine.
(1692-1750)

Déjà, dès l'année 1679, et à peine au sortir de la plus horrible tempête, l'Eglise de Cochinchine avait commencé à respirer. Hien-Vuong régnait encore, et las, sans doute, de tant de violentes attaques qu'il avait livrées au Christianisme sans pouvoir le détruire, ce prince revenait à des sentiments plus modérés, et témoignait même de la bienveillance aux prédicateurs de l'Évangile. L'évêque de Bérythe avait profité de quelque moment de calme pour pénétrer dans le royaume ; admis à l'audience du roi, il en avait été traité avec honneur, et en avait reçu l'autorisation de bâtir une église. « De telle sorte, est-il dit dans la *relation* où nous puisons ces détails, que les chrétiens jouissent présentement, en cette mission, d'une assez grande liberté ; l'on y compte plus de quatre-vingt mille fidèles, sous la conduite des Pères jésuites, de cinq prêtres français et de quelques prêtres du pays ¹. »

1. *Dernière relation des vicaires apostoliques*, in-8°, Paris, 1687, p. 2.

Cependant le prince royal, qui entretenait des rapports fréquents avec les missionnaires, et qui passait pour être très-affectionné à la religion de Jésus-Christ ¹, parvint à la couronne en 1686. Il régna sous le nom de Ngai-Vuong, et continua pendant quelques années à protéger les chrétiens. Mais bientôt, gagné par leurs ennemis, il commençait à inquiéter les fidèles de ses États, lorsqu'en 1690 il fut arrêté par la mort. Ce trépas inopiné fut regardé généralement, même par les païens, comme un châtement du Seigneur du ciel, qui vengeait ainsi ses serviteurs persécutés ². Minh-Vuong, son fils et son successeur, n'était pas disposé favorablement pour le Christianisme; heureusement il avait près de sa personne un Jésuite espagnol, le P. Antoine de Arnédo, qu'il affectionnait tout particulièrement, et qu'il avait décoré du titre de son mathématicien. Ces rapports de bienveillance de la part du roi envers le missionnaire ne contribuèrent pas peu, dans la suite, à rendre la paix et la liberté à l'Église de Cochinchine. En effet, Minh-Vuong, entraîné par ses propres préventions et par les conseils perfides des bonzes, avait, en 1698, rallumé contre les chrétiens le feu d'une persécution qui procura à plusieurs fidèles la couronne du martyre ³.

1. *Dernière relation des vicaires apostoliques*, in-8°, Paris, 1687.

2. *Récit abr. de la dern. perséc. dans la Coch.*, in-12, Paris, 1703, p. 4.

3. On trouvera les noms de ces martyrs parmi les *Pièces justificatives*, n° 9. Liste des principaux confesseurs qui ont enduré la mort, en haine de la foi, au Tonkin et à la Cochinchine, depuis l'origine de ces missions jusqu'à nos jours (1630-1857).

On avait arrêté les missionnaires au nombre de cinq : deux prêtres français, MM. Langlois et de Capponi, et trois Jésuites, les PP. de Arnédo, Candone et Belmonte¹. Ces deux derniers, ainsi que M. Langlois, ne tardèrent pas à couronner une vie de dévouement par une fin glorieuse, en mourant dans les fers pour le nom de Jésus-Christ. Quant au P. de Arnédo, il fut mis en liberté par ordre du roi. On sent combien cette faveur dut paraître cruelle à l'homme apostolique, et il ne s'en consola qu'en faisant servir au bien de la mission la confiance dont le monarque l'honorait. Il travailla donc à adoucir l'esprit de Minh-Vuong, et à lui inspirer des sentiments plus équitables à l'égard de notre sainte religion. Il y parvint avec le temps, et, en 1704, les missionnaires furent rendus à leurs églises et purent continuer librement leurs fonctions évangéliques. Ce calme dura jusqu'à la mort du P. de Arnédo, qui arriva vers l'année 1720. Dans cet intervalle, Minh-Vuong continua à user des services du missionnaire; et, en 1712, il l'envoya à Macao, pour traiter de quelques affaires avec les autorités portugaises.

Cependant, dans les dernières années du règne de ce prince, en 1724 et 1725, la persécution se ralluma, par les intrigues d'un des premiers mandarins du royaume. Le P. Emmanuel Quintam, qui évangélisait la province de Dong-Nai, fut jeté dans les fers et mis plusieurs fois à la torture. En vain les Jésuites qui résidaient à la

1. *Lettre du P. Pélisson au P. de la Chaise*, au t. XVII. des *Lettres édifiantes*; Mémoires de la Chine, p. 416.

cour¹ avaient obtenu des lettres royales en vertu desquelles le missionnaire captif devait recouvrer sa liberté, ces lettres ne reçurent point d'exécution, et les vexations continuèrent contre la religion et ses ministres; ce ne fut que sous le règne suivant que la paix fut rendue à l'Église de Cochinchine (1726).

Le nouveau roi, qui prit le nom de Ninh-Vuong², non content de révoquer les décrets de proscription, condamna à mort le mandarin persécuteur. Il ne jugea pourtant pas à propos de rappeler auprès de sa personne les Jésuites mathématiciens, ni de leur conserver le titre de mandarins, dans la crainte de réveiller l'animosité des grands de sa cour contre les chrétiens. Sous ce prince, dont le gouvernement sage et paternel fit le bonheur de ses sujets, la loi du Seigneur du ciel put être enseignée et pratiquée en toute liberté dans le royaume. Partout on bâtit des églises; on en compta même jusqu'à cinq dans la ville de Hué, capitale de la Cochinchine. Les Jésuites possédaient deux de ces églises, la première à la cour³, et la seconde dans un des quartiers de la ville.

1. C'étaient les PP. J.-B. Sanna, Sébastien Pirès et François de Lima; les deux premiers médecins, et le dernier mathématicien du roi; tous les trois décorés du titre de mandarins. (Voir le *Neuen-Welt-Bott*, ou *Courrier du Nouveau-Monde*, recueil allemand de mémoires et de lettres des missionnaires de la Compagnie de Jésus. T. II, nos 314 et 315, *Lettre du P. Étienne Lopez au P. Miller, et du P. Joseph Pirès au P. Camaya.*)

2. Au lieu de Ninh-Vuong on lit Ming-Vuong *deuxième du nom*, dans l'histoire du Tonkin et de la Cochinchine, composée d'après les mémoires de M. de la Bissachère. (T. II, p. 154.)

3. La cour, c'est-à-dire le quartier de la ville où réside le roi avec

Dans un autre quartier, nommé Tho-Duc, s'élevait une troisième église, appartenant à Messieurs des missions étrangères; la quatrième était desservie par les Français, et la cinquième par un missionnaire de la Propagande¹.

Ninh-Vuong étant mort après treize ans d'un règne paisible, Vo-Vuong, son fils et son successeur, se montra encore plus favorable au Christianisme. Ce prince, ami des arts et des sciences, avait désiré auprès de sa personne un savant européen, habile dans les mathématiques et dans la médecine. On lui envoya de Macao le P. Jean Siebert, Jésuite allemand, qui était destiné d'abord pour la Chine. Le roi fit l'accueil le plus gracieux au Jésuite mathématicien, lui assigna une pension annuelle, et, après l'avoir élevé à la dignité de mandarin, il lui donna toute liberté d'entrer dans l'intérieur de ses palais. La faveur dont jouissait le missionnaire rejaillissait nécessairement sur toute la mission; on put donc travailler avec toute facilité à perfectionner les fidèles dans la piété et à en augmenter le nombre.

Voici, en abrégé, le tableau de la mission, tel que le P. Siebert nous la dépeint vers cette époque.

ses ministres, les grands mandarins du royaume et une partie de l'armée, est situé dans une île d'une assez grande étendue et qui est défendue par des remparts et une nombreuse artillerie. Les Cochinchinois la nomment Chin-Dinh, ce qui signifie *prétoire*, ou siège du gouvernement.

1. Koffler, *Historica Cochinchinæ descriptio*. In-8°, Nuremberg, 1803, p. 104.

LETTRE DU P. JEAN SIEBERT,

MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS EN COCHINCHINE
A MADAME LA COMTESSE MARIE-THÉRÈSE DE FUGGER DE WESSEMBOURG.

MADAME,

Parti d'Europe pour la Chine avec les PP. Augustin de Hallerstein et Godefroy Laimbeckoven, Jésuites allemands ¹, et deux frères coadjuteurs, Français, l'un peintre et l'autre horloger ², j'étais destiné, ainsi que mes compagnons de voyage, à travailler dans les missions de ce grand empire; mais, à mon arrivée à Macao, les supérieurs jugèrent à propos de m'envoyer en Cochinchine. Voici à quelle occasion.

Le roi de Cochinchine avait depuis longtemps demandé un missionnaire versé dans les sciences mathématiques et dans l'astronomie. Pour satisfaire son désir, deux religieux de notre Compagnie, le P. Xavier Mütter-mayer, Bohémien, et un Père portugais, étaient partis

1. Le P. de Hallerstein était depuis longtemps président du tribunal des mathématiques à Pékin, lorsqu'en 1775, à la nouvelle de l'extinction de la Compagnie de Jésus, il éprouva une si vive douleur qu'il en mourut presque subitement. — Le P. Laimbeckoven devint plus tard évêque de Nankin; il termina sa longue et sainte carrière en 1787.

2. Ces deux Jésuites français étaient le F. Jean-Denis Attiret, peintre célèbre, et le F. Gilles Thibault, habile horloger. Le F. Attiret mourut à Pékin, le 8 décembre 1768. L'empereur Kien-Long l'honora publiquement de ses regrets, et donna une somme considérable pour ses funérailles. Le F. Thibault avait cessé de vivre dès l'année précédente, 1767.

pour ce royaume; mais, sur le point d'entrer dans le port, ils avaient fait naufrage et avaient péri malheureusement. Il s'agissait de les remplacer. Dans ce but, le provincial du Japon jeta les yeux sur le P. Grueber et sur moi, et nous donna l'ordre de nous embarquer sur-le-champ pour cette mission. Je m'empressai d'obéir, car le moindre signe de la volonté de mon supérieur suffit pour me faire tout quitter avec joie, et j'ai toujours regardé l'obéissance comme le guide le plus assuré de ma conduite.

Je partis donc de Canton avec le P. Grueber, à bord d'une méchante embarcation chinoise. Malgré le prix exorbitant exigé pour le passage, nous fûmes, pendant toute la traversée, enfermés dans une espèce de cage, où nous ne respirions qu'un air vicié; nous y étions privés de la lumière du jour et presque de toute nourriture. La résignation, un entretien continu avec Dieu, adouci-
rent seuls nos souffrances. La sainte Vierge, sous la protection de laquelle nous avons mis notre voyage, veillait sur nous. Dans une affreuse tempête, où capitaine et matelots, également sans expérience, croyaient tout perdu, nous avons la confiance d'avoir dû notre salut à l'intervention de cette bonne Mère.

Enfin, à Nuoc-Man¹, nous nous empressâmes d'envoyer un messager à Sinoa, capitale de la Cochinchine, pour informer le roi de notre arrivée. A cette nouvelle, toute

1. Nuoc-Man est un port très-fréquenté dans la province de Qui-Nhoa.

la cour fut comblée de joie. La reine mère, dans ses transports, ne put s'empêcher de dire à son fils : « Le roi votre père a appelé cet homme extraordinaire de ses vœux les plus ardents et l'a attendu pendant sept ans, mais en vain, et voici qu'il nous est accordé dès la première année de votre règne. Je vois là un heureux présage pour la suite ; félicitons-nous de ce don du Ciel, plus précieux que tous les trésors. » Bientôt nous partîmes de Nuoc-Man pour Sinoa, accompagnés d'un mandarin député vers nous par le roi, et au milieu de marques de distinction qui faisaient beaucoup d'honneur à notre sainte religion. Dès que je fus arrivé à la cour, le P. Emmanuel de Brito me présenta au roi, qui m'accueillit avec une grande bienveillance, et qui me fit présent d'un habit à la cochinchinoise et d'un bonnet de docteur.

Il existait en Cochinchine une ancienne coutume, d'après laquelle les officiers du roi et les dignitaires du royaume devaient se rendre à la cour pour prêter serment de fidélité à Sa Majesté, sous l'invocation d'une déesse païenne. Je ne tardai pas à être mandé devant le roi. Quand je me trouvai devant lui, en présence des hauts fonctionnaires du royaume, je protestai que je ne pouvais prêter le serment exigé, parce qu'il était contraire à ma conscience ; que j'étais prêt à renoncer à toutes mes dignités et à la vie même, plutôt que de consentir à une chose si injurieuse à Dieu.

Ce prince, au lieu de s'offenser de mes paroles, se

tourna vers les officiers de sa cour et les fonctionnaires publics et leur dit : « Le *Maître* défend le serment aux chrétiens, à combien plus forte raison refusera-t-il de le prêter lui-même. Désormais on n'exigera plus le serment des Européens ; que le Père soit tranquille, il ne sera plus inquiété. » Le roi se mit ensuite à raconter l'anecdote suivante. Il avait menacé, disait-il, peu de temps auparavant, le P. de Brito de le faire jeter à la mer, s'il n'adorait l'idole du pays. Le Père déclara aussitôt qu'il était prêt à mourir plutôt que de renier son Dieu. La même menace ayant ensuite été faite à un bonze, s'il ne se faisait chrétien, celui-ci se montra tout disposé à abandonner sa secte. « Voyez, dit là-dessus le roi, quelle différence entre ces maîtres d'Europe et les nôtres ; combien les premiers sont fidèles et inébranlables, et combien les nôtres sont faibles et inconstants ! »

Le roi m'ayant ensuite demandé pourquoi les prêtres défendaient le serment aux chrétiens : « Ce ne sont point les prêtres, répliquai-je, c'est Dieu lui-même qui le défend. » Je profitai avec bonheur de cette occasion pour expliquer à Sa Majesté les préceptes du Décalogue. Lorsque j'eus expliqué le quatrième commandement, le roi m'interrompit, et, s'adressant à ceux qui l'entouraient : « Pourquoi donc, s'écrie-t-il, reproche-t-on aux chrétiens qu'ils défendent d'honorer les parents ? Vous voyez qu'ils enseignent diamétralement le contraire. » — « Ils permettent, à la vérité, reprit un savant mandarin qui était présent, qu'on les honore pendant leur vie, mais ils ne

veulent pas qu'on se souviennne d'eux après leur mort. »

Je me mis aussitôt en devoir de répondre à cette objection, qui me donna occasion d'expliquer le dogme catholique sur la prière pour les morts. « Il est vrai, dis-je en concluant, que nous n'exposons point de mets sur la tombe de nos parents défunts; car quel usage des cadavres pourraient-ils faire de cette nourriture matérielle, quand eux-mêmes ils sont devenus la pâture des vers? D'ailleurs, qui de vous les a jamais vus goûter la moindre parcelle de ces mets délicats que vous leur offrez? » — « Ce n'est point cela, reprit avec vivacité un des principaux bonzes; ils en mangent la substance, la quintessence, et n'en laissent que les *accidents*. » — « Des accidents fort substantiels, répondis-je en souriant, puisqu'ils enivrent et engraisent tous les jours les bonzes qui s'en repaissent. » Toute l'assemblée éclata de rire, et mon interlocuteur se retira confus. Il paraît qu'au su de tout le monde mon argument trouvait chez lui une application spéciale. Le roi termina la discussion en m'adressant ces mots : « Maître, ce que vous dites est vrai! »

Ensuite, Sa Majesté me demanda d'où nos prêtres tenaient le pouvoir de pardonner les péchés qui étaient commis contre Dieu. Je lui expliquai le pouvoir des clefs dans l'Église. Ma réponse lui plut beaucoup. Il voulut encore savoir combien de fois le pécheur pouvait obtenir son pardon. Comme je lui exaltaï la miséricorde infinie de Dieu, qui ne se lasse pas de pardon-

ner, Sa Majesté parut sensiblement touchée; elle m'écouta avec attention et avec intérêt. Vous voyez par là combien ce prince témoigne de plus en plus son estime et son bon vouloir pour la religion chrétienne.....

Je réponds maintenant à la question que Votre Seigneurie m'adresse au sujet de l'état du Christianisme en Cochinchine, et de la situation générale de ce royaume. Située sous la zone torride, la Cochinchine s'étend entre le 12° et le 18° degré de latitude septentrionale ¹. L'air y est salubre, mais le sol en est peu fertile; il ne produit guère que du riz. Les habitants sont de mœurs pures; ils ont moins d'orgueil et plus d'affabilité que les Chinois. La forme du gouvernement est à peu près la même qu'à la Chine; le roi y est absolu et exerce un pouvoir illimité sur ses sujets.

Quant au nombre et à la qualité de nos chrétiens, beaucoup d'entre eux appartiennent à la haute noblesse. On peut même citer deux princes du sang, frères du roi défunt, qui se sont convertis à l'Évangile avec toute leur famille. Nous comptons de plus, parmi les fidèles, un conseiller intime du roi, qui est en même temps gouverneur général de tout le royaume; le vice-roi de Dinh-Cat, le commandant de la forte muraille qui sépare la Cochinchine du Tonkin, un général, deux colonels, douze lieutenants-colonels, et un nombre très-considérable de capitaines, qui me sont tous personnellement

1. Il ne s'agit ici que de la Cochinchine proprement dite et de la partie du Tonkin qui lui était annexée.

connus. Je ne mentionne pas ici beaucoup d'autres personnages distingués, répandus par tout le royaume. Tous ces néophytes, — en outre de soixante mille anciens fidèles, — ont été, dans ces dernières années, régénérés par le saint baptême.

Le nombre de nos enfants chrétiens s'accroît rapidement. Il se trouve parmi eux un des fils du prince régnant que nous avons ondoyé en danger de mort. Il faut espérer que les dames chrétiennes qui sont à la cour, et surtout cinq dames d'honneur, issues de sang royal, inspireront au jeune prince, tant qu'il sera entre leurs mains, un si sincère attachement au Christianisme, qu'il le professera dans un âge plus avancé et le couvrira de sa puissante protection.

Le salut des enfants abandonnés est un vaste champ ouvert à notre zèle; c'est surtout par le moyen des aumônes que nous pouvons travailler à leur bien spirituel et les arracher ainsi à la réprobation éternelle. J'entretiens en ce moment sept de ces enfants avec quinze autres dont leurs parents païens m'ont fait présent, quand ils se trouvaient en danger de mort évident, et que j'ai sauvés par des remèdes efficaces. Mes ressources ne me permettent pas d'en prendre un plus grand nombre. Je subviens aussi aux dépenses d'un vaste hôpital¹, où plusieurs centaines de malades nécessiteux, appartenant à toutes les provinces du royaume, trouvent un asile avec la

1. Cet hôpital avait été établi par le P. J.-B. Sannat, pieux missionnaire jésuite, mort en 1726.

nourriture et les remèdes que leur état exige. Ajoutez à cela que je dois chaque année faire au monarque cochinchinois et à ses principaux mandarins des présents considérables qui absorbent une bonne partie des sommes que le roi de Portugal et mes supérieurs destinent à mon entretien.

Le centre de ma mission est Sinoa, capitale de la Cochinchine, qui est située à cinq journées au sud de Macao. Tous les ans, on y voit aborder un navire portugais avec grand nombre de barques chinoises. Je puis ainsi entretenir une correspondance suivie avec nos astronomes de la cour de Pékin et leur proposer mes doutes. Le roi m'a offert un logement dans la partie de la ville où il habite avec sa cour. A cette marque de bienveillance, il a ajouté dernièrement celle de me faire présent d'un beau et spacieux jardin. Ce don est d'autant plus précieux qu'il reste sous la sauvegarde du roi, et qu'on ne pourra nous l'enlever, même en temps de persécution.

Bien que je ne puisse quitter la résidence royale sans l'autorisation de Sa Majesté, j'ai cependant de nombreuses occasions d'en sortir, lorsque j'accompagne la cour dans les diverses excursions qu'elle fait dans les provinces et surtout dans les lieux où il y a des ports de mer.

Je termine en vous faisant connaître une partie des fruits dont Dieu a béni mon ministère depuis que je parle la langue annamitique. Ils font ma consolation et adoucissent considérablement mes peines.

Adultes païens convertis et baptisés. . . .	92
Enfants de parents païens baptisés. . . .	267
Enfants de païens baptisés par mes catéchistes.	196
Schismatiques ramenés à la vraie foi. . . .	74
Époux divorcés réunis de nouveau. . . .	20
Unions illégitimes rompues.	36
Inimitiés mortelles apaisées.	12
Chrétiens de nom ramenés à la confession et à la pratique de leur religion. . . .	325
Confessions entendues.	5,765
Communions distribués.	5,680
Malades administrés.	501
Bénédiction d'habitations troublées par les mauvais esprits.	42
Chapelets distribués.	500
Médailles et statuettes indulgenciées, distribuées.	1,450
Remèdes distribués à des malades nécessiteux.	3,696
Sur le nombre de ces malades, 38 ont embrassé notre sainte foi après leur guérison.	
Vieillards indigents entretenus.	14
Enfants pauvres élevés dans les maisons de nos chrétiens.	22
Morts abandonnés, ensevelis.	18

Voilà, Madame, ce que la bonté divine a daigné opérer pour sa gloire et le salut des fidèles et des infidèles par votre serviteur, son indigne et inutile instrument. A lui seul en soit tout l'honneur. Que Votre Excellence

lui en rende avec moi de justes actions de grâces, qu'elle m'obtienne aussi, par ses ferventes prières, la force de travailler et de souffrir encore longtemps pour la gloire de son saint nom et la propagation de la vraie foi dans ce pays.

Je suis, etc.

JEAN SIEBERT.

De la cour de Cochinchine, ce 6 août 1741.

Le même missionnaire, dans une lettre adressée à un des Pères de la Compagnie, ajoute quelques détails qui serviront à compléter ce tableau de l'Église de Cochinchine vers le milieu du dix-huitième siècle ¹.

En cette année 1741, dit-il, neuf ouvriers de notre Compagnie travaillent avec grand fruit en Cochinchine. Ce sont les PP. Étienne Lopez, François da Costa et Joseph Neugebauer, qui évangélisent les provinces septentrionales de Dinh-Cat, Dinh-Tram, Moidinh et Dinh-Ngoi². Les PP. Antoine de Vasconcellos et Jean Grueber exercent le saint ministère avec des prêtres français et des Pères Franciscains dans les provinces de Chang et Dong-Nai. Le P. de Brito et moi prenons soin des chrétiens de la cour. Pour les PP. Jean Hoppe et Jean Koffler, ils ne sont venus qu'à la onzième heure, et ce n'est que de-

1. Neuen-Welt-Bott. T. VI, n. 707.

2. Voir dans l'*Introduction*, la géographie de la Cochinchine, 2^e époque.

puis quelques mois qu'ils travaillent dans les provinces de Quang-Hia et de Dinh-Cat. Grâce au Maître de la vigne, chaque mission a maintenant son missionnaire.

Il a plu à Dieu d'appeler cette année au repos et à la récompense promise le P. Jean Grueber, qui nous a été enlevé le 23 juillet dernier. Le zèle ardent dont brûlait le cœur de cet homme apostolique a été la cause de cette mort prématurée. Le P. Grueber se sentait plus souffrant qu'à l'ordinaire de ses douleurs hépatiques, lorsqu'il fut appelé à deux journées de chemin de sa résidence, au pays de *Bar-Ya*¹, pour assister un moribond.

Oubliant son mal, il entreprend ce pénible voyage, arrive heureusement près du mourant, lui administre les derniers sacrements, qu'il devait recevoir lui-même peu de jours après. Sa maladie, en effet, aggravée par les fatigues du voyage, se changea en une dangereuse dysenterie, et le bon missionnaire, privé de médecin et de remèdes, a été rapidement emporté. La nouvelle de cette perte imprévue a profondément ému toute la mission. Nos Pères surtout s'affligent de voir s'évanouir, avec ce fervent ouvrier, les espérances de conversions qu'ils se promettaient de son zèle et de ses talents.

Le R. P. Joseph de la Conception, de la stricte observance de Saint-François, qui a assisté le mourant, a donné quelque adoucissement à notre douleur en nous

1. *Bar-Ya*, ou *Baria*; voir dans l'*Introduction*, la géographie de la Cochinchine, 2^e époque.

transmettant , sur sa bienheureuse mort , les détails suivants :

« Oh ! combien est précieuse devant Dieu la mort de ses saints ! J'ai eu le regrettable bonheur de prêter mon ministère, dans ses derniers moments, au P. Jean Grueber, cet homme si riche en vertus. Cet ange de pénitence a voulu, durant sa maladie, user fréquemment, selon son habitude, du sacrement qui réconcilie l'homme avec Dieu, « afin, disait-il, qu'à l'aide de ces confessions répétées il pût paraître avec plus de pureté devant son Juge, et qu'il ne laissât rien à faire aux flammes expiatrices du purgatoire. » Dans ce moment suprême, il s'estimait heureux d'avoir traversé de vastes mers, d'être venu en ces contrées infidèles, et d'avoir eu la gloire de se sacrifier au salut de tant d'âmes abandonnées. Son occupation, aux dernières heures de sa vie, était la pensée de Dieu seul; il répétait surtout fréquemment les actes de foi, d'espérance et de charité. On peut dire que ce saint religieux a été bien moins consumé par le feu d'une fièvre brûlante que par la véhémence de son amour de Dieu.

« Les chrétiens du P. Grueber pleurèrent amèrement ce pasteur bien-aimé, et se disputèrent à l'envi sa dépouille mortelle. Les fidèles de Dong-Nay, qui, dès la première nouvelle de sa maladie, avaient envoyé les anciens de la chrétienté et les catéchistes pour le service de leur bon Père, demandèrent aux habitants de Bar-Ya la restitution de ses restes précieux. Ceux-ci résistèrent longtemps. Ils alléguaient la possession que le Ciel semblait leur avoir

réservée de cet inestimable présent. « Vous aviez, disaient-ils, le bonheur de posséder habituellement le P. Jean parmi vous; il convient qu'aujourd'hui, nous qui sommes également ses enfants, nous gardions à perpétuité notre bien-aimé Père. — Pas du tout, répondaient les chrétiens de Dong-Nay; nous ne vous l'avons que prêté, mais nullement donné; et, puisque c'est à cause de vous que cette grande âme nous a été enlevée, l'équité exige que vous nous rendiez son corps inanimé. » Le débat fut terminé à la pluralité des voix. Le corps du P. Grueber, accompagné des néophytes des deux chrétientés, fut porté à Dong-Nay; et là, au milieu de la douleur universelle, il fut confié à la terre dans l'église que le missionnaire avait récemment restaurée et magnifiquement ornée. » Ici se termine la relation du Père de la Conception.

Parmi les vertus dont le P. Grueber nous a donné l'exemple, on remarquait une patience à toute épreuve, une humilité profonde et une grande mortification, mais surtout un zèle ardent pour le salut des âmes. Il fut un jour appelé à une journée de distance près d'un mourant, et, parce qu'il était lui-même malade, on le transporta dans un filet, selon l'usage du pays. Il arriva que l'un de ses deux porteurs se trouva indisposé; alors le charitable missionnaire s'empressa non-seulement de lui céder le filet, mais encore de prendre sa place. Et ainsi chargé lui-même de ce fardeau inaccoutumé, il fit le reste du chemin, les pieds nus, sur le

tourna vers les officiers de sa cour et les fonctionnaires publics et leur dit : « Le *Maître* défend le serment aux chrétiens, à combien plus forte raison refusera-t-il de le prêter lui-même. Désormais on n'exigera plus le serment des Européens ; que le Père soit tranquille, il ne sera plus inquiété. » Le roi se mit ensuite à raconter l'anecdote suivante. Il avait menacé, disait-il, peu de temps auparavant, le P. de Brito de le faire jeter à la mer, s'il n'adorait l'idole du pays. Le Père déclara aussitôt qu'il était prêt à mourir plutôt que de renier son Dieu. La même menace ayant ensuite été faite à un bonze, s'il ne se faisait chrétien, celui-ci se montra tout disposé à abandonner sa secte. « Voyez, dit là-dessus le roi, quelle différence entre ces maîtres d'Europe et les nôtres ; combien les premiers sont fidèles et inébranlables, et combien les nôtres sont faibles et inconstants ! »

Le roi m'ayant ensuite demandé pourquoi les prêtres défendaient le serment aux chrétiens : « Ce ne sont point les prêtres, répliquai-je, c'est Dieu lui-même qui le défend. » Je profitai avec bonheur de cette occasion pour expliquer à Sa Majesté les préceptes du Décalogue. Lorsque j'eus expliqué le quatrième commandement, le roi m'interrompit, et, s'adressant à ceux qui l'entouraient : « Pourquoi donc, s'écrie-t-il, reproche-t-on aux chrétiens qu'ils défendent d'honorer les parents ? Vous voyez qu'ils enseignent diamétralement le contraire. » — « Ils permettent, à la vérité, reprit un savant mandarin qui était présent, qu'on les honore pendant leur vie, mais ils ne

veulent pas qu'on se souvienne d'eux après leur mort. »

Je me mis aussitôt en devoir de répondre à cette objection, qui me donna occasion d'expliquer le dogme catholique sur la prière pour les morts. « Il est vrai, dis-je en concluant, que nous n'exposons point de mets sur la tombe de nos parents défunts ; car quel usage des cadavres pourraient-ils faire de cette nourriture matérielle, quand eux-mêmes ils sont devenus la pâture des vers ? D'ailleurs, qui de vous les a jamais vus goûter la moindre parcelle de ces mets délicats que vous leur offrez ? » — « Ce n'est point cela, reprit avec vivacité un des principaux bonzes ; ils en mangent la substance, la quintessence, et n'en laissent que les *accidents*. » — « Des accidents fort substantiels, répondis-je en souriant, puisqu'ils enivrent et engraisent tous les jours les bonzes qui s'en repaissent. » Toute l'assemblée éclata de rire, et mon interlocuteur se retira confus. Il paraît qu'au su de tout le monde mon argument trouvait chez lui une application spéciale. Le roi termina la discussion en m'adressant ces mots : « Maître, ce que vous dites est vrai ! »

Ensuite, Sa Majesté me demanda d'où nos prêtres tenaient le pouvoir de pardonner les péchés qui étaient commis contre Dieu. Je lui expliquai le pouvoir des clefs dans l'Église. Ma réponse lui plut beaucoup. Il voulut encore savoir combien de fois le pécheur pouvait obtenir son pardon. Comme je lui exaltais la miséricorde infinie de Dieu, qui ne se lasse pas de pardon-

rivage brûlant de la mer, marchant en toute hâte pour ne pas arriver trop tard auprès de son malade.

Dans les premiers mois de son séjour en cette mission, le Père, ne sachant pas assez la langue du pays pour prêcher lui-même, établit parmi la jeunesse, les jours de dimanche et de fête, des dialogues publics sur les principaux points de la doctrine chrétienne. Ainsi, au moyen de ces jeunes apôtres, il amenait beaucoup de chrétiens d'un âge mûr à la réforme de leur vie, et grand nombre de païens au désir d'embrasser la foi. Mais dès qu'il put parler assez facilement la langue annamitique, il commença la visite de ses néophytes, et même des infidèles de la contrée. On ne saurait dire le bien que produisaient ses discours enflammés : réchauffer les âmes tièdes, convertir les chrétiens lâches ou vicieux, pacifier les différends, réconcilier les ennemis, attirer les idolâtres à la connaissance de la vérité, ce n'est là qu'une faible partie des œuvres que le P. Grueber entreprenait et conduisait à bonne fin pour la gloire de Dieu.

Toujours maître de lui-même, et d'une humeur douce et égale, il accueillait ceux qui venaient le trouver avec tant d'affabilité que, grands et petits, tous éprouvaient un singulier plaisir dans son commerce. Le vice-roi de Dong-Nay surtout recherchait son entretien avec beaucoup d'empressement. Mais l'homme de Dieu, qui voyait que ces visites fréquentes n'aboutissaient à rien pour le salut de ce seigneur, lui dit un jour, avec une liberté vraiment apostolique : « J'ai toujours

tenu à grande faveur les visites dont vous m'honorez et l'accès facile que vous donnez dans votre palais à un pauvre prêtre comme moi ; mais, convaincu par l'expérience du peu de fruit que vous retirez de ces rapports si multipliés, je craindrais que mes visites ne devinssent pour vous le sujet d'une plus rigoureuse condamnation. Les entretiens que nous avons si souvent ensemble sur la religion vous rendent d'autant plus coupable que vous ne pourrez plus rejeter sur l'ignorance l'oubli de vos devoirs et les retards que vous mettez à votre conversion au Christianisme. N'est-il pas à craindre, seigneur, que le Dieu des chrétiens, dont vous méprisez si hautement la voix qui vous appelle, ne saisisse enfin le glaive vengeur et ne frappe dès cette vie quelque grand coup ? » Le vice-roi tâcha de tourner en plaisanterie le discours du saint missionnaire, mais il s'aperçut bientôt que ces paroles étaient réellement dites dans un esprit prophétique. Peu de temps après, il fut accusé de malversation auprès du roi, et appelé en personne à la cour pour se justifier. A cette nouvelle, le gouverneur tomba dangereusement malade, et, au lieu de recourir à l'habileté des médecins, il n'eut rien de plus pressé que d'implorer l'assistance du serviteur de Dieu. Celui-ci se rendit à son désir, et porta avec lui de la terre du tombeau du bienheureux **Jean Népomucène**, qui depuis peu avait été mis au nombre des saints. A peine le malade eut-il reçu la terre bénie et fait vœu d'embrasser la religion chrétienne, **Il** se trouva parfaitement rétabli. Il entreprit ensuite

le voyage de la cour, se justifia si pleinement que le roi le combla d'éloges et le conserva dans sa dignité. Je tiens tous ces détails de la bouche même du vice-roi, qui, par un louable sentiment de reconnaissance, ne laissait passer aucune occasion de publier les louanges et les mérites de celui qu'il appelait son bienfaiteur.

Enfin, ce qu'on a le plus admiré en ce bon religieux, c'a été une charité tendre et généreuse envers les pauvres, et surtout envers les néophytes confiés à ses soins. Il ne négligeait rien pour les secourir dans leurs besoins, et se privait lui-même de tout soulagement et vivait dans une extrême disette de toute chose afin que rien ne manquât à ses chers enfants. Aussi étaient-ils tous pleins d'amour et de vénération pour leur bon père. Ils le témoignèrent assez dans une lettre qu'ils adressèrent au supérieur de la mission après la mort du P. Grueber. Ils s'exprimaient ainsi : « Puisqu'il a plu au Seigneur d'appeler notre saint missionnaire à une meilleure vie, nous prions Votre Révérence de daigner venir au secours de cette Église désolée, en lui donnant pour pasteur un homme aussi saint et aussi zélé qu'était le P. Jean Grueber. » Du reste, ces sentiments d'estime, et même de vénération, que ressentaient les néophytes à l'égard du serviteur de Dieu, étaient partagés par les missionnaires eux-mêmes. Tous reconnaissaient que le P. Grueber avait rempli en peu d'années une longue carrière, et qu'il laissait après lui une réputation justement acquise de vertu et de sainteté.

Parmi les œuvres que nous avons établies en ce pays, on peut indiquer plusieurs confréries ou congrégations, qui sont à peu près sur le même pied qu'en Europe. Parmi elles, on distingue principalement la Congrégation de la bonne mort, l'Association pour les âmes du purgatoire ; mais je parlerai plus spécialement de la Congrégation des petits bergers, ou, comme on l'appelle ici, la *Sainte armée des jeunes enfants*. Elle a été fondée par le P. Lopez, supérieur de la mission, et a pour but d'inspirer aux enfants l'amour de la vertu et de leur donner la connaissance de la religion ; on se propose aussi de les arracher, par ce moyen ; à l'oisiveté et à l'ignorance. Pour le faire avec plus de succès, le missionnaire a donné à cette association le nom et la forme, d'une armée, conduite par un colonel et par des officiers subalternes. La loi suprême de cette jeune milice est que chacun travaille avec le plus grand zèle à son avancement dans la vertu et au progrès de ses compagnons.

Les samedis, il y a une revue générale ; les officiers y examinent leurs subordonnés sur les connaissances que chacun d'eux a acquises des dogmes et des devoirs de la religion. Le soldat doit avouer ses fautes et écouter humblement les avis qu'on lui donne. Le missionnaire, en sa qualité d'aumônier militaire, distribue les punitions et les récompenses.

Le dimanche, tous les bergers congréganistes se rassemblent dans l'église, deux seulement exceptés, qui restent pour garder les troupeaux. Ils sont placés en

le voyage de la cour, se justifia si pleinement que le roi le combla d'éloges et le conserva dans sa dignité. Je tiens tous ces détails de la bouche même du vice-roi, qui, par un louable sentiment de reconnaissance, ne laissait passer aucune occasion de publier les louanges et les mérites de celui qu'il appelait son bienfaiteur.

Enfin, ce qu'on a le plus admiré en ce bon religieux, c'a été une charité tendre et généreuse envers les pauvres, et surtout envers les néophytes confiés à ses soins. Il ne négligeait rien pour les secourir dans leurs besoins, et se privait lui-même de tout soulagement et vivait dans une extrême disette de toute chose afin que rien ne manquât à ses chers enfants. Aussi étaient-ils tous pleins d'amour et de vénération pour leur bon père. Ils le témoignèrent assez dans une lettre qu'ils adressèrent au supérieur de la mission après la mort du P. Grueber. Ils s'exprimaient ainsi : « Puisqu'il a plu au Seigneur d'appeler notre saint missionnaire à une meilleure vie, nous prions Votre Révérence de daigner venir au secours de cette Église désolée, en lui donnant pour pasteur un homme aussi saint et aussi zélé qu'était le P. Jean Grueber. » Du reste, ces sentiments d'estime, et même de vénération, que ressentaient les néophytes à l'égard du serviteur de Dieu, étaient partagés par les missionnaires eux-mêmes. Tous reconnaissaient que le P. Grueber avait rempli en peu d'années une longue carrière, et qu'il laissait après lui une réputation justement acquise de vertu et de sainteté.

Parmi les œuvres que nous avons établies en ce pays, peut indiquer plusieurs confréries ou congrégations, sont à peu près sur le même pied qu'en Europe. Parmi elles, on distingue principalement la Congrégation à bonne mort, l'Association pour les âmes du purgatoire ; mais je parlerai plus spécialement de la Congrégation des petits bergers, ou, comme on l'appelle ici, *Sainte armée des jeunes enfants*. Elle a été fondée par le P. Lopez, supérieur de la mission, et a pour but d'inspirer aux enfants l'amour de la vertu et de leur faire connaître la religion ; on se propose de les arracher, par ce moyen ; à l'oisiveté et à l'ignorance. Pour le faire avec plus de succès, le missionnaire a donné à cette association le nom et la forme d'une armée, conduite par un colonel et par des officiers éternels. La loi suprême de cette jeune milice est que chacun travaille avec le plus grand zèle à son avancement dans la vertu et au progrès de ses compagnons. Les samedis, il y a une revue générale ; les officiers y présentent leurs subordonnés sur les connaissances que chacun d'eux a acquises des dogmes et des devoirs de la religion. Le soldat doit avouer ses fautes et écouter humblement les avis qu'on lui donne. Le missionnaire, en sa qualité d'aumônier militaire, distribue les punitions et récompenses.

Le dimanche, tous les bergers congréganistes se rassemblent dans l'église, deux seulement exceptés, qui restent pour garder les troupeaux. Ils sont placés en

rang, près de l'autel, les étendards en tête. Ils chantent d'abord le rosaire de la sainte Vierge, écoutent ensuite l'explication des mystères de la messe. Après le saint sacrifice, on fait une répétition du catéchisme, par demandes et par réponses. Puis on traite des armes à employer dans le combat spirituel qu'il faut continuellement soutenir contre les infidèles, pour défendre la foi et détruire le paganisme. Beaucoup de ces enfants ont une connaissance si complète de la doctrine chrétienne, qu'on ne pourrait guère en exiger une plus parfaite dans les catéchistes chargés de l'enseigner aux autres.

Les congréganistes, non moins que les autres chrétiens, manifestent surtout leur piété aux fêtes principales de l'année, que nous célébrons, comme en Europe, avec la plus grande pompe possible. La crèche que l'on expose ordinairement aux fêtes de Noël attire tout le monde, petits et grands. Sa Majesté ayant demandé au Père s'il faisait construire une crèche cette année, et le missionnaire s'étant excusé sur le peu de temps qui restait jusque-là, le roi voulut qu'on dressât une crèche comme les autres années, afin que les princes ses fils pussent jouir de ce spectacle.

Nous faisons solennellement la bénédiction des cierges, à la fête de la Purification; les païens en ont une haute idée. Le roi a ordonné de mettre son sceau sur les deux cierges qu'on donne à la cour chaque année, afin que les domestiques n'en fissent aucun usage, si ce n'est dans des circonstances extraordinaires.

Au mois de décembre de l'année dernière, le roi voulut entrer, à minuit, dans une grande salle du palais. Arrivé au seuil de la porte, il fut arrêté par un épouvantable fracas, qui le remplit d'effroi ainsi que toute sa suite. Un officier qui l'accompagnait examina soigneusement la salle, et ne trouva rien qui eût pu occasionner le bruit. Le roi fit une seconde tentative pour entrer : même fracas. Alors il ordonna de faire porter devant lui, par quelques soldats chrétiens, des cierges bénits ; lui-même prit en main une palme bénite, et ensuite entra dans la salle sans plus entendre de bruit ni éprouver d'obstacles.

Des faits semblables sont fréquents ; les officiers de la cour m'en ont raconté un grand nombre.

Pendant la semaine sainte, il y a un tel concours d'infidèles, aussi bien que de chrétiens, à nos offices, que ni les églises ni les places qui les précèdent ne peuvent contenir la foule. Le mercredi saint, nos catéchistes, viennent, avec les enfants des localités voisines, à la principale église, pour y réciter les quinze mystères du rosaire. Chaque mystère est suivi d'une courte méditation, après laquelle on éteint un cierge.

C'est l'usage que, le jeudi saint, le missionnaire lave les pieds à treize pauvres et leur offre un repas auquel il les sert en personne. Parmi nos chrétiens distingués, c'est à qui montrera plus de zèle pour couvrir la table de mets recherchés.

Des païens de distinction ont avoué qu'ils n'avaient pu

retenir leurs larmes en voyant le prêtre aux pieds de ces pauvres mendiants. Le reste des assistants fondait également en larmes, lorsque le plus âgé des catéchistes lit d'un ton pénétré la Passion du Sauveur, tout le temps que durent le lavement des pieds et l'agape qui suit.

Le vendredi saint, tous ceux qui ont jamais porté le nom de chrétien, ceux même qui ont complètement abandonné la pratique de leurs devoirs religieux, viennent à l'adoration de la croix. La cérémonie commence de très-bonne heure le matin et dure jusqu'au soir. Pendant l'adoration de la croix, les catéchistes expliquent au peuple, en langue annamitique, les répons que l'Église chante à cette occasion. Ils le font avec tant d'onction et de piété, que tout l'auditoire en est vivement ému et témoigne par des pleurs et des sanglots la componction dont il est pénétré. Pendant cette semaine de grâces, le concours au tribunal de la pénitence est si grand que les prêtres doivent demeurer au confessionnal presque jour et nuit. Il y a deux ans, ainsi conclut le P. Siebert, je me trouvai, à cette époque, dans la mission du P. Lopez, nous eûmes la consolation d'admettre au moins quatre mille âmes à la participation des sacrements de l'Église.

Cependant les dispositions favorables dont le roi de Cochinchine était animé à l'égard du Christianisme contribuaient puissamment à la propagation de l'Évangile dans le royaume. Le P. Siebert rapporte que plusieurs gouverneurs de province s'étant permis d'exercer des vexa-

tions contre les chrétiens, le roi en fut très-mécontent, et défendit qu'on inquiétât désormais les missionnaires et leurs néophytes dans le libre exercice de leur religion.

Ce prince, qui affectionnait beaucoup le P. Siebert, voulut qu'à ses titres de mathématicien et de médecin de la cour le docteur étranger ajoutât l'honneur du mandarinat. Malheureusement le pieux missionnaire vécut trop peu pour le bien de l'Eglise de Cochinchine; il succomba dans l'année 1745, sous le poids des travaux et des fatigues, bien plus que sous celui des années¹. Son successeur dans la charge de médecin du roi fut le P. Charles Slamenski, jésuite hongrois. Avant que d'entrer dans la Compagnie de Jésus, Slamenski avait rempli avec distinction les fonctions de chirurgien-major dans les troupes de l'empire en Allemagne. Son séjour à la Cochinchine fut de courte durée; il mourut au bout de six mois et fut remplacé par le P. Jean Koffler. Ce missionnaire travaillait déjà depuis longtemps et avec fruit dans le royaume lorsqu'il fut appelé à la cour. Il y débuta fort heureusement, et plusieurs guérisons merveilleuses qu'il opéra d'abord le mirent en grande réputation d'habileté. Vo-Vuong lui-même donna au

1. Dans une description *manuscrite* de la Cochinchine, en date de 1749, et qui se conserve au *Dépôt de la marine*, à Paris, on lit le passage suivant : « Le roi qui règne aujourd'hui aimait beaucoup le P. Sieberg (*sic*), missionnaire allemand et habile mathématicien; il l'avait fait mandarin du premier ordre. Ce missionnaire, lorsqu'il mourut, avait de grandes vues sur la Cochinchine, qu'il voulait tirer de la barbarie en y introduisant les Européens. »

nouveau médecin toute sa confiance et le nomma *Nhiem*, c'est-à-dire *docteur profond et discret*. Cependant, malgré toute la faveur dont le P. Koffler semblait jouir auprès du roi, il n'eut pas assez de crédit pour conjurer l'orage qui, à peu d'années de là, se déchaîna contre le Christianisme, et fut pour ainsi dire un premier acte de ces sanglantes tragédies qui, pendant près d'un demi-siècle, désolèrent la Cochinchine et tout l'empire d'Annam.

Ce n'est pas que, dans cette première tempête, la rigueur eût été poussée jusqu'à l'effusion du sang chrétien; mais la persécution, en épargnant les corps, n'en devenait que plus funeste aux âmes, auxquelles on enlevait d'un seul coup leurs guides et leurs pasteurs.

Chose digne de remarque ! les persécutions contre les disciples de l'Évangile avaient suivi jusque-là une marche toute différente au Tonkin et à la Cochinchine. En Cochinchine, le Christianisme naissant avait été l'objet de cruelles et sanglantes attaques; mais avec le temps, les persécutions étaient devenues bien moins violentes : rarement on y voyait couler le sang; on se contentait, pour l'ordinaire, d'interdire l'exercice public de la religion du Christ et d'en bannir les prédicateurs. Il en avait été tout autrement au Tonkin : au dix-septième siècle, dans l'origine de la mission, on avait fait peu de martyrs, encore étaient-ils tous Tonkinois; on respectait la personne et même la liberté des docteurs étrangers; l'exil était la seule peine qu'on crût devoir employer contre eux. Mais

plus tard , pendant le dix-huitième siècle , les choses changèrent de face. La persécution s'attacha plus particulièrement aux missionnaires ; on les rechercha , on les traqua , on les chargea de chaînes , et un grand nombre de ces fervents ouvriers eurent la gloire de joindre à la couronne de l'apôtre l'auréole ensanglantée du martyr.

C'est le récit des combats et des triomphes de ces généreux athlètes qui va remplir le chapitre suivant , consacré à la mission du Tonkin.

CHAPITRE III

Mission du Tonkin.
(1692-1740)

Lorsque les PP. le Royer et Parégaud débarquèrent au Tonkin, au mois de juin de l'année 1692, ils trouvèrent en cette mission plusieurs jésuites portugais qui y étaient arrivés de Macao dans le courant de la même année, et deux vicaires apostoliques, MM. de Bourges et Deydier, qui, aux fonctions épiscopales, savaient allier les travaux du missionnaire.

Ces deux prélats habitaient dans la ville de Hien¹, non loin de Ketcho, capitale du Tonkin, et sous le titre emprunté de facteurs du commerce français, ils pouvaient avec une certaine liberté travailler à la sanctification des fidèles et à la conversion des païens. Quoiqu'ils fussent assez connus pour être les chefs et les docteurs des chré-

1. Hien, ou Héan, située sur la rivière royale nommée autrement Song-Cà, entre Ketcho et la mer, était le port où mouillaient les vaisseaux marchands. Les Hollandais d'abord, et ensuite les Français, et les Anglais, y ont eu des comptoirs.

tiens, on évitait ordinairement de les comprendre dans les édits de proscription portés contre le Christianisme. Aussi, lors de la persécution qui s'éleva en 1696, ils demeurèrent tranquilles à leur poste, tandis que tous les autres missionnaires furent obligés de s'enfuir ou de se cacher. Le premier catéchiste des jésuites avait été arrêté et jeté en prison; les PP. Vidal et Séqueyra, étant tombés entre les mains des persécuteurs, reçurent l'ordre de quitter le Tonkin. On les traita même avec beaucoup de rigueur; car, quoique le P. Séqueyra fût à l'extrémité quand son arrêt de bannissement lui fut signifié, on l'obligea de partir sans aucun délai. Mais Dieu ne tarda pas à récompenser son serviteur, car il mourut au bout de deux ou trois jours, dans le bateau où il avait été jeté tout moribond, et ce fut ainsi qu'il acheva la course glorieuse de son apostolat ¹.

Après plusieurs années de tourmente, la chrétienté du Tonkin avait enfin recouvré une tranquillité profonde, lorsqu'un édit du roi, publié le 10 mai 1712, vint troubler cette paix et la jeta dans une nouvelle agitation. Les missionnaires furent obligés de se cacher, sans pouvoir visiter leurs néophytes. Un frère coadjuteur jésuite Tonkinois, nommé Pie Xavier, un catéchiste des Pères de la Compagnie et trois catéchistes de l'évêque d'Auren furent arrêtés quelques jours avant la publication de l'édit. Ils furent bâtonnés plusieurs fois et reçurent de

- 1. *Lettres édifiantes et curieuses*; mémoires de la Chine, t. XVI, p. 11 et suiv.

grands coups de massue sur les genoux. Deux ans plus tard, ils étaient encore en prison, et l'on craignait beaucoup qu'ils n'en sortissent que pour aller à la mort.

Mais le plus grand éclat que produisit ce nouvel édit fut le bannissement des évêques d'Auren et de Basilée, et de M. Guizain. Comme nous l'avons dit plus haut, les vicaires apostoliques n'avaient jamais été compris dans les édits précédents; dans celui-ci, on les désigna nommément, et l'ordre fut donné au gouverneur de la province du Midi de les faire sortir du royaume, sans leur permettre jamais d'y rentrer. On n'eut même aucun égard pour l'âge de l'évêque d'Auren, vénérable vieillard plus qu'octogénaire; il fut contraint de se retirer à Siam, où il termina bientôt sa carrière, le 9 août 1714.

Dès l'année 1695, le P. le Royer avait perdu son fidèle compagnon, le P. Parégaud. « C'était, dit-il, un missionnaire d'une mortification extrême et d'un travail infatigable. Son zèle était si grand, qu'il ne trouvait jamais assez d'occupation à son gré, lors même qu'il en paraissait comme accablé. Rien ne lui coûtait, quand il s'agissait de faire connaître ou aimer Dieu. Le désir de le glorifier de plus en plus l'avait engagé à promettre par vœu de faire en toutes choses ce qu'il croirait être plus parfait et plus propre à procurer la gloire divine. Tous les chrétiens, dont il avait un soin admirable, le regrettèrent vivement. Ce fut une perte immense pour cette mission, où il n'y avait qu'un si petit nombre d'ouvriers¹. »

1. *Lettres édifiantes, etc* : *ibid.*, p. 14.

Resté seul, le P. le Royer ne laissa pas de travailler avec courage, et, au milieu des fatigues et des traverses sans nombre dont était environné son apostolat, il eut la consolation de voir fructifier ses travaux pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ¹.

Il nous a tracé lui-même l'ordre qu'il gardait dans l'emploi de son temps. Le missionnaire travaillait toute la nuit. Le temps qu'il ne donnait pas à entendre les confessions ou à communier ceux qu'il avait confessés se passait à terminer les différends, à faire des règlements, à résoudre des difficultés où tous les efforts des catéchistes avaient échoué. Après sa messe, qu'il disait un peu avant le jour, le Père rentrait dans son bateau ou dans la maison qui lui servait de retraite, et cédait la place aux catéchistes qui s'étaient reposés pendant la nuit, et qui travaillaient le jour pendant que le missionnaire priaït,

1. On ne verra pas sans intérêt un dénombrement des œuvres apostoliques du P. le Royer pendant un espace de sept années. Nous le tirons d'une de ses lettres en date du 19 juin 1700

DATES.	BAPTÊMES d'adultes.	BAPTÊMES d'enfants.	CONFESSIONS.	COMMUNIONS.
Du 4 octobre 1692 au 14 décembre 1693...	1,117	618	12,693	12,122
1694.....	467	296	7,999	6,652
1695.....	435	407	8,747	7,337
1696 (année de persécution)	218	170	5,671	3,885
1697 Id.	247	297	5,763	4,593
1698.....	310	425	8,662	6,695
1699.....	282	331	8,649	7,423
	3,076	2,544	58,184	48,707

étudiait ou se reposait. Leur travail était de prêcher aux infidèles, d'exhorter les anciens chrétiens et de les préparer à recevoir les sacrements de pénitence et d'Eucharistie, de catéchiser les enfants, de disposer les catéchumènes au saint baptême, de visiter les malades, enfin de faire tout ce qui ne demande point absolument le caractère sacré de la prêtrise. Après avoir visité un village, on allait dans un autre, où l'on recommençait les mêmes exercices; ainsi on était toujours en action.

« Plus d'une personne, conclut le zélé missionnaire, croira peut-être qu'on est bien à plaindre de passer ainsi la vie tout entière dans un travail pénible, avec des paysans et des hommes ordinairement du petit peuple, ou dans une retraite plus pénible encore et plus mortifiante que le travail. Mais si nous pouvons exprimer quelque chose de nos peines, il n'y a que Dieu qui sache quelles sont nos consolations. Elles paraîtraient dignes d'envie aux personnes les plus attachées au monde, si l'on pouvait leur en donner quelque expérience. Pour moi, je puis assurer que je n'ai jamais été si content, en France, que je le suis au Tonkin. A la vérité, on n'a ici que Dieu, et il faut bien se garder d'attendre autre chose; mais quel plaisir aussi de dire avec une effusion de cœur que nulle attache ne saurait démentir : *Deus meus et omnia*, mon Dieu et mon tout! et d'entendre au fond de l'âme ce que Dieu répond à cette protestation sincère et généreuse. On ne fait aucune démarche qu'on n'aperçoive des traces de sa protection singulière et

omme des preuves sensibles de sa présence. Dieu se lonne, en quelque sorte, tout à nous, comme nous vou- ons être tout à lui, et le centuple qu'on reçoit dans la vie présente égale ou surpasse la généralité du sacrifice qu'on a fait pour son amour. C'est le témoignage que je suis obligé de rendre à ce bon Maître, malgré tant d'in- fidélités dont je me trouve coupable ¹. »

Le P. le Royer passa encore quelques années dans cette mission, qu'il gouverna plusieurs fois en qualité de supérieur. Nous ignorons l'époque de sa mort, mais très-probablement elle a dû arriver avant l'année 1721, où l'Église du Tonkin fut de nouveau éprouvée par une violente persécution.

LETTRE DU P. J.-B. MESSARI ²,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

AU P. MICHEL FAIT, DE LA MÊME COMPAGNIE.

Lien-Tcheou, en Chine, 10 juin 1715.

MON RÉVÉREND PÈRE EN J.-C.,

Le 8 décembre dernier, fête de l'Immaculée Concep- tion, j'ai fait ma profession des quatre vœux dans la chapelle de la Sainte-Vierge de Macao.

1. *Lettres édifiantes, etc.*; mémoires de la Chine, p. 8 et suiv.

2. Le *Neuen-Welt-Bott* donne au P. Messari le titre de vénérable, parce que ce pieux missionnaire a eu la gloire de donner sa vie pour

A la fin d'avril, je quittai cette ville pour me rendre au Tonkin, où je dois être chargé de plus de douze mille chrétiens. J'ai fait ce voyage à pied; j'ai eu beaucoup à souffrir de cette longue marche; les pieds m'enflèrent, et la peau se fendit en plusieurs endroits. Cette indisposition m'a beaucoup gêné, mais n'a point apporté de retard à mon voyage. J'ai franchi en vingt-six jours la distance de Macao à Lien-Tcheou, où je me trouve aujourd'hui. Cette ville, qui est encore en Chine, n'est éloignée que de six journées de marche du Tonkin. J'attendrai ici l'arrivée des messagers tonkinois qui doivent m'introduire dans leur patrie. Mon voyage m'a déjà coûté plus de 300 francs, et cependant j'ai fait à peine la moitié du chemin. Les missionnaires, en Chine, jouissent présentement des bonnes grâces de l'empereur, mais tout le monde craint que ces beaux jours ne soient bientôt obscurcis par la tempête.

Après vous avoir entretenu de ce qui me concerne, je vais, mon Révérend Père, vous donner quelques particularités sur les mœurs et les usages des habitants de Lien-Tcheou. Ces pauvres idolâtres croient, à la vérité, que l'âme survit au corps, mais ils enveloppent ce dogme de mille fables ridicules. Quand une personne

Jésus-Christ, et que, selon la relation qu'a envoyée à la S. Congrégation de la Propagande Mgr l'évêque de Nysse, vicaire apostolique du Tonkin oriental, les généreux confesseurs, victimes de la même persécution, ont tous fait le sacrifice de leur vie pour la cause de la religion. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 6, la lettre de l'évêque de Nysse.

vient à mourir, son âme, d'après certaines peuplades de ces contrées, va se plonger dans le fleuve le plus voisin ; aussi voit-on les bonzes aller processionnellement jusqu'au rivage, et commander à cette âme de rentrer dans sa maison. Dans d'autres provinces, on ne croit pas à l'immersion des âmes, mais on est persuadé qu'elles vont prendre place parmi les démons des montagnes.

Mon Révérend Père, voilà des idées bien étranges, dans ces pays où l'on professe tant de respect pour les morts. A ce point de vue, quelqu'un est-il frappé de la foudre, aucun de ses parents, de ses amis, ne peut ni le pleurer ni le toucher, avant que les bonzes n'aient dansé autour du cadavre et ne l'aient mis dans son cercueil, où ils le jettent avec violence. Alors seulement les parents commencent à pleurer et à pousser des hurlements lamentables. Quand une femme du peuple est atteinte d'une pulmonie, la science suit à son égard la règle ordinaire ; mais, si c'est l'épouse d'un mandarin, on l'enterre vivante, afin que le ver qui la rongerait ne puisse pas se communiquer à quelqu'un de sa parenté. Ainsi agit-on encore envers toute personne malade de la lèpre. Lorsqu'un mahométan de la secte de Pythagore est gravement malade, on conduit une vache devant son lit, et on lui en place la queue dans la bouche, afin que l'âme, en quittant le corps du défunt, entre droit dans celui de l'animal.

Ce qu'il y a de tout particulier à Lien-Tcheou, et qui est inexplicable en Chine, c'est que les femmes des

basses classes commandent aux hommes, règlent le ménage, passent les contrats, portent des habits d'homme, et exercent les métiers réservés aux hommes partout ailleurs. Cet usage explique pourquoi, dans cette ville, il n'y a pas plus de dix hommes qui soient chrétiens; les femmes, qui sont les maîtresses, sont extrêmement attachées à leurs superstitions; elles ne permettent pas à leurs maris de professer une autre religion que celle qu'elles professent elles-mêmes.

Voici un dernier trait qui n'est pas moins singulier que ceux que je viens de citer. Lorsque la sécheresse se prolonge, le mandarin défend à tous ses sujets de manger de la viande, et commande aux bonzes de faire des prières incessantes afin d'obtenir de la pluie. Malheur aux pauvres bonzes quand les dieux font la sourde oreille; ils sont fustigés publiquement; je vous assure qu'on n'y va pas de main morte.

Pauvre peuple, combien est dure la tyrannie qu'exerce sur lui le prince des ténèbres! Quand nous sera-t-il donné de briser ses fers et de lui rendre la sainte liberté des enfants de Dieu!

Je suis, mon Révérend Père, votre indigne serviteur,

J.-B. MESSARI,

Missionnaire de la Compagnie de Jésus.

LETTRE DU P. FRANÇOIS DE CHAVES,
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,
A UN PÈRE DE LA MÊME COMPAGNIE A MACAO.

Kébua¹, le 17 avril 1724.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Le Père supérieur de notre mission du Tonkin² nous communique le récit de la mort glorieuse des martyrs qui viennent de sceller généreusement leur foi de leur sang. Les deux premiers qu'on arrêta furent les PP. Jean-Baptiste Messari et François-Marie Bucharelli, de notre Compagnie. Ces hommes apostoliques montrèrent un si grand désir du martyre, qu'ils ne cherchèrent point à se soustraire à la persécution, quoiqu'ils eussent pu le faire aisément, à cause de la grande proximité de la Chine, qui leur ouvrait un refuge plein de sécurité. Ils jouissaient d'ailleurs de l'estime et de l'affection d'un mandarin voisin, qui avait embrassé notre sainte religion. Personne ne les aurait inquiétés, s'ils avaient imploré son assistance, mais ils ne voulurent point y recourir, et ce fut de leur plein gré qu'ils se laissèrent arrêter par les soldats envoyés à leur poursuite.

Ceux-ci, en effet, ne tardèrent pas à les atteindre et

1. Kébua est le nom latin que les missionnaires donnaient à la ville de Kétcho, capitale du Tonkin.

2. Le supérieur de cette mission était, au commencement de la persécution, en 1721, le P. Joseph Pereira ; mais, en 1724, ce devait être le P. Stanislas Machado.

les conduisirent à la capitale chargés de chaînes. Pendant le voyage, leur constance a subi de rudes épreuves occasionnées par la brutalité des soldats de leur escorte. Ils n'eurent pas moins à souffrir de l'inique malveillance des juges devant lesquels ils durent comparaître et rendre compte de leur croyance. Quand on était contraint de s'arrêter, on les enfermait dans des prisons si étroites, qu'ils pouvaient à peine y faire un mouvement; on ne les y perdait pas de vue un seul instant, et leurs moindres démarches étaient contrôlées avec rigueur. Aussi, ces traitements barbares, joints à l'excès de la fatigue et à des persécutions de tout genre, ne tardèrent pas à ruiner leur santé, à tel point qu'ils devinrent bientôt incapables de se soutenir, ce qui n'empêcha pas leurs geôliers de les faire comparaître devant les tribunaux dès qu'ils furent arrivés dans la capitale. Là, de nouvelles souffrances les attendaient. D'abord on les chargea de chaînes plus pesantes que les premières; puis, pour les livrer à la dérision du peuple, on les contraignit de se promener nus-pieds dans toute la ville et de rester ensuite exposés aux ardeurs du soleil pendant de longues heures. On ne les eut pas plutôt aperçus, qu'une foule immense s'assembla autour d'eux et ne cessa de les suivre, avide d'assister à leur interrogatoire. Les juges étaient persuadés que, s'il était permis aux deux confesseurs de Jésus-Christ de parler en public, ils établiraient d'une manière convaincante la vérité de la foi chrétienne, et convertiraient vraisemblablement quelques-uns de leurs auditeurs;

aussi ne trouvèrent-ils pas à propos de s'occuper, ce jour-là, de leur procès; ils les firent reconduire et renfermer dans leurs étroites prisons, en attendant l'occasion favorable de les tourmenter.

Sur ces entrefaites, la mort vint leur enlever une de leurs victimes. Le P. Messari, attaqué d'une forte dysenterie, succomba au bout de quelques jours. Quand il eut expiré, son corps enfla tellement qu'il fut impossible de le placer dans le cercueil qu'on lui avait préparé. Le roi ordonna d'en faire un second, d'y mettre le corps du Père et de le porter ensuite hors la ville. Pendant sept mois ces précieux restes demeurèrent au même endroit. Au bout de ce temps, le P. Stanislas Machado les fit enlever secrètement par les catéchistes, et les fit placer dans notre église de Ké-Né, qui a eu jusqu'ici le bonheur d'échapper à toutes les profanations des infidèles. La translation de ces restes vénérés fit naître l'occasion de constater un événement que nous ne pûmes nous expliquer sans un miracle, et que Dieu avait daigné sans doute accorder pour faire éclater la sainteté de son serviteur. La main droite avec laquelle le P. Messari avait tant de fois administré les sacrements et avait distribué de si abondantes aumônes fut trouvée intacte, tandis que tout le reste de son corps était en complète dissolution.

Le P. Messari s'était montré grand et généreux pendant qu'il jouissait d'une santé robuste; durant sa maladie, on le vit porter la résignation et la patience jusqu'à l'héroïsme. Un volume entier ne suffirait pas pour ra-

conter tout ce qu'il avait entrepris pour la gloire de Dieu, et à peine le lecteur pourrait-il y ajouter foi, tant ses travaux paraîtraient extraordinaires. Le trait distinctif de son caractère fut une rare prudence jointe à une patience inaltérable. On peut bien le dire, il ne connut ici-bas que travaux et tribulations. Le Seigneur, qui le destinait à soutenir vaillamment sa cause, avait préparé sa grande âme aux plus rudes épreuves, en lui donnant l'amour de la croix et des humiliations. Après l'avoir montré aux nations infidèles comme un modèle accompli des vertus apostoliques, il l'appela au ciel pour y jouir de la récompense d'une vie toute consacrée à son service.

Le P. Messari mourut en 1723, la veille de la fête de son glorieux patron, saint Jean-Baptiste. Il était né à Goritz, dans le Frioul, le 12 août 1673, et avait été reçu dans notre Compagnie à Vienne, capitale de l'Autriche, en 1701. Comme il était déjà prêtre, il obtint, à la fin de son noviciat, la mission des Indes, et s'embarqua en 1705 pour la Chine, où il travailla pendant plusieurs années avec un zèle infatigable à étendre le royaume de Dieu. Le désir ardent du martyre le fit passer dans le Tonkin, où il mourut de la manière que je viens de raconter, à l'âge de 50 ans, après en avoir passé vingt-deux dans notre Compagnie.

Je n'ajouterai présentement sur lui aucun autre détail; plus tard, je l'espère, on publiera la vie de ce grand serviteur de Dieu.

Au moment de la mort du P. Messari, le P. Bucharelli se trouvait lui-même si dangereusement malade, que l'on désespérait déjà de sa vie. Le mandarin, qui avait fort à cœur de continuer la persécution afin d'éloigner du Christianisme les habitants du Tonkin, prit tous les moyens possibles pour empêcher cette seconde victime de lui échapper. Un habile médecin reçut ordre d'en prendre le plus grand soin, et Dieu, qui destinait le saint missionnaire à verser son sang pour la cause de Jésus-Christ en présence de tout un grand peuple, favorisa ce qui procurait l'accomplissement de ses desseins et rendit la santé à son serviteur.

Après un an d'une douloureuse captivité, le P. Bucharelli et neuf chrétiens indigènes furent tirés de prison sous prétexte que le roi voulait les envoyer en Chine. L'illusion dura peu ; bientôt ils furent traduits au tribunal du mandarin qui prononça leur arrêt de mort. Ils étaient condamnés, les uns pour avoir prêché la foi chrétienne, contrairement aux ordres du roi ; les autres pour l'avoir embrassée et propagée dans le royaume. Quand le P. Bucharelli entendit sa sentence, il s'inclina profondément pour témoigner à son juge la joie avec laquelle il acceptait sa condamnation. Ses compagnons firent comme lui, et tous se dépouillèrent gaiement de leurs habits pour se revêtir, suivant l'usage du Tonkin, de la robe blanche des condamnés.

Avant de quitter leur prison, ils eurent le bonheur de se confesser et de recevoir la sainte communion. Un

prêtre tonkinois, captif depuis plusieurs années en haine de la foi, leur avait prêté l'assistance de son ministère. Fortifiés par la divine Eucharistie contre la crainte de la mort, nos généreux confesseurs, prêts à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour Jésus-Christ, attendirent avec calme l'heure du combat. Bientôt les exécuteurs entourent leurs victimes et les font marcher au lieu du supplice. Alors commence la scène la plus attendrissante : les chrétiens fendent les flots de la multitude et accourent se jeter aux pieds du missionnaire. Ils se taisaient, mais leurs soupirs et leurs larmes disaient assez haut qu'ils étaient frappés dans ce qu'ils avaient de plus cher ; les douleurs du père navraient le cœur des enfants.

Emu jusqu'au fond des entrailles par un si doux spectacle, le P. Bucharelli oublie ce qu'il souffre pour consoler ses chers néophytes. Il élève un instant ses yeux vers le ciel et s'écrie soudainement : « Courage ! mes frères bien-aimés, courage ! mes enfants ; ne considérez pas le supplice d'un moment qui nous est préparé, mais élevez vos regards et vos cœurs vers la demeure éternelle, c'est là que nous allons entrer ; bientôt nous nous reverrons au ciel. »

Ces paroles du saint missionnaire adoucissent, pour ces pieux fidèles, l'amertume de la séparation, et enflamment en même temps le courage des compagnons de son martyre. Dès lors, ces derniers font éclater tant d'allégresse que les païens et les bourreaux, ne pouvant rien comprendre à une joie si extraordinaire, s'imaginent

qu'ils ont perdu la raison, puisqu'ils ne sentent pas le prix du sacrifice qu'ils vont faire de la vie, le plus grand bien en ce monde.

Dès que cette glorieuse phalange de martyrs se mit en marche, l'un d'eux, Lucas Maï, simple portier de notre église de Ké-Bang, entonna les litanies ; tous les autres lui répondirent en chœur. D'autres cantiques suivirent, et ces chants continuèrent jusqu'au lieu de l'exécution.

Le P. Bucharelli devançait tous ses compagnons par l'ardeur de ses désirs, mais le poids de ses chaînes retardait ses pas, et il avait peine à suivre le généreux élan avec lequel cette troupe d'élite franchissait la carrière. Quand le terme fut proche, le chef et le père de ces confesseurs de Jésus-Christ s'agenouilla pour adresser à Dieu une fervente prière. Ce ne fut qu'à l'endroit même qu'il devait arroser de son sang que les bourreaux le délivrèrent de ses chaînes. Ils lui lièrent ensuite les mains derrière le dos, et, après lui avoir coupé les cheveux, ils lui tranchèrent la tête. C'était le 11 octobre 1723.

Les neuf autres martyrs subirent le même supplice, en compagnie de plusieurs païens accusés de différents crimes. Ce fut un trait de plus de ressemblance avec notre divin Sauveur, crucifié entre deux voleurs. Cette sanglante exécution dura jusqu'à la nuit, et l'on ne put même décapiter les derniers qu'à la lueur des torches. Les bourreaux s'étaient hâtés de quitter ce lieu funèbre ; les chrétiens, les idolâtres même, profitèrent de leur retraite, et, ne contenant plus leurs témoignages de vénération, ils se

pressèrent en foule autour du corps du P. Bucharelli, pour recueillir précieusement, avec des linges, le sang qui jaillissait encore, et dont la terre était trempée. On entendait des païens dire hautement qu'ils trouveraient dans cette sainte relique un préservatif assuré contre toutes sortes de fléaux. Quelques-uns même allaient jusqu'à publier hardiment que la religion chrétienne était vraiment sainte, et que c'était une criante injustice de sévir contre ceux qui la prêchent ou l'embrassent, et de leur faire endurer une mort ignominieuse. « Quant au P. Bucharelli, ajoutaient-ils, si sa probité, si ses admirables vertus n'avaient pas suffi pour toucher le cœur du mandarin, sa qualité d'étranger devait du moins arrêter le bras levé sur sa tête pour le frapper du glaive. Nous n'avons pu le sauver du supplice, s'écriaient-ils, mais nous ne voulons point être complices de sa mort par un lâche silence qui semblerait l'approuver. A nos yeux, c'est un attentat qui crie vengeance, et le Ciel même ne peut tarder à châtier les coupables. »

Les chrétiens emportèrent le corps de leur père vénéré, qu'ils déposèrent dans un sépulcre. Une fosse commune reçut les dépouilles mortelles des autres martyrs, à l'exception de celle de François Kam, que ses parents transportèrent à Ké-Sat.

Le frère Thomas Borgia Bat¹ reçut, il y a quelques mois, l'ordre du Père supérieur de se rendre pendant la

1. Coadjuteur jésuite tonkinois.

nuit au tombeau du P. Bucharelli, et de l'enlever secrètement, avec les plus grandes précautions. Cette pieuse entreprise réussit, et aujourd'hui nous avons le bonheur de posséder, dans notre église de Dam-Chia, les précieux restes du généreux confesseur de Jésus-Christ.

Le P. François-Marie Bucharelli, profès de la province de Rome, était originaire de Florence, et entra dans sa trente-septième année quand il cueillit la palme du martyre. Depuis sept ans, il arrosait de ses sueurs la terre du Tonkin, et les plus brillants succès commençaient à récompenser son zèle, quand il se vit tout à coup enveloppé dans la persécution allumée contre les chrétiens par le gouverneur de la contrée. Un mandarin chinois, chargé de veiller à la défense des intérêts du Céleste Empire, allait interposer son autorité près du magistrat tonkinois; la foi chrétienne, que professait ce mandarin, lui rendait chère la vie du missionnaire. Le P. Bucharelli l'arrêta : des représailles terribles pouvaient suivre sa délivrance et celle de ses compagnons de captivité obtenue par la force; et si un seul soldat tonkinois avait perdu la vie ou reçu une blessure à cause des chrétiens, la persécution aurait pris inévitablement des proportions immenses.

Le P. Bucharelli a écrit plusieurs lettres, datées de Lo-feou, au P. Balthasar Miller; et, grâce à un soldat chrétien qui le gardait, il a trouvé, pendant sa détention, la facilité de m'adresser deux lettres à moi-même. Dans la première, il me priait d'apprendre son arresta-

tion à son frère, le P. Louis Bucharelli, missionnaire de notre Compagnie dans l'Amérique méridionale, sur les bords du fleuve Maragnon. Il me demandait ensuite d'annoncer la nouvelle de la persécution du Tonkin à tous nos missionnaires de la Chine, afin qu'ils s'employassent de tout leur pouvoir pour amener le souverain de ce puissant empire à user de son ascendant auprès du roi du Tonkin, et à obtenir ainsi la cessation des horribles cruautés dont tant de chrétiens innocents étaient les victimes. La seconde lettre concernait les affaires de la mission.

Le second martyr s'appelait Pierre Frieu. C'était un catéchiste plein de zèle. Il avait fait les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, entre les mains de notre Père supérieur. Il fut arrêté dans une de nos églises, avec cinquante autres chrétiens. Son refus constant d'abjurer la foi et de marcher sur le crucifix lui valut plusieurs cruels tourments. Dans l'espoir de vaincre sa fermeté, le juge lui fit assener vingt-sept coups de marteau sur les genoux. Le généreux martyr, puisant une nouvelle force dans son supplice, ne cessa de confesser la divinité de Jésus-Christ. Le juge, ne se possédant plus de fureur, ordonna qu'on le foulât aux pieds. Ce traitement barbare avait laissé sa victime défaillante et presque inanimée. Elle se soutenait à peine, quand le bourreau lui trancha la tête.

Le troisième qui souffrit le martyre fut Ambroise Dao, l'un de ceux qui accompagnaient les deux Pères

quand ils furent arrêtés. Sa qualité de premier catéchiste du P. Bucharelli le fit traiter plus inhumainement que les autres. On le battit jusqu'à effusion de sang, parce qu'il ne voulut pas renoncer à la foi ni désigner les endroits où les Pères avaient annoncé l'Évangile et administré les sacrements. Toutes les tortures qu'on lui fit endurer ne purent lui arracher que ces paroles : « Je sais que mon maître est un homme pieux et vénérable. Sa vertu seule m'attache à lui. Je ne puis vous rien dire de plus. Quand vous me tueriez, vous n'en sauriez pas davantage. » Souvent les chrétiens allaient le visiter dans sa prison ; toujours ils s'en retournaient pénétrés d'édification. Il leur parlait de sa mort comme d'une faveur céleste dont il se croyait indigne. « Tout pécheur que je suis, leur disait-il, mon Dieu daigne m'appeler à la gloire de verser mon sang pour son saint nom. C'est un bienfait dont vous devez le remercier avec moi. »

Emmanuel Dien et Philippe Mi, qui souffrirent ensuite, étaient aussi attachés au service des missionnaires. Plusieurs fois, pendant leur longue captivité, ils subirent le supplice du fouet et de la torture ; mais leur constance ne se démentit pas un instant. Ils eurent, l'un et l'autre, la tête tranchée.

Luc Thu fut martyrisé le sixième. Ses éminentes vertus n'étaient pas sa seule recommandation aux yeux des chrétiens ; il s'était fait un nom fameux par sa connaissance approfondie de la littérature chinoise. Bien que pauvre, il fixa, par son mérite et par sa piété, le choix

d'une riche chrétienne, à laquelle il n'aurait jamais osé prétendre, à cause de la grande disproportion des conditions. Aussi, les premières démarches tendant à un mariage vinrent-elles de la part de cette dame, aussi vertueuse que distinguée par son rang. Pendant quelque temps, Luc Thu refusa noblement cette alliance, donnant pour motif qu'il n'était pas convenable qu'une personne d'une si grande fortune et d'un si haut rang épousât un pauvre homme du peuple. Cette femme, digne de posséder un si noble cœur, répondit qu'à ses yeux les vertus qu'elle voyait briller en lui étaient une fortune suffisante, et qu'elle n'en concevait pas de plus grande. Quelques années après, ces époux chrétiens, se voyant sans enfants, distribuèrent leurs biens aux pauvres, ne se réservant que la somme nécessaire pour acheter une maison à Ké-Sat, auprès de notre église, afin de pouvoir chaque jour assister à la sainte messe et approcher des sacrements.

Lorsque Luc Thu vit les ravages de la persécution s'étendre tout à coup d'une manière inouïe et inattendue; lorsqu'il vit qu'on arrêtait les chrétiens pour en faire des martyrs, il sentit dans son cœur un ardent désir de verser son sang pour l'amour de Notre-Seigneur. Bientôt il aborde les juges et se déclare chrétien. Ceux-ci lui ordonnent de fouler aux pieds le crucifix. Il le refuse énergiquement et répond d'une voix mâle et ferme : « Ce crucifix, c'est l'image du Fils de Dieu, qui a daigné se faire homme et mourir pour le salut du monde. Jamais,

à aucun prix, je ne pourrai consentir à fouler aux pieds cette image sacrée. » A ces mots, il saisit le crucifix et le porta à ses lèvres avec amour et respect, à la vue des païens étonnés. On lui représente qu'un tel mépris des ordres du roi l'expose à la mort. « Je ne méprise point les lois de mon pays, réplique-t-il au juge, mais il est au ciel un Roi qui mérite le premier mon hommage. En suivant ses lois, j'ai l'ambition de m'assurer près de lui un trône pour l'éternité. Libre à vous de m'ôter la vie, mais je demande du moins que vous me donniez par écrit les motifs de ma condamnation. Dites-moi quel crime j'ai commis, quelle loi j'ai violée? Voudriez-vous me punir pour avoir embrassé le Christianisme et en avoir pratiqué les maximes? Mais sachez bien qu'aucune loi humaine ne peut prescrire de pareils actes. Les ordonnances qui les interdiraient seraient un attentat de lèse-majesté divine et ne mériteraient que le mépris. »

Une protestation si hardie lui amena un surcroît de tourments; les juges lui firent meurtrir tout le corps à grands coups de marteau. Ses mains s'enflèrent un moment, mais elles ne tardèrent pas à reprendre leur état ordinaire. Pendant qu'il traversait la ville pour retourner à la prison, il remarqua son épouse au milieu de la foule et lui dit gaiement : « Voici le premier orage passé; allez me préparer à souper. »

Quelques jours après, les persécuteurs lui firent endurer de nouvelles tortures. Leur cruauté n'épargna aucun supplice; mais elle ne put vaincre la constance du

généreux confesseur, dont la grande âme, soutenue de la grâce d'en haut, se révéla tout entière. Après cette dernière épreuve, on ne le tira plus de prison pour le conduire au tribunal. Pendant les deux années qu'il demeura prisonnier, les ignominies qu'il eut à subir, et les opprobres dont on l'abreuva, firent briller sa résignation héroïque et ajoutèrent au mérite de ses combats.

Durant cette longue captivité, sa gaieté naturelle ne se démentit pas un instant ; mais quand on vint l'avertir que sa sentence de mort était prononcée, il se livra aux transports de la plus vive allégresse. Lui-même il fit dire à sa femme qu'elle eût à se réjouir, qu'enfin il venait de recevoir la nouvelle après laquelle il soupirait si ardemment. Cette épouse désolée ne put répondre que par les témoignages de la douleur la plus vive. Luc Thu, l'ayant appris, lui envoya des vêtements écarlates, qui sont, au Tonkin, le signe de la joie, en la priant de ne pas revêtir d'habits blancs, pour signifier une affliction qui ne devait point exister dans son cœur, puisqu'elle allait assister au commencement de son éternel triomphe. Tant que le généreux martyr vécut, son épouse lui obéit ; mais, après sa mort, elle prit des vêtements blancs, en signe de deuil, pour ne pas choquer les bienséances du pays, et pour ne pas fournir aux païens un prétexte de blasphème contre notre sainte religion.

Le mandarin devant lequel Luc Thu comparaisait voulut, par compassion ou par avarice, l'engager à se racheter, comme les lois du Tonkin le permettent à ceux

qui ne laissent point de frères après eux. Il lui demanda donc s'il avait un frère. « Assurément, répondit Luc. — L'existence d'un frère n'est pas un obstacle à ce que vous conserviez votre vie, reprit le mandarin. — Mais, dit Luc, en montrant les trois catéchistes, compagnons de son martyr, je n'en ai pas qu'un seul ; ceux-ci sont encore mes frères. » Le mandarin, déçu et irrité, lui fit trancher la tête. Luc Thu était dans sa soixantième année.

Luc Maï est le nom du septième martyr. Ce pieux fidèle était le gardien de notre église et de notre résidence de Ké-Bang. Ce fut lui qui entonna les litanies et les autres prières, lorsque cette courageuse milice de confesseurs s'avança vers le lieu du supplice.

Le huitième martyr fut Thadée Tho. Parmi tous ses compagnons il avait été le premier à s'attacher au service de nos Pères dans le Tonkin ; mais une maladie douloureuse, qui lui survint, l'obligea bientôt de les quitter. Un jour, ne prenant conseil que de son zèle, il entra dans une pagode et y brisa la statue de Confucius, le grand législateur de la Chine. Aussitôt il fut saisi et traduit devant les juges, qui lui demandèrent pourquoi il avait agi de la sorte. « Je n'adore qu'un seul vrai Dieu, répondit-il ; je déteste toutes ces idoles, qui ne représentent que de viles créatures. » On voulut l'effrayer, en le soumettant à divers genres de tortures. Il demeura inébranlable et il eut la tête tranchée, en la compagnie de quatre scélérats, et en expiation du crime prétendu dont on voulait tirer ven-

geance. Sa tête devait rester suspendue à un pieu et exposée pendant trois jours. Le Ciel ne permit pas ce nouvel outrage. Par trois fois la tête tomba du pieu où elle avait été fixée. Au bout de quelques jours, un catéchiste ayant obtenu l'autorisation de donner la sépulture au saint martyr, fut étrangement surpris de trouver sa tête auprès de son corps, et aussi fraîche que si elle eût été coupée depuis peu d'instant, tandis que les corps des païens mis à mort avec lui étaient déjà en putréfaction.

Paul Noï, catéchiste; s'étant montré aussi généreux que ses compagnons de captivité à confesser Jésus-Christ, partagea leurs tourments et leur glorieuse victoire; il mourut le neuvième.

François Kam fut le dernier des martyrs arrêtés à Ké-Sat. D'abord, entraîné par de funestes exemples et glacé de crainte à l'aspect des tourments qu'on lui préparait, il eut le malheur de fouler aux pieds le crucifix; mais bientôt après, pénétré de repentir, il confessa son crime, et supplia avec larmes les chrétiens qu'il avait scandalisés de lui pardonner. Puis, pour faire une réparation solennelle, il alla trouver ses juges et leur dit avec intrépidité qu'il désavouait hautement sa lâche conduite; que la loi de Jésus-Christ était la seule sainte; que sa religion était la seule vraie; qu'il se faisait un devoir, après son indigne apostasie, de proclamer la supériorité de cette divine religion sur toutes les autres. Il ajouta qu'il était prêt à verser son sang pour sa défense, bien

qu'il ne méritât plus l'honneur d'être associé aux autres confesseurs.

A peine eut-il achevé de parler, que les juges ordonnèrent aux bourreaux de le frapper rudement et de l'étendre ensuite sur le chevalet. Un chrétien, nommé Emmanuel Pitoï, qui s'était délivré des tourments et de la mort en payant une somme considérable, offrit aux persécuteurs de racheter François Kam de la même manière. L'offre ne fut pas acceptée; la fureur des juges voulait être assouvie. Emmanuel s'adressa donc au martyr et lui dit : « Mon frère, préparez-vous à entendre avec résignation votre sentence de mort; abandonnez-vous à la sainte volonté de Dieu. » François répondit qu'il était prêt à mourir; et, quand on vint le tirer de prison pour le conduire au supplice, il se mit en marche d'un pas ferme et courageux, après avoir recommandé sa femme et ses enfants à Emmanuel.

Lorsqu'il fut arrivé au lieu de l'exécution, il aperçut son épouse qui se lamentait, et lui dit : « Si vous n'êtes venue ici que pour pleurer, vous y êtes de trop, retirez-vous. Je ne veux plus vous voir. » Cette femme généreuse, digne d'entendre un tel langage, dit alors à la foule qui l'environnait : « Vous voyez mon affliction et vous en comprenez le sujet; mais, croyez-le bien, si je pleure mon époux, ce n'est pas que je plaigne son sort. Je le dis publiquement : il n'est pas malheureux, celui qui meurt pour la loi chrétienne. Elle commande, cette loi sainte, d'obliger tout le monde, d'aimer ses ennemis,

de donner des vêtements à ceux qui n'en ont pas, de nourrir ceux qui ont faim. Loin de mériter une mort si honteuse, celui qui l'observe est digne, au contraire, de la plus belle récompense. »

Pendant qu'elle parlait ainsi, les bourreaux se saisirent du martyr et le décapitèrent. Son corps fut rapporté à Ké-Sat et enterré avec beaucoup de vénération, au milieu d'un grand concours de fidèles.

Cette persécution, loin d'arrêter les progrès de la religion chrétienne, ne fit, au contraire, que les accroître. Depuis cette époque, nous n'avons plus eu à déplorer de lâches apostasies. Tous nos chrétiens, jusqu'alors timides, ont été singulièrement fortifiés par les glorieux exemples de nos martyrs. L'apparition subite d'une comète dans la nuit qui suivit cette sanglante exécution contribua encore à cet heureux changement. Le roi et ses sujets en furent remplis de frayeur. Les chrétiens, au contraire, s'en réjouirent, et dirent que le Ciel se prononçait pour eux. Déjà des signes non équivoques de mécontentement faisaient appréhender un soulèvement général. Le roi, pour le conjurer, ordonna d'offrir en sacrifice des bœufs et des buffles, et de brûler des parfums et de l'encens. Il fit ensuite publier que le Ciel était apaisé par ses offrandes, et il cessa de poursuivre les chrétiens avec autant de rigueur.

Nos missionnaires étaient néanmoins exposés encore à de grands dangers, et l'on vit les chrétiens de Re-Reya, au nombre de cinquante, traduits pour la troisième fois de

vant les tribunaux. Neuf d'entre eux, dont quatre hommes et cinq femmes, eurent principalement à souffrir de la barbarie des juges, qui ne leur épargnèrent aucun genre de tortures. Quand ils eurent assouvi leur fureur sur ces pauvres victimes, ils mirent les femmes en liberté et condamnèrent les hommes, pour le reste de leur vie, à soigner les éléphants, ce qui équivaut, chez eux, à la peine des galères.

Notre serviteur, Dominique Ka-Mu, qui avait eu le malheur d'apostasier, a généreusement réparé son crime par une profession publique et solennelle de la foi chrétienne. Traîné une seconde fois devant les tribunaux, il a déclaré hautement qu'il se repentait de sa conduite passée et qu'il était prêt à mourir pour Jésus-Christ. Il a été condamné à seize ans de travaux publics.

Un de nos catéchistes, Dominique Thé, et cinq autres généreux chrétiens, ont également préféré, avec une sainte joie, de soigner les éléphants plutôt que de fouler aux pieds le crucifix.

Enfin, nous avons eu la consolation de voir des chrétiens pusillanimes, que la crainte des tourments ou l'appât de l'or avait conduits à renier Jésus-Christ, rentrer en eux-mêmes, se présenter spontanément aux juges, et s'exposer ainsi à la privation de leurs biens et à toutes les souffrances pour recouvrer le précieux trésor de leur Roi.

Deux catéchistes, attachés au service de Mgr l'évêque

de Nysse ¹, ont été aussi violemment torturés en haine de l'Évangile.

Une violente tempête vient d'engloutir un vaisseau sur lequel se trouvaient trois Augustins déchaussés. Deux d'entre eux ont péri dans les flots; le troisième a pu être sauvé par le frère qui les accompagnait. Déjà, quelques années auparavant, en 1719, trois religieux du même ordre, attaqués par des brigands sur cette même mer, avaient généreusement enduré la mort pour la gloire du nom chrétien.

Je prie Votre Révérence de vouloir bien nous recommander à Dieu; nous avons grand besoin de son secours. La prison, les tortures, la mort même nous attendent, si les gouverneurs du pays viennent à s'emparer de nous. Veuillez donc ne nous point oublier dans vos prières.

Votre tout dévoué serviteur en Jésus-Christ.

FRANÇOIS DE CHAVES,
S. J.

1. L'évêque de Nysse était le R. P. Thomas de Sestri, de l'ordre de Saint-Dominique, vicaire apostolique du Tonkin oriental.

Quatre missionnaires de la Compagnie de Jésus mis à mort
en haine de la foi (1737).

Dans la persécution de 1721, l'Église du Tonkin avait vu deux missionnaires et neuf chrétiens sacrifier leur vie pour la défense de la foi ; elle avait vu en outre cent cinquante néophytes livrés à divers genres de tortures et ensuite condamnés à soigner les éléphants, peine infamante qui répond à la peine des galères parmi nous.

Jusqu'en 1736, cette chrétienté put respirer assez librement¹ ; quelques missionnaires, aidés des catéchistes, y entretenaient la ferveur et le courage des fidèles ; mais ils étaient tous fort âgés et succombaient sous le poids des fatigues. Les supérieurs de Macao, sollicités d'en-

1. Dans une lettre que le P. Philippe Sabin, visiteur de la Chine et du Japon, adressait, le 10 janvier 1736, au prince Clément-Auguste, électeur de Cologne, on lit : Le roi actuel du Tonkin est plus tolérant que son père à l'égard des chrétiens ; quand quelques-uns d'entre eux sont arrêtés, comme il arriva dernièrement à une trentaine de nos néophytes, ils recouvrent facilement leur liberté, moyennant une somme d'argent donnée aux mandarins. Nos Pères ont dans ce royaume deux cents églises ou chapelles qui sont confiées aux soins de catéchistes zélés et habiles ; les fidèles sont bien instruits, fervents et stables dans la foi ; on peut dire qu'ils offrent une image de la primitive Église par la sainteté de leur vie, l'innocence de leurs mœurs et la générosité de leur charité mutuelle. » (Voir l'*Histoire des Jésuites de Bavière*, par Lipouski, en allemand, II^e vol., p. 342.)

voyer du secours, avaient cherché longtemps, mais en vain, une occasion favorable pour introduire en ce pays de nouveaux ouvriers. Enfin, après plusieurs tentatives inutiles, le 10 mars 1736, cinq Pères portugais, Christophe de Sampayo, Emmanuel Carvalho, Barthélemy Alvarez, Emmanuel de Abreu, Vincent da Cunha et un Père allemand, Gaspard Cratz, avec trois catéchistes tonkinois, parvinrent à se glisser dans le Tonkin. Mais à leur arrivée à Lo-Feou, ville frontière des deux empires, le P. Sampayo ayant été saisi d'un mal violent, ils avaient été contraints de l'y laisser avec le P. Carvalho et un autre catéchiste pour lui donner des soins. Après la guérison du P. Sampayo, ce missionnaire et son compagnon pénétrèrent dans la contrée et travaillèrent en différentes provinces avec beaucoup de zèle et avec de grands fruits.

Les quatre autres Pères s'embarquèrent pour Batna avec les deux catéchistes Marc et Vincent ; mais, le 12 avril, une troupe de bandits les arrêta, et, après avoir pillé leurs bagages, les livra au gouverneur. Un mandarin chrétien, averti de la détention des missionnaires, s'empressa de se rendre auprès d'un des premiers mandarins de la cour, protecteur du catéchiste Marc. Il lui raconta que son fidèle serviteur et quelques Européens qu'il avait rencontrés et auxquels il s'était joint pour faire le voyage, avaient été arrêtés, pillés et livrés par des malfaiteurs au gouverneur de la province de l'Est, qui les retenait en prison contre tout droit et toute justice.

Le grand mandarin écrivit à l'instant au gouverneur de relâcher ses prisonniers ; mais celui-ci , qui avait eu part au butin , les fit partir immédiatement pour la capitale , où il les renvoyait devant le tribunal de la cour. Les prisonniers étaient renfermés dans des cages pareilles à celles qui servent à transporter les bêtes féroces , et sur la route ils eurent tellement à souffrir des ardeurs du soleil , que pendant plusieurs jours le P. Gaspard Cratz se trouva hors de lui-même et dans un état de stupeur.

Arrivés à Ketcho , ils furent conduits au palais du roi. Marc et Vincent eurent à subir plusieurs interrogatoires , et ils y répondirent avec prudence et fermeté. Quant aux missionnaires , les mandarins se bornèrent à leur ordonner de fouler aux pieds un crucifix placé à terre devant eux. A cette proposition , les confesseurs s'écrièrent qu'ils souffriraient plutôt mille morts que de commettre une si horrible profanation. Les bourreaux voulurent les y contraindre par la violence. Alors , se prosternant devant le signe sacré de notre rédemption , ils le saisirent vivement tour à tour , le portèrent avec amour et respect à leurs lèvres. Les mandarins les renvoyèrent dans une horrible prison , où , chargés de lourdes chaînes , dénués de tout secours , ils eurent à endurer toutes sortes d'avanies de la part des scélérats renfermés avec eux.

Deux fois encore ils eurent à comparaître devant les tribunaux , et toujours les catéchistes furent seuls inter-

rogés. Ceux-ci subirent des tourments d'une cruauté barbare. Les violents coups de marteau assenés sur les genoux de Vincent Ngien, lui causèrent de telles souffrances, qu'au bout de quelques jours, le 30 juin 1736, il expira dans la prison.

La mort soudaine du gouverneur de l'Est, l'extrême sécheresse qui désola le pays et y produisit la famine et des maladies pestilentielles, furent regardées comme des effets terribles de la vengeance du Ciel. La persécution n'en fut pas ralentie, et, malgré les démarches que tenta auprès des mandarins le P. de Chaves, supérieur de la mission, une sentence de mort fut portée contre les confesseurs, le 12 décembre 1736.

Le 9 janvier 1737, un catéchiste accourut à la prison et leur annonça qu'ils allaient avoir le bonheur de verser leur sang pour Jésus-Christ. Ils en rendirent à Dieu les plus vives actions de grâces. La nouvelle de l'exécution prochaine se répandit instantanément parmi les chrétiens, et ils vinrent de toutes parts à la prison pour faire leurs derniers adieux à ceux qu'ils regardaient comme leurs pères.

Pénétré d'émotion par les témoignages d'une affection si pieuse et si touchante, le P. Cratz y répondit en ces termes au nom des autres missionnaires : « Vous voyez, mes enfants, le sacrifice que nous avons fait pour venir jusqu'à vous. Nous avons abandonné fortune, amis, parents, patrie, et nous avons affronté mille dangers sur terre et sur mer pour pénétrer dans ce royaume. Depuis

neuf mois nous subissons une captivité dont vous connaissez les rigueurs. Et voilà que dans quelques heures nous allons sceller de notre sang notre foi commune. Imitiez notre constance et ne vous laissez pas aller au découragement à l'occasion de notre mort. Nous allons au ciel, là nous connaissons encore mieux le prix de vos âmes que nous n'avons pu le faire sur la terre, et nous vous aimerons encore mieux. »

Les chrétiens ne purent répondre que par des larmes d'attendrissement ; et bientôt les soldats, qui se tenaient là l'épée nue à la main, les forcèrent de se retirer.

Le 12 janvier fut le jour de l'exécution. Les condamnés à mort étaient au nombre de quatorze ; à leur tête marchaient les quatre missionnaires ; venaient après eux deux chrétiens tonkinois, dont l'un s'était laissé intimider un moment, mais s'était ensuite courageusement relevé. Huit malfaiteurs fermaient la marche.

Lorsqu'on fut arrivé au lieu du supplice, le mandarin lut d'abord la sentence de condamnation aux malfaiteurs, puis aux deux chrétiens tonkinois, et en dernier lieu aux quatre Pères.

Après cette lecture et pendant les apprêts du supplice, on permit à la populace de prodiguer aux pieuses victimes tous les outrages que pouvait inspirer la haine aveugle et furieuse du nom chrétien¹, et, pendant l'espace

1. On lit dans une autre relation que le peuple qui assistait à ce spectacle était ému de pitié et même rempli de vénération pour les confesseurs de Jésus-Christ. Ces diverses particularités ne se contredisent point ; elles peuvent avoir eu lieu en même temps.

d'une heure, aucune espèce d'insulte ne fut épargnée aux saints confesseurs, qui firent briller la plus héroïque patience. Au moment de l'exécution, ils s'agenouillèrent et offrirent à Dieu le sacrifice de leur vie. Bientôt leur tête tomba sous les coups des bourreaux, et ils allèrent, comme il y a lieu de l'espérer, prendre place au ciel parmi les martyrs.

CHAPITRE IV

Derniers jésuites à la Cochinchine et au Tonkin.
(1750-1787)

●

Depuis environ un demi-siècle, l'Église de la Cochinchine jouissait presque sans interruption d'une paix profonde ; de légers orages, survenus dans l'intervalle, n'avaient fait que passer, sans presque laisser de traces. En 1750, tout prospérait encore ; deux évêques, le vicaire apostolique, Mgr de Noëlène et Mgr d'Eucarpie, son coadjuteur, secondés par vingt-sept missionnaires européens et plusieurs prêtres indigènes, gouvernaient une nombreuse et fervente chrétienté. Trois cents églises ou chapelles, dont cinquante étaient grandes et bien ornées, avaient été construites dans les différentes provinces du royaume, et les fidèles s'y réunissaient librement pour entendre la parole du salut et y être fortifiés par la grâce des sacrements, lorsque tout à coup une violente persécution vint ravager cette florissante mission, et ruiner pour longtemps de si belles espérances.

Plusieurs causes purent contribuer à ce désastre. Des

démarches imprudentes et peu loyales de marchands européens avaient commencé à indisposer le roi ; la persécution excitée à la Chine vers cette époque, quoique le prince eût paru d'abord y faire peu d'attention, n'avait pas laissé de lui donner à réfléchir ; l'exemple de puissants empires influa nécessairement sur les petits royaumes voisins ou tributaires ; enfin, Vo-Vuong avait alors pour favori un ennemi déclaré des chrétiens. Ce favori, nommé Kai-An-Tin, profita de plusieurs circonstances favorables pour achever de déterminer le roi à en finir une bonne fois avec la religion des étrangers. La prédication de la loi chrétienne fut donc interdite dans tout le royaume, et les missionnaires furent condamnés à l'exil. A l'exception du P. Koffler, que le roi voulut garder auprès de sa personne, en qualité de médecin, tous les autres prêtres européens furent arrêtés. On comptait parmi eux, outre le vicaire apostolique et son coadjuteur, sept de leurs prêtres sortis, comme eux, du séminaire des Missions étrangères, deux missionnaires de la sacrée Congrégation de la propagande, neuf de l'ordre de Saint-François, et neuf de la Compagnie de Jésus.

Dès ce moment, la chrétienté de la Cochinchine se trouva en butte aux plus cruelles vexations : plus de deux cents églises furent démolies ; les néophytes, exposés à la rapacité des gouverneurs, à la brutalité des soldats, virent leurs maisons pillées et saccagées ; et, pour comble de malheur, ils eurent à déplorer la perte de

leurs pasteurs, que l'on chassait impitoyablement de cette terre si longtemps arrosée de leurs sueurs et fécondée par leurs travaux. Tous les missionnaires proscrits avaient été réunis à Faïfo ; dans la nuit du 26 au 27 août 1750, ils furent embarqués pour Macao, au milieu des gémissements et des sanglots d'une foule innombrable de fidèles, accourus de toutes les provinces du royaume pour leur dire un dernier adieu et en recevoir une dernière bénédiction ¹.

De son côté, le P. Koffler, resté seul dans la mission, était parvenu, par le crédit d'un mandarin puissant, à conserver l'église qu'il avait à la cour ; il continua d'y assembler ses néophytes et d'y exercer, au milieu de beaucoup de traverses, les fonctions du ministère évangélique. Enfin, il dut aussi lui-même céder à l'orage ; arraché violemment de l'autel par des soldats furieux, accablé de mauvais traitements, il fut heureux de trouver un négociant hollandais qui voulut bien lui donner asile, et, en 1755, le missionnaire quittait la Cochinchine sur le vaisseau de ce charitable marchand. Il accomplissait ainsi, comme il le fait remarquer lui-même, la parole du Sauveur : *Lorsqu'on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre* ².

1. *Lettres édifiantes* ; *ibid.* p. 149.

2. Matth. X, 23. — J. Koffler, *Historica Cochinchinæ descriptio*, p. 109. — Le P. Koffler, qui fuyait alors devant un danger réel et présent, ne savait pas qu'il allait au-devant d'un autre danger. En effet, ce religieux, qui se trouvait à Macao lorsque Pombal fit arrêter tous les missionnaires jésuites, fut conduit en Portugal avec ses confrères et jeté

Cependant, en 1752, deux autres Jésuites, les PP. Xavier de Monteiro et Jean de Loureiro, profitant d'un moment de calme, étaient rentrés dans la mission; ils apportaient au roi de riches présents; ils avaient grande réputation de science; le prince les reçut avec bonté, et leur permit de demeurer dans ses États. Les deux missionnaires surent profiter de ce bienveillant accueil pour s'insinuer plus avant dans les bonnes grâces du monarque, qui, comme nous l'avons remarqué, faisait grand cas des sciences et des savants d'Europe. Le P. Monteiro, qui était géomètre et physicien habile, construisit des pompes à feu pour le service du roi; le P. Loureiro, naturaliste et médecin, s'offrit à donner gratuitement ses soins aux malades de toute condition; ils furent ainsi bienvenus de tout le monde, et, à l'aide de cette popularité et de la faveur dont le prince les honorait, ils purent plus facilement donner du secours et des consolations à cette chrétienté persécutée. Mais le P. Loureiro était l'homme que Dieu avait destiné le plus spécialement, dans ces jours mauvais, à entretenir parmi ces peuples le feu sacré près de s'éteindre, et à y perpétuer sans interruption, pendant de longues années, l'enseignement catholique et les exercices de notre saint

dans les cachots du fort Saint-Julien. Ce fut dans cette prison que le P. Koffler composa sa *Description historique de la Cochinchine*, qui fut publiée en 1803, à Nuremberg, par les soins de Christophe de Murr. Le P. Koffler, rendu à la liberté en 1765, se rendit en Autriche et travailla jusqu'à sa mort, arrivée en 1780, dans les missions de la Transylvanie.

religion. En effet, il lui fut donné de poursuivre le cours de son apostolat jusqu'en 1779, époque où il quitta définitivement la Cochinchine.

Le P. de Loureiro nous apprend lui-même par quels moyens il put se maintenir dans la position que la Providence lui avait faite, et demeurer si longtemps dans un pays dont l'entrée était alors très-sévèrement interdite aux étrangers. Il usa d'abord d'une grande prudence, pour ne point paraître braver ou violer ouvertement les édits portés contre le Christianisme. Il eut ensuite besoin d'une patience courageuse pour supporter les peines et les épreuves que le missionnaire rencontre partout, mais qui sont encore plus fréquentes parmi ces nations infidèles et à demi barbares. Enfin, il se dévoua sans réserve à l'exercice d'une charité généreuse et désintéressée, se faisant tout à tous, et se montrant toujours prêt à subvenir aux infirmités spirituelles et corporelles des indigènes ¹. Le roi, qui l'aimait, et qui l'avait établi à sa cour directeur des sciences mathématiques et physiques, n'était pas sans s'apercevoir que son mathématicien remplissait en même temps les fonctions de missionnaire; mais il fermait les yeux, et il laissait le P. Loureiro vaquer à son ministère, pourvu qu'il le fit sans éclat et sans bruit.

Les circonstances devinrent encore plus favorables sous Hué-Vuong, fils et successeur de Vo-Vuong. Ce

1. *Flora Cochinchinensis*, auctore Joanne de Loureiro, etc. — *In præfatione ad lectorem*, pp. IX et XI.

jeune prince, monté sur le trône en 1765, sembla d'abord vouloir donner plus de liberté aux disciples de l'Évangile. Les confesseurs de la foi, condamnés à soigner les éléphants dans les persécutions précédentes, eurent permission de rentrer dans leurs familles, et l'évêque de Canathe, vicaire apostolique de la Cochinchine, put sans obstacle faire sa visite pastorale dans les provinces du royaume. Il est vrai que la crainte d'une nouvelle persécution, et les infirmités dont ce prélat était accablé, le forcèrent de se retirer dans la partie du Camboge qui n'appartenait pas encore à la Cochinchine¹. Quant au P. Loureiro, son titre de mathématicien du roi lui laissa toute facilité de continuer, sous le manteau de médecin, les œuvres du ministère évangélique; il n'en fut pas même détourné, au moins dans le commencement, par la révolution qui éclata, en 1774, dans l'empire d'Annam, et qui, après vingt-huit ans de guerre et de bouleversement, a conduit à l'état actuel. Cependant, en 1779, son grand âge et la perspective du peu de bien qu'il y avait à faire, au milieu des guerres civiles qui désolaient le pays, engagèrent le vieux missionnaire à se retirer à Canton, d'où, après trois ans de séjour, il repassa en Europe².

1. Mgr de Canathe avait laissé en partant deux missionnaires dans les provinces méridionales du royaume. Deux religieux franciscains qui ravaillaient aussi vers cette époque, ayant été arrêtés par les soldats, retournèrent des mandarins l'ordre de se retirer dans le Camboge.

2. A son arrivée en Portugal, en 1784, le P. de Loureiro fut admis dans l'Académie royale des sciences de Lisbonne, et ce fut sous les auspices de

Le P. Loureiro ne fut pourtant pas le dernier missionnaire de la Compagnie de Jésus qui évangélisa les peuples de la Cochinchine; car, outre le P. de Monteiro, son fidèle compagnon, deux autres Jésuites étaient venus partager ses travaux. Le premier, Italien de nation, donnait ses soins à la chrétienté de Faïfo; l'autre, qui était Chinois, parcourait les provinces pour administrer les sacrements aux fidèles. Il est vrai que deux de ces hommes apostoliques avaient cessé de vivre vers l'année 1777; nous l'apprenons d'une lettre du P. Rodriguez, l'un des présidents du tribunal des mathématiques, à Pékin ¹; quant au Jésuite italien, le P. Amoretti, il continua quelques années encore à servir cette mission, et ce ne fut qu'en 1783 qu'il succomba sous le poids de la fatigue et des années. Il s'endormit du sommeil des justes dans les bras de M. Longer, missionnaire français, qui fut dans la suite évêque de Gortyne et vicaire apostolique du Tonkin occidental ².

Au Tonkin, les choses se passèrent à peu près de même; seulement, les ouvriers évangéliques y étant plus nombreux, il s'en trouva qui survécurent plus

cette Académie qu'il publia le livre intitulé : *Flora Cochinchinensis*, 2 vol. in-4°, Ullissipone, 1790.

1. Koffler, *Historica Cochinchinæ descriptio*, p. 110. — Voir aussi le *Journal* de Christophe de Murr, t. VII, p. 266.

2. *Nouvelles lettres édifiantes*, t. VI, p. 342.

longtemps à la suppression de leur ordre. Mais il nous faut reprendre les choses de plus haut.

Après la persécution de 1737, dans laquelle quatre missionnaires de la Compagnie avaient versé leur sang pour la cause de la foi, l'Église du Tonkin comptait au moins deux cent cinquante mille chrétiens. Les Jésuites portugais de la province du Japon en avaient plus de cent vingt mille sous leur conduite ; Messieurs des Missions étrangères, quatre-vingt mille ; les missionnaires de la propagande, environ trente mille ; le reste était sous la direction des Pères Dominicains espagnols. La Compagnie de Jésus entretenait en cette mission quatre Pères européens, trois Pères tonkinois¹, et trois prêtres séculiers indigènes. Messieurs des Missions étrangères avaient un vicaire apostolique, trois de leurs ecclésiastiques venus d'Europe, et quinze prêtres tonkinois ; la Propagande avait quatre missionnaires Augustins déchaussés italiens, quelques prêtres chinois et un vicaire apostolique ; les Pères Dominicains y étaient au nombre de quatre.

Cependant, après quelques alternatives de calme et de tempête, une paix profonde vint pendant plusieurs années consoler cette chrétienté si longtemps éprouvée. La divine Providence, qui tient dans sa main le cœur des

1. Déjà, dans les dernières années du dix-septième siècle, les Jésuites avaient admis dans leur Société des indigènes tonkinois et cochinchinois, et les avaient élevés au sacerdoce. En 1700, il se trouvait parmi eux quatre prêtres tonkinois, les PP. Léon, Valentin, Lin et Laurent.

princes , ouvrit celui du roi ¹ à des sentiments de bienveillance par un de ces événements inattendus dont elle seule a le secret.

Sur la fin de 1748, le roi, toujours occupé de guerre, trouva dans un arsenal un canon qui portait une inscription européenne, et qui provenait d'un navire hollandais échoué sur les côtes de ses États. Le prince demanda qu'on fit venir devant lui, pour expliquer cette inscription, deux Dominicains dont il connaissait la présence dans son royaume. Sur la réponse qui lui fut faite que tous les deux avaient été mis à mort ², il s'emporta contre ses ministres et leur reprocha d'avoir agi sans ses ordres et contre ses intentions ; puis il voulut qu'on fit toutes les diligences possibles pour découvrir quelque missionnaire européen, et promit une récompense à celui qui lui en amènerait un. Les chrétiens n'avaient pas besoin de ce stimulant pour introduire les Pères auprès du roi dans des conjonctures aussi favorables. Le P. Vincelas Paleceuk, Jésuite de Bohême, expliqua l'inscription et fut mandé par le roi à Ketho, du fond de la province où il résidait. Avant son arrivée, le roi mit en liberté sept chrétiens captifs pour le nom de Jésus-Christ, et lorsque le missionnaire fut présenté à la cour, il le fit traiter avec une magnificence vraiment royale.

1. Le roi, ou Chua, qui exerçait alors l'autorité suprême au Tonkin, se nommait Trinh-Danh, ou Minh-Vuong. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 1, la Liste chronologique des rois du Tonkin, etc.

2. Ces deux religieux étaient les PP. François Gil et Alfonso Léziniana, décapités pour la foi, le 22 janvier 1745.

Le P. Paleceuk, conduit ensuite à l'arsenal, expliqua de nouveau les inscriptions ; mais quand on lui demanda la manière de se servir du canon, le religieux avoua ingénument son ignorance, et s'excusa en disant, qu'il ne convenait pas au ministre du Dieu de paix de faire usage des armes que les hommes employaient pour s'entre-détruire.

Tout le Tonkin ne tarda pas à être informé des bonnes dispositions du roi ; les chrétiens commencèrent dès lors à célébrer leurs fêtes avec beaucoup de solennité, et les païens eux-mêmes prirent part à leurs réjouissances. Le roi, plus ravi que son peuple, demanda instamment que l'on fit venir d'Europe un mathématicien et un canonnier. Il voulut de plus que les vaisseaux portugais entrassent dans ses ports sans payer aucun droit.

Le P. Paleceuk s'empessa de mettre à profit une si belle occasion qui lui était offerte pour servir la cause de Dieu. Beaucoup d'idolâtres, parmi lesquels on comptait plusieurs grands mandarins, embrassèrent le Christianisme. De toutes parts la foi fit de rapides progrès. On voyait des villages entiers, évangélisés par de simples fidèles, venir demander le baptême.

Cependant, les espérances que les missionnaires avaient conçues ne tardèrent pas à s'évanouir, les sentiments du roi changèrent sans qu'on pût en découvrir la cause. En 1731, plusieurs missionnaires, munis d'instruments de mathématiques, abordèrent au Tonkin sous la conduite

du P. Simonelli ¹, religieux aussi distingué par sa science que par son zèle. Le roi leur fit défendre de se présenter à la cour. Le P. Simonelli, jugeant sa présence inutile, regagna Macao ; mais ses quatre compagnons se jetèrent dans les campagnes, et allèrent porter aux petits et aux pauvres des vérités qu'auraient probablement rejetées les grands et les riches ². Avec ce nouveau renfort, la mission des Jésuites au Tonkin se composait de quatorze ouvriers évangéliques. Six d'entre eux étaient Portugais, cinq Allemands, les trois autres étaient Japonais. Plusieurs Pères italiens voulurent aussi, pendant la redoutable crise qui allait emporter leur Compagnie, offrir à ces pénibles missions le tribut de leurs travaux, de leurs sueurs et même de leur sang. De ce nombre furent les PP. Horta, Castiglioni et Candia. Le P. Nuntius Horta, après avoir passé plusieurs années au Tonkin, revenait en Europe, lorsque des nouvelles fâcheuses qu'il reçut à l'Île de France, et surtout la perspective d'une persécution imminente dans sa chère mission, l'engagèrent à retourner à son poste pour y rester jusqu'à la mort.

Un nouvel édit de proscription contre le Christianisme venait en effet d'être publié le 14 septembre 1765 ; quel-

1. Jacques-Philippe Simonelli, Jésuite italien, connu par ses *Observations astronomiques*, publiées à Rome, in-4°, 1744.

2. Ces quatre missionnaires étaient les PP. Simon Gumb, Joseph de Moura, Jean Hoppe et Joseph Keyser ; les deux derniers avaient été bannis de la Cochinchine l'année précédente, 1750.

ques missionnaires avaient été inquiétés dans l'exercice de leurs fonctions, et un Jésuite portugais, accompagné de plusieurs chrétiens qui portaient des objets de religion, avait failli être arrêté par les satellites des mandarins. Le missionnaire était parvenu à s'échapper, mais ses gens et les effets étaient tombés entre les mains des persécuteurs, et il lui avait fallu donner 800 piastres pour racheter les uns et les autres¹.

Cependant le P. Horta, de retour au Tonkin, se livrait avec zèle aux exercices d'un apostolat plein de périls, lorsqu'il fut découvert par les soldats dans une maison où il administrait les sacrements. Le missionnaire fut traité en criminel et conduit sous une escorte de deux cents soldats dans les prisons du gouverneur de la province. Sa captivité fut longue et cruelle. Il était à demi couché dans une cage de quatre pieds de long sur deux et demi de large, chargé d'une lourde cangue, exposé à toutes les intempéries des saisons et aux piqûres d'insectes fort incommodes. Couvert de nombreux ulcères, en proie à des douleurs presque insupportables, le généreux prisonnier sentait son courage croître avec ses souffrances, et, dans un sentiment de joie et d'humilité chrétienne, il signait les lettres qu'il adressait à ses frères : *Nuntius de Horta, indignissimus Christi confessor, pro Christo catena ligatus*². Si l'on en croit le témoignage d'un

1. *Nouvelles Lettres édifiantes*, t. VI, p. 42.

2. *Nuntius de Horta*, très-indigne confesseur de la foi, chargé de chaînes pour Jésus-Christ.

missionnaire de la Chine¹, le martyr du P. de Horta durait encore en 1777; quoi qu'il en soit, il paraît certain que le saint confesseur eut le bonheur de perdre la vie dans les fers pour le nom de Jésus-Christ.

Malgré la persécution, les missionnaires ne laissaient pas de prodiguer leurs soins au troupeau qui leur était confié. Mgr de Gabale, évêque au Tonkin occidental, venait d'ordonner treize prêtres indigènes, dont sept étaient élèves des Pères de la Compagnie de Jésus, deux du séminaire de Siam, et les quatre autres avaient étudié au Tonkin. Ces nouveaux prêtres, joints aux autres prédicateurs de l'Évangile, travaillaient avec courage dans la vigne du Seigneur, mais non sans beaucoup d'obstacles et de fréquentes avanies de la part des païens.

En 1773, la persécution sembla redoubler de violence; deux religieux Dominicains, surpris dans l'exercice de leurs fonctions, furent condamnés à mort et couronnèrent ainsi par une fin glorieuse leur carrière apostolique². Les missionnaires Jésuites échappés à cette tourmente purent, à force de précautions et de patience, continuer l'œuvre de Dieu. Cependant, ces généreux athlètes s'éteignaient les uns après les autres. Tant que la Compagnie de Jésus, leur mère, avait subsisté dans sa force, elle n'avait cessé de leur envoyer des collaborateurs; mais, frappée dans un grand nombre de

1. Le P. André Rodriguez, cité plus haut, p. 225.

2. Les PP. Hyacinthe Castaneda, Espagnol, et Vincent Liem, Tonkinois.

ses enfants qu'elle voyait chassés, dispersés, jetés dans de ténébreux cachots ; menacée elle-même du coup fatal qui devait pour un temps la faire disparaître du milieu du monde chrétien , elle ne pouvait plus fournir aux missions d'outre-mer que de rares et faibles secours. Mais l'esprit apostolique n'était pas affaibli parmi ses enfants ; réduite à un nombre plus restreint , ils sentaient redoubler en eux le zèle et le dévouement. Ainsi, dans ces jours de détresse et à la veille même d'un dernier désastre, de nouvelles recrues partaient encore pour les Indes et la Chine ; elles ne devaient pas manquer non plus à la mission du Tonkin. En 1772, deux Jésuites italiens , tous deux à la fleur de l'âge , échangeaient leur sol natal pour cette nouvelle et lointaine patrie. Ils se nommaient Joseph Candia et Alexandre Pompée Castiglioni. Pour donner à connaître l'esprit qui animait ces disciples de l'institut d'Ignace, il suffit de transcrire la lettre que l'un d'eux écrivait à la marquise de Castiglioni , sa tante, depuis peu humble servante de Jésus-Christ dans un monastère d'Italie ¹.

1. Cette lettre se conserve en original aux *Archives du Gesù*, à Rome ; elle appartient au sixième volume in-folio des *Manuscrits du cardinal Valenti-Gonzaga*, qui était proche parent du P. Castiglioni.

LETTRE DU P. A. POMPÉE CASTIGLIONI

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

A MADAME CASTIGLIONI, SA TANTE, RELIGIEUSE A SAINTE-AGNÈS
DE MILAN.

MADAME ET TRÈS-CHÈRE TANTE,

Ne vous le disais-je pas à la dernière visite que je vous fis à Milan, au mois d'août dernier, que nous ne devions plus nous revoir en ce monde? Je tiens parole. Je vais, je cours m'embarquer pour le royaume du Tonkin, dans les Indes-Orientales, à sept ou huit mille lieues d'ici. Je veux tâcher, avec l'aide de Dieu, de gagner à notre sainte foi quelques-uns de ces pauvres idolâtres, au moins de sauver mon âme; car Jésus-Christ l'a dit : *Qui perdiderit animam suam propter me in vitam æternam custodit eam.* O mon Dieu, qu'elle est admirable la miséricorde dont vous daignez user à l'égard d'un aussi grand pécheur que moi! Que n'ai-je mille vies à donner toutes, pour ce bien-aimé Seigneur, qui, étant roi de gloire, est descendu du ciel et a souffert la mort pour moi, misérable ver de terre, et de plus, chargé d'iniquités! Je voudrais faire comprendre à tant de chrétiens bons, mais timides, mais inconsiderés ou mal dirigés, combien il est urgent et nécessaire d'aller au secours de ces infortunées nations, encore ensevelies dans les ténèbres de leur idolâtrie et de leurs vices,

toutes teintes qu'elles sont du sang précieux du Fils de Dieu, qui a épuisé ses veines pour les racheter et en faire la conquête ! Je voudrais leur faire entendre combien le Seigneur aime à voir de pauvres créatures comme nous faire ainsi tous leurs efforts pour concourir à l'accomplissement de ses vœux et au salut des hommes, quelle récompense il prépare, quels soins, quelle protection, et quelle prédilection toute spéciale sa bonté accorde à ceux qui se dévouent à l'aider dans sa divine et perpétuelle entreprise.

Chose étrange ! il se trouvera des gens qui condamneront ma résolution, mûrie pourtant par quinze années de réflexions, fruit d'une inspiration manifeste et comme irrésistible, examinée et approuvée par beaucoup d'esprits sages, par des hommes parfaitement instruits de mes dispositions intérieures, bénie enfin par celui que Dieu, dans la vie religieuse, m'a donné pour son vicaire et l'interprète de sa volonté. Je n'en doute pas, ces mêmes personnes qui désapprouvent ma conduite ne la trouveraient pas étrange, et n'auraient pour moi que des éloges, s'il s'agissait d'entreprendre le même voyage pour des intérêts temporels, pour faire des observations astronomiques, pour commander une flotte, et même pour faire le commerce. Mais qu'un homme se décide à partir pour aller servir Dieu, gagner des âmes et sauver la sienne avec plus de mérite ; alors, et alors seulement, on ne revient pas de sa surprise, on est mécontent, on blâme, on murmure, on juge témérairement,

on condamne. O grand siècle! siècle des lumières! oui; mais des lumières que jettent les tisons de l'enfer. Mais laissons-les dire et blâmer tant qu'il leur plaira. Dans la vallée de Josaphat, on leur rendra raison à tous de notre conduite.

En attendant, vous désirerez savoir, ma chère tante, quel pays c'est que le Tonkin. C'est un pays couvert de marais, où il n'y a ni pain, ni vin, ni huile, ni beurre, ni lait, ni viande, ni gibier, ni œufs, ni volaille, ni oiseaux, ni légumes, ni herbages, ni fruits; en un mot, on n'y trouve absolument que du riz, du soleil et de l'eau chaude: chaude parce que, froide, elle fait mal¹. Il y a aussi des voleurs qui font métier d'enlever des hommes pour les vendre. On y a mis à prix la tête des Européens, et, quand on en prend un, il est sûr de la corde. Les chrétiens sont au nombre de trois cent mille; c'est la onzième partie des habitants: le reste est idolâtre. Le pays est excessivement pauvre, le climat fort chaud. Le point difficile est d'y arriver. Certains vents, certains corsaires, certains écueils, se rencontrent en mer, qui ne permettent pas à tout le monde de passer tranquillement. Mais qu'est-ce que cela? En avant!

J'ai promis, l'été dernier, d'envoyer à votre monastère et à vous, mon tableau de la madone; et, en effet, voilà un mois environ que je l'ai confié au P. Tormenti. C'est

1. Le portrait que le P. Castiglioni trace ici du Tonkin n'est pas trop flatté; il faut sans doute faire un peu la part de l'imagination d'un jeune missionnaire.

lui qui vous le remettra ; faites-le placer dans un endroit où les religieuses passent souvent. En le voyant, elles se souviendront de me recommander fréquemment à Jésus et à Marie. Marie est ma mère ; c'est elle qui m'a obtenu cette grâce de son divin Fils ; elle m'obtiendra encore celle de tenir ferme au milieu de tant de périls du corps et surtout de l'âme, et enfin celle de bien mourir ¹. Oh ! si je n'avais pas commis tant de péchés, peut-être que le Seigneur me rendrait digne de mourir pour la foi. Mais... Et pourtant, Dieu est miséricordieux au delà de toutes nos pensées.

Je n'ai pas le temps d'écrire à d'autres religieuses, ni à madame Massimilla, ni à tant d'autres personnes. Mais quand ils sauront la nouvelle, et ils la sauront plus tard, ils comprendront le principal motif pour lequel ils m'ont trouvé si décidé, ou, comme ils disaient, obstiné jusqu'à la déraison, à régler comme j'ai fait mes affaires temporelles.

Je suis avec une tendre affection,

Votre neveu tout dévoué,

POMPÉE.

S. J.

Turin, 9 décembre 1772.

1. Il paraît que le P. Castiglioni et le P. Candia, un de ses compagnons de voyage, avaient cessé de vivre avant l'année 1778. (*Compendio dell' espulsione de' Gesuiti di Portogallo*, p. 405.) — On trouve des traces d'autres Jésuites missionnaires au Tonkin jusqu'en 1787 ou 88. Il n'en existait probablement plus en 1789.

CONCLUSION

(1774-1857)

Depuis l'année 1774, époque où la Compagnie de Jésus fut supprimée, et pendant les années suivantes, où ses tristes restes achevaient de disparaître lentement au Tonkin et dans la Cochinchine, ces deux royaumes furent en proie à toutes les horreurs de la guerre civile.

Hué-Vuong, fils et successeur de Vo-Vuong, avait donné toute sa confiance à un mandarin qui, abusant de l'autorité, opprima les peuples et rendit son administration odieuse. Le roi du Tonkin sut profiter du mécontentement général ; il entra en Cochinchine à la tête d'une puissante armée. Hué-Vuong, après avoir impolitiquement sacrifié son ministre, qui seul aurait pu le défendre, se vit contraint de fuir dans les provinces méridionales de ses États, et laissa ainsi la haute Cochinchine au pouvoir des Tonkinois. D'un autre côté, un homme jusque-là obscur, mais ambitieux et habile, nommé Nhac, et dont la famille était surnommée Tay-

Son, avait levé l'étendard de la révolte dans la Cochinchine centrale. Ainsi, ce malheureux royaume se trouvait partagé entre trois maîtres, qui, se faisant les uns aux autres une guerre acharnée, inondèrent le pays de sang et le couvrirent de ruines. Cependant Hué-Vuong avait perdu la vie, et les perfides Tay-Son restaient ainsi en possession de la plus grande partie du royaume, lorsqu'un petit-fils de Vo-Vuong, légitime héritier du trône de Cochinchine, vint se mettre sur les rangs et disputer aux usurpateurs une couronne qui, depuis plusieurs siècles, appartenait à sa famille. Ce jeune prince, connu d'abord sous le nom d'Ong-Nguyen-Chung¹, était doué de toutes les qualités qui font les héros. Dans une circonstance critique, il avait dû la vie au dévouement du vicaire apostolique de la Cochinchine, Mgr Pigneaux de Béhaine, évêque d'Adran; il lui en conserva un bienveillant et éternel souvenir. De son côté, le généreux prélat continua à rendre au monarque, éprouvé par la fortune, tous les services que sa position pouvait lui permettre. Les vicissitudes d'une guerre sanglante n'avaient point abattu le courage de Nguyen-Chung; chassé plusieurs fois de ses États par des sujets rebelles, il y était rentré autant de fois les armes à la main. Mais pour mettre en sûreté ce qu'il avait de plus cher, il avait confié son fils aux soins de l'évêque d'Adran; et plus tard, en 1788, quand il vit ses affaires presque désespé-

1. *Ong* signifie seigneur, *Nguyen* est le nom de la famille royale de la Cochinchine, et *Chung*, le nom du prince pendant sa jeunesse.

rées, il fit partir pour la France le jeune prince avec son vénérable instituteur. Le prélat était chargé de demander des secours, et de négocier entre la Cochinchine et la France une alliance offensive et défensive. Un traité fut en effet conclu; il y était stipulé, entre autres choses, que le roi de France fournirait des troupes et de l'argent pour remettre le roi de Cochinchine en possession de ses États, et que, de son côté, le roi de Cochinchine céderait à la France la baie et le port de Tourane avec une partie du pays environnant. L'opposition du gouverneur de Pondichéry, et plus encore, la révolution française qui ne tarda pas à éclater, empêchèrent que le traité fût mis à exécution. Cependant, soit par une impulsion politique, soit par des vues d'intérêts particuliers, quelques officiers français entrèrent au service de Nguyen-Chung, disciplinèrent ses troupes, et fortifièrent à l'européenne plusieurs de ses places. Avec ce secours, et à l'aide de quelques vaisseaux qu'il acheta de négociants français, ce prince parvint, avec le temps, à reconquérir ses États héréditaires, et même à se rendre entièrement maître du royaume du Tonkin. Ainsi, en 1802, Nguyen-Chung, qui prit le nom de Gia-Laong, se trouva seul possesseur de tout l'empire d'Annam.

Mais dans cette période de plus de trente ans, qui s'étaient écoulés depuis le commencement des troubles, jusqu'à leur heureuse issue, en 1802, on peut concevoir ce qu'eurent à souffrir l'Église et les fidèles de l'empire annamite. Outre les calamités, suites inévitables

des guerres civiles; outre les persécutions qui vinrent plus d'une fois se joindre à tant d'autres fléaux, la révolution française, arrivée dans l'intervalle, mit le comble aux malheurs de ces chrétientés désolées. En effet, le gouvernement anarchique qui s'élevait alors en notre patrie sur les débris du trône renversé, faisait ressentir un contre-coup funeste à tous les pays de mission; et, en ruinant l'Église de France, en poursuivant ou immolant ses prêtres, et surtout en détruisant les établissements ecclésiastiques et religieux, il tarissait, pour les contrées infidèles, ces sources fécondes de fervents missionnaires qui portaient au loin le flambeau de l'Évangile. Plus que toutes les autres, les chrétientés de la Cochinchine et du Tonkin eurent à gémir de ces désastres. C'était la France qui leur envoyait non-seulement les simples prêtres, mais les premiers pasteurs, les évêques. Ainsi, malgré le zèle infatigable de quelques missionnaires, qui tâchaient de se multiplier, s'il était possible, à l'égal des besoins, la disette d'ouvriers évangéliques fut grande, et se fit sentir cruellement pendant plus d'une vingtaine d'années ¹.

1. Depuis l'année 1789, jusqu'à l'année 1819, il n'est parti de France, pour la mission du Tonkin, que quatre missionnaires; trois en 1789, et le quatrième, en 1792. De ces quatre missionnaires, le premier est mort en 1816, et le dernier, qui était M. Langlois, est mort supérieur du séminaire des Missions étrangères, à Paris, le 13 juillet 1834.— En Cochinchine, sur sept missionnaires qui s'étaient embarqués successivement pour cette mission, dans les années 1789, 92, 95, 99, il n'en restait plus que deux encore vivants, lorsque M. Isoard, prêtre du diocèse de Gap, en-

Nous signalerons cependant deux hommes apostoliques, que la Providence semblait avoir réservés pour ces années d'épreuve. L'un, M. Longer, parti de France en 1776, avait été d'abord missionnaire en Cochinchine. Il y travaillait, depuis plusieurs années, avec courage et succès, lorsque l'évêque de Céram, Mgr Davoust, vicaire apostolique du Tonkin occidental, le demanda pour son coadjuteur. Le prélat était déjà mort, en 1789, quand arrivèrent de Rome les bulles qui lui donnaient pour successeur M. Longer, avec le titre d'évêque de Gortyne. Il n'y avait, à cette époque, aucun évêque sacré, ni au Tonkin ni dans toute la Cochinchine proprement dite. L'évêque d'Adran, vicaire apostolique de ces contrées, était forcé, par les circonstances, de se tenir dans la partie de son diocèse appartenant au Camboge ou à la principauté de Cancao. En conséquence, M. Longer se vit obligé d'aller à Macao, où il reçut la consécration épiscopale des mains de l'évêque de cette ville, à la fin du mois de septembre 1792. Rentré au Tonkin en mars 1793, il sacra la même année deux évêques. Le premier était un Dominicain espagnol, vicaire apostolique du Tonkin oriental; et l'autre, M. Jean la Bartette, missionnaire français, nommé évêque de Véren, et coadjuteur de l'évêque d'Adran.

A peine arrivé en son diocèse, l'évêque de Gortyne eut à essuyer le feu de la persécution; et, en charitable pas-

voyé de Rome en Cochinchine, arriva en cette mission dans le courant de l'année 1804.

teur, il mit tous ses soins à préserver son troupeau du danger. Dans ce dessein, et en vertu des pouvoirs reçus de Rome, il se donna un aide et un successeur dans la personne de M. Charles Lamothe, qu'il sacra évêque de Castorie, le 10 avril 1796. Mais ce premier coadjuteur étant mort quelques années après, il s'en adjoignit successivement deux autres, MM. Guérard et Olivier, qui, comme leur prédécesseur, reçurent, avec la consécration épiscopale, le titre d'évêque de Castorie. Quant au vénérable évêque de Gortyne, il prolongea sa sainte et laborieuse carrière jusqu'en l'année 1831, où il s'endormit paisiblement dans le Seigneur, plein de jours et de mérites.

Mgr Longer fut pour le Tonkin ce que Mgr Pigneaux de Béhaine avait été, et avec plus d'éclat encore, pour la Cochinchine. Ce zélé missionnaire, si connu plus tard sous le nom d'évêque d'Adran, avait commencé en 1767 à travailler dans la partie du Camboge dépendante de l'empire annamite. Il fut chargé d'abord de diriger le collège, que l'irruption des Birmans avait obligé de transporter de la ville de Siam à Hon-Dat, bourgade de la principauté de Cancao. En 1770, le Saint-Siège nomma M. de Béhaine évêque d'Adran et coadjuteur de Mgr Piguel, évêque de Canathe et vicaire apostolique de la Cochinchine. Ce pays était alors en proie à toutes les horreurs de la guerre civile; le nouveau coadjuteur, qui devint bientôt vicaire apostolique par la mort de l'évêque de Canathe, ne put donc se fixer dans la partie

la plus importante de son diocèse ; il fut contraint de se réfugier tantôt dans le Camboge et tantôt dans les îles désertes du golfe de Siam. En 1784, le roi de Cochinchine, fugitif et errant au milieu de ces îles, y rencontra l'évêque d'Adran, qui lui avait déjà rendu d'importants services ; ce fut alors qu'il lui confia l'éducation de son fils aîné, héritier présomptif de la couronne. Mgr de Behaine fit à cette époque le voyage de France dont nous avons parlé plus haut, et, à son retour, il se fixa dans la partie de son diocèse occupée par Nguyen-Chung ; c'était le Camboge, qu'on nommait aussi basse Cochinchine.

Mais bientôt les victoires de ce prince ouvrirent au prélat l'entrée de la Cochinchine centrale. Ce pays, théâtre sanglant de la guerre, était resté sans prêtres depuis de longues années, il s'y transporta lui-même accompagné de plusieurs de ses missionnaires. Ce fut là que la mort enleva le pieux évêque, le 9 octobre 1799. Voici le témoignage qu'un auteur protestant rend à la vertu et aux belles qualités de Mgr de Béhaine :

« Parmi tous les missionnaires catholiques, écrit M. Purefoy¹, l'évêque d'Adran se faisait remarquer par ses rares talents et ses connaissances extraordinaires. Ce prélat, qui mourut au siège de Quin-Hone, sincèrement regretté du roi et de la portion loyale de ses sujets, a rédigé, dit-on, un code de lois et un livre d'instruction

1. Extrait d'un article sur la Cochinchine composé en anglais par M. Purefoy, et publié dans l'*Asiatik-Journal*. — Août 1826.

sur le gouvernement du pays. Il composa aussi un dictionnaire volumineux de la langue cochinchinoïse, avec l'explication en latin et en français. L'auteur de ces remarques a vu ce livre dans les mains du successeur de l'évêque d'Adran, à qui il appartenait. Le gouvernement cochinchinois manifesta sa gratitude pour les services de cet homme extraordinaire d'une manière éclatante, en faisant ériger près de sa maison de campagne un monument à sa mémoire, avec une longue inscription en caractères dorés, honneur réservé à la famille royale, et en décrétant que sa pierre tumulaire, placée dans une position horizontale, serait constamment couverte d'une pièce de soie jaune. »

Outre ces marques de distinction, le roi fit expédier et envoyer à la famille du prélat un brevet d'honneur et de condoléance, où il exprime, dans les termes les plus touchants et les plus énergiques, son affection sincère pour l'illustre mort et les profonds regrets que lui inspirait cette perte funeste. Le diplôme royal, extrêmement honorable à la mémoire du prélat, n'est pas sans intérêt pour l'histoire; en voici quelques extraits :

« Je possédais un sage, l'intime confident de tous mes secrets... Je parle de Pierre Pigneaux, décoré de la dignité épiscopale et du glorieux titre de plénipotentiaire du roi de France. Ayant toujours présent à l'esprit le souvenir de ses anciennes vertus, je veux lui en donner de nouveaux témoignages. Je le dois à ses rares mérites.

« Mon estime et mon affection pour lui croissaient de

jour en jour. Dans les temps de détresse, il nous fournissait des moyens que lui seul pouvait trouver. La sagesse de ses conseils et de ses vertus, qui brillait jusque dans l'enjouement de la conversation, nous rapprochaient de plus en plus... Je comptais que cette santé florissante me ferait goûter encore longtemps les doux fruits d'une si étroite union ; mais voilà que la terre vient de couvrir ce bel et précieux arbre. Quelle source d'éternels regrets !

« Pour manifester à tout le monde les grands mérites de cet illustre étranger, et répandre enfin au dehors la bonne odeur de ses vertus qu'il cacha toujours, je lui donne ce brevet d'instituteur du prince héritier, avec la première dignité après la royauté et le surnom d'Accompli. Hélas ! quand le corps est tombé et que l'âme s'envole au ciel, qui pourrait la retenir ? Je finis ce petit éloge ; mais les regrets de la cour ne finiront jamais... O belle âme du maître, recevez cette faveur ¹. »

Une autre perte que fit peu après l'Église de Cochinchine, fut celle du prince Canh, l'élève de l'évêque d'Adran. Ce prince, légitime héritier de la couronne, mourut en 1801, et eut le bonheur, sur la fin de ses jours, de recevoir le baptême de la main d'un chrétien du palais. L'année suivante, Gia-Laong achevait l'œuvre de la pacification de l'empire annamite, en réduisant le Tonkin sous son obéissance.

1. *Annales de la Propagation de la foi*, t. IV, p. 622.

Cette réunion de la couronne du Tonkin et de la Cochinchine sur une même tête pouvait être fort avantageuse au Christianisme , comme elle pouvait aussi lui devenir très-funeste. Tant que Gia-Laong vécut, ce prince continua de favoriser ou du moins de laisser libre en ses États l'exercice de la religion catholique ; mais son fils Minh-Menh , qui monta sur le trône en 1820, se préparait à rouvrir l'ère sanglante des persécutions.

Des motifs de prudence ou de politique retardèrent d'abord l'exécution de ses funestes projets. D'un côté, les Tonkinois, supportant avec peine le joug des princes de la famille Nguyen, semblaient vouloir profiter des embarras d'un nouveau règne pour se révolter. Il y avait, même en Cochinchine, beaucoup de mécontents; et le nouveau roi, que Gia-Laong avait nommé son successeur au détriment du fils du prince Canh, n'était pas vu d'un bon œil par beaucoup de seigneurs cochinchinois ; et en général il était peu aimé. A toutes ces considérations vint se joindre la crainte de se mettre sur les bras le roi de France, Louis XVIII, dont les envoyés arrivaient sur ces entrefaites à la cour de Hué. Ce prince, en effet, dans le but d'entretenir la bonne intelligence qui régnait depuis longtemps entre la France et la Cochinchine, et encore plus probablement pour faciliter les relations de commerce entre les deux nations, avait profité du retour de M. Chaigneau dans l'empire annamite pour le charger d'une mission auprès du monarque cochinchinois et lui avait conféré la

qualité de consul en ces terres lointaines. M. Chaigneau, officier français attaché depuis longtemps à la personne de Gia-Laong, avait obtenu, en récompense de ses services, la qualité de mandarin. Il y avait plus de vingt-cinq ans qu'il résidait dans cette contrée, où il s'était marié, lorsqu'on lui accorda la permission de faire un voyage dans son pays natal pour y voir sa famille. Il revenait vers la fin de 1821 en Cochinchine, et avait pour commission spéciale d'offrir les présents du roi de France au monarque annamite; mais à la place de Gia-Laong, il trouva Minh-Menh, qui occupait alors le trône de son père ¹. Ce prince, qui se croyait obligé, dans les circonstances présentes, de ménager un roi puissant, reçut avec honneur les présents qui lui étaient offerts au nom de Louis XVIII, et il en parut très-satisfait, mais au fond il n'en conservait pas moins ses dispositions hostiles au Christianisme.

D'ailleurs tout faisait ombre à ce monarque soupçonneux : le souvenir des anciennes conquêtes des Portugais en Orient, et plus encore l'envahissement assez récent de l'Inde par les Anglais étaient présents à son esprit et lui inspiraient des craintes continuelles de la part des grandes puissances de l'Europe. Aussi commença-t-il

1. M. Chaigneau et M. Vannier, tous deux Français et tous deux mandarins en Cochinchine, ne tardèrent pas à s'apercevoir que Minh-Menh n'était pas pour eux ce qu'avait été Gia-Laong; ils demandèrent un congé définitif, et, en 1824, ils revinrent en France avec leur famille. C'était un appui et une ressource qui allaient manquer à l'Église de Cochinchine au moment où elle en aurait eu le plus de besoin.

à défendre, sous des peines rigoureuses, l'entrée de son royaume aux Européens, et tout au plus il leur assigna une seule ville de ses États où il leur était permis de trafiquer.

Dans ces pensées de répulsion et de crainte, il resserra les nœuds qui l'attachaient aux souverains de la Chine. Gia-Laong, son père, fondateur du nouvel empire annamite, avait osé se déclarer empereur sans l'autorisation du gouvernement chinois ; cette prétention avait été mal reçue à Pékin et condamnée comme la violation d'un droit immémorial et imprescriptible. Minh-Menh, moins fier ou moins assuré sur le trône que Gia-Laong, en passa par tout ce qu'on exigea ; il reconnut l'empereur de Chine pour son suzerain, et voulut recevoir de lui l'investiture de ses États ; il se fit même une règle de conduite de n'agir que sous l'influence et à l'exemple du Céleste-Empire.

En 1825, un nouvel envoyé du roi de France, M. de Bougainville, s'était présenté en Cochinchine ; il ne put obtenir d'audience de la cour, et sa présence ayant renouvelé les inquiétudes du tyran, les mandarins reçurent des ordres plus rigoureux. Il leur était enjoint de veiller avec soin à ce que les vaisseaux européens ne débarquassent quelques missionnaires. Ainsi cette démarche si légitime et si pacifique de la part d'un souverain allié, devenait en quelque sorte le signal de nouveaux actes de sévérité et de vexations exercées contre les chrétiens¹.

1. La politique ombrageuse de ces princes à demi barbares, et qui se

Cependant Minh-Menh n'avait pas encore levé entièrement le masque ; et, chose assez remarquable, tant que vécut Louis XVIII et que son successeur Charles X demeura sur le trône, soit hasard, soit dessein formé, on n'avait osé répandre le sang chrétien. Mais après que la révolution de 1830 eut chassé du trône la branche aînée des Bourbons, il semble qu'il ne restât plus de digue assez forte pour empêcher le torrent de se déborder. Alors la persécution recommença avec une rigueur inouïe. Ce fut en 1831 qu'éclata l'orage qui grondait depuis si longtemps.

De ce moment, jusqu'à la mort du cruel Minh-Menh, le sang des prédicateurs et des disciples de l'Évangile ne cessa de couler sur la terre annamite ¹. La seule année 1838 vit couronner trente-trois illustres confesseurs de

croient pas à la loyale observation du droit des gens de la part des étrangers, a plus d'une fois pris occasion d'une démarche franche et sincère pour soupçonner le mal, et pour se porter eux-mêmes à de déplorables excès. A la veille de la longue persécution excitée en Cochinchine dans l'année 1750, et qui, sauf d'assez courts intervalles, n'a cessé de sévir jusqu'à nos jours, M. Poivre, envoyé français, arrivait en 1749 à la cour de Hué pour y ménager un traité de commerce entre le gouvernement de Louis XV et celui du monarque cochinchinois. M. Poivre, comme il le raconte lui-même dans la *Relation de son voyage*, n'eut pas à se louer des procédés du roi de Cochinchine, qui était alors Vo-Vuong. L'entreprise échoua, comme on devait s'y attendre, et la persécution, qu'on ne soupçonnait pas si prochaine, ne tarda pas à éclater.

1. Outre plusieurs chrétiens et prêtres indigènes qui furent mis à mort dans ces premières années de la tourmente, plusieurs Européens furent immolés à la fureur du tyran : en 1833, M. Gagelin fut étranglé ; en 1834, le P. Odorico mourut en exil et prisonnier ; en 1835, M. Marchand fut tenaillé avec des *fers ardents* ; en 1837, M. Cornay fut décapité.

Jésus-Christ. A la tête de cette glorieuse phalange trouvaient trois vicaires apostoliques, dont deux seulement avaient reçu la consécration épiscopale, et troisième n'était encore qu'évêque nommé ; venait ensuite un provicaire général et un autre missionnaire européen ; enfin, parmi les indigènes : neuf prêtres, cinq catéchistes, un séminariste et trois simples fidèles ¹.

Depuis la mort de Minh-Menh, arrivée en 1840, la persécution a continué sous ses successeurs avec quelque relâche et beaucoup moins de rigueur ; cependant jusqu'en 1856, plusieurs généreux confesseurs de Jésus-Christ, parmi lesquels deux missionnaires européens, ont eu le bonheur de cueillir la palme du martyre.

Cependant le Gouvernement français ne resta pas indifférent spectateur de tant de cruautés exercées contre des prêtres et nos compatriotes : en plus d'une circonstance il s'efforça d'arracher les intrépides missionnaires au fer des bourreaux ou à la cruauté des supplices.

En 1841 et 1842, MM. Galy, Berneux, Charrier, Michel et Duclos avaient été plusieurs fois soumis à la torture violemment flagellés ; un de nos braves marins, M. le capitaine Lévêque, commandant de l'*Héroïque*, vint les réclamer et obtint leur liberté. En 1844, Mgr. Lefebvre évêque d'Isauropolis, et vicaire apostolique de la Cochinchine occidentale, s'était livré lui-même afin d'épargner

¹ *Annales de la Propagation de la foi*, t. XII, p. 351. (Voir leur noms, aux *Pièces justificatives*, n° 9, Liste des confesseurs, etc.)

à ses chrétiens les horreurs de la persécution. Condamné à mort et tenu dans les fers, l'héroïque prélat dut sa délivrance à l'intervention menaçante de l'amiral Cécille. Peu après, en mars 1847, le commandant de la *Victorieuse*, M. Rigault de Genouilly, était entré dans le port de Tourane et demandait, entre autres choses, le libre exercice de la religion pour les chrétiens catholiques. Comme il ne put rien obtenir, M. Lapierre vint le rejoindre avec la frégate la *Gloire*. Le monarque annamite, qui était Thieu-Tri, fils de Minh-Menh, ne se sentant pas assez fort pour résister, eut recours à la plus lâche ruse comme à la plus indigne fourberie. « Ce prince, raconte un missionnaire ¹, se défiant de la requête des Français, attendu près d'un mois avant de paraître s'occuper d'eux, et ce n'est que le 1^{er} avril qu'il a ordonné à un mandarin, *Tham-Tri* (second personnage du ministère), de se rendre à Tourane. Ce visiteur fut forcé de prendre une lettre que le commandant Lapierre envoyait au roi, et un jour fut assigné pour la réponse officielle. Mais, pendant tout le temps qui s'était écoulé depuis l'arrivée des Français, le roi avait fait acheter quantité de peaux de buffle et de graisses, soit pour se garantir contre les balles des étrangers, soit pour brûler leurs navires. De plus, un grand mandarin et deux mille hommes de troupe s'étaient rendus au port, entassant de la paille, des bambous, et faisant grande provision de comestibles, sous

1. Lettre de M. Legrand, missionnaire apostolique, en date du 25 juillet 1847. (*Annales de la Propagation de la foi*, t. XX, p. 83.)

prétexte d'un festin et d'un feu de joie en l'honneur des Français. Ce mandarin était porteur d'une ordonnance royale contenant ces deux articles : « 1° Inviter les Français à un banquet, entourer le lieu du festin de quelques centaines de soldats, les plus forts et les plus courageux, armés de cordes (ce qui fut exécuté à la lettre); « puis, pendant le repas, garrotter, assommer, égorger les Français jusqu'au dernier ; 2° si les Français ne descendaient pas à terre, cerner à l'improviste les deux vaisseaux étrangers avec cinq navires tonkinois armés à l'euro péenne et plusieurs jonques de guerre, « lancer des brûlots et des boulets, incendier et détruire le tout sans en laisser aucune trace. »

« Ce mandarin convia donc les Français à un banquet ; mais, par une grâce de la Providence, qui veille sur ceux qui font le bien et punit les traîtres, nos compatriotes, se doutant d'un piège à la vue de tant d'appareil, refusèrent l'invitation. Alors le mandarin prit le parti d'exécuter la seconde partie de son plan, et envoya l'ordre royal à tous les navires cochinchinois de la rade. Les Français, en ayant eu connaissance, furent indignés de cette perfidie et firent ce qu'exigeaient leur sûreté et leur honneur. »

L'attaque étant imminente de la part des Annamites, M. Lapierre dut ouvrir le feu. Cinq jonques cochinchinoises furent coulées à fond, et plus de mille infortunés indigènes payèrent de leur vie la trahison odieuse dont nos soldats devaient être la victime.

Tel fut le dernier acte de Thieu-Tri ; il mourut bientôt après, et Tu-Duc, son second fils, monta sur le trône par les intrigues du premier ministre, dont il avait épousé la fille. Sous ce prince, on vit se renouveler, d'un côté, les persécutions sanglantes, et de l'autre les protestations énergiques de nos diplomates et de nos courageux marins ¹. Tout a été inutile, et le glaive n'a cessé de frapper ; il semble que le monarque cochinchinois, aveuglé et endurci par les châtimens, ait voulu donner un dernier défi au génie bienfaisant et victorieux de la France.

En réponse à nos interventions et à nos demandes, un nouvel attentat a été commis et est de nature à exiger une réparation solennelle et complète.

C'est une noble victime, c'est un évêque, Mgr Joseph Marie Diaz, vicaire apostolique du Tonkin, qui est tombé sous le fer des bourreaux ; disons mieux encore, c'est le

1. « En septembre 1856, M. de Montigny, chargé par le gouvernement français de négocier un traité avec l'empire annamite, fit porter à Touranne une lettre par le *Catinat*, commandé par M. Lelieur de Ville-sur-Arce. Les mandarins de Touranne et ceux d'Hué, la métropole, refusèrent de la recevoir ; ils se portèrent sur le rivage avec mille démonstrations de haine et de mépris. En même temps les batteries de Touranne se garnirent d'artilleurs et se préparèrent à ouvrir leur feu contre les Français. Le commandant Lelieur se contenta de faire débarquer une compagnie d'infanterie qui pénétra dans le fort, encloua soixante pièces, noya la poudre ; les mandarins vinrent alors faire d'humbles excuses ; ils les renouvelèrent au capitaine Collier, qui venait d'arriver sur la *Capricieuse*. Ils reconnurent l'insolence inouïe de leurs actes et demandèrent humblement pardon au grand empereur des Français. La lettre, précédemment refusée, fut acceptée avec respect et transportée pompeusement à la capitale. » (*Correspondant* du 25 décembre 1857, p. 704 et suiv.)

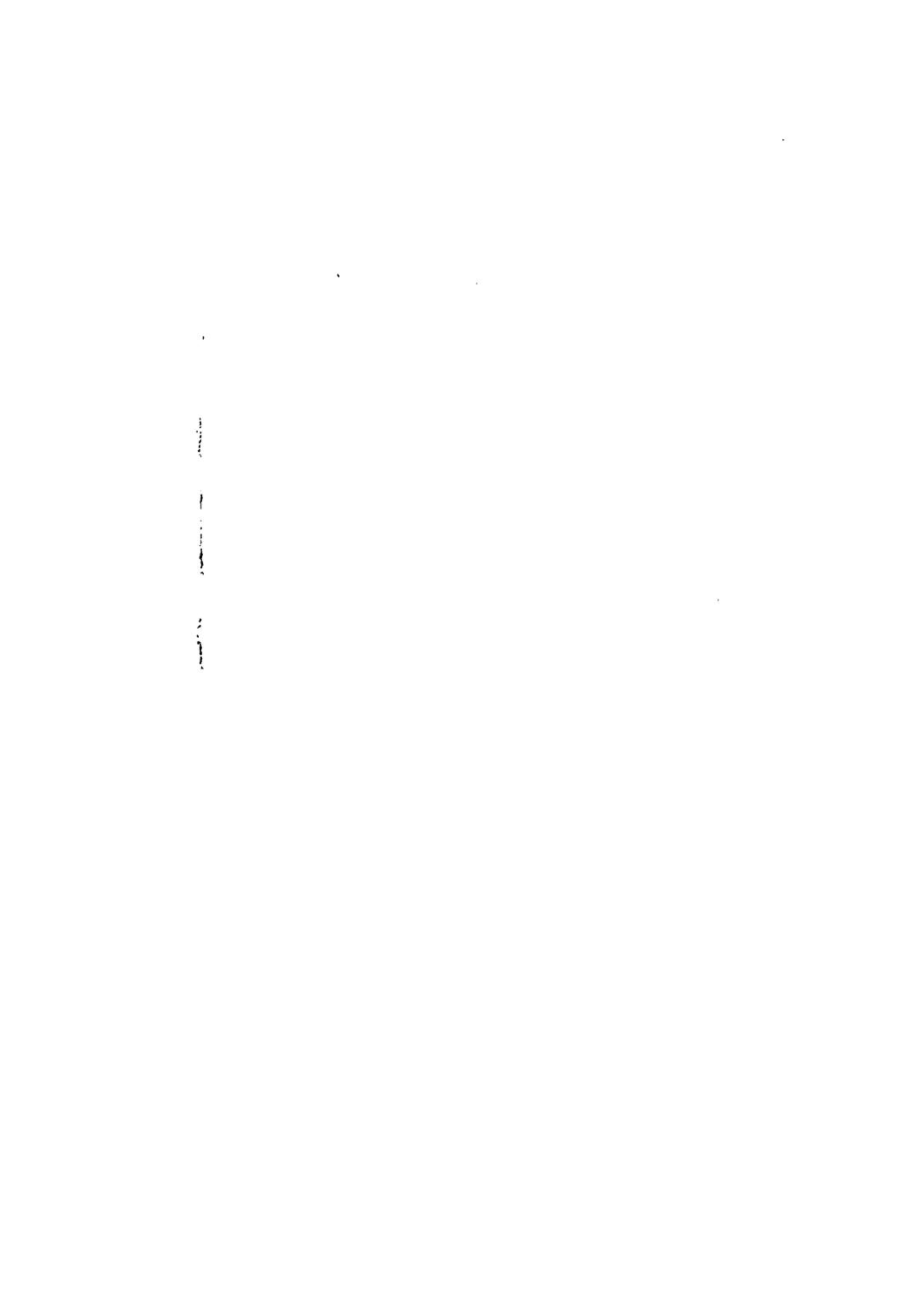
pasteur qui se dévoue pour le troupeau. Voici en quels termes le zélé prélat, religieux de l'ordre illustre de Saint-Dominique, exprimait les sentiments que faisait naître en lui la prévision de sa fin prochaine : « Si le Seigneur, écrivait-il en 1855, n'a pas résolu d'arrêter encore la fureur de nos ennemis, si nous devons à notre tour entrer dans la voie du martyr et suivre la trace de nos vénérables prédécesseurs, je conjure toutes les âmes pieuses d'intercéder pour nous, afin que la grâce du Saint-Esprit nous assiste dans tous les combats que nous aurons à soutenir jusqu'au moment de répandre la dernière goutte de notre sang par amour pour Dieu et pour la rémission de nos péchés.

« Qu'elles prient surtout pour celui de tous qui en a le plus besoin, et qui, à titre de pasteur, doit donner le premier l'exemple de l'immolation, avant de souffrir que ses brebis soient dévorées ! »

Cette dernière et glorieuse victime de la persécution consommait son sacrifice le 20 juillet 1857. Ainsi, depuis l'année 1630, où le Tonkin vit tomber sous le glaive des bourreaux un jeune néophyte nommé François, les prémices que cette fervente chrétienté envoyait au ciel, et depuis l'année 1644, où la Cochinchine vit immoler en haine de la foi le jeune André, son premier martyr, jusqu'en l'année 1857, époque de la mort précieuse de Mgr Diaz, les Églises réunies de la

1. *Annales de la Propagation de la foi*, t. XXIX.

Cochinchine et du Tonkin peuvent inscrire dans leurs annales plus de cent quatre-vingts généreux confesseurs qui ont donné leur vie pour le nom et l'amour de Jésus-Christ. Puissent ces exemples de magnanimité chrétienne réveiller la foi et enflammer le courage parmi les catholiques d'Europe ; puissent-ils aussi faire naître en quelques cœurs le désir d'aller, au secours de ces Églises désolées, s'associer à leurs combats afin de partager leurs triomphes !



PIÈCES JUSTIFICATIVES

7
8
9
10
11
12

PIÈCES JUSTIFICATIVES

N° 1

§ I. — LISTE CHRONOLOGIQUE

DES ROIS DU TONKIN ET DE LA COCHINCHINE.

(1600-1858)

Il faut observer d'abord que le Tonkin et la Cochinchine ont toujours été dépendants de l'empire chinois, ou comme royaumes tributaires, ou comme provinces administrées par des officiers impériaux.

Aussi les Chinois n'ont jamais regardé les rois de ces deux pays que comme des princes de second ordre qui ne possédaient la royauté que par l'institution qu'ils en recevaient des souverains du Céleste-Empire. En voici un exemple assez récent. Quand les princes de la famille de Nguyen eurent, au commencement de ce siècle, ajouté le Tonkin à la Cochinchine, et se furent ainsi formé un empire qui renfermait le Tonkin, la Cochinchine, le Ciampa et la plus grande partie du Camboge, ils pensèrent que les maîtres d'un Etat si vaste et si peuplé pouvaient à juste titre se faire donner le nom d'empereur; mais cette prétention fut très-mal accueillie à la cour de Pékin, où on a continué à ne trai-

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

PIÈCES JUSTIFICATIVES

N° 1

§ I. — LISTE CHRONOLOGIQUE

DES ROIS DU TONKIN ET DE LA COCHINCHINE,

(1600-1858)

Il faut observer d'abord que le Tonkin et la Cochinchine ont toujours été dépendants de l'empire chinois, ou comme royaumes tributaires, ou comme provinces administrées par des officiers impériaux.

Aussi les Chinois n'ont jamais regardé les rois de ces deux pays que comme des princes de second ordre qui ne possédaient la royauté que par l'institution qu'ils en recevaient des souverains du Céleste-Empire. En voici un exemple assez récent. Quand les princes de la famille de Nguyen eurent, au commencement de ce siècle, ajouté le Tonkin à la Cochinchine, et se furent ainsi formé un empire qui renfermait le Tonkin, la Cochinchine, la Ciampa et la plus grande partie du Camboge, ils pensèrent que les maîtres d'un Etat si vaste et si peuplé pouvaient à juste titre se faire donner le nom d'empereur; mais cette prétention fut très-mal accueillie à la cour de Pékin, où on a continué à ne trai-

ter ces princes que comme de simples rois, vassaux des empereurs de la Chine.

Nous possédons en notre langue plusieurs travaux sur la chronologie des rois du Tonkin et de la Cochinchine. Le premier est du P. Gaubil, et a été composé d'après les annales chinoises ; on le trouve dans les *Lettres édifiantes*, au seizième volume, *Mémoires de la Chine*, sous le titre de *Notice historique sur la Cochinchine* et de *Mémoire historique sur le Tong-King*. Ces deux documents ont été publiés depuis dans le douzième volume de *l'Histoire générale de la Chine*. Le second travail est de Messieurs des Missions étrangères, et il a été rédigé d'après les annales tonkinoises. Il fait partie de l'Introduction du tome VI des *Nouvelles lettres édifiantes*, p. xxxii et suiv.

Comme ces deux travaux sur les antiquités de l'empire annamite, quelque remarquables qu'ils soient, offrent peu d'intérêt, et nous osons le dire, assez peu de certitude, surtout en ce qui concerne les anciennes dynasties, il suffira de les avoir indiqués et d'y renvoyer nos lecteurs. Nous présenterons seulement ici le tableau des dynasties plus récentes et dont les princes figurent dans les récits de nos Missionnaires. Notre liste ne commencera qu'en l'année 1600 et sera menée jusqu'à nos jours. Pour la composer nous sommes servis principalement du travail de Mgr Reydelet.

ROIS DU TONKIN.

Après plusieurs dynasties, qu'on distingue par les noms de Hong-Mang, Thuc, Trieu, Ngo, Dinh, on arrive à la première dynastie *Lé* ou *Ly*, qui a occupé le trône du Tonkin de l'année 981 de Jésus-Christ à l'année 1225. En 1226 commence la dynastie Tran, qui subsiste jusqu'en 1409. Suit un interrègne de près de vingt ans sous la domination chinoise. En 1428, Thai-To est le premier roi de la seconde dynastie Lé. Son arrière-petit-fils, Thanh-Tong, ajoute à son empire une partie assez considérable du royaume de Chiem-Thanh ou Ciampa. Il en forme deux provinces appelées Thuan-Hoa et Quang-Nam, qui appartiendront

plus tard au royaume de Cochinchine, sous le nom de provinces de Hoa ou Hué, et de Ciam ou Cham.

En 1528, sous un prince de cette dynastie nommé *Cung-Hoang*, un général de la famille des *Mac* usurpa la couronne, qu'il transmit à son fils. Un autre général, nommé *Nguyen-Do*, qui a été la tige de la famille de *Ngayen*, rétablit la famille *Lé* sur le trône du Tonkin. Les *Mac*, après plusieurs années de guerres sanglantes, se réfugient dans les montagnes du Nord et fondent le petit royaume de *Cao-Bang*, sous la protection des empereurs de la Chine ; ils y sont restés jusqu'à la fin du dix-septième siècle, et se sont enfin retirés de la cour de Pékin. C'est après le rétablissement de la famille *Lé* sur le trône, en 1533, que commence au Tonkin un mode nouveau de gouvernement qui s'est perpétué jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. *Nguyen-Do*, qui a rendu la couronne à l'héritier légitime *Trang-Tong*, neveu de *Cung-Hoang*, conserve pour lui-même toute l'autorité et règne véritablement sous le nom de son maître, comme nos anciens maires des palais gouvernaient l'État sous les rois fainéants. Après la mort de *Nguyen-Do*, *Trinh-Kiem*, son gendre, usurpe les fonctions de généralissime ou de *Chua*¹, au préjudice du fils de *Nguyen-Do*². Ainsi commence la dynastie des *Trinh* qui marche dès lors parallèlement avec celle des *Lé* avec qui elle partage les attributions de la royauté au Tonkin ; car, tandis que les princes de la famille *Lé* conservent le titre de *Vua*³, c'est-à-dire de roi avec tous les honneurs dus à la royauté, les membres de la famille *Trinh* demeurent maîtres de la puissance souveraine et gouvernent l'État avec une autorité royale et indépendante. Aussi les missionnaires, dans leurs relations, ont coutume de donner le nom de roi non pas au *Vua*, mais au *Chua*, qui, pour eux, est le roi véritable.

1. On prononce *Choua*.

2. Ce jeune prince, nommé *Nguyen-Hoang*, deviendra plus tard le fondateur d'une nouvelle dynastie royale à la Cochinchine.

3. *Vua* (qu'on écrit aussi *Bua*) se prononce *Voua*.

Années de l'ère chrétienne.	VUA, OU ROIS DE LA SECONDE DYNASTIE LÉ.	Durée de leur règne.
1600	Kinh-Tong, descendant de Thai-To, chef de la dynastie, à la septième génération	19 ans.
1629	Than-Tong (fils de Kinh-Tong).	24 —
	(C'est sous le règne de ce prince que le P. de Rhodes arriva au Tonkin, en 1627. — Après avoir ré- gné vingt-quatre ans, Than-Tong résigna à son fils.)	
1643	Chan-Tong (fils de Than-Tong).	6 —
1649	Than-Tong reprit le sceptre après la mort de son fils	14 —
1663	Huyen-Tong (fils de Than-Tong)	9 —
1672	Gia-Tong (frère du précédent)	3 —
1675	Hi-Tong (fils posthume de Than-Tong)	30 —
1705	Du-Tong (fils du précédent)	24 —
1729	Vinh-Khanh.	3 —
	(Ce roi était fils adoptif de Du-Tong. Il fut mis à mort par le Chua, ou régent perpétuel du royaume, à cause de ses adultères, et ne reçut point de nom honorifique après sa mort.)	
1732	Thuan-Tong (fils de Du-Tong)	3 —
1735	Vinh-Huu.	5 —
	(Après cinq ans de règne, il se démit de la royauté.)	
1740	Canh-Hung (fils de Thuan-Tong)	46 —
1786	Chieu-Tong (fils du précédent).	2 —
	(Il ne régna pas deux ans entiers. Détrôné par les rebelles de Cochinchine nommés Tay-Son, en 1788, il se retira à Pékin, et y finit ses jours.)	
	RÈGNE DES USURPATEURS APPELÉS TAY-SON.	
1788	Quang-Trung.	5 —
1793	Canh-Thinh (fils de Quang-Trung).	9 —
	(En 1801, il changea le nom des années de son rè- gne, et les appela Bao-Hung.)	

DYNASTIE NGUYEN. (Voir ci-dessous, *rois de la Cochinchine.*)

CHUA,

Années après J.-C.	OU GÉNÉRALISSIMES ET RÉGENTS DU TONKIN DE LA FAMILLE TRINH.	Durée de leur règne.
1545	Trinh-Kiem (gendre de Nguyen-Do). (Il succéda à son beau-père dans les dignités de gé- néralissime et de premier ministre, au préjudice du fils aîné de Nguyen-Do, qui était encore jeune. Il ne reçut le titre de Vuong, qui signifie roi, qu'après sa mort.)	25 ans.
1570	Trinh-Taong, ou Binh-an-Vuong (fils du précé- dent). (Il reçut le titre de Binh-an-Vuong en 1598. Tous ses successeurs reçurent aussi le titre de Vuong.)	53 —
1623	Trinh-Trang, ou Thanh-do-Vuong (fils du pré- cédent). (Le P. Marini le nomme Thay-Thuong.)	34 —
1657	Trinh-Tac, ou Tay-Dinh-Vuong (fils du précé- dent). (Ce prince, dans le diplôme qu'il accorda au P. Mo- relli en 1647, du vivant de son père, se donne à lui- même le nom de Kiem-Thuong. Messieurs des Missions étrangères, dans les <i>Annales</i> manuscrites de la mission des vicaires apostoliques du Tonkin, l'appellent Tien- Thanh-Vuong.)	16 —
1673	Trinh-Can, ou Dinh-Nam-Vuong (fils du précé- dent). (Il fut installé du vivant de son père, ce fut lui qui porta les derniers coups à l'autorité chancelante du Vua, et s'empara de toute l'administration du royaume.)	35 —
1708	Trinh-Cang, ou An-Vuong (petit-fils du précé- dent).	20 —
1728	Trinh-Giang, ou Uy-Vuong (fils du précédent).	14 —

1539 Trinh Danh, ou Minh-Vuong (frère du précédent)

(C'est le dernier des Chua dont on connaisse le nom. Celui qui mourut en 1782, âgé seulement de 35 ans, avait laissé deux fils. L'aîné des deux fut le dernier des Chua du Tonkin. Il fut tué, en 1786, par les Tay-Son.)

ROIS DE COCHINCHINE.

DYNASTIE NGUYEN.

1600 Tien-Vuong 14 ans.

(Il s'appelait Nguyen-Hoang. Il était fils de Nguyen-Do, qui, en 1533, avait rétabli la famille Lé sur le trône. Il gouverna la Cochinchine d'abord comme simple gouverneur, depuis 1569 environ jusqu'en 1600.)

1614 Sai-Vuong (fils du précédent) 21 —

1635 Thuong-Vuong (fils du précédent) 14 —

1649 Hien-Vuong (fils du précédent). 37 —

1686 Ngai-Vuong (fils du précédent). 6 —

1692 Minh-Vuong (fils du précédent). 32 —

1724 Ninh-Vuong (fils du précédent). 13 —

(M. de la Bissachère le nomme Minh-Vuong, deuxième du nom.)

1737 Vo-Vuong (fils du précédent). 23 —

1765 Han, ou Hué-Vuong (fils du précédent). 12 —

(En 1777, il fut pris et mis à mort par les rebelles Tay-Son; peu auparavant, il avait été forcé de céder la royauté à son neveu, fils de son frère aîné, qui essuya le même sort quelques mois après.)

1777 Interrègne de près de deux ans.

(Les Tonkinois étaient alors maîtres de la haute Cochinchine; les usurpateurs Tay-Son occupaient le reste.)

mûri, elle est jaune, absolument comme celle de nos citrons. On n'a pas besoin de couteau pour peler ce fruit; mais son écorce s'enlève avec la même facilité que la peau des fèves fraîches. L'odeur en est très-suave; il a la moelle ou les pulpes jaunes et assez fermes, à peu près comme celle d'une poire de bergamotte bien mûre. Ainsi, l'on voit qu'il n'a rien de commun avec notre figue, si ce n'est la saveur et la douceur.

On trouve aussi une autre espèce de ce fruit qu'on ne mange qu'après l'avoir fait cuire et mis dans du vin. La plante se dessèche tous les ans, après avoir donné son fruit, laissant au pied un rejeton qui croît pour l'année suivante. Ce que nous appelons, en Italie, figuier d'Inde, n'a aucun rapport ni avec la tige, ni avec le fruit de ces bananes dont nous parlions tout à l'heure. Ce fruit est commun à toute l'Inde; mais dans la Cochinchine on en rencontre une espèce qui ne se trouve ni dans l'Inde ni dans la Chine. Il est de la grosseur des plus gros citrons d'Italie, et, communément, un seul suffit pour rassasier un homme; cette plante a les pulpes fort blanches, et est remplie d'une foule de petits grains noirs et ronds qui sont d'une saveur délicieuse; ils servent de remède très-efficace contre les diarrhées, quand on les mâche lorsque les pulpes sont encore blanches.

Il y a encore dans la Cochinchine un autre fruit que je n'ai vu nulle autre part dans l'Inde : on le nomme *can*, il ressemble pour la forme et la nature de l'écorce à notre grenade; mais il a au dedans une moelle un peu liquide qui se prend et se mange avec la cuiller; sa saveur est aromatique et sa couleur presque semblable à celle d'une nêfle bien mûre.

Le pays produit une espèce de fruit, qui a quelque rapport avec nos cerises, mais dont le goût se rapproche de celui du raisin. En leur langue, les Cochinchinois lui donnent le nom de *gnoo*.

Il ne manque pas ici de melons, mais ils ne valent pas les nôtres, et pour les manger, il faut les assaisonner de sucre ou de miel. Les concombres, ou, comme on les appelle, les melons d'eau, sont fort gros et très-bons en ces contrées.

temps le soleil verticalement placé au-dessus de la tête. En septembre, octobre et novembre, qui sont les mois d'automne, les chaleurs cessent, et l'air devient alors fort tempéré, par l'effet des pluies continuelles qui tombent à cette époque sur les montagnes des Kemoi, et viennent ensuite inonder la plaine. Les eaux sont si fortes et si abondantes, qu'elles remplissent tout l'intervalle qui sépare les montagnes de la mer, en sorte que le pays ne présente plus au regard qu'un immense océan. Dans les mois d'hiver, décembre, janvier et février, il règne assez ordinairement un vent du nord, qui amène des pluies si froides, qu'elles distinguent facilement ce temps-là des autres saisons de l'année. Enfin, aux mois de mars, d'avril et de mai, la terre présente l'aspect d'un agréable printemps; elle se couvre de verdure, de fleurs et de fruits.

En Cochinchine, les fruits sont abondants et variés pendant toute l'année; leurs espèces sont les mêmes que dans l'Inde. On y voit pourtant, en particulier, des oranges plus grosses et plus garnies que celles d'Europe. Elles ont l'écorce extérieure fine, tendre, et si savoureuse, qu'elle se mange avec le jus, qui est d'une douceur acidulée, pareille à la saveur des limons d'Italie.

On y voit encore certains fruits, nommés par les Portugais, bananes, et par d'autres, figes d'Inde, quoique assez mal à propos, à mon sens, parce que le nom de figuier ne convient à cet arbre ni dans les Indes ni dans la Cochinchine, et que ni sa tige, ni son fruit n'ont aucun rapport avec nos figuiers. Quant à la tige, elle est semblable à la plante que nous appelons blé de Turquie, mais plus haute, et les feuilles en sont si longues et si larges, que deux seulement suffiraient pour couvrir un homme, et pour l'envelopper tout entier. Quelques auteurs en ont conclu que ce fut l'arbre du paradis terrestre dont Adam prit les feuilles pour couvrir sa nudité. Cet arbre produit tout au haut de sa tige une grappe de vingt, trente ou quarante fruits, attachés ensemble, et dont chacun ressemble, pour la forme, pour la longueur et pour la grosseur, aux citrons communs d'Italie. Quand le fruit n'est point encore à sa maturité, l'écorce en est verte, et quand il a

mûri, elle est jaune, absolument comme celle de nos citrons. On n'a pas besoin de couteau pour peler ce fruit ; mais son écorce s'enlève avec la même facilité que la peau des fèves fraîches. L'odeur en est très-suave ; il a la moelle ou les pulpes jaunes et assez fermes, à peu près comme celle d'une poire de bergamotte bien mûre. Ainsi, l'on voit qu'il n'a rien de commun avec notre figue, si ce n'est la saveur et la douceur.

On trouve aussi une autre espèce de ce fruit qu'on ne mange qu'après l'avoir fait cuire et mis dans du vin. La plante se dessèche tous les ans, après avoir donné son fruit, laissant au pied un rejeton qui croit pour l'année suivante. Ce que nous appelons, en Italie, figuier d'Inde, n'a aucun rapport ni avec la tige, ni avec le fruit de ces bananes dont nous parlions tout à l'heure. Ce fruit est commun à toute l'Inde ; mais dans la Cochinchine on en rencontre une espèce qui ne se trouve ni dans l'Inde ni dans la Chine. Il est de la grosseur des plus gros citrons d'Italie, et, communément, un seul suffit pour rassasier un homme ; cette plante a les pulpes fort blanches, et est remplie d'une foule de petits grains noirs et ronds qui sont d'une saveur délicieuse ; ils servent de remède très-efficace contre les diarrhées, quand on les mâche lorsque les pulpes sont encore blanches.

Il y a encore dans la Cochinchine un autre fruit que je n'ai vu nulle autre part dans l'Inde : on le nomme *can*, il ressemble pour la forme et la nature de l'écorce à notre grenade ; mais il a au dedans une moelle un peu liquide qui se prend et se mange avec la cuiller ; sa saveur est aromatique et sa couleur presque semblable à celle d'une nêfle bien mûre.

Le pays produit une espèce de fruit, qui a quelque rapport avec nos cerises, mais dont le goût se rapproche de celui du raisin. En leur langue, les Cochinchinois lui donnent le nom de *gnoo*.

Il ne manque pas ici de melons, mais ils ne valent pas les nôtres, et pour les manger, il faut les assaisonner de sucre ou de miel. Les concombres, ou, comme on les appelle, les melons d'eau, sont fort gros et très-bons en ces contrées.

Il y naît encore un fruit, appelé *giacca*, qui est commun ailleurs en l'Inde, mais non pas si bon, à beaucoup près, que dans la Cochinchine. Il vient sur un arbre de la hauteur du noyer et du châtaignier, et a les épines beaucoup plus longues que le jujubier. Ce fruit égale en grosseur les plus grandes citrouilles d'Italie, et il n'en faut qu'un pour faire la charge d'un homme. Au dehors, il a la forme d'une pomme de pin ; mais le dedans est tendre et fond facilement dans la bouche.

Il est plein de certains épis jaunâtres, dont les grains sont plats et ronds comme un jule d'Italie¹, ou comme un jeton. Au milieu de chaque grain se trouve le noyau qu'on jette quand on le mange. Ce fruit est de deux sortes : l'une, appelée des Portugais, *giacca-barca*, dont la chair est ferme et le noyau se détache de lui-même ; l'autre, tient fortement au noyau et n'a pas la chair si ferme, mais plutôt molle et presque liquide comme de la colle. La saveur de l'une et de l'autre approche fort de celle d'un autre fruit délicieux qu'on appelle *durion*, et dont nous allons parler.

Le durion est un des plus excellents fruits qui soient au monde : il ne se trouve guère qu'à Malacca, à Bornéo, et dans quelques îles environnantes. L'arbre qui le porte ressemble au *giacca*. Son fruit, comme celui du *giacca*, a beaucoup de rapport avec notre pomme de pin, tant par sa grosseur que par la dureté de son écorce ; la chair tient au noyau comme si elle y était collée. Sa saveur et sa douceur reviennent assez au blanc-manger des Italiens. Cette chair, au reste, est distribuée au dedans de la pomme en dix ou douze petites cellules, dont chacune contient son blanc-manger autour du noyau, qui a la forme d'un gros marron. Il est bon de savoir que lorsqu'on l'ouvre, il en sort une odeur fort désagréable, comme pourrait être celle d'un oignon gâté ; cependant, l'intérieur ne s'en ressent nullement, et est très-agréable au goût.

A ce propos, je raconterai ici une histoire arrivée en ma présence. Un prélat étant récemment arrivé à Malacca, un des missionnaires s'empressa de lui offrir un de ces fruits à manger :

1. Pièce de monnaie.

mais, sans y penser, il le rompit brusquement, et il s'en exhala une odeur si fétide que le prélat ne put se résoudre à en goûter. On se mit ensuite à table pour diner, et entre les autres services, on présenta au nouvel hôte un plat qui ne contenait que l'intérieur de ce fruit, qui, comme nous l'avons dit, ressemble beaucoup par son odeur et sa saveur au blanc-manger d'Italie. Le prélat y fut trompé, comme l'eût été toute autre personne qui n'aurait pas vu apprêter ce mets. Il le trouva d'un goût exquis, et demanda quel était l'habile cuisinier qui avait préparé un blanc-manger si délicieux. Le maître de la maison répondit, en souriant, qu'aucun cuisinier n'y avait mis la main, que c'était Dieu lui-même qui avait pourvu ce pays d'un fruit si excellent, et, « du reste, ajouta-t-il, ce fruit n'est autre que le durion, pour lequel Votre Excellence avait témoigné d'abord tant d'horreur. » Le prélat en parut d'abord étonné, puis il continua à en manger, et sans en éprouver aucune répugnance. Or, ce fruit est si excellent, qu'à Malacca même, où il vient, il se vend quelquefois jusqu'à un écu la pièce.

La Cochinchine produit en abondance une autre espèce de fruits que les Portugais appellent ananas. Ce fruit ne croît point sur les arbres ni ne vient point de semence, mais de racine, comme nos artichauts.

La tige et la feuille est tout à fait pareille à celle des artichauts et des cardons. Il est de figure ronde, en forme d'une colonne de neuf pouces de long et d'une telle grosseur qu'on peut tout au plus le tenir entre les deux mains.

La pulpe en est épaisse et tendre comme celle des raves, mais l'écorce en est un peu plus dure et est composée d'écailles qui ressemblent à celles des poissons. Pris en sa maturité, il a la délicatesse de la poire de bergamote; la saveur en est douce et agréablement acidulée.

Il est un autre fruit, mais particulier à ce pays, que les Portugais ont nommé aréca¹. Sans tronc, est blanc et blanc; l'endosperme

1. L'aréca a poudre et est un fruit de la Malaisie, et non l'opponosoma plus commun.

ter ces princes que comme de simples rois, vassaux des empereurs de la Chine.

Nous possédons en notre langue plusieurs travaux sur la chronologie des rois du Tonkin et de la Cochinchine. Le premier est du P. Gaubil, et a été composé d'après les annales chinoises ; on le trouve dans les *Lettres édifiantes*, au seizième volume, *Mémoires de la Chine*, sous le titre de *Notice historique sur la Cochinchine* et de *Mémoire historique sur le Tong-King*. Ces deux documents ont été publiés depuis dans le douzième volume de *l'Histoire générale de la Chine*. Le second travail est de Messieurs des Missions étrangères, et il a été rédigé d'après les annales tonkinoises. Il fait partie de l'Introduction du tome VI des *Nouvelles lettres édifiantes*, p. xxxii et suiv.

Comme ces deux travaux sur les antiquités de l'empire annamite, quelque remarquables qu'ils soient, offrent peu d'intérêt, et nous osons le dire, assez peu de certitude, surtout en ce qui concerne les anciennes dynasties, il suffira de les avoir indiqués et d'y renvoyer nos lecteurs. Nous présenterons seulement ici le tableau des dynasties plus récentes et dont les princes figurent dans les récits de nos Missionnaires. Notre liste ne commencera qu'en l'année 1600 et sera menée jusqu'à nos jours. Pour la composer nous nous sommes servis principalement du travail de Mgr Reydelet.

ROIS DU TONKIN.

Après plusieurs dynasties, qu'on distingue par les noms de Hong-Mang, Thuc, Trieu, Ngo, Dinh, on arrive à la première dynastie *Lé* ou *Ly*, qui a occupé le trône du Tonkin de l'année 981 de Jésus-Christ à l'année 1225. En 1226 commence la dynastie Tran, qui subsiste jusqu'en 1409. Suit un interrègne de près de vingt ans sous la domination chinoise. En 1428, Thai-To est le premier roi de la seconde dynastie Lé. Son arrière-petit-fils, Thanh-Tong, ajoute à son empire une partie assez considérable du royaume de Chiem-Thanh ou Ciampa. Il en forme deux provinces appelées Thuan-Hoa et Quang-Nam, qui appartiendront

plus tard au royaume de Cochinchine, sous le nom de provinces de Hoa ou Hué, et de Ciam ou Cham.

En 1528, sous un prince de cette dynastie nommé *Cung-Hoang*, un général de la famille des *Mac* usurpa la couronne, qu'il transmit à son fils. Un autre général, nommé *Nguyen-Do*, qui a été la tige de la famille de *Nguyen*, rétablit la famille *Lé* sur le trône du Tonkin. Les *Mac*, après plusieurs années de guerres sanglantes, se réfugient dans les montagnes du Nord et fondent le petit royaume de *Cao-Bang*, sous la protection des empereurs de la Chine; ils y sont restés jusqu'à la fin du dix-septième siècle, et se sont enfin retirés de la cour de Pékin. C'est après le rétablissement de la famille *Lé* sur le trône, en 1533, que commence au Tonkin un mode nouveau de gouvernement qui s'est perpétué jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. *Nguyen-Do*, qui a rendu la couronne à l'héritier légitime *Trang-Tong*, neveu de *Cung-Hoang*, conserve pour lui-même toute l'autorité et règne véritablement sous le nom de son maître, comme nos anciens maires des palais gouvernaient l'État sous les rois fainéants. Après la mort de *Nguyen-Do*, *Trinh-Kiem*, son gendre, usurpe les fonctions de généralissime ou de *Chua*¹, au préjudice du fils de *Nguyen-Do*². Ainsi commence la dynastie des *Trinh* qui marche dès lors parallèlement avec celle des *Lé* avec qui elle partage les attributions de la royauté au Tonkin; car, tandis que les princes de la famille *Lé* conservent le titre de *Vua*³, c'est-à-dire de roi avec tous les honneurs dus à la royauté, les membres de la famille *Trinh* demeurent maîtres de la puissance souveraine et gouvernent l'État avec une autorité royale et indépendante. Aussi les missionnaires, dans leurs relations, ont coutume de donner le nom de roi non pas au *Vua*, mais au *Chua*, qui, pour eux, est le roi véritable.

1. On prononce *Choua*.

2. Ce jeune prince, nommé *Nguyen-Hoang*, deviendra plus tard le fondateur d'une nouvelle dynastie royale à la Cochinchine.

3. *Vua* (qu'on écrit aussi *Bua*) se prononce *Voua*.

Années de l'ère chrétienne.	VUA, OU ROIS DE LA SECONDE DYNASTIE LÉ.	Durée de leur règne.
1600	Kinh-Tong, descendant de Thai-To, chef de la dynastie, à la septième génération	19 ans.
1629	Than-Tong (fils de Kinh-Tong).	24 —
	(C'est sous le règne de ce prince que le P. de Rhodes arriva au Tonkin, en 1627. — Après avoir ré- gné vingt-quatre ans, Than-Tong résigna à son fils.)	
1643	Chan-Tong (fils de Than-Tong).	6 —
1649	Than-Tong reprit le sceptre après la mort de son fils	14 —
1663	Huyen-Tong (fils de Than-Tong)	9 —
1672	Gia-Tong (frère du précédent)	3 —
1675	Hi-Tong (fils posthume de Than-Tong)	30 —
1705	Du-Tong (fils du précédent)	24 —
1729	Vinh-Khanh.	3 —
	(Ce roi était fils adoptif de Du-Tong. Il fut mis à mort par le Chua, ou régent perpétuel du royaume, à cause de ses adultères, et ne reçut point de nom honorifique après sa mort.)	
1732	Thuan-Tong (fils de Du-Tong)	3 —
1735	Vinh-Huu.	5 —
	(Après cinq ans de règne, il se démit de la royauté.)	
1740	Canh-Hung (fils de Thuan-Tong)	46 —
1786	Chieu-Tong (fils du précédent).	2 —
	(Il ne régna pas deux ans entiers. Détrôné par les rebelles de Cochinchine nommés Tay-Son, en 1788, il se retira à Pékin, et y finit ses jours.)	
	RÈGNE DES USURPATEURS APPELÉS TAY-SON.	
1788	Quang-Trung.	5 —
1793	Canh-Thinh (fils de Quang-Trung).	9 —
	(En 1801, il changea le nom des années de son rè- gne, et les appela Bao-Hung.)	

DYNASTIE NGUYEN. (Voir ci-dessous, *rois de la Cochinchine.*)

CHUA,

Années après J.-C.	OU GÉNÉRALISSIMES ET RÉGENTS DU TONKIN DE LA FAMILLE TRINH.	Durée de leur règne.
1545	Trinh-Kiem (gendre de Nguyen-Do). (Il succéda à son beau-père dans les dignités de gé- néralissime et de premier ministre, au préjudice du fils aîné de Nguyen-Do, qui était encore jeune. Il ne reçut le titre de Vuong, qui signifie roi, qu'après sa mort.)	25 ans.
1570	Trinh-Taong, ou Binh-an-Vuong (fils du précé- dent). (Il reçut le titre de Binh-an-Vuong en 1598. Tous ses successeurs reçurent aussi le titre de Vuong.)	53 —
1623	Trinh-Trang, ou Thanh-do-Vuong (fils du précé- dent). (Le P. Marini le nomme Thay-Thuong.)	34 —
1657	Trinh-Tac, ou Tay-Dinh-Vuong (fils du précé- dent). (Ce prince, dans le diplôme qu'il accorda au P. Mo- relli en 1647, du vivant de son père, se donne à lui- même le nom de Kiem-Thuong. Messieurs des Missions étrangères, dans les <i>Annales</i> manuscrites de la mission des vicaires apostoliques du Tonkin, l'appellent Tien- Thanh-Vuong.)	16 —
1673	Trinh-Can, ou Dinh-Nam-Vuong (fils du précé- dent). (Il fut installé du vivant de son père, ce fut lui qui porta les derniers coups à l'autorité chancelante du Vua, et s'empara de toute l'administration du royaume.)	35 —
1708	Trinh-Cang, ou An-Vuong (petit-fils du précé- dent).	20 —
1728	Trinh-Giang, ou Uy-Vuong (fils du précédent).	14 —

Années de l'ère chrétienne.	VUA, OU ROIS DE LA SECONDE DYNASTIE LÉ.	Durée de leur règne.
1600	Kinh-Tong, descendant de Thai-To, chef de la dynastie, à la septième génération	19 ans
1629	Than-Tong (fils de Kinh-Tong).	24 —
	(C'est sous le règne de ce prince que le P. de Rhodes arriva au Tonkin, en 1627. — Après avoir ré- gné vingt-quatre ans, Than-Tong résigna à son fils.)	
1643	Chan-Tong (fils de Than-Tong).	6 —
1649	Than-Tong reprit le sceptre après la mort de son fils	14 —
1663	Huyen-Tong (fils de Than-Tong)	9 —
1672	Gia-Tong (frère du précédent)	3 —
1675	Hi-Tong (fils posthume de Than-Tong)	30 —
1705	Du-Tong (fils du précédent)	24 —
1729	Vinh-Khanh.	3 —
	(Ce roi était fils adoptif de Du-Tong. Il fut mis à mort par le Chua, ou régent perpétuel du royaume, à cause de ses adultères, et ne reçut point de nom honorifique après sa mort.)	
1732	Thuan-Tong (fils de Du-Tong)	3 —
1735	Vinh-Huu.	5 —
	(Après cinq ans de règne, il se démit de la royauté.)	
1740	Canh-Hung (fils de Thuan-Tong)	46 —
1786	Chieu-Tong (fils du précédent).	2 —
	(Il ne régna pas deux ans entiers. Détrôné par les rebelles de Cochinchine nommés Tay-Son, en 1788, il se retira à Pékin, et y finit ses jours.)	
	RÈGNE DES USURPATEURS APPELÉS TAY-SON.	
1788	Quang-Trung.	5 —
1793	Canh-Thinh (fils de Quang-Trung).	9 —
	(En 1801, il changea le nom des années de son rè- gne, et les appela Bao-Hung.)	

DYNASTIE NGUYEN. (Voir ci-dessous, *rois de la Cochinchine.*)

CHUA,

Années après J.-C.	OU GÉNÉRALISSIMES ET RÉGENTS DU TONKIN DE LA FAMILLE TRINH.	Durée de leur règne.
1545	Trinh-Kiem (gendre de Nguyen-Do). (Il succéda à son beau-père dans les dignités de gé- néralissime et de premier ministre, au préjudice du fils aîné de Nguyen-Do, qui était encore jeune. Il ne reçut le titre de Vuong, qui signifie roi, qu'après sa mort.)	25 ans.
1570	Trinh-Taong, ou Binh-an-Vuong (fils du précé- dent). (Il reçut le titre de Binh-an-Vuong en 1598. Tous ses successeurs reçurent aussi le titre de Vuong.)	53 —
1623	Trinh-Trang, ou Thanh-do-Vuong (fils du pré- cédent). (Le P. Marini le nomme Thay-Thuong.)	34 —
1657	Trinh-Tac, ou Tay-Dinh-Vuong (fils du précé- dent). (Ce prince, dans le diplôme qu'il accorda au P. Mo- relli en 1647, du vivant de son père, se donne à lui- même le nom de Kiem-Thuong. Messieurs des Missions étrangères, dans les <i>Annales</i> manuscrites de la mission des vicaires apostoliques du Tonkin, l'appellent Tien- Thanh-Vuong.)	16 —
1673	Trinh-Can, ou Dinh-Nam-Vuong (fils du précé- dent). (Il fut installé du vivant de son père, ce fut lui qui porta les derniers coups à l'autorité chancelante du Vua, et s'empara de toute l'administration du royaume.)	35 —
1708	Trinh-Cang, ou An-Vuong (petit-fils du précé- dent).	20 —
1728	Trinh-Giang, ou Uy-Vuong (fils du précédent).	11 —

1539 Trinh Danh, ou Minh-Vuong (frère du précédent)

(C'est le dernier des Chua dont on connaisse le nom. Celui qui mourut en 1782, âgé seulement de 35 ans, avait laissé deux fils. L'aîné des deux fut le dernier des Chua du Tonkin. Il fut tué, en 1786, par les Tay-Son.)

ROIS DE COCHINCHINE.

DYNASTIE NGUYEN.

1600 Tien-Vuong 14 ans.

(Il s'appelait Nguyen-Hoang. Il était fils de Nguyen-Do, qui, en 1533, avait rétabli la famille Lé sur le trône. Il gouverna la Cochinchine d'abord comme simple gouverneur, depuis 1569 environ jusqu'en 1600.)

1614 Sai-Vuong (fils du précédent) 21 —

1635 Thuong-Vuong (fils du précédent) 14 —

1649 Hien-Vuong (fils du précédent). 37 —

1686 Ngai-Vuong (fils du précédent). 6 —

1692 Minh-Vuong (fils du précédent). 32 —

1724 Ninh-Vuong (fils du précédent). 13 —

(M. de la Bissachère le nomme Minh-Vuong, deuxième du nom.)

1737 Vo-Vuong (fils du précédent). 23 —

1765 Han, ou Hué-Vuong (fils du précédent). . . . 12 —

(En 1777, il fut pris et mis à mort par les rebelles Tay-Son; peu auparavant, il avait été forcé de céder la royauté à son neveu, fils de son frère aîné, qui essuya le même sort quelques mois après.)

1777 Interrègne de près de deux ans.

(Les Tonkinois étaient alors maîtres de la haute Cochinchine; les usurpateurs Tay-Son occupaient le reste.)

1779 Nguyen-Anh (neveu de Hué-Vuong).

(Ce prince ne régna d'abord que sur la basse Cochinchine, dont il fut chassé plusieurs fois par les rebelles. En 1801, il devient maître de toute la Cochinchine; en 1802, il soumet le Tonkin, prend le titre de Hoang-Dé, et se fait nommer Gia-Laong.)

DYNASTIE NGUYEN.

Elle règne sur le Tonkin et la Cochinchine réunis, ou sur l'empire d'Annam (appelé aussi Viet-Nam).

1802 Gia-Laong.	18 ans.
1820 Minh-Menh (fils du précédent).	21. —
1841 Thieu-Tri (fils du précédent).	6 —
1847 Tu-Duc (deuxième fils du précédent).	

§ II. — DU CLIMAT

ET DE DIVERSES PRODUCTIONS DE LA COCHINCHINE.

(Extrait de la relation du P. Christophe Borri.)

La Cochinchine, écrit le missionnaire, étant enfermée entre le onzième ¹ et le dix-septième degré d'élévation du pôle arctique, il en résulte que le pays est plus chaud que froid. Les chaleurs ne sont pourtant pas aussi fortes en Cochinchine que dans l'Inde, quoique ces deux contrées soient toutes deux placées sous la zone torride et à une égale élévation du pôle. La raison de cette différence est que, dans l'Inde, il n'y a en quelque sorte aucune distinction de saisons; un été perpétuel y exerce son tyranannique empire. Dans la Cochinchine, au contraire, on jouit comme en Europe des quatre saisons de l'année, quoique la distinction n'en soit pas aussi bien marquée et qu'elle soit beaucoup moins sensible. L'été dure pendant les mois de juin, juillet et août; alors les chaleurs sont très-grandes, parce qu'on a pendant tout ce

1. Le P. de Rhodes, qui écrivait trente ans après le P. Borri, a indiqué avec plus d'exactitude le 12° degré.

temps le soleil verticalement placé au-dessus de la tête. En septembre, octobre et novembre, qui sont les mois d'automne, les chaleurs cessent, et l'air devient alors fort tempéré, par l'effet des pluies continuelles qui tombent à cette époque sur les montagnes des Kemoi, et viennent ensuite inonder la plaine. Les eaux sont si fortes et si abondantes, qu'elles remplissent tout l'intervalle qui sépare les montagnes de la mer, en sorte que le pays ne présente plus au regard qu'un immense océan. Dans les mois d'hiver, décembre, janvier et février, il règne assez ordinairement un vent du nord, qui amène des pluies si froides, qu'elles distinguent facilement ce temps-là des autres saisons de l'année. Enfin, aux mois de mars, d'avril et de mai, la terre présente l'aspect d'un agréable printemps; elle se couvre de verdure, de fleurs et de fruits.

En Cochinchine, les fruits sont abondants et variés pendant toute l'année; leurs espèces sont les mêmes que dans l'Inde. On y voit pourtant, en particulier, des oranges plus grosses et plus garnies que celles d'Europe. Elles ont l'écorce extérieure fine, tendre, et si savoureuse; qu'elle se mange avec le jus, qui est d'une douceur acidulée, pareille à la saveur des limons d'Italie.

On y voit encore certains fruits, nommés par les Portugais, bananes, et par d'autres, figes d'Inde, quoique assez mal à propos, à mon sens, parce que le nom de figuier ne convient à cet arbre ni dans les Indes ni dans la Cochinchine, et que ni sa tige, ni son fruit n'ont aucun rapport avec nos figuiers. Quant à la tige, elle est semblable à la plante que nous appelons blé de Turquie, mais plus haute, et les feuilles en sont si longues et si larges, que deux seulement suffiraient pour couvrir un homme, et pour l'envelopper tout entier. Quelques auteurs en ont conclu que ce fut l'arbre du paradis terrestre dont Adam prit les feuilles pour couvrir sa nudité. Cet arbre produit tout au haut de sa tige une grappe de vingt, trente ou quarante fruits, attachés ensemble, et dont chacun ressemble, pour la forme, pour la longueur et pour la grosseur, aux citrons communs d'Italie. Quand le fruit n'est point encore à sa maturité, l'écorce en est verte, et quand il a

mûri, elle est jaune, absolument comme celle de nos citrons. On n'a pas besoin de couteau pour peler ce fruit; mais son écorce s'enlève avec la même facilité que la peau des fèves fraîches. L'odeur en est très-suave; il a la moelle ou les pulpes jaunes et assez fermes, à peu près comme celle d'une poire de bergamotte bien mûre. Ainsi, l'on voit qu'il n'a rien de commun avec notre figue, si ce n'est la saveur et la douceur.

On trouve aussi une autre espèce de ce fruit qu'on ne mange qu'après l'avoir fait cuire et mis dans du vin. La plante se dessèche tous les ans, après avoir donné son fruit, laissant au pied un rejeton qui croit pour l'année suivante. Ce que nous appelons, en Italie, figuier d'Inde, n'a aucun rapport ni avec la tige, ni avec le fruit de ces bananes dont nous parlions tout à l'heure. Ce fruit est commun à toute l'Inde; mais dans la Cochinchine on en rencontre une espèce qui ne se trouve ni dans l'Inde ni dans la Chine. Il est de la grosseur des plus gros citrons d'Italie, et, communément, un seul suffit pour rassasier un homme; cette plante a les pulpes fort blanches, et est remplie d'une foule de petits grains noirs et ronds qui sont d'une saveur délicieuse; ils servent de remède très-efficace contre les diarrhées, quand on les mâche lorsque les pulpes sont encore blanches.

Il y a encore dans la Cochinchine un autre fruit que je n'ai vu nulle autre part dans l'Inde: on le nomme *can*, il ressemble pour la forme et la nature de l'écorce à notre grenade; mais il a au dedans une moelle un peu liquide qui se prend et se mange avec la cuiller; sa saveur est aromatique et sa couleur presque semblable à celle d'une nêfle bien mûre.

Le pays produit une espèce de fruit, qui a quelque rapport avec nos cerises, mais dont le goût se rapproche de celui du raisin. En leur langue, les Cochinchinois lui donnent le nom de *gnoo*.

Il ne manque pas ici de melons, mais ils ne valent pas les nôtres, et pour les manger, il faut les assaisonner de sucre ou de miel. Les concombres, ou, comme on les appelle, les melons d'eau, sont fort gros et très-bons en ces contrées.

4

5

6

PIÈCES JUSTIFICATIVES

N° 1

§ I. — LISTE CHRONOLOGIQUE

DES ROIS DU TONKIN ET DE LA COCHINCHINE,

(1600-1858)

Il faut observer d'abord que le Tonkin et la Cochinchine ont toujours été dépendants de l'empire chinois, ou comme royaumes tributaires, ou comme provinces administrées par des officiers impériaux.

Aussi les Chinois n'ont jamais regardé les rois de ces deux pays que comme des princes de second ordre qui ne possédaient la royauté que par l'institution qu'ils en recevaient des souverains du Céleste-Empire. En voici un exemple assez récent. Quand les princes de la famille de Nguyen eurent, au commencement de ce siècle, ajouté le Tonkin à la Cochinchine, et se furent ainsi formé un empire qui renfermait le Tonkin, la Cochinchine, le Ciampa et la plus grande partie du Camboge, ils pensèrent que les maîtres d'un Etat si vaste et si peuplé pouvaient à juste titre se faire donner le nom d'empereur; mais cette prétention fut très-mal accueillie à la cour de Pékin, où on a continué à ne trai-

ter ces princes que comme de simples rois, vassaux des empereurs de la Chine.

Nous possédons en notre langue plusieurs travaux sur la chronologie des rois du Tonkin et de la Cochinchine. Le premier est du P. Gaubil, et a été composé d'après les annales chinoises ; on le trouve dans les *Lettres édifiantes*, au seizième volume, *Mémoires de la Chine*, sous le titre de *Notice historique sur la Cochinchine* et de *Mémoire historique sur le Tong-King*. Ces deux documents ont été publiés depuis dans le douzième volume de l'*Histoire générale de la Chine*. Le second travail est de Messieurs des Missions étrangères, et il a été rédigé d'après les annales tonkinoises. Il fait partie de l'Introduction du tome VI des *Nouvelles lettres édifiantes*, p. xxxii et suiv.

Comme ces deux travaux sur les antiquités de l'empire annamite, quelque remarquables qu'ils soient, offrent peu d'intérêt, et, nous osons le dire, assez peu de certitude, surtout en ce qui concerne les anciennes dynasties, il suffira de les avoir indiqués et d'y renvoyer nos lecteurs. Nous présenterons seulement ici le tableau des dynasties plus récentes et dont les princes figurent dans les récits de nos Missionnaires. Notre liste ne commencera qu'en l'année 1600 et sera menée jusqu'à nos jours. Pour la composer nous nous sommes servis principalement du travail de Mgr Reydelet.

ROIS DU TONKIN.

Après plusieurs dynasties, qu'on distingue par les noms de Hong-Mang, Thuc, Trieu, Ngo, Dinh, on arrive à la première dynastie Lé ou Ly, qui a occupé le trône du Tonkin de l'année 981 de Jésus-Christ à l'année 1225. En 1226 commence la dynastie Tran, qui subsiste jusqu'en 1409. Suit un interrègne de près de vingt ans sous la domination chinoise. En 1428, Thai-To est le premier roi de la seconde dynastie Lé. Son arrière-petit-fils, Thanh-Tong, ajoute à son empire une partie assez considérable du royaume de Chiem-Thanh ou Ciampa. Il en forme deux provinces appelées Thuan-Hoa et Quang-Nam, qui appartiendront

plus tard au royaume de Cochinchine, sous le nom de provinces de Hoa ou Hué, et de Ciam ou Cham.

En 1528, sous un prince de cette dynastie nommé *Cung-Hoang*, un général de la famille des *Mac* usurpa la couronne, qu'il transmit à son fils. Un autre général, nommé *Nguyen-Do*, qui a été la tige de la famille de *Nguyen*, rétablit la famille *Lé* sur le trône du Tonkin. Les *Mac*, après plusieurs années de guerres sanglantes, se réfugient dans les montagnes du Nord et fondent le petit royaume de *Cao-Bang*, sous la protection des empereurs de la Chine; ils y sont restés jusqu'à la fin du dix-septième siècle, et se sont enfin retirés de la cour de Pékin. C'est après le rétablissement de la famille *Lé* sur le trône, en 1533, que commence au Tonkin un mode nouveau de gouvernement qui s'est perpétué jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. *Nguyen-Do*, qui a rendu la couronne à l'héritier légitime *Trang-Tong*, neveu de *Cung-Hoang*, conserve pour lui-même toute l'autorité et règne véritablement sous le nom de son maître, comme nos anciens maires des palais gouvernaient l'État sous les rois fainéants. Après la mort de *Nguyen-Do*, *Trinh-Kiem*, son gendre, usurpe les fonctions de généralissime ou de *Chua*¹, au préjudice du fils de *Nguyen-Do*². Ainsi commence la dynastie des *Trinh* qui marche dès lors parallèlement avec celle des *Lé* avec qui elle partage les attributions de la royauté au Tonkin; car, tandis que les princes de la famille *Lé* conservent le titre de *Vua*³, c'est-à-dire de roi avec tous les honneurs dus à la royauté, les membres de la famille *Trinh* demeurent maîtres de la puissance souveraine et gouvernent l'État avec une autorité royale et indépendante. Aussi les missionnaires, dans leurs relations, ont coutume de donner le nom de roi non pas au *Vua*, mais au *Chua*, qui, pour eux, est le roi véritable.

1. On prononce *Choua*.

2. Ce jeune prince, nommé *Nguyen-Hoang*, deviendra plus tard le fondateur d'une nouvelle dynastie royale à la Cochinchine.

3. *Vua* (qu'on écrit aussi *Bua*) se prononce *Voua*.

Années de l'ère chrétienne.	VUA, OU ROIS DE LA SECONDE DYNASTIE LÉ.	Durée de leur règne.
1600	Kinh-Tong, descendant de Thai-To, chef de la dynastie, à la septième génération	19 ans.
1629	Than-Tong (fils de Kinh-Tong).	24 —
	(C'est sous le règne de ce prince que le P. de Rhodes arriva au Tonkin, en 1627. — Après avoir ré- gné vingt-quatre ans, Than-Tong résigna à son fils.)	
1643	Chan-Tong (fils de Than-Tong).	6 —
1649	Than-Tong reprit le sceptre après la mort de son fils	14 —
1663	Huyen-Tong (fils de Than-Tong)	9 —
1672	Gia-Tong (frère du précédent)	3 —
1675	Hi-Tong (fils posthume de Than-Tong)	30 —
1705	Du-Tong (fils du précédent)	24 —
1729	Vinh-Khanh.	3 —
	(Ce roi était fils adoptif de Du-Tong. Il fut mis à mort par le Chua, ou régent perpétuel du royaume, à cause de ses adultères, et ne reçut point de nom honorifique après sa mort.)	
1732	Thuan-Tong (fils de Du-Tong)	3 —
1735	Vinh-Huu.	5 —
	(Après cinq ans de règne, il se démit de la royauté.)	
1740	Canh-Hung (fils de Thuan-Tong)	46 —
1786	Chieu-Tong (fils du précédent).	2 —
	(Il ne régna pas deux ans entiers. Détrôné par les rebelles de Cochinchine nommés Tay-Son, en 1788, il se retira à Pékin, et y finit ses jours.)	
	RÈGNE DES USURPATEURS APPELÉS TAY-SON.	
1788	Quang-Trung.	5 —
1793	Canh-Thinh (fils de Quang-Trung).	9 —
	(En 1801, il changea le nom des années de son rè- gne, et les appela Bao-Hung.)	

DYNASTIE NGUYEN. (Voir ci-dessous, *rois de la Cochinchine.*)

CHUA,

Années après J.-C.	OU GÉNÉRALISSIMES ET RÉGENTS DU TONKIN DE LA FAMILLE TRINH.	Durée de leur règne.
1545	Trinh-Kiem (gendre de Nguyen-Do). (Il succéda à son beau-père dans les dignités de généralissime et de premier ministre, au préjudice du fils aîné de Nguyen-Do, qui était encore jeune. Il ne reçut le titre de Vuong, qui signifie roi, qu'après sa mort.)	25 ans.
1570	Trinh-Taong, ou Binh-an-Vuong (fils du précédent). (Il reçut le titre de Binh-an-Vuong en 1598. Tous ses successeurs reçurent aussi le titre de Vuong.)	33 —
1623	Trinh-Trang, ou Thanh-do-Vuong (fils du précédent). (Le P. Marini le nomme Thay-Thuong.)	34 —
1657	Trinh-Tac, ou Tay-Dinh-Vuong (fils du précédent). (Ce prince, dans le diplôme qu'il accorda au P. Morelli en 1647, du vivant de son père, se donne à lui-même le nom de Kiem-Thuong. Messieurs des Missions étrangères, dans les <i>Annales</i> manuscrites de la mission des vicaires apostoliques du Tonkin, l'appellent Tien-Thanh-Vuong.)	16 —
1673	Trinh-Can, ou Dinh-Nam-Vuong (fils du précédent). (Il fut installé du vivant de son père, ce fut lui qui porta les derniers coups à l'autorité chancelante du Vua, et s'empara de toute l'administration du royaume.)	35 —
1708	Trinh-Cang, ou An-Vuong (petit-fils du précédent).	20 —
1728	Trinh-Giang, ou Uy-Vuong (fils du précédent).	11 —

Noms.	Nations.	Arrivée.	Fonctions.	Départ.	Mort.
Les PP. Christophe Cordoiro.	Portugais.	1700	—	—	—
Emmanuel Vellès.	Id.	1706	—	—	—
Antoine Pirès.	Id.	1706	—	—	—
Jean-Baptiste Messari.	Illyrien.	1712	—	—	1733, mart. au Tonkin.
François Dinis.	Portugais.	1712	—	—	—
Jean-Baptiste Sanna.	Sarde.	1714	—	—	1726, à Hué.
Emmanuel de Brito.	Portugais.	1714	—	—	—
Antoine de Vasconcellos.	Id.	1714	Supérieur en 1731.	—	—
Romain de Sequeira.	Id.	1718	—	—	1726
Antoine Freyre.	Id.	1720	Supérieur en 1736.	—	—
Emmanuel Quintam.	Id.	1720	—	—	Pris, et tort. en 1724.
François Moreira.	Id.	1720	—	—	—
François de Lima.	Id.	1720	—	—	—
Étienne Lopès ¹ .	Id.	1721	Supérieur en 1740.	—	1766, au fort St-Julien en Portugal.
Sébastien Pirès.	Id.	1722	—	—	—
François da Costa ² .	Id.	1722	—	—	1766, au fort St-Julien.
Ignace Franco.	Id.	1722	—	—	—

1. Le P. Lopès parvint dans la suite à la charge de provincial. Arrêté à Macao en 1760 par ordre de Pombal, il fut conduit à Lisbonne, jeté dans les cachots du fort Saint-Julien, où il mourut âgé de soixante-quatorze ans, le 18 décembre 1766.

2. Ce religieux était provincial de la province du Japon en 1764, lorsque les satellites de Pombal le firent prisonnier. Conduit en Portugal, il est mort au fort Saint-Julien, le 11 août 1766, à l'âge de soixante-seize ans.

Noms.	Nations.	Arrivée.	Fonctions.	Départ.	Mort.
Les PP. Jacques Graff.	Allemand.	1734	—	—	—
Emmanuel Trintao.	Portugais.	1734	—	—	—
Jean Grueber.	Allemand.	1738	—	—	1744, à Baria.
Jean Siebert.	Id.	1738	—	—	1745, à Hué.
Joseph Neugebauer.	Id.	1740	—	—	—
Jean Hoppe.	Id.	1744	—	—	—
Jean Koffler ¹ .	Id.	1744	—	—	1780, en Transylvanie.
Joseph Keiser.	Id.	—	—	—	—
Jean de Seyxas.	Portugais.	—	—	—	—
Xavier de Monteiro.	Id.	1744	—	—	1776, à Faifo.
Jean de Loureiro.	Id.	1744 - 1752	—	1750 - 1779	1794, à Lisbonne.
Charles Siamenski.	Hongrois.	1746	—	—	1746, à Hué.
Un Père.	Chinois ² .	1760	—	—	1774.
Amoretti.	Italien.	—	—	—	1783.

1. Le P. Koffler fut aussi une des victimes de la barbarie de Pombal, Marie-Thérèse, impératrice d'Allemagne, l'ayant réclamé, il obtint sa liberté et revint dans sa patrie, où il travailla dans les missions jusqu'à sa mort.

2. Le nom de ce Père chinois, et le nom de baptême du P. Amoretti, ne nous sont point parvenus. (Voir ci-dessus, p. 325.)

1539 Triuh Danh, ou Minh-Vuong (frère du précédent)

(C'est le dernier des Chua dont on connaisse le nom. Celui qui mourut en 1782, âgé seulement de 35 ans, avait laissé deux fils. L'aîné des deux fut le dernier des Chua du Tonkin. Il fut tué, en 1786, par les Tay-Son.)

ROIS DE COCHINCHINE.

DYNASTIE NGUYEN.

1600 Tien-Vuong 14 ans.

(Il s'appelait Nguyen-Hoang. Il était fils de Nguyen-Do, qui, en 1533, avait rétabli la famille Lé sur le trône. Il gouverna la Cochinchine d'abord comme simple gouverneur, depuis 1569 environ jusqu'en 1600.)

1614 Sai-Vuong (fils du précédent) 21 -

1635 Thuong-Vuong (fils du précédent) 14 -

1649 Hien-Vuong (fils du précédent). 37 -

1686 Ngai-Vuong (fils du précédent). 6 -

1692 Minh-Vuong (fils du précédent). 32 -

1724 Ninh-Vuong (fils du précédent). 13 -

(M. de la Bissachère le nomme Minh-Vuong, deuxième du nom.)

1737 Vo-Vuong (fils du précédent). 23 -

1765 Han, ou Hué-Vuong (fils du précédent). 12 -

(En 1777, il fut pris et mis à mort par les rebelles Tay-Son; peu auparavant, il avait été forcé de céder la royauté à son neveu, fils de son frère aîné, qui essuya le même sort quelques mois après.)

1777 Interrègne de près de deux ans.

(Les Tonkinois étaient alors maîtres de la haute Cochinchine; les usurpateurs Tay-Son occupaient le reste.)

1779 Nguyen-Anh (neveu de Hué-Vuong).

(Ce prince ne régna d'abord que sur la basse Cochinchine, dont il fut chassé plusieurs fois par les rebelles. En 1801, il devient maître de toute la Cochinchine; en 1802, il soumet le Tonkin, prend le titre de Hoang-Dé, et se fait nommer Gia-Laong.)

DYNASTIE NGUYEN.

Elle règne sur le Tonkin et la Cochinchine réunis, ou sur l'empire d'Annam (appelé aussi Viet-Nam).

1802 Gia-Laong.	18 ans.
1820 Minh-Menh (fils du précédent).	21 —
1841 Thieu-Tri (fils du précédent).	6 —
1847 Tu-Duc (deuxième fils du précédent).	

§ II. — DU CLIMAT

ET DE DIVERSES PRODUCTIONS DE LA COCHINCHINE.

(Extrait de la relation du P. Christophe Borri.)

La Cochinchine, écrit le missionnaire, étant enfermée entre le onzième ¹ et le dix-septième degré d'élévation du pôle arctique, il en résulte que le pays est plus chaud que froid. Les chaleurs ne sont pourtant pas aussi fortes en Cochinchine que dans l'Inde, quoique ces deux contrées soient toutes deux placées sous la zone torride et à une égale élévation du pôle. La raison de cette différence est que, dans l'Inde, il n'y a en quelque sorte aucune distinction de saisons; un été perpétuel y exerce son tyrannique empire. Dans la Cochinchine, au contraire, on jouit comme en Europe des quatre saisons de l'année, quoique la distinction n'en soit pas aussi bien marquée et qu'elle soit beaucoup moins sensible. L'été dure pendant les mois de juin, juillet et août; alors les chaleurs sont très-grandes, parce qu'on a pendant tout ce

1. Le P. de Rhodes, qui écrivait trente ans après le P. Borri, a indiqué avec plus d'exactitude le 12° degré.

temps le soleil verticalement placé au-dessus de la tête. En septembre, octobre et novembre, qui sont les mois d'automne, les chaleurs cessent, et l'air devient alors fort tempéré, par l'effet des pluies continuelles qui tombent à cette époque sur les montagnes des Kemoi, et viennent ensuite inonder la plaine. Les eaux sont si fortes et si abondantes, qu'elles remplissent tout l'intervalle qui sépare les montagnes de la mer, en sorte que le pays ne présente plus au regard qu'un immense océan. Dans les mois d'hiver, décembre, janvier et février, il règne assez ordinairement un vent du nord, qui amène des pluies si froides, qu'elles distinguent facilement ce temps-là des autres saisons de l'année. Enfin, aux mois de mars, d'avril et de mai, la terre présente l'aspect d'un agréable printemps; elle se couvre de verdure, de fleurs et de fruits.

En Cochinchine, les fruits sont abondants et variés pendant toute l'année; leurs espèces sont les mêmes que dans l'Inde. On y voit pourtant, en particulier, des oranges plus grosses et plus garnies que celles d'Europe. Elles ont l'écorce extérieure fine, tendre, et si savoureuse, qu'elle se mange avec le jus, qui est d'une douceur acidulée, pareille à la saveur des limons d'Italie.

On y voit encore certains fruits, nommés par les Portugais, bananes, et par d'autres, figes d'Inde, quoique assez mal à propos, à mon sens, parce que le nom de figuier ne convient à cet arbre ni dans les Indes ni dans la Cochinchine, et que ni sa tige, ni son fruit n'ont aucun rapport avec nos figuiers. Quant à la tige, elle est semblable à la plante que nous appelons blé de Turquie, mais plus haute, et les feuilles en sont si longues et si larges, que deux seulement suffiraient pour couvrir un homme, et pour l'envelopper tout entier. Quelques auteurs en ont conclu que ce fut l'arbre du paradis terrestre dont Adam prit les feuilles pour couvrir sa nudité. Cet arbre produit tout au haut de sa tige une grappe de vingt, trente ou quarante fruits, attachés ensemble, et dont chacun ressemble, pour la forme, pour la longueur et pour la grosseur, aux citrons communs d'Italie. Quand le fruit n'est point encore à sa maturité, l'écorce en est verte, et quand il

mûri, elle est jaune, absolument comme celle de nos citrons. On n'a pas besoin de couteau pour peler ce fruit; mais son écorce s'enlève avec la même facilité que la peau des fèves fraîches. L'odeur en est très-suave; il a la moelle ou les pulpes jaunes et assez fermes, à peu près comme celle d'une poire de bergamotte bien mûre. Ainsi, l'on voit qu'il n'a rien de commun avec notre figue, si ce n'est la saveur et la douceur.

On trouve aussi une autre espèce de ce fruit qu'on ne mange qu'après l'avoir fait cuire et mis dans du vin. La plante se dessèche tous les ans, après avoir donné son fruit, laissant au pied un rejeton qui croît pour l'année suivante. Ce que nous appelons, en Italie, figuier d'Inde, n'a aucun rapport ni avec la tige, ni avec le fruit de ces bananes dont nous parlions tout à l'heure. Ce fruit est commun à toute l'Inde; mais dans la Cochinchine on en rencontre une espèce qui ne se trouve ni dans l'Inde ni dans la Chine. Il est de la grosseur des plus gros citrons d'Italie, et, communément, un seul suffit pour rassasier un homme; cette plante a les pulpes fort blanches, et est remplie d'une foule de petits grains noirs et ronds qui sont d'une saveur délicieuse; ils servent de remède très-efficace contre les diarrhées, quand on les mâche lorsque les pulpes sont encore blanches.

Il y a encore dans la Cochinchine un autre fruit que je n'ai vu nulle autre part dans l'Inde: on le nomme *can*, il ressemble pour la forme et la nature de l'écorce à notre grenade; mais il a au dedans une moelle un peu liquide qui se prend et se mange avec la cuiller; sa saveur est aromatique et sa couleur presque semblable à celle d'une nêfle bien mûre.

Le pays produit une espèce de fruit, qui a quelque rapport avec nos cerises, mais dont le goût se rapproche de celui du raisin. En leur langue, les Cochinchinois lui donnent le nom de *gnoo*.

Il ne manque pas ici de melons, mais ils ne valent pas les nôtres, et pour les manger, il faut les assaisonner de sucre ou de miel. Les concombres, ou, comme on les appelle, les melons d'eau, sont fort gros et très-bons en ces contrées.

ter ces princes que comme de simples rois, vassaux des empereurs de la Chine.

Nous possédons en notre langue plusieurs travaux sur la chronologie des rois du Tonkin et de la Cochinchine. Le premier est du P. Gaubil, et a été composé d'après les annales chinoises; on le trouve dans les *Lettres édifiantes*, au seizième volume, *Mémoires de la Chine*, sous le titre de *Notice historique sur la Cochinchine* et de *Mémoire historique sur le Tong-King*. Ces deux documents ont été publiés depuis dans le douzième volume de *l'Histoire générale de la Chine*. Le second travail est de Messieurs des Missions étrangères, et il a été rédigé d'après les annales tonkinoises. Il fait partie de l'Introduction du tome VI des *Nouvelles lettres édifiantes*, p. xxxii et suiv.

Comme ces deux travaux sur les antiquités de l'empire annamite, quelque remarquables qu'ils soient, offrent peu d'intérêt, et nous osons le dire, assez peu de certitude, surtout en ce qui concerne les anciennes dynasties, il suffira de les avoir indiqués et d'y renvoyer nos lecteurs. Nous présenterons seulement ici le tableau des dynasties plus récentes et dont les princes figurent dans les récits de nos Missionnaires. Notre liste ne commencera qu'en l'année 1600 et sera menée jusqu'à nos jours. Pour la composer nous sommes servis principalement du travail de Mgr Reydelet.

ROIS DU TONKIN.

Après plusieurs dynasties, qu'on distingue par les noms de Hong-Mang, Thuc, Trieu, Ngo, Dinh, on arrive à la première dynastie *Lé* ou *Ly*, qui a occupé le trône du Tonkin de l'année 981 de Jésus-Christ à l'année 1225. En 1226 commence la dynastie Tran, qui subsiste jusqu'en 1409. Suit un interrègne de près de vingt ans sous la domination chinoise. En 1428, Thai-To est le premier roi de la seconde dynastie *Lé*. Son arrière-petit-fils, Thanh-Tong, ajoute à son empire une partie assez considérable du royaume de Chiem-Thanh ou Ciampa. Il en forme deux provinces appelées Thuan-Hoa et Quang-Nam, qui appartiendront

PIÈCES JUSTIFICATIVES

N° 1

§ I. — LISTE CHRONOLOGIQUE

DES ROIS DU TONKIN ET DE LA COCHINCHINE.

(1600-1858)

Il faut observer d'abord que le Tonkin et la Cochinchine ont toujours été dépendants de l'empire chinois, ou comme royaumes tributaires, ou comme provinces administrées par des officiers impériaux.

Aussi les Chinois n'ont jamais regardé les rois de ces deux pays que comme des princes de second ordre qui ne possédaient la royauté que par l'institution qu'ils en recevaient des souverains du Céleste-Empire. En voici un exemple assez récent. Quand les princes de la famille de Nguyen eurent, au commencement de ce siècle, ajouté le Tonkin à la Cochinchine, et se furent ainsi formé un empire qui renfermait le Tonkin, la Cochinchine, le Ciampa et la plus grande partie du Camboge, ils pensèrent que les maîtres d'un Etat si vaste et si peuplé pouvaient à juste titre se faire donner le nom d'empereur; mais cette prétention fut très-mal accueillie à la cour de Pékin, où on a continué à ne trai-

Années de l'ère chrétienne.	VUA, OU ROIS DE LA SECONDE DYNASTIE LÉ.	Durée de leur règne.
1600	Kinh-Tong, descendant de Thai-To, chef de la dynastie, à la septième génération	19 ans.
1629	Than-Tong (fils de Kinh-Tong).	24 —
	(C'est sous le règne de ce prince que le P. de Rhodes arriva au Tonkin, en 1627. — Après avoir ré- gné vingt-quatre ans, Than-Tong résigna à son fils.)	
1643	Chan-Tong (fils de Than-Tong).	6 —
1649	Than-Tong reprit le sceptre après la mort de son fils	14 —
1663	Huyen-Tong (fils de Than-Tong)	9 —
1672	Gia-Tong (frère du précédent)	3 —
1675	Hi-Tong (fils posthume de Than-Tong)	30 —
1705	Du-Tong (fils du précédent)	24 —
1729	Vinh-Khanh.	3 —
	(Ce roi était fils adoptif de Du-Tong. Il fut mis à mort par le Chua, ou régent perpétuel du royaume, à cause de ses adultères, et ne reçut point de nom honorifique après sa mort.)	
1732	Thuan-Tong (fils de Du-Tong)	3 —
1735	Vinh-Huu.	5 —
	(Après cinq ans de règne, il se démit de la royauté.)	
1740	Canh-Hung (fils de Thuan-Tong)	46 —
1786	Chieu-Tong (fils du précédent).	2 —
	(Il ne régna pas deux ans entiers. Détrôné par les rebelles de Cochinchine nommés Tay-Son, en 1788, il se retira à Pékin, et y finit ses jours.)	
	RÈGNE DES USURPATEURS APPELÉS TAY-SON.	
1788	Quang-Trung.	5 —
1793	Canh-Thinh (fils de Quang-Trung).	9 —
	(En 1801, il changea le nom des années de son rè- gne, et les appela Bao-Hung.)	

DYNASTIE NGUYEN. (Voir ci-dessous, *rois de la Cochinchine.*)

CHUA,

Années après J.-C.	OU GÉNÉRALISSIMES ET RÉGENTS DU TONKIN DE LA FAMILLE TRINH.	Durée de leur règne.
1545	Trinh-Kiem (gendre de Nguyen-Do). (Il succéda à son beau-père dans les dignités de gé- néralissime et de premier ministre, au préjudice du fils aîné de Nguyen-Do, qui était encore jeune. Il ne reçut le titre de Vuong, qui signifie roi, qu'après sa mort.)	25 ans.
1570	Trinh-Taong, ou Binh-an-Vuong (fils du précé- dent).	53 —
	(Il reçut le titre de Binh-an-Vuong en 1598. Tous ses successeurs reçurent aussi le titre de Vuong.)	
1623	Trinh-Trang, ou Thanh-do-Vuong (fils du pré- cédent).	34 —
	(Le P. Marini le nomme Thay-Thuong.)	
1657	Trinh-Tac, ou Tay-Dinh-Vuong (fils du précé- dent).	16 —
	(Ce prince, dans le diplôme qu'il accorda au P. Mo- relli en 1647, du vivant de son père, se donne à lui- même le nom de Kiem-Thuong. Messieurs des Missions étrangères, dans les <i>Annales</i> manuscrites de la mission des vicaires apostoliques du Tonkin, l'appellent Tien- Thanh-Vuong.)	
1673	Trinh-Can, ou Dinh-Nam-Vuong (fils du précé- dent).	35 —
	(Il fut installé du vivant de son père, ce fut lui qui porta les derniers coups à l'autorité chancelante du Vua, et s'empara de toute l'administration du royaume.)	
1708	Trinh-Cang, ou An-Vuong (petit-fils du précé- dent).	20 —
1728	Trinh-Giang, ou Ly-Vuong (fils du précédent).	14 —

1539 Trinh Danh, ou Minh-Vuong (frère du précédent).

(C'est le dernier des Chua dont on connaisse le nom. Celui qui mourut en 1782, âgé seulement de 35 ans, avait laissé deux fils. L'aîné des deux fut le dernier des Chua du Tonkin. Il fut tué, en 1786, par les Tay-Son.)

ROIS DE COCHINCHINE.

DYNASTIE NGUYEN.

1600 Tien-Vuong 14 ans.

(Il s'appelait Nguyen-Hoang. Il était fils de Nguyen-Do, qui, en 1533, avait rétabli la famille Lê sur le trône. Il gouverna la Cochinchine d'abord comme simple gouverneur, depuis 1569 environ jusqu'en 1600.)

1614 Sai-Vuong (fils du précédent) 21 -

1635 Thuong-Vuong (fils du précédent) 14 -

1649 Hien-Vuong (fils du précédent). 37 -

1686 Ngai-Vuong (fils du précédent). 6 -

1692 Minh-Vuong (fils du précédent). 32 -

1724 Ninh-Vuong (fils du précédent). 13 -

(M. de la Bissachère le nomme Minh-Vuong, deuxième du nom.)

1737 Vo-Vuong (fils du précédent). 23 -

1765 Han, ou Hué-Vuong (fils du précédent). 12 -

(En 1777, il fut pris et mis à mort par les rebelles Tay-Son; peu auparavant, il avait été forcé de céder la royauté à son neveu, fils de son frère aîné, qui essuya le même sort quelques mois après.)

1777 Interrègne de près de deux ans.

(Les Tonkinois étaient alors maîtres de la haute Cochinchine; les usurpateurs Tay-Son occupaient le reste.)

1779 Nguyen-Anh (neveu de Hué-Vuong).

(Ce prince ne régna d'abord que sur la basse Cochinchine, dont il fut chassé plusieurs fois par les rebelles. En 1801, il devient maître de toute la Cochinchine; en 1802, il soumet le Tonkin, prend le titre de Hoang-Dé, et se fait nommer Gia-Laong.)

DYNASTIE NGUYEN.

Elle règne sur le Tonkin et la Cochinchine réunis, ou sur l'empire d'Annam (appelé aussi Viet-Nam).

1802 Gia-Laong.	18 ans.
1820 Minh-Menh (fils du précédent)	21 —
1841 Thieu-Tri (fils du précédent).	6 —
1847 Tu-Duc (deuxième fils du précédent).	

§ II. — DU CLIMAT

ET DE DIVERSES PRODUCTIONS DE LA COCHINCHINE.

(Extrait de la relation du P. Christophe Borri.)

La Cochinchine, écrit le missionnaire, étant enfermée entre le onzième ¹ et le dix-septième degré d'élévation du pôle arctique, il en résulte que le pays est plus chaud que froid. Les chaleurs ne sont pourtant pas aussi fortes en Cochinchine que dans l'Inde, quoique ces deux contrées soient toutes deux placées sous la zone torride et à une égale élévation du pôle. La raison de cette différence est que, dans l'Inde, il n'y a en quelque sorte aucune distinction de saisons; un été perpétuel y exerce son tyranique empire. Dans la Cochinchine, au contraire, on jouit comme en Europe des quatre saisons de l'année, quoique la distinction n'en soit pas aussi bien marquée et qu'elle soit beaucoup moins sensible. L'été dure pendant les mois de juin, juillet et août; alors les chaleurs sont très-grandes, parce qu'on a pendant tout ce

1. Le P. de Rhodes, qui écrivait trente ans après le P. Borri, a indiqué avec plus d'exactitude le 12° degré.

temps le soleil verticalement placé au-dessus de la tête. En septembre, octobre et novembre, qui sont les mois d'automne, les chaleurs cessent, et l'air devient alors fort tempéré, par l'effet des pluies continuelles qui tombent à cette époque sur les montagnes des Kemoi, et viennent ensuite inonder la plaine. Les eaux sont si fortes et si abondantes, qu'elles remplissent tout l'intervalle qui sépare les montagnes de la mer, en sorte que le pays ne présente plus au regard qu'un immense océan. Dans les mois d'hiver, décembre, janvier et février, il règne assez ordinairement un vent du nord, qui amène des pluies si froides, qu'elles distinguent facilement ce temps-là des autres saisons de l'année. Enfin, aux mois de mars, d'avril et de mai, la terre présente l'aspect d'un agréable printemps; elle se couvre de verdure, de fleurs et de fruits.

En Cochinchine, les fruits sont abondants et variés pendant toute l'année; leurs espèces sont les mêmes que dans l'Inde. On y voit pourtant, en particulier, des oranges plus grosses et plus garnies que celles d'Europe. Elles ont l'écorce extérieure fine, tendre, et si savoureuse, qu'elle se mange avec le jus, qui est d'une douceur acidulée, pareille à la saveur des limons d'Italie.

On y voit encore certains fruits, nommés par les Portugais, bananes, et par d'autres, figes d'Inde, quoique assez mal à propos, à mon sens, parce que le nom de figuier ne convient à cet arbre ni dans les Indes ni dans la Cochinchine, et que ni sa tige, ni son fruit n'ont aucun rapport avec nos figuiers. Quant à la tige, elle est semblable à la plante que nous appelons blé de Turquie, mais plus haute, et les feuilles en sont si longues et si larges, que deux seulement suffiraient pour couvrir un homme, et pour l'envelopper tout entier. Quelques auteurs en ont conclu que ce fut l'arbre du paradis terrestre dont Adam prit les feuilles pour couvrir sa nudité. Cet arbre produit tout au haut de sa tige une grappe de vingt, trente ou quarante fruits, attachés ensemble, et dont chacun ressemble, pour la forme, pour la longueur et pour la grosseur, aux citrons communs d'Italie. Quand le fruit n'est point encore à sa maturité, l'écorce en est verte, et quand il s

mûri, elle est jaune, absolument comme celle de nos citrons. On n'a pas besoin de couteau pour peler ce fruit ; mais son écorce s'enlève avec la même facilité que la peau des fèves fraîches. L'odeur en est très-suave ; il a la moelle ou les pulpes jaunes et assez fermes, à peu près comme celle d'une poire de bergamotte bien mûre. Ainsi, l'on voit qu'il n'a rien de commun avec notre figue, si ce n'est la saveur et la douceur.

On trouve aussi une autre espèce de ce fruit qu'on ne mange qu'après l'avoir fait cuire et mis dans du vin. La plante se dessèche tous les ans, après avoir donné son fruit, laissant au pied un rejeton qui croit pour l'année suivante. Ce que nous appelons, en Italie, figuier d'Inde, n'a aucun rapport ni avec la tige, ni avec le fruit de ces bananes dont nous parlions tout à l'heure. Ce fruit est commun à toute l'Inde ; mais dans la Cochinchine on en rencontre une espèce qui ne se trouve ni dans l'Inde ni dans la Chine. Il est de la grosseur des plus gros citrons d'Italie, et, communément, un seul suffit pour rassasier un homme ; cette plante a les pulpes fort blanches, et est remplie d'une foule de petits grains noirs et ronds qui sont d'une saveur délicieuse ; ils servent de remède très-efficace contre les diarrhées, quand on les mâche lorsque les pulpes sont encore blanches.

Il y a encore dans la Cochinchine un autre fruit que je n'ai vu nulle autre part dans l'Inde : on le nomme *can*, il ressemble pour la forme et la nature de l'écorce à notre grenade ; mais il a au dedans une moelle un peu liquide qui se prend et se mange avec la cuiller ; sa saveur est aromatique et sa couleur presque semblable à celle d'une nêfle bien mûre.

Le pays produit une espèce de fruit, qui a quelque rapport avec nos cerises, mais dont le goût se rapproche de celui du raisin. En leur langue, les Cochinchinois lui donnent le nom de *gnoo*.

Il ne manque pas ici de melons, mais ils ne valent pas les nôtres, et pour les manger, il faut les assaisonner de sucre ou de miel. Les concombres, ou, comme on les appelle, les melons d'eau, sont fort gros et très-bons en ces contrées.

Il y naît encore un fruit, appelé *giacca*, qui est commun ailleurs en l'Inde, mais non pas si bon, à beaucoup près, que dans la Cochinchine. Il vient sur un arbre de la hauteur du noyer et du châtaignier, et a les épines beaucoup plus longues que le jujubier. Ce fruit égale en grosseur les plus grandes citrouilles d'Italie, et il n'en faut qu'un pour faire la charge d'un homme. Au dehors, il a la forme d'une pomme de pin ; mais le dedans est tendre et fond facilement dans la bouche.

Il est plein de certains épis jaunâtres, dont les grains sont plats et ronds comme un jule d'Italie¹, ou comme un jeton. Au milieu de chaque grain se trouve le noyau qu'on jette quand on le mange. Ce fruit est de deux sortes : l'une, appelée des Portugais, *giacca-barca*, dont la chair est ferme et le noyau se détache de lui-même ; l'autre, tient fortement au noyau et n'a pas la chair si ferme, mais plutôt molle et presque liquide comme de la colle. La saveur de l'une et de l'autre approche fort de celle d'un autre fruit délicieux qu'on appelle *durion*, et dont nous allons parler.

Le durion est un des plus excellents fruits qui soient au monde : il ne se trouve guère qu'à Malacca, à Bornéo, et dans quelques îles environnantes. L'arbre qui le porte ressemble au *giacca*. Son fruit, comme celui du *giacca*, a beaucoup de rapport avec notre pomme de pin, tant par sa grosseur que par la dureté de son écorce ; la chair tient au noyau comme si elle y était collée. Sa saveur et sa douceur reviennent assez au blanc-manger des Italiens. Cette chair, au reste, est distribuée au dedans de la pomme en dix ou douze petites cellules, dont chacune contient son blanc-manger autour du noyau, qui a la forme d'un gros marron. Il est bon de savoir que lorsqu'on l'ouvre, il en sort une odeur fort désagréable, comme pourrait être celle d'un oignon gâté ; cependant, l'intérieur ne s'en ressent nullement, et est très-agréable au goût.

A ce propos, je raconterai ici une histoire arrivée en ma présence. Un prélat étant récemment arrivé à Malacca, un des missionnaires s'empressa de lui offrir un de ces fruits à manger :

1. Pièce de monnaie.

mais, sans y penser, il le rompit brusquement, et il s'en exhala une odeur si fétide que le prélat ne put se résoudre à en goûter. On se mit ensuite à table pour dîner, et entre les autres services, on présenta au nouvel hôte un plat qui ne contenait que l'intérieur de ce fruit, qui, comme nous l'avons dit, ressemble beaucoup par son odeur et sa saveur au blanc-manger d'Italie. Le prélat y fut trompé, comme l'eût été toute autre personne qui n'aurait pas vu apprêter ce mets. Il le trouva d'un goût exquis, et demanda quel était l'habile cuisinier qui avait préparé un blanc-manger si délicieux. Le maître de la maison répondit, en souriant, qu'aucun cuisinier n'y avait mis la main, que c'était Dieu lui-même qui avait pourvu ce pays d'un fruit si excellent, et, « du reste, ajouta-t-il, ce fruit n'est autre que le durion, pour lequel Votre Excellence avait témoigné d'abord tant d'horreur. » Le prélat en parut d'abord étonné, puis il continua à en manger, et sans en éprouver aucune répugnance. Or, ce fruit est si excellent, qu'à Malacca même, où il vient, il se vend quelquefois jusqu'à un écu la pièce.

La Cochinchine produit en abondance une autre espèce de fruits que les Portugais appellent ananas. Ce fruit ne croît point sur les arbres ni ne vient point de semence, mais de racine, comme nos artichauts.

La tige et la feuille est tout à fait pareille à celle des artichauts et des cardons. Il est de figure ronde, en forme d'une colonne de neuf pouces de long et d'une telle grosseur qu'on peut tout au plus le tenir entre les deux mains.

La pulpe en est épaisse et tendre comme celle des raves, mais l'écorce en est un peu plus dure et est composée d'écailles qui ressemblent à celles des poissons. Pris en sa maturité, il a la délicatesse de la poire de bergamote; la saveur en est douce et agréablement acidulée.

Il est un autre fruit, mais particulier à ce pays, que les Portugais ont nommé *aréca*¹. Son tronc est droit et élancé; l'intérieur

1. L'aréca a perdu en France sa désinence portugaise, et nous l'appelons plus communément *avec*.

en est creux, et la touffe de feuilles, qui ne pousse qu'à sa cime, lui donne la ressemblance du palmier. Au sein de ce feuillage naissent de petits rameaux où est suspendu le fruit qui a la forme et la grosseur d'une noix ; à l'extérieur sa couleur est verte, absolument comme celle du brou de la noix, et au dedans sa chair est toute blanche et dure comme la châtaigne et n'a aucune saveur.

Ce fruit ne se mange pas seul, mais couvert de quelques feuilles de bétel, plante fort connue dans toute l'Inde, dont les feuilles ressemblent à celles de notre lierre d'Europe, et la plante elle-même s'attache aux arbres comme le lierre.

On découpe ces feuilles par petites pièces, et dans chacune d'elles s'enveloppe à peu près un quart de la noix d'aréca, en sorte que de chaque fruit on peut faire quatre ou cinq paquets. On met encore avec l'aréca de la chaux, qui, dans ce pays, ne se tire pas de la pierre, comme en Europe, mais des écailles d'huitres. De même que dans chaque maison de nos contrées il y a un cuisinier et un dépendier, ainsi, dans chaque maison de Cochinchine il y a une personne dont tout l'office est de préparer ces mélanges de bétel et d'aréca ; ces personnes de service, qui pour l'ordinaire sont des femmes, s'appellent *bételières*. On remplit des boîtes de ces paquets ainsi apprêtés, et tout le jour on en met dans sa bouche, soit qu'on reste au logis, soit qu'on sorte de la maison ; on garde toujours, même en parlant, ce mélange de bétel et d'aréca dans la bouche ; cependant on ne l'avale pas, mais après l'avoir longtemps mâché on le rejette, on n'en conserve que l'arome bien-faisant qui fortifie l'estomac.

L'usage de ces paquets est si universellement répandu, que toutes les fois que l'on va voir quelqu'un, on en doit porter avec soi une boîte bien garnie, afin d'en présenter à celui que l'on visite ; celui-ci en prend et en met sur-le-champ dans sa bouche ; et, avant que le visiteur ne se retire, il commande à la bételière de la maison de lui apporter une boîte du même fruit qu'il offre à celui qui est venu le voir. On comprend par là la nécessité où on est en ce pays de travailler sans relâche à faire de ces paquets

PIÈCES JUSTIFICATIVES

N° 1

§ I. — LISTE CHRONOLOGIQUE

DES ROIS DU TONKIN ET DE LA COCHINCHINE.

(1600-1858)

Il faut observer d'abord que le Tonkin et la Cochinchine ont toujours été dépendants de l'empire chinois, ou comme royaumes tributaires, ou comme provinces administrées par des officiers impériaux.

Aussi les Chinois n'ont jamais regardé les rois de ces deux pays que comme des princes de second ordre qui ne possédaient la royauté que par l'institution qu'ils en recevaient des souverains du Céleste-Empire. En voici un exemple assez récent. Quand les princes de la famille de Nguyen eurent, au commencement de ce siècle, ajouté le Tonkin à la Cochinchine, et se furent ainsi formé un empire qui renfermait le Tonkin, la Cochinchine, le Ciampa et la plus grande partie du Camboge, ils pensèrent que les maîtres d'un Etat si vaste et si peuplé pouvaient à juste titre se faire donner le nom d'empereur; mais cette prétention fut très-mal accueillie à la cour de Pékin, où on a continué à ne trai-

Cochinchinois font moins de cas de la chair que du poisson, toutefois, s'ils s'adonnent tant à la pêche, c'est principalement pour s'approvisionner d'un certain mets qu'ils appellent *balaciam*, qui se fait de poisson salé, ramolli et détrempé dans l'eau. C'est une liqueur mordante assez semblable à la moutarde, et dont chacun fournit sa maison en si grande quantité, qu'on en remplit des tonneaux et des cuves, de la même façon que se font les provisions de vins dans beaucoup de pays d'Europe. Ce n'est pas précisément un mets, mais plutôt un assaisonnement dont on se sert pour relever le goût du riz et le faire manger avec plus de plaisir. Le riz étant une nourriture commune et habituelle à la Cochinchine, il devient nécessaire que le *balaciam*, son assaisonnement indispensable, se fabrique en quantité extraordinaire, et conséquemment, il faut bien que la pêche en soit continuelle. Ce pays n'est pas moins abondant en coquillages, en huîtres et en autres semblables productions de la mer. On a donné à l'espèce la plus abondante le nom de *cameron*.

Mais la divine Providence a encore favorisé cette contrée, en lui faisant don d'un mets si rare et si exquis, qu'il ne peut être, à mon avis, mieux comparé qu'à la manne dont le peuple choisi fut nourri dans le désert, et ce manger est si particulier à la Cochinchine, qu'il ne se retrouve nulle part ailleurs.

Ce que j'en rapporterai ne sera point par oui-dire, mais je le sais par ma propre expérience, pour avoir vu et goûté ce mets bien des fois.

On rencontre en ce pays un petit oiseau, semblable à l'hirondelle, qui suspend son nid aux écueils et aux rochers, où se brisent les flots de la mer. Ce petit volatile prend dans son bec de l'écume marine, et, la mélangeant avec une certaine humeur qu'il tire lui-même de son estomac, il en forme une espèce de boue ou de bitume, avec lequel il construit son nid; enfin, cette matière étant desséchée, elle s'endurcit et devient transparente, d'une couleur mêlée de jaune et de vert. Or, ces nids, ramassés par les habitants du pays, sont ensuite préparés pour servir d'assaisonnement à toute espèce de mets, chair, poisson ou légumes.

Cette préparation consiste à les faire dissoudre dans l'eau, et à les mêler ensuite aux divers aliments auxquels ils communiquent les goûts les plus agréables et les plus variés. Ainsi, cette substance qu'on retire d'un nid d'oiseau, suffit seule pour apprêter toute sorte de viande, sans qu'il soit besoin d'y employer ni sel, ni huile, ni vinaigre, ni autre assaisonnement quelconque.

On peut donc dire que ce nid merveilleux a quelque ressemblance avec la manne, qui avait aussi les goûts les plus délicieux, mais avec cette différence que celui-là n'est l'ouvrage que d'un petit oiseau, tandis que l'autre était préparé par les anges.

Ces nids se trouvent en si grand nombre le long des rochers, que dans l'espace de moins d'une demi-lieue j'en ai vu recueillir assez pour en charger dix petites barques. Comme cette récolte est d'un grand profit, il n'y a guère que le roi qui en fasse le trafic; aussi tous ces nids lui sont ordinairement réservés, et la plupart sont vendus aux empereurs de Chine, qui les recherchent avec empressement.

Les Cochinchinois n'usent point de laitage, car ils regardent comme un crime de traire les vaches et autres animaux semblables. Ils donnent pour raison de leur scrupule, que le lait est destiné par la nature à la nourriture des petits. Comme si celui à qui appartiennent les petits ne pouvait disposer de l'aliment qui leur est dû.

On mange ici de certaines choses que nous avons en horreur, en Europe, comme sont, entre autres, les caméléons. Un de mes amis ayant acheté plusieurs de ces animaux, liés ensemble, il les jeta dans un brasier allumé. Dès que leurs liens furent consumés, je les vis marcher sur ces charbons ardents, et, après avoir résisté quelque temps aux atteintes du feu, à cause de leur complexion extrêmement froide, ils succombèrent enfin, et périrent dans les flammes.

Il les fit cuire ensuite avec un certain assaisonnement, qui a quelque ressemblance avec le beurre; enfin il les mangea comme un mets très-délicat et m'invita à le partager avec lui; mais je me contentai du seul plaisir de la vue.

Pour tout dire, en un mot, la Cochinchine est très-bien pourvue de tout ce qui peut servir à l'entretien de la vie humaine.

Venons maintenant à ce qui concerne les vêtements. La soie est en très-grande abondance dans le pays, et les gens de métier et les pauvres s'en habillent, même les jours ordinaires. Plus d'une fois j'ai pris grand plaisir à voir des hommes, des femmes, porter des pierres, de la terre, de la chaux, etc., sans faire attention à ne point déchirer ou souiller les vêtements précieux dont ils étaient couverts.

Ceci ne paraîtra pas étrange à quiconque saura que les mûriers, dont les feuilles nourrissent les vers à soie, se sèment ici dans les champs comme le chanvre en Italie, et ne mettent pas plus de temps à croître. En peu de mois, les vers à soie, qui montent sur les branches des mûriers, se nourrissent de leurs feuilles ; puis, filent la soie, forment leurs cocons en si grand nombre, que non-seulement les Cochinchinois en récoltent abondamment pour leur propre usage, mais, de plus, en envoient au Japon, au royaume de Laos, et jusqu'au Thibet. Cette soie, il est vrai, n'est pas aussi fine et aussi moelleuse que celle de la Chine ; mais elle dure plus longtemps, parce qu'elle est plus ferme et plus solide.

Quoique leurs habitations et autres édifices ne soient qu'en bois de charpente, ils n'ont cependant rien à envier sous ce rapport à aucune contrée de l'univers ; parce qu'au jugement de tous ceux qui ont jusqu'ici visité ce pays, on y trouve, sans aucune exagération, le meilleur bois de construction qui existe au monde.

Dans le grand nombre et la grande diversité d'arbres que produit la Cochinchine, il en est deux qu'on emploie plus communément aux bâtiments. Le bois en est incorruptible au point de ne s'endommager ni dans l'eau ni dans la terre : il est si solide et si pesant, qu'il ne flotte point sur l'eau et sert facilement d'ancre aux navires. L'un de ces bois est noir, non pas toutefois autant que l'ébène : l'autre est rouge. Tous deux dégarnis de leur écorce demeurent si polis et si lisses, qu'on peut se passer du rabot quand on les travaille. Ces arbres s'appellent *tin*, et peut-

être ne se tromperait-on pas beaucoup en disant que ce fut de cette sorte de bois incorruptible que se servit le roi Salomon pour la construction du temple de Jérusalem, puisque nous savons que l'Écriture sainte les appela *ligna thyina*, nom qui diffère peu de celui de tin. Les montagnes de la Cochinchine sont toutes couvertes de ces arbres extrêmement droits, d'une hauteur si démesurée qu'on dirait que de leur cime ils touchent les nues, et de telle grosseur que deux hommes ne les pourraient embrasser. C'est de ces arbres que les Cochinchinois bâtissent leurs maisons, car il est permis à chacun d'en couper sur les montagnes autant que bon lui semble.

Toute la structure des édifices repose sur des colonnes fort hautes et fort solides, dans lesquelles s'enchâssent des planches mobiles à volonté. On les remplace par des treillis de roseaux qui sont entrelacés avec beaucoup de goût, et qui tantôt donnent passage à l'air durant les chaleurs, et tantôt laissent l'entrée et l'issue libre à l'eau et aux barques dans le temps des inondations. Les Cochinchinois ont mille inventions fort curieuses et mille ingénieuses ressources pour embellir leurs maisons, en travaillant ce bois de diverses manières, et en l'ornant d'élégantes ciselures.

Puisque nous avons commencé à parler des arbres, je donnerai ici quelques détails sur une espèce de bois qui est considéré à la Cochinchine comme la marchandise la plus précieuse qu'on puisse exporter à l'étranger. Ce bois si renommé est connu sous le nom d'*aquila* et de *calamba*; ces deux noms désignent un même arbre, mais ils indiquent une valeur et des qualités bien différentes. Ces arbres, qui sont très-gros et très-élevés, couvrent sur-tout les montagnes des Kémoi. Si on coupe des branches de ce bois sur un jeune tronc, c'est de l'*aquila*; et, comme il s'en trouve une grande abondance, chacun en coupe autant qu'il veut. Mais quand le bois vient d'un vieux tronc, c'est du *calamba*; et il serait très-difficile d'en rencontrer si la nature n'y avait pourvu, en faisant naître ces arbres sur les cimes et sur les points escarpés de montagnes inaccessibles où ils peuvent vieillir à l'abri de tous les outrages. Par intervalles, il en tombe des rameaux qui se

détachent d'eux-mêmes, quand ils sont desséchés ou par suite de leur vétusté : aussi les trouve-t-on tout rongés et tout vermoulus. Ils surpassent incomparablement, par leur qualité comme par la suavité de leur odeur, l'aquila ordinaire ; et c'est là ce *calamba* si estimé et si vanté.

Chacun vend l'aquila comme il lui plaît, mais le trafic du calamba est réservé au roi seul, à cause de l'excellence de son odeur et de sa vertu. C'est sur les lieux où on le recueille qu'il est plus suave et plus odoriférant ; et il m'est arrivé, en ayant reçu quelques morceaux pour en faire l'essai, de les enfouir sous terre à une profondeur de plus de six palmes, et malgré cela ils se faisaient sentir à la surface, et leur parfum exquis les trahissait au loin. Le calamba pris sur les lieux vaut cinq ducats la livre, mais dans les ports de la Cochinchine, où on en fait le commerce, il se vend bien davantage ; on ne l'aurait pas à moins de seize ducats la livre ; transporté au Japon il vaut deux cents ducats. Mais si l'on en rencontre un morceau de telle grosseur qu'il puisse servir à faire un coussin ou un oreiller, les Japonnais l'achètent à un prix de trois cents et quatre cents ducats la livre. Cela vient de ce qu'au lieu de se servir de coussins moelleux et délicats, ils ont l'habitude en dormant de reposer la tête sur quelque chose de dur. Ils se servent habituellement d'une pièce de bois que chacun, selon ses moyens, cherche à se procurer du plus précieux possible. Un chevet de ce de bois calamba est digne seulement d'un grand roi ou de quelque puissant seigneur.

L'aquila, quoique moins estimé et de moindre prix, en a cependant assez pour qu'un marchand, qui possède un navire chargé de ce bois, y trouve de quoi s'enrichir pour toute sa vie. Aussi la meilleure récompense que le roi de Cochinchine puisse offrir aux capitaines de Malaca, c'est de leur permettre de faire, en son royaume, une traite d'aquila ; car les Brahmes et les Banians de l'Inde, ayant coutume de brûler les corps de leurs morts avec ce bois très-odoriférant, sont cause qu'il s'en expédie une grande quantité.

La Cochinchine possède aussi beaucoup de minières des plus

précieux métaux, et d'or principalement. Enfin, je concluraⁱ tout ce que j'ai à dire sur la fertilité de ce pays, par ce mot des marchands européens, qui affirment que les richesses de la Cochinchine sont plus grandes que celles de la Chine même. Nous savons cependant que ce dernier pays est extrêmement fertile et qu'il abonde en toute sorte de productions.

J'aurais maintenant à traiter des animaux, qui, comme je l'ai dit plus haut, sont en grand nombre et de différentes espèces à la Cochinchine; mais, pour ne pas trop m'étendre sur ce sujet, je me contenterai de parler de l'*abade*; c'est un animal tout particulier à ce pays, et sur lequel il y a à dire beaucoup de choses curieuses et encore inconnues à bien des lecteurs¹.

L'*abade* est un quadrupède qui tient du bœuf et du cheval; sa grosseur est celle d'un petit éléphant; il est tout couvert d'écailles², dont il est armé comme d'une cuirasse. Sur le milieu du front, il porte une seule corne qui s'élève en forme de pyramide, ses pieds et ses ongles ressemblent à ceux du bœuf.

Je me trouvais à Nuoc-Man, ville de la province de Fulocambi, un jour où le gouverneur partit pour aller à la chasse d'un *abade*, qui se tenait dans un bois voisin. Ce seigneur était accompagné de plus de cent hommes, partie à pied, partie à cheval, et de huit ou dix éléphants. L'*abade* sortit du bois, et, à la vue de tant d'ennemis, loin de donner aucun signe de frayeur, s'avança hardiment à leur rencontre pour leur tenir tête à tous.

La troupe de chasseurs se divisa et se rangea pour lui ouvrir un passage; l'*abade*, l'ayant franchi en courant, arriva à l'arrière-

1. L'auteur annonce au même endroit qu'il va parler aussi de l'éléphant, et il en fait une description assez étendue qui ne manque pas d'intérêt. Nous l'omettons ici; elle se trouve maintenant partout. Il n'en était pas de même au temps du P. Borri. Il faut le dire en passant, beaucoup de détails curieux recueillis d'abord par des missionnaires ont été publiés ensuite par des voyageurs, qui tous n'ont pas eu la délicatesse de faire connaître la source où ils les avaient puisés.

2. Les naturalistes, qui donnent le nom de Rhinocéros à l'*abade* du P. Borri, prétendent que cet animal n'est pas couvert d'écailles, mais revêtu d'une peau, qui de loin ressemble à des écailles.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

	Pages
N° 1. — § I. Liste chronologique des rois du Tonkin et de la Cochinchine (1600-1858)	359
— § II. Du climat et des productions de la Cochinchine. (Extrait de la relation du P. Ch. Borri.)	365
N° 2. — Lettre des chrétiens du Tonkin à Urbain VIII.	379
N° 3. — Jugement porté sur les catéchistes du Tonkin par M. l'abbé Richard, auteur de l'histoire du Tonkin	380
N° 4. — Diplôme accordé au P. Félix Morelli par Kiem-Thuong, roi du Tonkin.	382
N° 5. — Bref de notre saint Père Alexandre VII aux fidèles de l'Église du Tonkin.	383
N° 6. — Lettre du R. P. Thomas de Sestri, évêque de Nysse, au cardinal préfet de la Propagande.	385
N° 7. — § I. Liste des missionnaires de la Cie de Jésus qui ont travaillé à la Cochinchine (1615-1683).	386
— § II. Liste des missionnaires de la Cie de Jésus qui ont travaillé au Tonkin (1626-1787).	390
N° 8. — Date de la création de vicariats apostoliques pour l'Église annamite	396
Liste des vicaires apostoliques français qui ont gouverné les Eglises du Tonkin et de la Cochinchine. § I. — Au Tonkin.	397
§ II. — A la Cochinchine.	398
N° 9. — Liste des principaux confesseurs qui ont enduré la mort pour la cause de la foi à la Cochinchine et au Tonkin.	399

FIN DE LA TABLE.

N° 2

LETTRE DES CHRÉTIENS DU TONKIN

AU TRÈS-SAINTE PÈRE URBAIN VIII.

Nous Tonkinois, tous tant que nous sommes de la religion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nos têtes étant courbées contre terre en action de grâces, adorons le Seigneur du ciel et de la terre et prenons la hardiesse d'adresser cette lettre à Votre Sainteté qui tient la place de Jésus-Christ en terre.

Votre Sainteté par le zèle qu'elle a de l'honneur de Dieu, consacre et envoie des prêtres par tous les royaumes de la terre, pour les conduire au chemin de la vérité. Jamais jusqu'au siècle présent la lumière de la vraie foi n'avait éclairé le royaume du Tonkin. Enfin, en notre âge, nous, très-favorisés de Dieu, avons vu deux Pères de la Compagnie de Jésus, du grand Occident, qui, méprisant les flots épouvantables et les horribles tempêtes de la mer, ont pénétré par des routes très-difficiles jusque dans notre royaume et y ont publié la vraie loi. Par leurs exhortations et leurs prédications ils ont persuadé au monde la vénération et le culte du Seigneur du ciel et de la terre, dont plus de cinq mille des nôtres ont embrassé avec bonheur la loi sainte, et il y en a encore plus qui sont disposés à la suivre. Quoique le roi qui gouverne ce pays et quelques-uns de ses princes, ignorant la vérité, contredisent les Pères et leur résistent opiniâtrément, néanmoins la loi qu'ils nous ont prêchée n'a point été condamnée. Pour nous, serviteurs de Jésus-Christ, nous persévérons fermement dans la vérité et sommes résolus de demeurer avec constance dans la loi que nous avons reçue. Et pour fortifier et affermir cette bonne volonté que nous avons, nous osons adresser cette lettre à Votre Sainteté, comme au Père commun des fidèles, pour implorer en faveur de notre royaume un secours salutaire. Nous la supplions de jeter les regards de sa tendre commisération sur nous, ses enfants du Tonkin,

qui bien que grossiers et peu formés, prosternés aux pieds de Votre Sainteté, attendons avec grande confiance et ardents desirs des docteurs de l'Évangile, afin que, par leur céleste doctrine, tous ceux de notre nation, grands et petits, quittant leurs erreurs s'assujettissent à la vraie loi, évitent les tourments éternels et jouissent d'une félicité sans fin.

Nous Tonkinois, soldats de Jésus-Christ, les fronts courbés jusqu'à terre, présentons cette lettre à Votre Sainteté, l'an du salut 1630.

Le R. P. Mutio Vitelleschi, général de notre Compagnie chargé de présenter cette lettre au très-saint Père, répondit en 1633 : « J'ai présenté moi-même à Sa Sainteté la lettre que les chrétiens du Tonkin lui ont écrite. Elle l'a reçue avec grande démonstration de joie. Quand nous aurons sa réponse, nous la ferons tenir en ce quartier d'Orient. Le Saint-Père fera entendre à ses dévots fidèles l'amour et la bienveillance dont il les embrasse et les unit, comme souverain Pasteur, au bercail de l'Église catholique. »

La réponse dont il est ici parlé, si elle a été envoyée, n'est point parvenue au Tonkin.

N° 3

JUGEMENT PORTÉ SUR LES CATÉCHISTES DU TONKIN

PAR M. L'ABBÉ RICHARD,

AUTEUR DE L'HISTOIRE NATURELLE, CIVILE ET POLITIQUE DU TONKIN.

(Au tome II, p. 217 et suiv.)

Les Jésuites, lorsqu'ils étaient employés aux missions du Tonkin, avaient une manière de gouverner différente de celle des autres ordres. Ils distribuaient aux catéchistes le soin des chrétiens soumis à leur conduite, et de ceux dont ils avaient opéré la conversion. Chacun de ces catéchistes avait son district, à peu près comme nous avons dit que l'avaient les prêtres français des Missions étrangères, où ils faisaient les mêmes fonctions, excepté celles qui sont spécialement réservées aux prêtres. Ils étaient

distribués en vingt ou trente districts; ils exerçaient, tous, la médecine, profession fort estimée dans le pays, qui leur donnait entrée partout, intéressait les idolâtres mêmes à leur sûreté, et leur inspirait de l'amitié et de la confiance pour les chrétiens. Ces catéchistes étaient choisis par le supérieur de la Compagnie, qui les changeait ou les destituait à son gré : il les assemblait tous les ans pour délibérer avec eux des affaires communes; car ils faisaient toute la dépense des différents districts, dont ils rendaient compte à ces assemblées, ainsi que du montant des aumônes qu'ils avaient reçues des chrétiens, ou des avances qu'ils avaient faites. Quelques-uns devenaient fort riches dans cette administration; mais dès que le supérieur s'en apercevait, il leur faisait déposer chez le Procureur de la Mission tout ce qu'il jugeait leur être superflu, parce qu'ils ne devaient rien avoir en propre; tout ce qu'ils possédaient était censé appartenir à la caisse commune dont le seul supérieur disposait à son gré.

On voit par là que ces catéchistes étaient dans la dépendance la plus entière, quoiqu'ils fussent de la plus grande utilité aux missionnaires, dont ils administraient le spirituel et le temporel, de manière que les prêtres n'avaient aucun autre soin que celui de remplir les fonctions réservées à leur état personnel : ils trouvaient partout les voies préparées; ils étaient plus en sûreté que tous les autres missionnaires, à raison de la quantité de personnes qui veillaient à leur conservation. Cette manière de gouverner n'avait rien de flatteur pour les particuliers; les catéchistes tonkinois, ainsi que les chrétiens, étaient soumis en tout aux Jésuites, supérieurs des missions : cependant c'était ceux qui faisaient le plus de progrès, qui avaient le plus grand nombre de chrétiens dans leur dépendance, parce que les catéchistes travaillaient à l'envi les uns des autres à se faire des prosélytes, et à augmenter, par ce moyen, leur crédit auprès du Supérieur. Ils avaient sous leur direction, il y a environ trente ans, cent mille chrétiens, auxquels les sacrements étaient administrés seulement par cinq missionnaires européens. Sans le secours de ces catéchistes, il eût été impossible que si peu d'ouvriers

eussent suffi à une mission aussi nombreuse. Les missionnaires des autres ordres se seraient emparés de la conduite d'une partie de ces chrétiens ; un grand nombre, abandonné sans instruction et sans encouragement, aurait apostasié : ce qui n'est pas arrivé par le zèle des catéchistes qui parcouraient sans cesse tout le royaume, pénétraient jusque dans les parties les plus reculées des forêts, et distribuaient partout quelques-uns de leurs élèves, qui enseignaient aux peuples, qu'ils pouvaient gagner, les éléments de la religion chrétienne, et les disposaient de manière que les missionnaires arrivant les trouvaient instruits et préparés à recevoir le baptême, et à être initiés aux mystères. Ce sont ces catéchistes qui, dans les différens arrêts de proscription portés contre les Jésuites au Tonkin, leur ont toujours conservé la plus grande partie de leurs chrétiens. Ce zèle est d'autant plus admirable, que ces catéchistes, dans la dépendance la plus entière du supérieur de la mission, n'osaient pas espérer de jouir de leur état plus longtemps qu'il ne lui plairait, quelques services qu'ils eussent rendus à la religion et à la Compagnie : la moindre prétention marquée à cet égard devenait la cause de leur destitution. Cette conduite absolue des Jésuites, supérieurs des missions, est bien propre à donner une idée du gouvernement général de la Société, et de l'empire qu'elle exerçait sur les esprits¹.

N° 4

DIPLOME

ACCORDÉ AU P. FÉLIX MORELLI PAR KIEM-THUONG, ROI DU TONKIN,
ET PAR LEQUEL IL LE DÉCLARE SON FILS ADOPTIF.

(11 mars 1647.)

Moi, le sérénissime roi Kiem-Thuong, maître tout-puissant et absolu dans le royaume du Tonkin, je t'adresse cet acte écrit de

1. M. l'abbé Richard publiait son histoire du Tonkin en 1778.

ma propre main, en témoignage de l'affection que je te porte, ô Félix, premier maître et docteur de la loi du Seigneur de toutes choses, au ciel et sur la terre.

Depuis le temps où tu es entré dans mon royaume, je te pris en singulière amitié ; ma bienveillance pour toi a surpassé celle que j'ai accordée à tous les autres maîtres de la même loi, et même à tous les étrangers qui y ont abordé. Tu es pour moi comme un champ couvert de plantes précieuses qui sans cesse se tournent vers l'astre dont elles reçoivent la vie, et moi, à mon tour, je me tourne vers toi, comme un père vers son fils tendrement aimé. Pour preuve de mon grand amour, aujourd'hui que je t'adopte, je veux que désormais tu sois appelé *Phucon*, c'est-à-dire homme loyal et judicieux. A l'avenir, comme il est ordinaire entre les personnes qui n'ont qu'un seul cœur, il faut qu'entre nous deux, il n'y ait qu'une seule et même volonté ; ce que je voudrai, tu le voudras ; ce qui sera contre mon bon plaisir, te déplaira aussi. Si tu observes cette loi d'amour, nulle gloire n'égalera la tienne, je te comblerai de toutes sortes d'honneurs, et mon amour sera pleinement satisfait.

N° 5

BREF DE NOTRE SAINT PÈRE ALEXANDRE VII

AUX FIDÈLES DE L'ÉGLISE DU TONKIN.

ALEXANDER PAPA VII.

Dilectis filiis salutem et Apostolicam benedictionem. Cum ex aliis pluries, tum certius, et exploratius ex dilecto filio Philippo de Marinis, Soc. Jesu, quam felicem cœlestis Agricola sibi vineam in istis regionibus plantaverit, et quantum incrementi, et charismatum meliorum ei brevi tempore, pro misericordia sua contulerit, non sine præcipuo gaudio pontificiæ mentis audivimus. Itaque gratiis ejus Clementiæ sedulo, et humiliter actis,

eidem pio, et animarum vestrarum justitiæ, et salutis vere sitienti sacerdoti, nunc etiam ad vos in orbe alio tam a nobis longe dissitos in ætate gravi redire properanti, non solum opportuna mandata, monitaque salubria pro feliciori novellæ plantationis istius profectu, sed etiam has litteras ad vos dare volumus, quibus erga res, et rationes omnes vestras præcipuus amor, et sollicitudo paterna nostra plane cognita testataque vobis esset; vos igitur alloquimur, dilecti plurimum filii, quos affectu singulari charitatis hortamur ad ascensiones in corde vestro in dies magis magisque disponendas, et ad tollendos in monte sancto Domini de virtute in virtutem subinde gressus, donec ipsum deorum Deum in Sion, eo benedicente, facie ad faciem videre concedatur. Huic porro tantæ rei consequendæ necessarium est, mundi hujus (ex cujus tenebris ad veritatis lucem jam existis) adversitates et persecutiones modicum sufferre ad probationem patientiæ, et ejus quæ in nobis est fidei pro adipiscenda immortalis gloriæ corona, cujus profecto passiones hujus sæculi condignæ non sunt. Sed quoniam *idem Philippus, et alii societatis Jesu Patres, viri sapientia, et virtutibus omnibus longe præstantes, quique animas suas pro vestra salute ac Dei gloria ponere non dubitant, planius coram docebunt vos omnia, eos audire, et pro viribus imitari satagite.* Illi quidem, et a nobis auctoritatem animarum vestrarum saluti et directioni necessariam habent, et si quid amplius forte temporum rationes exposcent, indicari jussimus annuis huc ad Patrem generalem suum litteris, quibus de statu, et rebus vestris omnibus jugiter admoneri volumus. Interim vobis, dilecti filii, et assiduo felicique vestro in semitis Domini progressui, benedictionem Apostolicam peramanter impertimur. Datum Romæ apud Sanctam Mariam Majorem sub annulo Piscatoris, die ultima Maii. M. DC. LXIX. Pontificatus Nostri, anno decimo.

F. FLORENTIN

*In superscriptione, dilectis filiis Christi
fidelibus in regno Tunchini.*

N° 6

LETTRE DU TRÈS-RÉVÉREND PÈRE THOMAS DE SESTRI DE L'ORDRE DE SAINT-DOMINIQUE, ÉVÊQUE DE NYSSÉ ET VICAIRE APOSTOLIQUE DU TONKIN ORIENTAL, A SON ÉM^{ce} LE C^{al} PRÉFET DE LA S. CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE.

23 décembre 1723.

TR.-ÉM. SEIGNEUR C^{al} PRÉSIDENT, ET TR.-S. CONGRÉGATION,

Le P. François Bucharelli, jésuite de Florence, après avoir survécu aux rigueurs d'une cruelle prison (dans laquelle un autre jésuite, le Père J.-B. Messari, est mort captif de Jésus-Christ), a été publiquement exécuté comme un criminel dans le lieu destiné au supplice des malfaiteurs. Il a eu la tête tranchée le 11 octobre 1723. Neuf chrétiens qui étaient attachés aux deux missionnaires, en qualité de catéchistes et de serviteurs, ont dans le même temps et par le même genre de supplice obtenu la gloire éternelle.

Personne ne peut douter que leur sanglant sacrifice ne soit un véritable martyr, puisqu'ils n'ont été mis à mort qu'en haine de la foi. En effet, Votre Éminence pourra comprendre par l'interrogatoire (accompagné de la question) auquel ils ont dû répondre, et que je joins ici comme pièce officielle qu'on n'a point pris ici pour prétexte des troubles ou des séditions imputés aux fidèles; et qu'on n'a pas non plus reproché aux confesseurs aucune désobéissance au roi; mais on s'est seulement efforcé de les porter à renoncer à la vraie foi, à fouler aux pieds les saintes images et à adorer à leur place les idoles des gentils. Par conséquent, le refus qu'ils ont fait d'obéir à ce commandement impie est la cause unique de leur généreuse mort¹.

Beaucoup d'autres chrétiens qui avaient partagé les peines et les travaux des missionnaires n'ont pas enduré le même supplice; on s'est contenté de les condamner au service des chevaux et des éléphants, châtement qui équivalait à la peine des galères parmi nous.

1. Le prélat donne ici le nom des martyrs. — Voir ci-dessous, p. 390.

